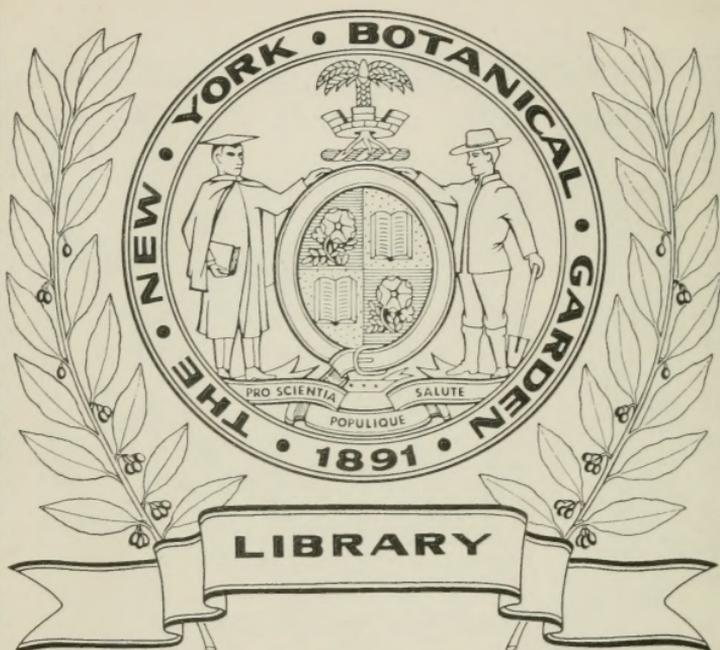


XA
•N539

Tome 4
1824



EXPLICATION DE LA GRAVURE

DU FRONTISPICE

Mexicains contemplant les riches productions du
Haut-Mexique.

1. Le pinus columbiana, qui pousse fort bien
dans aussi l'Amérique du Chili.

ANNALES

2. Les arbres des
voyages.

habitans de Madagascar, qui se servent de ses feuilles
pour couvrir leurs habitations.

EUROPÉENNES.

ses graines, après avoir retiré de l'huile de la pellicule
qui se trouve sur les côtes.

3. Le pinus balustris, dont les branches se terminent
en beaux et volumineux panaches.

XA
N^o 539
Tome 4
1824

EXPLICATION DE LA GRAVURE
DU FRONTISPICE.

Mexicains contemplant les riches productions du Haut-Mexique.

1. Le *pinus columbaria*, qui pourroit fort bien être aussi l'*aruntaria* du Chili.

2. Le second arbre est le *ravenala*, ou l'arbre des voyageurs, de la famille des bananiers, fort utile aux habitans de Madagascar, qui se servent de ses feuilles pour couvrir leurs maisons, et font de la farine avec ses graines, après avoir retiré de l'huile de la pellicule bleue qui les couvre.

3. Le *pinus balestris*, dont les branches se terminent en beaux et volumineux panaches.

LIBRARY
NEW YORK
BOTANICAL
GARDEN



Bour feat

Litho de C. de Laot

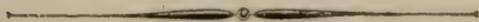
Annales Europiennes.

ANNALES

EUROPÉENNES,

PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION DE M. RAUCH,

ANCIEN OFFICIER DU GÉNIE, MEMBRE DES SOCIÉTÉS GÉOGRAPHIQUE,
PHILANTROPIQUE, ETC., ETC.



TOME QUATRIÈME.

EDRACF
ANNO 1824
ESTABLISSEMENT
RAUCH

PREMIÈRE LIVRAISON DE LA DEUXIÈME ANNÉE.



PARIS,

CHEZ { M. RAUCH, Ingénieur en retraite, Directeur des Annales,
Place Royale, N° 20,
C. J. TROUVÉ, Imp.-Lib., rue des Filles-S.-Thomas, N° 12

1824.

ANNALS

OF THE

ROYAL

SOCIETY OF LONDON

FOR THE YEAR

1867.

PRINTED BY

WILLIAM CLAY AND COMPANY,

PRINTERS, BUNGAY, SUFFOLK.

1868.

Price 10s. 6d.

Per Annum 10s. 6d.

Per Volume 10s. 6d.

Per Part 10s. 6d.

Per Copy 10s. 6d.

Per Set 10s. 6d.

Per Volume 10s. 6d.

Per Part 10s. 6d.

Per Copy 10s. 6d.

Per Set 10s. 6d.

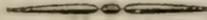
ANNALES EUROPÉENNES

DE PHYSIQUE VÉGÉTALE

ET D'ÉCONOMIE PUBLIQUE,

RÉDIGÉES

Par une Société d'Auteurs connus par des ouvrages de **PHYSIQUE**
d'**HISTOIRE NATURELLE** et d'**ÉCONOMIE PUBLIQUE**.



PLUSIEURS de nos abonnés, ayant témoigné le desir de voir les différentes livraisons, ornées d'une lithographie, représentant quelques sujets pris dans la nature et dignes d'intéresser le lecteur, nous avons souscrit à ce vœu avec d'autant plus d'empressement, que nous éprouvions le même besoin à le remplir. Ce commencement d'une opération nouvelle, ayant exigé plus de temps qu'on n'avoit pu prévoir, nous osons compter sur l'indulgence de nos abonnés, en faveur du motif qui a donné lieu à ce retard et qui ne se renouvellera plus. (1).

(1) Des obstacles de plus d'un genre avoient concouru à ce retard; heureusement ces difficultés sont vaincues.

OCT 15 1910

Ce tableau , quoique réunissant des végétaux de contrées différentes , que nous avons fait dessiner dans le beau jardin de M. Boursault , représente un site du Haut-Mexique , d'où l'on a tiré le *pinus columbaria* , qui pourroit fort bien être aussi l'*araucaria* du Chili : ce pin , qui a déjà plus de vingt pieds d'élévation , et qui paroît parvenir à une grande hauteur , est un des végétaux les plus gracieux qui soit dans la nature ; ses branches , terminées à leur extrémité par des bouillons , ont réellement la forme pleine de ces belles palmes produites par nos plus habiles dessinateurs , et qu'on adapte aux décors qui exigent de la pompe ou de la somptuosité. Il y a dans le port et les formes de ce bel arbre , un luxe et une suavité qui portent à l'admiration. On diroit que la nature s'est plu à y étaler une partie de ses grâces , pour ravir les heureux Mexicains , dont on en a placé deux sous ses riches branches , accompagnés du lama et de la vigogne qui appartiennent à ces belles contrées.

Cet arbre qui décoreroit majestueusement le

Des hommes au-dessus de tout éloge , ont voulu qu'un journal aussi spécialement voué à la prospérité publique , eût son cours régulier , et le directeur a maintenant le bonheur de pouvoir donner l'assurance que ce vœu pourra dorénavant s'exécuter avec exactitude.

parvis des temples, les demeures royales, les places et les jardins publics, est encore fort rare. Il en existe un au Jardin du Roi, d'environ trois pieds de hauteur. Il mérite d'être multiplié partout, et peut-être dans cinquante ans sera-t-il aussi répandu que le sont aujourd'hui les cèdres et les platanes que nous avons tirés de l'Asie et de l'Amérique.

Le second arbre est le *ravenala*, ou l'arbre des voyageurs, de la famille des bananiers, fort utile aux habitans de Madagascar, qui se servent de ses feuilles pour couvrir leurs maisons, et font de la farine avec ses graines, après avoir retiré de l'huile de la pellicule bleue qui les couvre.

Le *ravenala* est une véritable merveille végétale. Si dans tout ce qui existe, l'observateur n'y reconnoissoit un but éminemment merveilleux, on seroit tenté de croire que la Providence a voulu témoigner, dans la structure et les propriétés de ce palmier, ses vues visibles sur la mission harmonique, que chaque objet de la création, est destiné à remplir dans ce vaste univers.

Cet arbre vigoureux, qui s'élève à la hauteur des palmiers, croît comme le cocotier et le cèdre dans les lieux les plus arides; pousse des feuilles depuis six jusqu'à quinze pieds de longueur, sur

deux pieds et plus de large ; ces feuilles de vingt à trente pieds carrés de surface , ont la vertu d'aspirer les vapeurs de la mer , les rosées du soir et les rosées matinales ; mais , comme sous cette zone torridienne , ces gouttes d'eau sans cesse renouvelées , se seroient aussi sans cesse évaporées dans une atmosphère brûlante et altérée , la nature a , par un mécanisme particulier , assuré la mission de ces fontaines végétales , et voici comment : la nervure longitudinale qui sépare chacune de ces volumineuses feuilles en deux parties égales , forme une cannelure , ou petit canal de conduite qui reçoit des nervures latérales très-multipliées et fort inclinées , les petits filets d'eau des gouttes qu'elles réunissent. La cannelure de chaque feuille aboutissant à un orifice de la tige de l'arbre , vide immédiatement et constamment son urne au fond de la citerne , qui offre toujours au pied de cet arbre si prévoyant , une eau fraîche et limpide au voyageur altéré. Sans doute , qu'une partie de cette eau est destinée à nourrir la vigueur de l'arbre lui-même ; mais , comme il y a toujours surabondance d'eau , on voit que l'homme étoit visiblement l'objet de cette merveilleuse disposition.

Ce signe visible de l'harmonieuse prévoyance qui règne dans toute la nature , nous démontre

avec mille autres preuves semblables, qu'il existe dans ce monde des voix et des intelligences mystérieuses, dont on s'efforce vainement à altérer la vérité et le charme.

Ici, on voit clairement la destination du *ra-venala* : la grande surface de ses feuilles destinées à pomper beaucoup d'eau ; la disposition des nervures latérales, qui la font couler dans la cannelure longitudinale, fort inclinée sur l'orifice de la tige auquel elle aboutit, pour verser immédiatement les eaux au fond du bassin. C'est évidemment l'effet d'une volonté suprême, au-dessus de la puissance humaine, qu'on ne sauroit assez admirer.

Mais cette vertu attractive a été départie à tous les végétaux pour entretenir l'harmonie générale entre les différens agens de la nature. Tous nos arbres exercent le même pouvoir bienfaisant sur les fluides de l'atmosphère ; seulement, nous n'y voyons pas l'effet de cette admirable hydraulique d'une manière aussi manifeste que dans l'arbre des voyageurs : cependant la force de succion étant la même, on peut juger de quelle haute importance doit être un bois pour une contrée, sous le simple rapport des eaux, destinées à entretenir sa fraîcheur et sa fécondité.

On a également placé dans le tableau le *pinus*

balestris, dont les branches se terminent en beaux et volumineux panaches, et le *lantania*, de la famille des palmiers, qui montre dans l'agencement de ses belles feuilles, toutes les grâces de l'éventail végétal (1).

Le jardin de M. Boursault, situé rue Blanche, n° 20, est après le Jardin du Roi, un des plus curieux de Paris, par la riche diversité des végétaux exotiques, dont le propriétaire a déjà naturalisé un grand nombre par la voie des semis, de manière à rendre des arbres très-précieux, propres à prendre un jour rang jusque dans nos forêts.

Nous y avons vu aussi un beau cannellier de Ceylan, dont le second tiré du même jardin, enrichit déjà les meilleures expositions de l'Égypte. Le vice-roi, qui règne aujourd'hui sur cette terre aux grands souvenirs, desirant l'enrichir de la cannelle, qu'on cherchoit autrefois à travers la mer Rouge et l'Océan indien, envoya un agent à M. Boursault, pour faire l'acquisition

(1) Cette description prouve que le dessinateur n'a point rempli la tâche qu'on lui a confiée, puisque le pin du Haut-Mexique, le *pinus balestris*, et le *ravenala*, ne sont pas rendus avec assez de vérité; qu'en outre, le lama, la vigogne et l'éventail de la Chine, ont été omis, malgré les observations qu'on a faites à ce sujet.

d'un de ces deux arbres ; le marché fut conclu , et le sujet transporté et planté près du Caire , prospère et se multiplie , par une multitude de graines qu'il donne déjà chaque année. Il est à présumer , que , dans un demi-siècle , l'Égypte possédera , par cette heureuse opération , autant de bois odoriférans de cannelliers , que l'île de Ceylan en possède elle-même , et que ce précieux végétal , qui doit devenir un puissant antidote contre la peste , presque endémique dans ce pays , parviendra par la suite , à porter aussi ses suaves parfums jusque dans les forêts africaines.

Il est doux de remarquer , que le premier caféier transplanté aux Antilles , et qui a été la source de cent soixante millions de livres de café que produisent maintenant ces îles , est sorti des serres du Jardin des Plantes de Paris , ainsi que l'arbre à pain envoyé dans la Guyane française , où il prospère , et que le premier cannellier propagé en Égypte , où il doit avec le temps excercer une haute influence , provient également d'une des serres de Paris.

Mémoire adressé au Directeur des Annales Européennes , par M. Gravier , Membre de la Commission des antiquités des Vosges.

« MONSIEUR ,

» J'ai lu dans la dixième livraison de vos intéressantes *Annales* , les réponses que vous faites aux observations envoyées par la préfecture du Lot , relatives à l'influence des forêts sur les climatures. Je viens vous offrir quelques documens à l'appui de votre opinion : nous autres , petits archéologues de province , nous n'avons d'autre tâche à remplir que de recueillir des faits sans avoir le privilège de les orner de brillantes fictions.

» Le val de Saint-Dié , dans les Vosges , est sous le 25° degré de longitude et le 49° de latitude Nord-Est. Il est ouvert à l'Est et borné à l'Ouest par une chaîne de montagnes qui s'étend du Midi au Nord. La rivière de Meurthe qui l'arrose coule du Sud-Est au Nord-Ouest , et sépare la ville du faubourg ; elle prend sa source dans les montagnes granitiques du Valtin , à six lieues de Saint-Dié. Les montagnes du val sont des monumens diluviens.

» Lorsque l'évêque de Nevers vint , vers

l'an 660, fonder un monastère dans ce val qu'il nomma *Galilée*, et qu'en son honneur nous appelons Saint-Dié, il plaça cet établissement sur un plateau qui domine la plaine, aux pieds de la montagne d'Osmont; ses moines défrichèrent par nécessité, leurs successeurs ont défriché par besoin, et ces défrichemens faits probablement sans consulter l'influence qu'ils pourroient avoir sur la climature, l'adoucirent tellement que, dès le ix^e siècle, au plus tard, on introduisit dans le val de *Galilée* la culture de la vigne. De la vigne au centre des Vosges! rien de plus vrai pourtant; nos archives nous en fournissent une preuve irrécusable. On voit par un titre du x^e siècle, que plusieurs coteaux défrichés dans le voisinage du monastère et à l'aspect du Midi, garantis des vents du Nord, par le couronnement de leurs sommets, devoient, *aux frères* du chapitre, quelques seilles de vin livrables à la Saint-Martin. (Trois seilles faisoient une charretée.) Ces vignes furent par la suite soumises à la dixme, et au xvi^e siècle la dixme fut remplacée par un abonnement. Ce ne fut qu'au xvii^e siècle que l'on abandonna cette culture; le climat avoit cessé de lui être favorable; mais une si longue persévérance fait présumer que les petits vignobles de Galilée étoient passablement productifs, et que

le vin des moines valoit au moins celui de l'enclos du Louvre.

» L'arrivée des Suédois dans le val de Saint-Dié, en avril 1639, fut l'époque de l'entière disparition de la vigne. Les ravages qu'ils y commirent, forcèrent les habitans de s'expatrier, et lorsque ceux-ci rentrèrent dans leur petite ville, à demi-incendiée, ils abattirent, sans choix ni raison, les arbres les plus à leur portée: c'étoient *précisément ceux* qui garantissoient leurs vignes des vents du Nord, et du vent plus désastreux encore, que l'on nomme l'*Ardennes*. Ces déboisemens subits changèrent tellement la température, que les vains efforts que l'on fit alors, et que l'on a faits depuis pour rétablir l'ancienne culture, l'ont fait totalement oublier. Elle fut remplacée, à la même époque, par la merveilleuse pomme de terre que l'on ne cultivoit encore que par curiosité; mais qui se propagea si rapidement, que les moines l'assujettirent à la dixme, vers la fin du même siècle.

» Ces déboisemens sont attestés par des baux authentiques; les forêts défrichées étoient converties en pâturages, qui furent affermés à long bail pour la deuxième fois en 1705.

» La perte des récoltes, en vin, ne fut pas la seule qu'essuya le val de Saint-Dié, par la

destruction de ses abris ; l'effrayante diminution des eaux , et la dégradation de ses vallées , sont des monumens affligeans de l'imprévoyance des anciens. C'est encore l'histoire que je vais citer , ainsi que les titres de nos archives , pour démontrer cette diminution et ses causes.

» Le moine de Saint-Dié qui a écrit , vers l'an 954 , la vie de l'évêque de Nevers , faisant la description de la Galilée des Vosges , ajoute : *Quam interluit et irrigat Mortha piscosus et vastus fluvius*. Quels que soient les erreurs du x^e siècle , il n'est pas présumable que l'auteur ait voulu faire passer aux yeux de ses contemporains la petite rivière qui nous reste , pour un fleuve vaste et poissonneux , si elle eût été alors ce qu'elle est aujourd'hui. Il est bien moins croyable encore que le pape Léon IX , qui avoit fréquenté le val de Galilée , eût laissé subsister dans cet écrit une hyperbole outrée , qui pouvoit en faire supposer d'autres sur des points moins connus , lorsque ce pontife approuva la vie du fondateur de Galilée. Cette assertion d'ailleurs est confirmée par les *droitures* de la ville de Saint-Dié , où l'on trouve que chaque habitant avoit le droit de pêche tous les jours maigres de l'année (il y en avoit beaucoup autrefois) ; et tous les jours sans exception , lorsque sa femme étoit en couche , de prendre

du poisson autant qu'il lui en falloit pour sa consommation, pour celle de six de ses voisins, et pour en échanger contre le pain et le vin nécessaires à ses repas de chacun desdits jours. Les Galiléens jouissoient encore de ce privilège au xv^e siècle, ce qui fait présumer que leurs seigneurs ecclésiastiques n'appréhendoient pas encore la dépopulation de leur rivière.

» D'après notre auteur, la Meurthe baignoit encore, au x^e siècle, les murs du Monastère; mais les éboulemens, survenus depuis que les bords de cette rivière ont été défrichés, l'en ont tellement éloigné, que dès le xii^e siècle on a pu fonder une petite ville entre ce monastère et la rivière. On peut juger de l'empiétement du solide sur le liquide aux deux rives du fleuve, par ce qui est arrivé dans la ville même. La rue Rochotte, qui longe le monastère sur une partie de l'ancien lit de la Meurthe, s'est progressivement élevée de plus de quinze pieds de *mille cinq cent cinquante-quatre* à *mille sept cent cinquante-sept*. On a trouvé, dans des fouilles récemment faites à dix pieds de profondeur, un dessus de porte aux armes de Lorraine et beaucoup de pierres de taille, que le propriétaire n'a pas exhumées parce qu'il n'en avoit pas besoin.

» La Meurthe étoit grossie dans son cours du Valtin à Saint-Dié, par une infinité de ruis-

seaux dont le volume a considérablement diminué depuis les défrichemens. J'en pourrois citer plusieurs qui , dans le xv^e siècle , faisoient encore mouvoir des usines , telles que moulins , papeteries et fouleries pour les étoffes de laine , et qui ne sont plus aujourd'hui que des torrens qui ravagent les campagnes après la moindre averse. Leurs bords , dépouillés de l'ombre protectrice qui en faisoit autrefois de paisibles ruisseaux , fatiguent la vue par l'horrible rugosité qu'ils impriment aux coteaux. Ce n'est plus que dans leur fougue que ces torrens enflent la Meurthe , et que cette rivière coule à pleins bords ; mais l'énorme masse de sable et de galets qu'ils y roulent et qu'ils entassent chaque année , ne pouvant être entraînée par le courant ordinaire hors des parties les moins déclives , il est à craindre qu'avant un siècle nos enfans n'établissent leurs caves au premier étage de nos maisons.

» Voilà les effets ; recherchons les causes. La dégradation des forêts se fit apercevoir dès l'an 1540. Les seigneurs laïques et ecclésiastiques s'en plaignoient au duc Antoine , et lui remontrèrent que les forêts tendoient à leur prochaine *démolition* , si l'on ne fixoit à un taux plus élevé la peine pécuniaire applicable aux délits. Jusqu'alors on avoit usé des forêts aussi largement que de la rivière. Outre le bois que

P'on distribuoit aux habitans, ceux-ci pouvoient s'en procurer à leur choix, *pourvu qu'ils ne fussent pas pris, en flagrant délit*, dans la forêt même. Dès qu'ils avoient atteint la lisière avec leurs chars ou chariots, il n'existoit plus de délit, le bois enlevé furtivement étoit légitimement acquis au délinquant, parce que, disent les droictures, le bois et l'eau n'ont pas de suite. Le bon duc doubla les amendes, et les seigneurs augmentèrent le nombre de leurs gardes; mais ces plaintes des seigneurs étoient-elles fondées? Les délits ne pouvoient être si fréquens dans un pays où le bois étoit à vil prix, où chacun en avoit pour sa consommation et pour ses constructions: les dégâts qui existoient, les seigneurs eux-mêmes les avoient commis depuis la fin du siècle précédent, époque mémorable du premier flottage des sapins sur la Meurthe. Ces seigneurs toujours en guerre entre eux, et je n'en excepte pas les moines, lorsqu'ils ne la faisoient pas à l'étranger, trouvoient dans des exploitations extraordinaires et dans l'établissement d'un plus grand nombre de scieries, les moyens de soutenir leurs querelles ou de fournir à des dépenses excessives. Ils firent au commencement du xvi^e siècle des abattis considérables, justifiés à la vérité par une détresse générale. Ce fut à cette époque: 1^o que commença le change-

ment de climature d'une manière plus sensible ; 2° que , par une suite naturelle , la dîme de vin produisant moins , fut remplacée par un abonnement plus avantageux aux décimateurs ecclésiastiques ; ce fut alors que les eaux de la Meurthe éprouvèrent la plus forte diminution et que ce fleuve vaste et poissonneux , trop enorgueilli de transporter au loin la dépouille séculaire de nos montagnes , fut puni de son ingratitude par l'état d'abaissement où il se trouve réduit.

» Tel est, Monsieur, le résultat incontestable du déboisement des sommets et de la pente rapide des montagnes de l'arrondissement de Saint-Dié. Plus d'équilibre dans les élémens : des chaleurs brûlantes précédées et suivies de fraîcheurs perfides ; peu ou point d'eau lorsqu'elle seroit nécessaire , ou d'affreux débordemens.

» Si cette esquisse historique de la dégradation de nos montagnes , vous semble conforme aux principes que vous défendez si victorieusement , je vous prie d'en disposer à volonté et d'agréer l'assurance de la considération la plus distinguée avec laquelle j'ai l'honneur, etc. »

Ces observations historiques, qui peuvent s'appliquer à tous les départemens , ajoutent une preuve de plus , à ce que nous avons déjà exposé dans les douze livraisons précédentes , que dans

les temps antérieurs la nature s'est montrée dans un état de grandeur, de force et de fécondité, qui a successivement décliné jusqu'à nous, non qu'elle soit altérable de sa propre essence, mais parce que l'homme, toujours aveugle dans ses travaux a, en attaquant la base du règne végétal, porté le désordre dans la primitive harmonie des élémens, sans songer qu'il immoloit sa postérité, qu'il la vouoit à des privations et à des maux qui deviennent tous les jours plus rigoureux!

Il seroit fort à désirer que dans chaque département quelque membre de la commission des antiquités voulût, comme a fait si bien M. Gravier, explorer les archives du pays, et donner, en parlant des plus hautes époques bien connues, l'état comparatif de la situation générale de la nature d'alors, avec celle bien misérablement mutilée, sur laquelle nous avons à gémir aujourd'hui.

Ces tableaux frappans par des faits bien constatés, nous feroient voir, que ces végétaux superbes, dont la main de Dieu avoit couronné nos montagnes, sont anéantis; que les sources et les ruisseaux qui y avoient pris naissance, n'existent plus; que beaucoup de rivières et des fleuves, jadis féconds et poissonneux, sont sans habitans et réduits, par l'intermittence de leurs

cours , au triste rôle de torrens dévastateurs ; que tant et de si nombreuses existences variées , qui répandoient l'abondance et l'alégresse dans toute la nature, sont remplacées par le vide, le silence et la morne tristesse qui règnent là , où naguères tout étoit embelli et animé par la munificence divine.

Peut-être touchons-nous à l'époque fortunée , où , reconnoissant les calamités qui résultent des mutilations faites à la nature , on s'occupera bientôt de les réparer et de rendre au beau royaume de France, avec une partie de la pompe végétale dont il se trouve dépouillé, ses anciennes climatures et mille fécondités nouvelles , qu'on pourroit ajouter à tout ce qu'elle possède déjà.

Voici un écrit qui circule et qu'on vient de nous adresser , parce que le sujet a été puisé dans ces *Annales* :

« Il se traite depuis quelque temps une cause de la plus *haute nationalité* et dont j'ai l'honneur de vous prier d'en faire part à vos lecteurs qui y sont généralement intéressés.

» L'observateur remarque, que l'esprit public acquiert en France une activité prodigieuse ;

impatient d'atteindre tous les biens possibles, il ne s'agit plus que de lui donner une direction heureuse; que de lui montrer un but national, pour réaliser avec rapidité de grandes choses et surtout beaucoup de choses utiles.

» Déjà une seule compagnie a réuni *cent millions* pour la construction des communications nautiques, et rapprocher ainsi les Français et les objets d'échange sur tous les points du royaume; nous voyons également se former tous les genres de compagnies d'assurance, pour adoucir l'effet des malheurs accidentels: ces établissemens prouvent, que ce ne sont ni les fonds, ni le patriotisme qui nous manquent, et que, dès qu'il s'agit du bonheur et de la prospérité de la France, tous les cœurs s'ouvrent dans une heureuse exaltation.

» Ces dispositions nous préparent à une œuvre immense, *sans exemples encore*, vaste dans sa conception, rayonnante de biens solides à créer; œuvre désirée par toute la nation; celle de fructifier, dans *un temps donné*, tous les espaces incultes qui existent sur toute la surface du royaume, et à repeupler aussi nos eaux *vides*, en poissons nouveaux.

» La France se compose d'environ cent trente-deux millions d'arpens; plus de *vingt*

millions (1) sont dans un état de *néant*, ravis à la vie et à la production ; là, où la toute puissante nature y avoit répandu la fécondité avec toutes les grâces qui lui appartiennent. Beaucoup de nos belles montagnes et des plaines, couvertes naguères d'une riche végétation, présentent le triste spectacle d'une dégradante nudité : le *tariissement* des sources, l'*amaigrissement* des ruisseaux, la *diminution* des poissons et des oiseaux, le *déclimatement*, l'intempérie des saisons, le silence et la tristesse des champs en sont le déplorable résultat.

» On trouve dans les *Annales Européennes* l'examen de tout ce qui existoit dans les âges antérieurs au nôtre, avec ce que la main de l'homme a déjà détruit jusqu'à nous, et ce qu'il y auroit à faire pour régénérer les anciennes grandeurs de la nature, et donner à tous les vides du sol de la France, la pompe fructueuse dont son heureuse situation le rend susceptible.

» On y voit aussi la marche tracée, pour arriver par des moyens simples et faciles à ce desirable résultat. Tous les arbres de la terre dignes

(1) Le seul département des *Basses-Alpes*, un des moins vastes des quatre-vingt-six du royaume, présente un million d'arpens de terres déboisées, aujourd'hui vagues et incultes.

de couronner, d'embellir et de fructifier nos montagnes, sont indiqués aussi-bien que les poissons destinés à enrichir nos eaux. Il ne faut plus que le mot : *que cela soit*, qui émanera de la toute bonté royale pour donner à la France un aspect riche, majestueux, incomparable.

» L'exécution pressante de ce vaste plan de prospérité générale (qui feroit bénir le Gouvernement), exigeant une avance de capitaux, dont l'État peut difficilement disposer à volonté, on fait un appel à tous les capitalistes français (et déjà plusieurs du premier rang se sont prononcés), pour s'engager à fructifier *dans un temps donné*, et de la manière dont il sera prescrit, tous les espaces incultes ou improductifs sur toute la surface de la France, moyennant la *concession* d'une partie du sol qu'on aura rendu à la production, en laissant l'autre part, soit aux communes, soit aux cantons, aux départemens, ou au Gouvernement.

» Il s'agit ici de rendre à la nature sa première et pénétrante éloquence, de donner des voix nouvelles aux échos, de faire entendre encore le murmure des eaux dans la solitude desséchée qu'elles avoient abandonnées ; de remplacer le morne silence par des chants joyeux, et le deuil de la nature, par la renaissance de ses plus douces harmonies.

» Cette grande opération qui tend à *décupler*, par une marche rapide, les richesses naturelles de la France, peut-être d'un demi-siècle plutôt que les ressources ordinaires ne pourroient le permettre, assurera sans doute des avantages fort grands, à la compagnie qui exécutera les vues du Gouvernement; mais ce sera toujours en résultat, enrichir l'État de toute l'opulence nouvelle qu'elle aura créée au profit de la nation entière.

» Nous appartenons au règne d'une des plus grandes époques qui ait encore marqué dans les sociétés humaines : cherchons à l'illustrer, non en imitant la grandeur muette et stérile des monumens des anciens, mais en couvrant la terre natale de monumens vivans, choisis parmi les plus belles et les plus utiles merveilles du règne végétal, qui, confiées à la nature, vivent avec les siècles, et qui, répandant sans cesse leurs trésors et leurs bienfaits sur la terre, consolent le pauvre, ravissent le riche, et assurent les bénédictions les mieux méritées de la postérité.

» Voilà, Monsieur, un plan vraiment français, puisé dans vos nobles et patriotiques travaux, et dont la seule pensée peut déjà porter la consolation et l'alégresse jusque dans le dernier hameau du royaume. Jamais rien d'aussi grand, jamais rien d'une utilité aussi géné-

rale n'a encore été offert aux vues bienfaisantes du Gouvernement : les vœux unanimes de la nation entière sont là ; ils seront, n'en doutons pas, écoutés et réalisés.

« Agréez, etc. »

Les vues qu'on exprime ici, et les faciles moyens d'exécution qu'on présente, semblent ne laisser plus rien à désirer, pour mettre simultanément en œuvre, cette vaste régénération de tant de choses indispensables à une vie heureuse, et que sollicitent tous les cantons de la France, parce qu'ils peuvent chacun, recevoir encore plus de solides trésors, que les plus riches n'en possèdent déjà.

Les *climats*, les *eaux* et les *poissons*, les *animaux* et les *oiseaux* ; la marine, les constructions de tous les genres, le *combustible* indispensable à tous les ménages ; une intarissable abondance en productions alimentaires, indigènes ou étrangères ; une salubrité inconnue aujourd'hui ; le beau, le somptueux spectacle d'une nature rajeunie, variée et embellie jusqu'à l'enchantement, voilà les fortunées réalités, qui découleraient sans efforts et dans une joie universelle, de l'exécution du plan dont on vient de parler.

Le Gouvernement, qui, dans ses vues sages et grandes, accueille et honore toutes les pensées utiles, donne à tous les cœurs la confiante conviction, qu'affranchi du sacrifice difficile des millions qu'il aurait à verser dans tous les départemens, pour faire effectuer cette mémorable opération, il appuiera, il protégera une proposition, dont le but tend à accélérer la multiplication des richesses de la France.

La grande cause des forêts, qui faisoient le bonheur et les délices de l'ancienne Gaule, commençant enfin à obtenir un intérêt solennel, nous saisissons le moment opportun, pour offrir à nos lecteurs l'opinion que M. de Bonald, député de l'Aveyron et ministre d'État, a émise lors de la discussion, sur la désastreuse aliénation des bois, et qu'il a bien voulu adresser au directeur de ces *Annales*.

M. de Bonald est un de ces sages qui honorent toute une nation : embrassant dans ses vertueuses méditations le passé, le présent et l'avenir, ses écrits sont de nature à pouvoir être lus avec fruit, dans tous les temps ; ainsi l'opinion que nous présentons ici, quoique de 1817, a encore aujourd'hui le même mérite, la même fraîcheur

qu'elle avoit le premier jour où elle fut publiée par ordre de la Chambre.

Extrait de la lettre de M. de Bonald, qui accompagnoit l'envoi de l'opinion qu'on va lire :

Je vous remercie, Monsieur, des éloges que vous voulez bien donner à mon opinion sur les forêts, et je verrai avec plaisir que vous veuillez bien en citer quelques pages ; mais avec simplicité et sans éloges pour l'auteur.

Il vous appartient, Monsieur, de traiter cette vaste et intéressante matière, que vous me paraissez avoir étudiée sous ses rapports les plus élevés et les plus généraux. J'ai défendu cette cause, comme toutes celles que je soutiens, avec la plus profonde conviction, qu'on fait à notre patrie un mal irréparable : car en vendant les forêts, on vieillit à l'avance notre mère commune, ou plutôt on la tue, etc., etc.

Jusqu'à présent les orateurs qui ont parlé sur la loi qui nous occupe, ont considéré quelques articles du budget, plutôt en financiers qu'en hommes d'État ; et cependant la finance, tout orgueilleuse qu'elle est de ses théories sur lesquelles, au reste, les hommes et même les chiffres sont bien peu d'accord, la finance peut apprendre quelque chose de la politique.

Elle peut lui apprendre, en effet, que tout dans les finances, dépenses et moyens d'y pour-

voir, est subordonné dans chaque État à la nature de l'État lui-même, et que, selon qu'il est continental ou insulaire, agricole ou commerçant, monarchique ou républicain, et par conséquent constitué pour la paix ou pour la guerre, pour la défense ou pour l'agression, le système de ses finances doit être différent, et qu'on tenteroit vainement d'introduire chez l'un le système qui convient à l'autre, puisqu'il faudroit, pour le faire réussir, changer des choses qui ne changent pas, et réformer même la nature.

Ces réflexions s'appliquent à la question du crédit. J'avois, l'année dernière, présenté, sur cette importante matière, une opinion qui attira l'attention de ceux mêmes qui pouvoient ne pas la partager; je fis remarquer que le crédit public, ou, en d'autres termes, la facilité des emprunts se compose de la surabondance des capitaux, et de l'insuffisance comparée du sol vénal; qu'ainsi, partout où des capitaux depuis long-temps accumulés par le commerce, et continuellement accrus, avoient à peu près atteint le terme des besoins de l'agriculture et de l'industrie, s'il y avoit peu de terres à vendre, les capitaux se portoient d'eux-mêmes vers les fonds publics. J'appliquois ce raisonnement à l'Angleterre, riche de capitaux, pauvre de sol vénal

par plusieurs raisons naturelles et politiques, et j'y montrôis la source de l'extrême facilité de ses emprunts et de la solidité d'un crédit forcé en quelque sorte, et indépendant même de la fidélité du Gouvernement à ses engagements. J'appliquois ce même raisonnement à Paris, qui est, au reste de la France, ce que l'Angleterre est aux États du Continent, riche aussi de capitaux, et à proprement parler, sans terres cultivables. Je l'appliquois à Gênes, à Venise, à Genève, et je faisois voir que ces villes ou ces États, des plus petits de l'Europe, avoient eu un véritable crédit, par la même raison, de surabondance de capitaux et d'exiguité de territoire, et la raison naturelle de cet effet général est, que l'argent, toujours et partout, cherche naturellement la terre, dont la culture est la première destination de l'homme, le plus sûr fondement de la stabilité et de l'indépendance de la famille, la première richesse de la société.

» J'en tirois cette conclusion, que la France, grand propriétaire, ne pouvoit faire du crédit le même usage que l'Angleterre, riche négociant, ni même avoir un crédit de même nature; que ce qui étoit pour l'Angleterre, un moyen de prospérité, ne pouvoit être, pour la France, qu'une ressource dans le malheur; que la

France, en un mot, comme un propriétaire obéré, ne pouvoit, ne devoit emprunter que pour payer des dettes et libérer ses biens, et que l'Angleterre, comme tout négociant accrédité, empruntoit pour faire de nouvelles entreprises, et grossir ses capitaux.

Et c'est ici, Messieurs, que se présente d'elle-même l'application de ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, sur la différence de situation politique des deux États.

L'Angleterre, insulaire, commerçante, capitaliste, et depuis long-temps sous l'influence de l'élément démocratique de sa constitution, est, et doit être, sous tous ces rapports, dans un état habituellement entreprenant, si ce n'est un état hostile; et si l'Europe a eu quelquefois à s'en plaindre, combien, la guerre opiniâtre faite à l'ennemi commun, a-t-elle noblement absous le peuple anglais de ce malheur, ou de ce tort de sa position! Quelles que soient la modération de son gouvernement, et les vertus privées de ses citoyens, sa spéculation constante est la guerre, et elle la fait à peu près continuellement sur quelque point du globe. Rome en Asie et Carthage en Europe, l'Angleterre conquiert dans l'une et commerce dans l'autre; elle commerce pour conquérir, elle conquiert pour commercer; elle combat là où elle ne commerce pas,

elle commerce là où elle n'a pas à combattre ; son commerce même est armé, il fait la guerre à ses frais et pour son compte, et il a, sur la force militaire de l'État, un crédit toujours ouvert ; car le commerce, dont les politiques beaux esprits font le lien universel des sociétés, rapproche les hommes, mais divise les peuples, et un traité de paix entre dix nations belligérantes est bien moins difficile à conclure qu'un traité de commerce entre deux peuples commerçans.

L'Angleterre, dans ses guerres toutes maritimes, couvre donc à la fois les mers des vaisseaux de l'État et de ceux des particuliers qui arment en course, et les circonstances particulières où se trouvent les ennemis qu'elle a ordinairement à combattre, et elle-même, font que l'État et le particulier gagnent toujours à la guerre l'un ou l'autre, et souvent l'un et l'autre à la fois. Elle peut, elle doit donc emprunter, sûre de tirer de ses entreprises un bénéfice supérieur au taux des intérêts qu'elle paie, et comme la nation tout entière est intéressée dans l'entreprise, l'État, en faisant la guerre et en la permettant aux particuliers, pour leur propre compte, donne à ceux-ci le moyen d'acquérir des capitaux, qu'à leur tour ils prêtent à l'État pour soutenir la guerre. La nation prête à la

nation qui emprunte ; le prêteur et l'emprunteur font la spéculation de *compte à demi*, et les bénéfices de l'un compensent toujours les pertes de l'autre. C'est là le mystère du crédit de l'Angleterre, et la raison pour laquelle en temps de guerre, et même après une longue guerre, les emprunts se remplissent avec une égale ou même avec une plus grande facilité.

Cet état, Messieurs, n'est pas le nôtre, et nos voisins eux-mêmes doivent s'en applaudir : la nature nous avoit destinés à une vie sociale moins agitée. Heureux si nous avions su en connoître la douceur, et on auroit aussi pu dire de nous ce que le poëte dit du laboureur :

O fortunatos nimium sua si bona nôrint agricolas !

La France, il est vrai, avoit, comme tout État continental, comme tout être, un principe d'extension et de développement qui tenoit à sa position topographique ; mais il y avoit dans la nature de ses habitudes agricoles, une raison de modération, et dans sa constitution féodale un principe de stabilité qui la rendoit plus propre à la défense qu'à l'agression ; aussi elle s'étoit toujours étendue, par les traités et les alliances, plutôt que par les armes ; et au moins, sur le continent, des guerres même malheu-

reuses n'avoient pas été sans avantage. Jetée, par sa terrible révolution, hors de la nature, et de l'esprit de la monarchie, c'est-à-dire, hors de sa propre nature et de son propre esprit, la France a, pendant vingt-cinq ans, développé, pour le malheur de l'Europe, ce principe d'agression naturel au nouveau système qu'elle avoit embrassé, d'autant plus actif chez elle, qu'il s'est joint au principe d'extension et l'a dépassé, et elle offre aujourd'hui, pour son propre malheur, la preuve combien ce principe d'agression et tout ce qui le produit, étoient peu dans sa nature, et à quels irréparables désastres s'exposent les peuples qui sortent de leur situation naturelle.

La France y est rentrée ou tend à s'y replacer, malgré les maximes d'une époque, et les hommes d'une autre, qui conspirent ensemble pour l'en écarter; tant la démocratie et le despotisme se rapprochent et se ressemblent! Aussi, Messieurs, les réflexions que je viens de soumettre à votre attention, n'ont pas pour objet de contester la nécessité présente du crédit accidentel dont la France a besoin comme moyen de libération, mais pour repousser la pensée d'une institution du crédit public, moyen habituel de prospérité et ressort du Gouvernement, et rejeter sur ce point toute comparaison entre la France et l'Angleterre.

C'est cependant à cette comparaison que l'on nous ramène sans cesse à l'occasion du crédit. L'attention du public a même été fixée sur les suites les plus graves de cette comparaison par la solennité des reproches ou des réponses sur un souvenir tiré de l'histoire d'Angleterre, et que la Chambre auroit voulu ignorer. *Cette histoire les tente*, a dit un illustre pair ; *elle leur tend des pièges*, dirai-je avec plus de vérité ; mais, sans m'arrêter à cette commémoration déplacée, j'observerai seulement, pour rester dans mon sujet, que c'est d'une discussion sur le crédit public qu'est sorti ce souvenir historique ; tant il est vrai, Messieurs, que ce système de crédit public, comme mesure politique, se lie, ainsi que je vous le disois tout-à-l'heure, à un système de gouvernement, d'administration, d'intérêts, d'ambitions, de fidélité même qui n'est pas le nôtre.

Et remarquez, Messieurs, que ceux qui veulent faire en France du crédit public un moyen régulier et constant de prospérité, un instrument d'administration, une loi de Gouvernement, livrés à cette décevante théorie qui emprunte pour emprunter, endette l'État pour enrichir le peuple, prend tout au propriétaire pour rendre en salaires, appelle circulation nécessaire la fièvre chaude de l'argent, et de

toutes les prospérités de nos voisins , ne regrette peut-être que leur dette de 20 *milliards* ; remarquez avec quelle délicatesse de conscience, avec quel scrupule de probité , ils nous recommandent la fidélité à tous les engagements mêmes les plus téméraires , ils craignent que la dette publique ne s'accroisse pas assez ni assez tôt , et voudroient inscrire des deux mains et les yeux fermés. Qu'ils se rassurent , l'arriéré seul qui nous menace , cet arriéré immense , indéterminé , fera du Grand-Livre une seconde encyclopédie ; si la liquidation la plus clairvoyante et la plus sévère n'en interdit l'approche , tout s'y présentera pour y entrer , le passé , le présent , l'avenir peut-être , car je ne sais si les projets de l'avenir ne se déguisent pas ici sous les intérêts du passé. Qu'ils sachent cependant ceux qui , dans leurs terreurs sans motifs , pourroient prendre conseil d'intérêts qui ne sont pas les leurs ; qu'ils sachent qu'il n'y a qu'un Gouvernement légitime , tranquille sur son avenir , qui puisse dans la situation où nous sommes acquitter le passé.

Il nous faut donc emprunter , je le crois , puisque l'amour de l'argent a tué chez nous le génie de la finance , et qu'avec le fond d'esprit, de raison , de terres et d'argent qu'il y a en

France, nous n'aurons su que dépenser, imposer, emprunter et vendre.

Il nous faut emprunter, mais comme accident, comme malheur et non comme un moyen régulier et constant de prospérité et de gouvernement ; il nous faut payer nos dettes, pourvu toutefois qu'on nous les fasse connoître ; mais, une fois libérés, il faut nous hâter de rentrer dans les voies d'administration financière qui conviennent à la France. Loin de donner une seconde édition du *Grand-Livre*, revue et augmentée, et d'en publier le tome II, il faut fermer au plus tôt cette immense table de jeu que la révolution a ouverte et qui entretient l'esprit de la révolution par les chances continues de hausse et de baisse, je dirois presque de la *rouge et de la noire*, qui tiennent les esprits, les fortunes, les intérêts dans une éternelle mobilité, livrent aux calculs honteux de la cupidité les intérêts de ceux mêmes qui ne jouent pas, et élèvent, dans les révolutions de la bourse, une nouvelle nation toute prête pour les révolutions des États. Heureux si nous pouvions revenir à ces modestes rentes sur l'Hôtel-de-Ville, seule nature de biens qui convienne aux goûts et aux occupations des habitans de la capitale, et éloigner de la capitale l'argent des

provinces, qui est loin de suffire à leur agriculture et à leur industrie!

Alors , rentrés dans les voies d'une administration économique de dépenses fixes et de revenus ordinaires, nous ferons notre budget en hommes d'État plutôt qu'en financiers ; nous appellerons dette publique et premiers créanciers de l'État, la royauté, la Religion, la justice, l'armée, qui sont l'État, la société, le corps public de la nation, dont l'existence et la force assurent toutes les existences particulières, et garantissent toutes les fortunes privées. Ces créanciers, nous les satisferons pleinement et généreusement, et nous craindrons moins alors le luxe de quelque superflu que l'économie du moindre nécessaire. Car, s'il faut éviter l'excès, je dirai presque le luxe de l'économie, on ne sauroit assez insister sur l'économie du luxe en administration, moins parce qu'il nous ruine que parce qu'il nous corrompt. Tout, dans un État, se monte au ton d'une administration fastueuse, fastueuse dans sa représentation, fastueuse dans le travail dont elle se surcharge, fastueuse dans le nombre des agens qu'elle emploie et des affaires qu'elle attire au centre et dans la capitale où il faut payer les plaisirs des employés plus cher que leurs services. Toutes les affaires viennent

à Paris, les hommes y viennent à la suite des affaires, les fortunes y suivent les hommes, les provinces se dépeuplent d'hommes capables et s'appauvrissent. Il n'y a plus, comme dans des pays conquis, d'autorité, ni par conséquent de considération pour les indigènes, et l'orgueil désœuvré la cherche dans un luxe toujours au-dessus de la fortune, parce qu'il n'est plus réglé par la condition; le trésor le plus précieux d'un peuple, les hommes considérés et considérables, se dissipe; il n'y reste que des contribuables évalués par l'impôt qu'ils paient, comme un vil bétail par la quantité de laine qu'il produit. On dira peut-être que tel est l'esprit du siècle et qu'il faut en suivre les progrès; et du temps de Tacite, aussi on appeloit l'esprit du siècle, *saeculum vocatur*, ces mœurs du despotisme qui avoient concentré à Rome toutes les affaires et tous les vices de l'univers. Cependant il faut revenir à d'autres mœurs ou périr, il faut faire quelque chose des provinces, si des provinces on veut faire un royaume. Cette centralisation si vantée, ruineuse pour l'administration, mortelle pour la politique, et qui ne sert qu'à agrandir une ville déjà trop grande, et à en enrichir les habitans, dissout une nation. Le pays le plus résistant de l'Europe et le plus stable, est celui où chaque province est un

royaume; chaque chef-lieu une capitale, où le Roi est partout, comme Dieu sur nos autels, *en présence réelle*. Dans la machine de l'État, quand le mouvement se fixe au centre, il s'éteint aux extrémités. C'est ainsi, c'est alors que la vie cesse dans les êtres animés. Il faut, dans un État, centralité de surveillance, toute autre centralité d'opinions, de connoissances d'administration, d'instruction publique surtout, n'a jamais servi, ne servira jamais que les révolutions qui, rayonnant du centre dans toutes les parties, ont, quand il le faut, les journaux pour dépêches, et le télégraphe pour courrier.

A côté des emprunts se place comme moyen de crédit public, une caisse d'amortissement, correctif au système des emprunts; car on sent qu'il a besoin de correctif. On propose d'en augmenter la dotation en y affectant les forêts de l'État, destinées plus tard, et je crois plus tôt qu'on ne dit, à être aliénées, car il y a dans beaucoup de têtes un déplorable système d'aliénation.

On se trompe encore, je le crois, sur la nature et l'effet de l'amortissement; le but et l'avantage d'une caisse d'amortissement ne sont pas de rembourser ses emprunts, car l'homme qui place sur les fonds publics, ne veut pas, ne compte pas être remboursé par l'État, et quand

il lui convient de disposer autrement de son capital, il négocie sa créance et la vend. L'effet d'une caisse d'amortissement, n'est pas même d'éteindre plus tôt ou plus tard la dette publique, car en Angleterre elle n'a été imaginée que pour en faciliter l'accroissement, en rassurant l'imagination des peuples contre le système des emprunts; tant on en sent l'abus et le vice! or, on obtient cet effet par une époque d'extinction indéterminée, mieux que par un terme fixe et connu: et j'ose dire qu'un terme fixe de quinze ou vingt ans assigné à l'extinction de la dette, paroîtroit plus long à notre impatience, qu'un terme vague et inconnu. L'espérance comme la crainte, aiment à se jouer dans des espaces sans bornes, et nous trouverions aussi long le terme de vingt ans, s'il nous falloit attendre à cette époque une brillante fortune que nous trouverions court et rapide celui de cinquante ans, s'il devoit être le terme de notre vie. L'amortissement annonce la volonté du gouvernement, de sortir un jour du système des emprunts; l'imagination est rassurée, et cela suffit. C'est sur des illusions semblables qu'est fondé tout le système des loteries, et l'on y mettroit bien moins avec la certitude d'y gagner un extrait de peu de valeur, qu'avec l'espoir d'un terne ou d'un quaterne sur une somme plus

forte. Ainsi que la caisse d'amortissement opère promptement ou avec lenteur, l'effet est absolument le même, et il est obtenu aussi complètement avec une dotation de 20 millions, qu'avec une dotation de 40. La certitude de l'effet et la continuité de l'action sont tout, le temps n'est rien, et peut-être est-il nécessaire que l'amortissement proportionne sa marche au progrès de la seule partie flottante de la dette toujours infiniment moindre que la partie fixe. C'est dans ces principes que l'Angleterre a fixé à un pour cent seulement du montant de l'emprunt, le fond d'amortissement destiné à l'éteindre; ainsi, tandis que, pour un emprunt de 30 millions, elle n'ajouterait que 300,000 fr. aux fonds de l'amortissement, nous, toujours extrêmes, toujours hors de mesure, nous versons les millions à grands flots par l'affectation du capital de toutes nos *forêts*, destinées à devenir la proie d'avidés spéculateurs, et dont d'autres spéculations plus vastes et plus coupables ont juré la ruine.

Je concevois que, pour remplacer l'emprunt, on nous eût proposé de vendre une partie des forêts de l'État, comme on propose à un propriétaire obéré de vendre une partie de ses biens pour dégager l'autre. Mais comme on veut à la fois la vente des biens et l'emprunt,

moins encore pour payer les étrangers que pour fonder et affermir un système de finances et de crédit public, toujours ouvert qui puisse affaiblir et détruire la force du système agricole qu'on trouve trop monarchique, on médite à la fois et l'emprunt, et la vente actuelle ou éventuelle des *forêts* de l'Etat.

Les forêts, Messieurs, ne peuvent être assimilées à aucun autre genre de propriété. Berceau des peuples naissans, asile des peuples malheureux, elles sont le plus précieux trésor des peuples policés. Tous les arts de la société, tous les besoins de la vie en réclament la conservation, parce qu'ils en exigent l'usage; la civilisation même la demande, car, si l'on supposoit dans un vaste pays une disette totale de combustible, il n'est pas douteux que la seule crudité des alimens ne ramenât un peuple à la barbarie des mœurs.

C'est là, Messieurs, la raison profonde de l'intérêt que tous les peuples ont mis à conserver une production fille du Temps plutôt que l'ouvrage de l'homme, indépendante en quelque sorte de la nature elle-même, puisqu'elle croît, malgré la stérilité de la terre et l'inclémence des saisons, d'une production dont l'état de société ne sauroit se passer, et que l'état de société tend sans cesse à détruire.

Aussi tous les peuples ont fait de leurs forêts plutôt le domaine public que le domaine commun, comme des mers et des fleuves; les peuples idolâtres en avoient fait des temples; les païens les avoient consacrées à leurs divinités (1); les modernes instruits à une autre école, en avoient fait l'apanage des établissemens publics, de la royauté, de la religion, ou même de la noblesse et des communes; des corps, en un mot, qui pouvoient le mieux les défendre et avoient le moins besoin de les aliéner, ou des personnes qui attachoient à leur conservation des idées de luxe et d'agrément plus puissantes à conserver que des idées même d'utilité personnelles.

Les forêts, dans les mains de ces possesseurs, étoient mises sous la garde de l'inaliénabilité ou des substitutions perpétuelles qui conservoient à toutes les générations un bien dont toutes avoient la propriété et dont chacune avoit l'usufruit, et telle étoit l'importance que l'administration attachoit à ce genre de propriété, que le particulier lui-même n'en étoit pas possesseur au même titre que des autres biens, puisqu'il étoit

(1) Un grand nombre de lieux appelés le Luc, dans les pays méridionaux où la langue romaine s'est mieux conservée, attestent encore l'existence de ces bois sacrés, appelés *lucus*.

soumis dans l'usage qu'il en faisoit aux réglemens de l'administration forestière.

Ces forêts, répandues dans les provinces, étoient toutes du domaine public, et par conséquent comme tout ce qui est public, du domaine du pauvre, et soit que l'usage ou la loi lui permît d'y prendre ce qu'une nature libérale laissoit dépérir, soit que la bienfaisance fermât les yeux sur des larcins que la justice n'ose, ni punir ni pardonner, l'indigent y trouvoit le soutien de la vie aussi nécessaire que le pain lui-même, puisque la fabrication du pain ne peut s'en passer.

Je vous le demande, Messieurs, si la France avoit un ennemi acharné à sa perte, et qui cherchât péniblement les moyens de faire à son état matériel le mal qu'elle a fait elle-même à son état moral et politique, il ne pourroit, sans doute, dessécher les fleuves qui arrosent ses provinces, ni tarir les mers qui baignent ses côtes; il ne pourroit ôter à son sol sa fertilité naturelle, ni à l'air sa salubrité; il feroit vendre ses forêts, seule propriété publique qui lui soit restée, certain que la petite culture de l'homme s'empareroit bientôt de ces vastes ateliers de la nature, et que pour y faire croître le pain d'un jour, il ruineroit à jamais cette production

destinée à soutenir les générations pendant la durée des siècles.

Et quelle est, Messieurs, la génération qui peut s'arroger le droit, de disposer ainsi d'un fonds qui appartient à toutes les générations, d'un bien que les générations de Français qui nous ont précédés, nous ont transmis pour que nous les transmissions à notre tour aux générations à venir, d'un bien enfin qui est à la fois, et du domaine public et du domaine particulier ? Car, remarquez, Messieurs, qu'il n'y a pas de forêt dans laquelle ou des particuliers, ou des communes n'aient, par la loi, ou un usage immémorial, des droits qui sont de véritables propriétés, des propriétés inviolables comme toutes celles dont la Charte consacre le principe et garantit le maintien. Les familles se sont fixées, les villages se sont bâtis, les contrées se sont peuplées sur la foi de cette jouissance, comme les hommes se sont placés le long des fleuves, au bord de la mer, auprès des fontaines. C'est *le feu et l'eau* que le Créateur a donnés à l'homme, et que la justice seule a le droit de ravir au coupable qu'elle condamne.

Aussi, quand l'industrie meurtrière de l'homme a dépouillé la terre de sa plus belle parure, et la société de sa plus utile propriété,

la nature se venge ; elle chasse l'homme d'un domaine qu'il a désolé , le pays se dépeuple , et , dans l'absence de ce colon infidèle , elle relève en silence ces vastes forêts qui recevront un jour une nouvelle population.

Car les forêts conservent la population de deux manières opposées , elles fournissent aux besoins de la population existante , et en réduisant à une juste mesure le sol cultivé , elles préviennent un excessif accroissement de population inévitablement suivi , d'une dépopulation générale , et remarquez encore que les forêts sont presque toutes placées sur des sols sablonneux et dans des terres légères , qui , bientôt épuisées par les défrichemens , ne pourroient plus servir qu'au parcours des animaux.

Et c'est , Messieurs , lorsque la France périt sous la division des terres , cause constante de la cherté toujours croissante des subsistances , et qui fait que tous mourront de faim quand chacun aura un arpent de terre à cultiver ; c'est à ce moment que vous allez ajouter encore à ce morcellement , par la vente des grandes masses de forêts qui nous restent. Je ne peux , je l'avoue , m'expliquer à moi-même , ce luxe de destruction , et nous semblons agités comme ces grands coupables de l'antiquité , par une fureur sacrée qui nous force à nous

déchirer de nos propres mains, et à accomplir cette prédiction d'un de nos plus grands ministres : *la France périra faute de bois.*

Si vous doutiez, Messieurs, de la nécessité de conserver vos forêts pour les besoins de la population, vous n'auriez qu'à considérer l'accroissement de prix de toutes les denrées de première nécessité, surtout du bois de chauffage et de construction, comparé au décroissement du prix de beaucoup d'objets d'art et de luxe, seulement depuis Louis XIV, vous y verriez la preuve et de l'énorme accroissement de la population industrielle, qui fait que les choses d'art, faites par plus de mains, se font plus vite, et, par conséquent, en plus grande quantité, et la preuve de l'état plus stationnaire de la population agricole et de ses productions, obligées de fournir à la subsistance de la classe ouvrière, beaucoup plus nombreuse qu'autrefois, et d'y fournir encore, même lorsque cette classe ne peut la gagner.

Le prix du bois devient excessif partout où la nature n'a pas placé des mines de houille ; mais, là même où il peut s'en trouver, il conviendrait encore d'éloigner le moment où une moitié de la population est forcée de s'ensevelir toute vivante dans les entrailles de la terre, pour fournir aux besoins de l'autre moitié, et, en vérité,

heureux le pays où la nature n'a pas mis à si haut prix les nécessités d'une vie si fugitive et si troublée!

Enfin, à considérer la vente des forêts sous un rapport plus général et plus véritablement politique, les forêts sont le dernier refuge des peuples qui habitent les plaines. Tous ceux qui existent sous le globe, dans un temps ou dans un autre, y ont trouvé un asile contre l'invasion; et en même temps que le sol inculte des forêts offre à l'ennemi moins de subsistances, elles arrêtent l'irruption des nombreuses armées de cavalerie, si redoutables pour les peuples agricoles. C'est pour cette raison que les Maures n'ont pas laissé un seul arbuste dans les deux Castilles, qui sont encore aujourd'hui totalement dépouillées de bois et n'emploient d'autre combustible que la paille. Les forêts et les montagnes sont les *forteresses de la nature*, qui conservent les peuples qui s'y retirent, bien plus sûrement que les forteresses de l'art ne défendent des armées qui s'y renferment.

Aussi je ne crains pas de dire, que le plus grand mal qu'on puisse faire à un grand peuple est de le priver de ses forêts. C'étoit une note d'infamie que les institutions féodales infligeoient au noble félon, et ce n'est pas à nous à

nous l'infliger nous-mêmes. Le plus grand bienfait qu'un peuple puisse attendre d'une administration prévoyante, est la conservation, l'aménagement, l'extension même des forêts, et il est déplorable que les seuls biens publics qui aient échappé à la faux du temps, à la hache de la révolution, aux ravages même de la guerre, qui aient été conservés, et on peut dire accrus par l'usurpateur, viennent périr sous le Roi légitime, et que la restauration soit en ce point non-seulement la garantie, mais le complément de la révolution.

Je ne vous parlerai pas de la nécessité de rassurer les acquéreurs des biens nationaux, et plutôt à Dieu qu'il nous fût aussi facile de contenter ceux qui en desirent, que de rassurer ceux qui en possèdent ! les alarmes des acquéreurs de biens nationaux, si elles sont réelles, ont un principe qu'ils ne dépend pas de nous de faire cesser. Ainsi, vendons cent cinquante mille hectares de bois, vendons-en un million, vendons tout, vendons le sol de nos temples et de nos places publiques, ne nous réservons que l'hôpital et le cimetière ; et si c'est trop encore, vendons jusqu'aux six pieds de terre qui nous resteront à tous, du moins je l'espère, de toutes nos ambitions et de toutes nos fortunes, et nous aurons ajouté à notre misère et enrichi quel-

ques particuliers , sans rien ajouter à la sûreté des acquéreurs.

Voulons-nous cependant , que le temps qui finit tout , les craintes comme les espérances , les peines comme les plaisirs , rassure les acquéreurs , ne parlons plus de mesures nouvelles qui , forcément , rappellent des malheurs et des fautes que l'oubli doit couvrir ; n'allons pas , provocateurs imprudens , en voulant donner des sûretés dont on n'a pas besoin , et qu'on ne demande même pas , exciter des alarmes plus réelles. Au moment où la nation lutte avec tant de peine contre des besoins hors de proportion avec ses ressources , et tend la main aux étrangers , pour payer les étrangers eux-mêmes , n'allons pas réveiller le douloureux souvenir d'un gage immense , aliéné à quelques-uns , au préjudice de tous les autres , aliéné sans profit et sans retour , et qui ne nous laisse aujourd'hui que la peine de tranquilliser ceux qui les possèdent.

Et cependant , la nécessité de les rassurer n'est pas même le motif profond et secret de l'aliénation demandée.

Mais enfin , nous est-il permis , quand nous le voudrions , de vendre les biens publics qui nous restent ; et la Charte , qui déclare *inviolables* toutes les *propriétés* , a-t-elle excepté de

cette inviolabilité les biens de l'État et ceux de la Religion ? si ces deux mots, *propriété et inviolable* (1), étonnés de se trouver ensemble (comme si ce n'étoit pas la possession seule qu'on peut violer) ; si ces deux mots signifient quelque chose, ils veulent dire sans doute, que chacun possède avec la même sécurité et au même titre, sous les conditions particulières de son existence, comme propriétaire. Ainsi, la famille privée, destinée à s'éteindre, est propriétaire, avec la faculté d'aliéner, et le public qui ne meurt pas, est propriétaire avec la défense d'aliéner ; et la Charte, les saisissant l'un et l'autre dans cet état, déclare leur propriété également inviolable, et consacre dans chacun le mode spécial de posséder qui, plus que la possession même, constitue la propriété ; car ce principe de droit public et universel en Europe, d'inaliénabilité des biens publics, loin d'avoir jamais été contesté, a été reconnu et confirmé par toutes les déclarations d'irrévocabilité des ventes qui en ont été faites dans ces derniers temps. Toutes les précautions qui ont été prises pour rassurer leurs acqué-

(1) Notre ancienne législation se sert toujours du mot *biens* et jamais de celui de *propriétés*.

reurs, sont un hommage rendu à ce grand principe d'inaliénabilité, qui a repris toute sa force avec la monarchie légitime, dont il a été le plus ferme appui, et jamais on n'eût songé à déclarer l'irrévocabilité spéciale des ventes des biens publics (lorsque toutes les ventes légalement faites sont irrévocables) si l'on n'eût senti la nécessité de déroger pour tout ce qui avoit été fait au principe antérieur et immortel d'inaliénabilité des biens publics.

Ainsi, par cela seul que la Charte déclare irrévocables les ventes faites, elle déclare illégales les ventes à faire. L'exception ici confirme le principe, et une loi d'exception pour le passé, ne peut être un principe de législation pour l'avenir, pas plus qu'une loi même générale ne peut avoir d'effet rétroactif, et soyez assurés, Messieurs, que les nouveaux acquéreurs des biens que vous voulez vendre, ne se contenteroient pas de la garantie que vous trouvez dans l'article 9 de la Charte, si, habiles à se prémunir contre le danger, ils ne vouloient abattre demain les bois qu'ils achèteront aujourd'hui, et si, en achetant tout sol et superficie, ils payoient autre chose que la superficie qu'ils feront disparaître pour revendre le sol et certainement sans garantie personnelle. Faudra-t-il donc un nouvel article dans la Charte pour ras-

sur ces nouveaux acquéreurs, et lorsqu'il est défendu d'en reviser aucun, peut-il être permis d'en ajouter d'autres? Ainsi je trouve dans la Charte tout ce qu'il faut pour conserver les forêts nationales, rien de ce qu'il faut pour les aliéner.

Je m'oppose donc à toute aliénation des forêts du domaine public, soit qu'elles aient appartenu au domaine royal ou au domaine religieux; car tous les biens publics, qui n'appartenoient pas à la religion, étoient du domaine royal, sauf ceux de l'ordre de Malte, qui appartenoient à une puissance souveraine, placée hors de notre territoire, et sur le sort de laquelle les puissances de l'Europe n'ont pas encore prononcé.

Les biens du domaine royal étoient le patrimoine de la famille régnante, qui avoit hérité des domaines particuliers de toutes les familles souveraines dans les provinces réunies à la France, et les avoient accrus par successions, donations, échanges ou acquisitions faites de ses propres deniers. Le domaine royal n'appartenoit à l'État que parce qu'il étoit le patrimoine de la famille qui appartenoit elle-même à l'État, et il n'étoit inaliénable que parce que cette famille ne pouvoit cesser de lui appartenir: seule famille esclave au milieu des familles libres,

puisque , liée par une substitution politique et perpétuelle , elle n'avoit pas , comme les familles privées , la faculté de rien posséder en propre , ni de disposer de ses biens , pas même au bout de dix ans de possession de ceux qu'elle avoit acquis. La loi qui a rendu les biens in vendus aux familles sujettes , n'a pu exclure de cet acte de justice la famille souveraine. Le domaine royal , qui formait son patrimoine , lui a donc été rendu , et il n'est devenu domaine de l'État que comme gage d'hypothèque de la pension en argent , ou liste civile qui le remplace.

Ainsi , j'ose soutenir en publiciste , que la disposition de la Charte , qui fixe à la Famille royale un traitement en argent , sous le nom de liste civile , impose à la nation l'obligation à la fois civile , politique et respectueuse , de garder en ses mains les forêts comme une valeur en dépôt , sûreté pour la nation , puisqu'elle est une sûreté pour la famille qui la gouverne et dont l'existence indépendante est le premier intérêt public , valeur réelle , gage impérissable , dont la conservation importe à la fois au créancier et au débiteur. Ainsi , nous ne pouvons pas engager à des créanciers particuliers ce qui a été engagé à la nation par un créancier public , le premier et le plus ancien de tous ; et il ne me seroit pas difficile de prouver que

pour cette raison véritablement de droit public, des ventes, s'il en eût été fait du domaine royal depuis la Charte et l'établissement de la liste civile, auroient été illégales; et n'est-il pas indécent que le plus petit État d'Allemagne et le plus petit prince aient, à l'avenir, plus de forêts et de domaines que la France et son Roi?

Les biens de la religion n'ont pas sans doute une origine moins respectable ni une destination moins utile; la Charte ne lui défend pas de posséder, et vous l'avez reconnu vous-mêmes lorsque vous lui avez permis d'acquérir. Pourquoi donc ne pas lui rendre ce qu'elle a possédé et qui n'a pas été vendu? Où seroient la raison, le motif, la convenance, le prétexte même de la dépouiller de ce que vous ne lui avez pas donné, de ce que l'État ne lui a point donné, mais de ce que lui ont donné les familles à qui seules appartient sur la terre la propriété du sol cultivé et la faculté d'en disposer? Par quelle raison de justice ou de décence, la religion seule est-elle *hors la loi* qui abolit à jamais la confiscation? Et comment expliquer que les propriétés de la religion nous paroissent moins sacrées que celles des hommes que nous avons bannis? Il est vrai qu'en la dépouillant de ses antiques propriétés, on propose de lui assigner un re-

venu égal sur une partie des forêts du domaine royal, dont il ne paroît pas au reste qu'on veuille lui rendre l'administration. Cette disposition trop bizarre, pour n'être pas une combinaison, et dont l'inconséquence même annonce un motif secret, ne peut en avoir d'autre que la crainte de la religion, qui toujours dégénère en haine; et vous pouvez remarquer, Messieurs, que la mesure proposée concourt et avec le ton de mépris pour ses ministres, dont quelques discours, prononcés à cette tribune, ont fourni l'exemple, et avec cette affectation de réimprimer avec profusion les ouvrages trop célèbres de ses plus fougneux ennemis. La révolution, qui a regagné par les Conseils ce qu'elle a perdu par les armes, ne veut pas lâcher sa proie, et elle ne peut pardonner à la religion le mal qu'elle lui a fait.

C'est là, n'en doutez pas, le levier qui soulève l'Europe, à l'insu de beaucoup de ceux même qui y ont la main. Certes, je rends grâce à mon siècle de m'avoir donné cette nouvelle preuve de la vérité du Christianisme; car il est certain philosophiquement, qu'il n'est pas possible à l'homme de haïr autant ce qui ne seroit qu'une erreur, et le néant ne peut être l'objet d'un sentiment aussi fort. Cependant on sent la nécessité de ne pas trop tôt démasquer

ses batteries et de tromper la conscience des rois et des peuples ; ainsi , on donne des biens à la religion , ou une pension sur des biens qui ne lui ont jamais appartenu , mais on la dépouille de ses propres domaines , ou l'exproprie à l'instant qu'on l'enrichit. Ces biens nouveaux , si même ils lui sont donnés ; lui seront redemandés un jour , gage nouveau d'une nouvelle opération de finance : donné comme aumône , reçu comme une faveur , le don pourra être retiré par la main qui le départ , et l'on ne pourroit même étendre aujourd'hui , à ce don fait à la religion , l'irrévocabilité décrétée pour la vente des biens qui lui ont appartenu ; car , remarquez que si vous ne trouvez pas dans la Charte l'inaliénabilité des biens invendus , vous ne pouvez pas y placer l'irrévocabilité du don que vous voulez faire.

Ainsi , on permet aux familles de doter les établissemens publics de religion , de charité , et déjà s'établit au Conseil d'État , une jurisprudence qui peut rendre nulles les intentions des bienfaiteurs , en ne permettant pas aux donateurs d'insérer dans l'acte de donation la clause de retour des biens donnés , au cas que l'objet pour lequel ils donnent , ne puisse pas être rempli ; et je peux en mettre sous vos yeux la preuve authentique.

Je le demande ; d'un côté, cette obstination à retenir les biens de la religion ; de l'autre, ces difficultés, faites à ceux qui voudroient lui donner, sont-elles bien propres à rassurer les donateurs et nous-mêmes sur les dispositions bienveillantes qu'on nous annonce ?

Et qu'on remarque la différence du terrain sur lequel sont placés les partisans du projet de la Commission et de ses adversaires.

Si l'on avoit mis les frais entiers du culte et de la subsistance de ses ministres à la charge du trésor public, nous n'aurions vu dans cette mesure qu'une conséquence de ces systèmes impolitiques et irréligieux qui mettent les ministres de la religion aux gages des peuples pour mettre la religion elle-même aux ordres et à la merci des gouvernemens, et le danger de la rendre onéreuse pour la rendre odieuse, et de l'avilir pour la détruire.

Mais, qu'on la dépouille des biens dont dix siècles de possession avoient consacré la propriété, pour lui en donner d'autres qui ne lui ont jamais appartenu ; qu'on la rende complice de la spoliation de l'État, à l'instant qu'elle est forcée de gémir sur sa propre spoliation, et qu'ainsi, en la faisant propriétaire, on lui ôte le caractère le plus sacré et le plus auguste de la propriété, l'antiquité de possession ; qu'on

ne veuille pas lui rendre ce que les familles lui ont donné , à l'instant qu'on leur permet de lui donner encore ; que , lorsqu'on devoit regarder comme une faveur du Ciel , que quelques biens aient échappé à la dévastation générale , on ne sente pas la nécessité de raffermir , par un grand exemple de justice et de piété , la morale publique , la religion , la société même ébranlées dans leurs derniers fondemens ; que le terrible exemple des malheurs qu'ont attirés sur la propriété privée , les violentes mesures de l'assemblée constituante , contre la propriété publique , soit perdu pour la génération qui l'a donné ; que dans un temps où les gouvernemens ne peuvent donner aux peuples , accablés de fléaux sans nombre , que les conseils de la résignation , ils ne craignent pas de tarir la force des plus puissantes consolations , en traitant la religion comme une alliée qu'ils redoutent , ou un ennemi qu'il faut ménager , et qu'on ne voie pas que cette religion , que repoussent les passions des individus , et qu'appellent tous les besoins de la société , sera rendue au peuple , et s'il le faut , par des calamités , et lui sera rendue sans nous , malgré nous , et peut-être contre nous ; que , lorsqu'une nation voisine nous dénonce par l'organe de ses représentans , cette conspiration qui menace chez elle la religion et la propriété

qu'elle a renversées chez nous , nous répondions à cette grande leçon , en vendant la propriété de la religion , et la remplaçant par un don précaire fait à ses ministres : c'est en vérité une conduite si étrange , un tel renversement de raison et de politique , que les hommes même les plus disposés à juger favorablement les actes de l'autorité , ne peuvent s'empêcher d'y soupçonner de secrets motifs et une profonde combinaison.

Le système des adversaires du projet de la commission est , ce me semble , plus simple et moins tortueux. Ils ne demandent pour la religion que les biens qui lui restent , ni plus , ni moins ; ils ne les demandent pas pour enrichir les prêtres à qui l'on a reproché leur opulence , plaintes de si bon goût de la part de millionnaires , mais pour doter la religion elle-même , pour la constituer indépendante des temps et des hommes , pour inviter par cet exemple les familles à réparer envers elle le tort des événemens , pour effacer de ce front auguste le signe honteux pour elle , de *salariée* , et la marquer du sceau le plus respectable chez une nation de propriétaires , du sceau de la propriété ; pour l'intéresser , si on peut le dire , par son intérêt propre , à recommander aux peuples le respect du bien d'autrui , sans le-

quel il n'y a point de société, surtout chez un peuple agricole dont les produits, nuit et jour exposés à tous les yeux et à toutes les mains, ne peuvent être défendus que par la religion qui, pour prévenir l'attentat, interdit même le desir.

Et cependant cette dotation que l'on ôte à la religion, on la donne à la Caisse d'Amortissement, on constitue la religion de la banque au préjudice de la religion de l'État; et c'est, dans l'aveuglement général de l'Europe, ce qu'on appelle; ce qu'on croit peut être de la politique!

Et voyez, Messieurs, où vous conduit ce mépris de la justice, qui veut qu'on rende à chacun ce qui lui appartient, et au public comme au particulier; il vous conduit à exercer sur vos collègues un genre d'oppression que l'usurpateur lui-même nous avoit épargné; que jamais, au temps de leur triomphe, vos collègues n'ont eu à se reprocher; et s'ils ont pu contredire des opinions politiques, jamais ils n'ont inquiété des sentimens religieux.

Oui, Messieurs, puisque le malheur des temps nous réduit à réclamer pour les sectateurs de la religion de l'État, cette tolérance d'opinions que la Charte accorde à toutes les religions; si, comme citoyens, nous avons été

accoutumés à regarder les biens de la religion comme aussi légitimes que nos propres biens, comme catholiques, nous avons été accoutumés à les regarder comme bien plus sacrés, parce qu'ils avoient une destination plus générale et plus utile ; et je le dis hautement, si, lors de la première confiscation des biens, j'avois eu à prononcer entre le sacrifice des biens publics et celui des biens privés, je n'aurois pas balancé.

Nous avons été accoutumés à regarder les dons faits à un des corps religieux, nombreux enfans de la religion, comme des dons faits à leur mère ; et l'assemblée constituante en jugea ainsi, lorsqu'en supprimant les corps réguliers, elle assigna pour les frais du culte et l'entretien du seul corps séculier qu'elle conservoit, une somme égale au produit de tous les biens-fonds ecclésiastiques. Respectez donc nos répugnances comme nous aurions respecté les vôtres. Nous ne pouvons voir dans le don fait à la religion, en même temps qu'on la dépouille de ses antiques propriétés, qu'un moyen de changer son titre de possession, et d'affoiblir ainsi sa juste et légitime indépendance, sans laquelle il n'y a point d'autorité, comme sans propriété il n'y a point d'indépendance. Nous nous alarmons d'entendre proclamer ces mêmes

maximes du droit de l'État sur les biens de la religion, que nous avons entendues au commencement de nos troubles, et qui ont eu une si terrible influence sur le sort de la religion et sur le nôtre. L'assemblée constituante a commencé avec autant de vertu que nous, avec plus de talens peut-être, et voyez où l'ont conduite ces maximes irréligieuses qui toujours se lient aux révolutions politiques, et vous en avez aujourd'hui même la preuve dans les rapports des Commissions des Chambres d'Angleterre, sur la conspiration récente qui y a éclaté, et qui, dans toute l'Europe, et par des moyens divers, selon les temps et les lieux, veut, suivant l'expression d'un noble ministre, l'athéisme pour religion, et l'anarchie pour Gouvernement,

Nous ne voyons plus, il est vrai, sur la scène les mêmes hommes, mais nous y entendons les mêmes principes. Les principes sont tout, les hommes rien; et une fois lancés dans la société, les principes bons ou mauvais entraînent les hommes bien au-delà de leurs intentions, de leur caractère, de leurs vertus et même de leurs vices.

Nous ne consentirons donc jamais à dépouiller la religion du peu qui lui reste de biens, sous le prétexte de lui en rendre d'autres qu'elle

auroit perdu par son acceptation même tout droit de retenir et tout moyen de défendre; nous n'arracherons pas à notre mère commune le dernier vêtement qui couvre sa nudité, et serions nous donc réduits à apprendre à des chrétiens quel étoit le respect des païens pour les choses consacrées à leurs dieux, et que les mahométans eux-mêmes n'appliquent jamais à un usage profane une mosquée, même abandonnée et en ruines?

Vous donc qui vous croyez un esprit si fort et une conscience si éclairée, respectez la faiblesse de vos frères, c'est à la fois un précepte de religion et un devoir de la vie civile. N'imitiez pas ceux qui, ne croyant parce qu'ils ne savent pas, appellent toute conviction de la vérité, fanatisme, et tout zèle pour le bien, exagération. Songez que si les inspirations de la conscience peuvent être dangereuses lorsqu'elles déterminent l'homme à *agir*, elles sont toujours respectables, ne fussent-elles que des illusions, lorsqu'elles ne le portent qu'à *s'abstenir*.

Messieurs, le pouvoir public a demandé au pouvoir domestique, son égal en indépendance, le sacrifice des biens injustement ravis à la famille, et nous l'avons fait sans murmurer.

Fugitifs nous mêmes et dépouillés pour la cause de nos rois légitimes, nous avons accordé

sur les biens qui nous restent, des secours en faveur d'Espagnols et mêmes d'Arabes fugitifs pour la cause d'un usurpateur.

N'exigez pas davantage de vos collègues. Craignez en dépouillant, sans motif et même sans prétexte, la religion du reste de ses biens, que la piété de vos pères lui avoit donnés et qui ont été pour elles et pour ses ministres la cause de tant de persécutions et de tant d'outrages; craignez que la postérité qui bientôt commencera pour vous bientôt elle a commencé pour l'assemblée constituante, franchissant le court intervalle qui vous sépare de cette première époque de nos désordres, ne vous confonde avec les premiers spoliateurs de la religion; ne fournissez pas à l'histoire de nos erreurs une date de plus : vous, surtout, qui allez quitter cette assemblée et retourner à la vie privée, n'y rentrez pas avec un remords; laissez aux sessions qui suivront la nôtre à dissiper, si elles veulent, la fortune publique; et pour l'intérêt de vos enfans, si ce n'est pour le vôtre, prenez soin de votre mémoire.

Si le sacrifice est consommé comme on nous l'a dit, ne poursuivons pas un reste de vie dans les entrailles de la victime, nous y pourrions trouver de sinistres présages.

J'accepte donc l'emprunt comme nécessaire,

réduit cependant aux seuls besoins de l'année 1817, et je repousse l'idée d'une machine de crédit public comme moyen constant et régulier de prospérité.

J'accepte le paiement de l'arriéré; mais en demandant les formes les plus sévères de liquidation, et la fixation la plus prompte du montant de cette partie de la dette, et jusqu'à ce qu'elle soit fixée et connue, j'ajourne la proposition de rendre négociables les reconnoissances de liquidation.

J'accepte la Caisse d'Amortissement, mais avec sa dotation actuelle, ou tout au plus augmentée du revenu des bois du domaine royal.

Je repousse toute proposition de vente des biens publics, 1° comme interdite par la Charte qui abolit toute confiscation et qui, en déclarant l'irrévocabilité des biens vendus, consacre par cela même l'inaliénabilité des biens invendus;

2° Comme contraire à la politique, qui demande impérieusement la conservation d'une propriété dont la vente est un déshonneur pour une nation qui ne peut jamais être réduite à la honte de *faire cession de biens* à ses créanciers, pour payer des dettes constituées, et dont le capital n'est pas exigible;

3° Comme contraire à la morale, en ébran-

lant le principe de toute société et même de civilisation, le principe sacré du droit de propriété.

Je repousse enfin, la *vente des forêts* comme une mesure inutile et fautive, même en finance, puisqu'elle n'est pas nécessaire à l'emprunt qui, certes, est assez onéreux sans cela, et qu'elle n'est point entrée dans ses conditions; enfin, et surtout parce qu'elle n'est pas du tout nécessaire à la caisse d'amortissement, qui, sans cette augmentation de dotation, opérera aussi sûrement, quoique avec plus de lenteur, jusqu'au terme qui arrivera infailliblement où la dette sera éteinte et les bois conservés.

Oui, Messieurs, vous aurez éteint votre dette et conservé vos forêts; trente, quarante ans ne sont rien dans la durée d'une société, et quel est le père de famille, quel est celui d'entre vous qui, libre de payer quand il voudroit et comme il voudroit, des dettes à constitution de rente et à une infinité de parties, pouvant en acquitter les intérêts sans réduire la dépense nécessaire de sa maison, préféreroit, pour se libérer quelques années plus tôt, vendre, et encore à vil prix, le patrimoine de ses enfans, un patrimoine même substitué; et croiriez-vous remplir votre serment et agir en bons et loyaux députés, en conduisant les affaires de l'Etat sur

des principes d'administration qui vous feroient interdire comme prodigues, si vous les suiviez dans la conduite de vos affaires domestiques.

Connoissez votre position, Messieurs, ou daignez écouter ceux qui la connoissent. Tout ce qui a été vendu de biens publics depuis le retour du roi, a été vendu à vil prix : tout ce que vous mettrez en vente sera donné, et les plus belles propriétés de la nation seront échangées contre les plus vils papiers qui puissent traîner sur la place.

Des hommes dont rien ne sauroit assouvir la cupidité ni désarmer les haines, fondent déjà, sur la vente de nos forêts, l'accroissement de leur fortune particulière et la ruine de la fortune publique. Aujourd'hui qu'il n'y a plus en France de particulier assez opulent pour solder le désordre, c'est dans l'État lui-même qu'on cherche des ressources pour troubler l'État ; le prix de ces forêts sera employé, contre le vœu et l'espoir de ceux qui en proposent la vente, à troubler la France, et si ces chênes que vous voulez abattre, semblables à ceux de Dodone, rendoient des oracles, ils vous prédiraient des malheurs.

Mais, Messieurs, la nation a conçu de vous d'autres espérances, elle ne vous a pas envoyés pour favoriser de honteuses et coupables spé-

lations ; les députés à la session de 1815, ont eu l'honneur de sauver les biens des communes et ceux de la religion. Une plus grande gloire vous est réservée, et les députés de 1816 sauveront les biens de la religion et ceux de la royauté.

Je vote contre l'aliénation d'aucune partie des domaines publics, et l'affectation d'aucune partie de leur capital à la dotation de la Caisse d'Amortissement (1).

(1) On s'est refusé à l'évidence de deux raisons contre l'affectation des forêts à la Caisse d'Amortissement et leur aliénation.

1° Une Caisse d'Amortissement n'opérât-elle qu'avec 10 millions sur 10 milliards, éteindroit la dette dans un temps donné. La nôtre, opérant avec 40 ou 50 millions, sur une dette de 12 à 1,500 millions, l'avalerait, si je peux ainsi parler, et au bout d'un temps bien court dans la durée de la société, la dette seroit éteinte, et les forêts de l'État auroient été conservées ;

2° On dit que les forêts de l'État sont le gage des créanciers de l'État. Rien de plus vrai ; mais, est-ce des créanciers de 1815 ou des créanciers de tous les temps ? L'État, débiteur perpétuel, parce qu'il a des besoins perpétuels, doit offrir à ses créanciers un gage perpétuel, aussi les biens de l'État ont été le gage des créanciers de François I^{er} et de ses prédécesseurs ; ils sont encore le gage de ceux de Louis XVIII. Quel gage reste-t-il pour les créanciers des temps à venir ? Et quel droit ont les créanciers du moment actuel à s'approprier à eux seuls le gage des créanciers de tous les temps ?

VARIANTES.

Nous allons offrir quelques variantes, puisées dans *l'Histoire du capitaine Landolphe*, qui a visité et habité pendant trente-six ans, les côtes d'Afrique et des Deux-Amériques, dont la relation a été rédigée par M. Quesné, avec le rare mérite, de l'exposition simple des faits, que notre intéressant voyageur, presque octogénaire aujourd'hui, a observé dans les divers lieux qu'il a parcourus (1).

Les voyages sont pour nous un théâtre attrayant de curiosité et d'instruction, et après avoir parcouru l'Europe si savante, mais dont l'existence devient tous les jours plus factice, on éprouve des jouissances d'un autre genre à visiter ces pays lointains, encore peu connus, encore en partie vierge, où les peuples et la nature se touchent encore de près. Là, on se plaît

(1) Deux vol. in-8°, ornés de gravures. Prix : 12 fr., chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23, et Pillet aîné, imprimeur-libraire, rue Christine, n° 5, à Paris.

à reconnoître cette admirable fécondité donnée à la terre dans les premiers âges; ces grands fleuves poissonneux, stériles et énervés dans nos climats; cette majestueuse magnificence dans le port, la forme et la variété des végétaux, qui couvrent le sol avec profusion, et qui contrastent si fort avec la nudité de nos collines et de nos montagnes; cette invariable régularité des vents et de la saison des pluies, surtout, dont le simple nègre connoît le commencement et la fin, aussi bien que l'astronome connoît la marche d'une très-petite partie des corps célestes, qui gravitent dans l'immensité de l'espace, et cela, parce que la nature n'y a pas encore reçu dans la concordance de ses élémens, les atteintes qui lui ont été portées dans d'autres pays.

Le capitaine Landolphe a consacré toute une vie à bien servir son pays; doué, en vrai marin, d'un caractère entreprenant, tenace et judicieux, il se mit en tête de fonder en faveur du commerce français, une échelle sur un des plus beaux rivages de l'Afrique: par sa constance et son courage, il obtint des rois de Benin et de Towhère, d'élever un fort et de former un grand établissement, à l'embouchure de la rivière de Formosa, dans l'île de Borodo, qui lui fut concédée à cet effet.

Cette position, que notre capitaine avoit choi-

sie , étoit tellement favorable au commerce , qu'en peu de temps , les bénéfices montoient à 50 mille francs par jour et devoient s'élever progressivement ; mais hélas ! l'envie ne s'endort pas ; des Anglais , à qui il avoit rendu dans un premier voyage de signalés services , ayant médité à quinze cents lieues de distance la perte de leur généreux bienfaiteur , firent à cet effet un second voyage , et vinrent lui faire une visite avec l'apparence des plus grandes démonstrations d'amitié et qui cacheoient la plus noire perfidie. M. Landolphe les fêta avec une franche cordialité , en leur laissant tout voir et tout examiner ; enfin le festin fini , on se sépara avec les mêmes dehors d'amitié ; mais ces hôtes perfides revinrent au milieu de la nuit avec une troupe armée , surprendre et égorger tout ce qui leur tomba sous la main , et croyant notre brave capitaine au nombre des morts , tandis qu'il eut le bonheur de se traîner avec une jambe percée de mitraille en cuivre , pour se jeter dans le fossé du fort , où il s'enfonça dans l'eau jusqu'au col ; ces forbans enlevèrent les grandes richesses , qu'il possédoit en or , en diamans , en perles , en ivoire etc. , et détruisirent de fond en comble un établissement , qui offroit déjà de précieux avantages au com-

merce français, qu'avoit formé un seul homme par beaucoup de sagesse et de persévérance.

Le capitaine Landolphe, rempli de l'énergie et de la détermination d'un marin français, a eu pendant les différentes guerres, qui ont eu lieu de son temps, entre la France et l'Angleterre, le mérite de capturer pour la valeur de 45 millions de vaisseaux anglais, et de leur couler huit cents canons au fond de la mer. On peut dire qu'il a été en grand, le Robinson de notre marine, pris dans l'acception la plus honorable : en lisant les deux volumes de la relation de ses voyages, remplis d'aventures, de faits curieux et attachans, on peut voir ce que vaut un homme ferme et constant dans ses plans, qui se met dans la tête, qu'il a un roi et une patrie à servir.

Nous allons suivre les différentes narrations de notre voyageur, et exposer le fond des choses qu'il a observées, en le laissant souvent parler lui-même.

Extrême
abondance
des produc-
tions du pays
de Towhère,
en Afrique.

La nature a prodigué aux royaumes de Benin et de Towhère, toutes les productions rares et exquisés, qu'on trouve sous la même latitude dans les Deux-Indes. Le sol est de la plus grande fertilité. On y trouve en extrême abondance des oranges -et des citrons; on y foule aux pieds

l'indigo; il en est de même des ananas. Les melons sont si exquis que ce n'est point une exagération que d'avancer que le meilleur des nôtres est inférieur en qualité au pire de cette terre fortunée; les giraumons (1), les légumes et les fruits s'offrent partout avec profusion. Les ignames ont ici une qualité supérieure à celles d'Amérique. Les forêts y fournissent aussi des bois d'un grand prix, tels que le rouge, le bleu, le jaune et le violet dont on pourroit faire des meubles magnifiques. Le copal, qui produit la résine odorante servent d'encens comme la myrrhe, n'y est pas moins abondant.

Le capitaine Landolphe, prêt à faire voile le 15 mai sur le bâtiment *la Négresse*, avec un chargement de quatre cents noirs, n'ayant pu, faute d'assez de profondeur d'eau, passer la barre qui se trouve à l'embouchure de la rivière, se vit condamné à attendre l'effet de la saison des pluies pour la franchir; mais, embarrassé de suffire à tant de bouches pendant ce long intervalle de quatre mois, le roi de Towhère,

(1) Plante qui donne un fruit de la forme d'une calabasse, fort approchant du goût du potiron, et aussi bons à manger. Les habitans en font un grand usage contre les crachemens de sang et les maux de poitrine.

lui fit offrir cent milliers d'ignames (1), des figues, des bananes, des cocos, des poules, des bœufs et des moutons en abondance. Les noirs ayant à la suite de cette offre été répartis dans les villages, ils y restèrent jusqu'à l'époque du départ.

Au commencement de septembre, dit le capitaine Landolphe, les habitans des villages m'annoncèrent qu'un certain nombre d'entre eux étoit chargé de me conduire incessamment à l'embouchure de la rivière du Benin. Je me rendis chez le roi qui me dit de me disposer à reprendre tous mes noirs.

Okro, commandant de la marine de Towhère, vint à mon bord, il me livra de la part de son maître six mille ignames et cent régimes de bananes.

Les négres embarqués, j'allai revoir le roi, afin de lui exprimer toute l'étendue de ma reconnaissance, en le priant de fixer la somme que je lui devois pour la nourriture de tant d'individus. Mais voici la réponse de ce digne monarque.

« Je suis noir, et tu es blanc; quand tu arriveras en France, tu diras à tes armateurs

(1) Les ignames sont là, du poids de dix livres : il en falloit une pour la nourriture de deux négres par jour.

» que , par toute la terre , les hommes se res-
 » semblent malgré leur couleur ; que le noir
 » et le blanc n'apportent aucune différence
 » dans les sentimens d'humanité ; que les se-
 » cours mutuels sont une loi de la nature. Tu
 » leur diras aussi qu'en t'invitant à venir dans
 » mon pays , je n'avois pas l'intention de les
 » ruiner , ainsi garde ton billet. La subsistance
 » de tes hommes ne m'a rien coûté. Leurs
 » hôtes , en les recevant avec un grand plaisir ,
 » m'ont voulu montrer leur zèle dans l'hospi-
 » talité qu'ils accordent aux étrangers qui ont
 » besoin de secours. Le nombre de tes noirs
 » auroit été quatre fois plus considérable , que
 » l'on n'eût rien exigé pour leur dépense ; et
 » s'il faut te l'avouer , des habitans m'en ont
 » demandé pour les loger , et m'ont fait voir
 » tout leur regret de n'en pouvoir obtenir (1). »

Je me séparai de ce généreux souverain les larmes aux yeux , et pénétré d'admiration pour ses belles qualités.

Nous vîmes avec une agréable surprise venir à bord plusieurs pirogues contenant ensemble plus de vingt mille ignames , plus de cent ré-

Agréable
surprise du
capitaine
Landolphe.

(1) Ce sont les propres termes du chef d'un royaume , dont presque personne en Europe ne soupçonne l'existence.

gimes de bananes , deux mille cocos , une douzaine de moutons et deux bœufs. Okro, qui suivoit ces provisions, monte sur le vaisseau , et me parle en ces termes :

« Les vivres que je transporte ici t'appar-
 » tiennent, le roi te les donne. Il te prie de
 » prendre sur ton navire, en qualité de pas-
 » sager, le prince Boudakan, le seul noir qui
 » ait désiré passer en France pour y apprendre
 » la langue et les coutumes françaises, etc. (1). »

Observa-
 tions sur la
 ville de Be-
 nin.

La ville de Benin est aussi grande que l'une des premières villes de France; elle est à *quatorze cents lieues* de Paris et peuplée d'environ quatre-vingts mille âmes. On y voit peu de maisons sans une filature de coton, ou un métier propre à faire des tapis de coton et de paille admirables; c'est l'ouvrage des femmes. Ce mé-

(1) Le prince Boudakan étoit le fils aîné de la sœur du roi de Towhère; après avoir passé deux ans à Paris, il retourna dans son pays avec le capitaine Landolphe. Le roi, dans la joie de le revoir, le ceignit du collier de corail, qui lui donnoit rang dans le Conseil; mais les soixante sages qui le composoient, ayant cru s'apercevoir que le jeune prince, qui sembloit destiné à succéder au gouvernement de son oncle, étoit prévenu en faveur des usages européens, et disposé à bouleverser les lois sages et la paix du pays, le condamnèrent à avaler *la mauvaise fétiche* (le poison), dont il paroît être mort.

tier, qui ressemble à celui de nos tisserands, est perpendiculaire, au lieu d'être horizontal, comme ces derniers. Leurs pagnes ont un lé d'une aune et un tiers : on en teint de diverses couleurs ineffaçables qui sont un produit abondant du pays.

Ici on voit, que c'est la manière de faire de tous les peuples primitifs, comme c'est aussi l'usage des insulaires de la mer du Sud, dont nous avons parlé, page 505, tome 3. Nouvelles Pénélopes, les femmes se chargent de tisser et de teindre les vêtemens commodes et simples de leurs familles. La nature, qui a étendu ses prévoyances sur tous les climats, offre partout la toison des animaux et les produits végétaux au besoin et à l'industrie naturelle de l'homme.

Là, comme aux premiers âges des Gaules, chacun pouvant avoir ce qu'il desire, les mœurs conservent leur douce simplicité, les besoins factices sont inconnus et les passions qui corrompent les peuples, restent amorties ; tandis que dans notre Europe, si fière de sa haute civilisation, où la frivolité, le luxe et la vanité, engendrent toutes les ambitions contraires au bonheur de la société, le sixième de la population est condamné à abrégier son existence dans des ateliers insalubres et des travaux forcés,

pour satisfaire la cupidité et les passions de la corruption.

Mine d'or
au Benin.

Il y a des mines d'or au Benin, mais il est défendu d'y toucher sous peine de mort, dans la crainte que les Européens attirés par leur avarice, n'y viennent porter la guerre comme au Pérou.

Nous appelons sauvages ou barbares, tous les peuples naturels, qui ont le bonheur de ne point partager encore nos vices et notre prétendue perfection! Si l'on daignoit considérer que les métaux sortis du Potose, ont porté le coup le plus funeste aux mœurs européennes, en y transportant le volcan le plus dangereux, celui de la *soif insatiable de l'or*, qui, depuis, a altéré les passions nobles jusqu'à la perversité, et enfanté l'esprit de cupidité avec le cortège de tous les vices qui lui appartiennent, nous devrions rendre grâce à ce roi nègre, qui nous a assez bien jugés, pour se priver lui-même, des inutiles mines d'or qui abondent dans son royaume, afin que la vieille Afrique ne devienne pas à son tour le théâtre de tous les crimes, que la soif de l'or a fait commettre dans la jeune et belle Amérique.

Huile de
palme.

L'huile de palme sort d'un arbre fort commun dans les forêts du Benin et de Towhère. Le fruit de cet arbre vient en gros paquets d'olives

brunes et jaunâtres, qui ressemblent au gland et sont agglomérées comme les excroissances de la pomme de pin. Les paquets sont quelquefois d'un si grand poids qu'un homme peut à peine les porter. Le fruit renferme un noyau très-dur que les rats palmistes aiment beaucoup. Ce noyau est entouré d'une substance ou tunique jaune employée par les nègres à divers ouvrages. Pour obtenir l'huile, on creuse un arbre en forme de crèche ; on y jette une grande quantité de noyaux de palmier qu'on écrase avec des pilons. Ensuite on y verse de l'eau bouillante : l'huile surnage ; elle est enlevée, au moyen d'une forte écumoire, et conservée dans des jarres ou des calé basses.

Cette huile, dans sa fraîcheur qui dure environ quinze jours, est très-bonne aux fritures ; les nègres l'emploient au poisson, à la volaille, au mouton, à l'igname et à toutes sortes de sauces, ou plutôt, c'est la sauce de tous leurs mets. Elle a l'odeur de la violette, et surpasse assurément la qualité de nos meilleures huiles d'olive. Servant à l'usage des lampes, elle répand sans odeur et sans fumée une clarté très-brillante, qui ne le cède en rien au procédé d'éclairage pratiqué en Europe.

On recueille dans le pays une si grande quantité de cette huile, qu'elle ne coûtait jamais

plus d'un sol la livre; aussi tous les habitans se servent-ils de plusieurs lampes à la fois dans leurs maisons.

Ayant conçu l'espérance de la rendre utile à nos manufactures françaises, j'en achetai plus de cinquante barriques de la contenance de nos pièces de vin, qui furent chargées sur la corvette *l'Afrique*, avec diverses productions précieuses des deux États, consistant en bois rouge, violet, jaune, bleu et copal, en une vingtaine de milliers de livres d'ivoire, en mille tapis de coton fabriqués par les Beniniens. J'expédiai le tout pour la France, en 1789 : malheureusement, cette corvette a péri, j'ai toujours ignoré le lieu comme les circonstances de son naufrage.

On voit que la nature a distribué ses grâces et ses largesses à tous les climats; elle répand gratuitement ses dons et toujours avec prodigalité, partout où elle n'est point contrariée par la main même, pour qui elle a semé l'abondance éternelle dans les eaux et sur la terre. Outre les oranges, les citrons, les ananas, les figues, les melons, les bananes, les cocos et mille autres productions qui offrent leurs délicieux produits sous tant de formes, de saveurs et de parfums divers, nous voyons encore ici le palmier donner le vin et l'huile, en réunis-

sant à lui seul ce que la vigne et l'olivier offrent séparément dans nos contrées.

Plus haut, dans le royaume de Bambara, se présente le *shéa*, arbre à *beurre végétal*, dont nous avons parlé, page 418, tome 1^{er} de ces *Annales*. Ce précieux arbre n'étant pas encore connu au Jardin des Plantes de Paris, notre Notice a porté M. Thouin l'aîné, professeur au *Muséum d'Histoire naturelle*, de proposer à l'administration de faire la conquête de ce végétal : la mission a été, en conséquence, donnée à trois voyageurs naturalistes, envoyés à six semaines d'intervalles au Sénégal et dans la Gambie, d'en rechercher l'individu et la graine : il y a donc certitude que, dans au moins six mois, le Jardin du Roi le possédera, et comme là on possède la science éminemment utile de donner, par la voie des semis, des habitudes nouvelles aux végétaux, pour conformer leur nature à nos climats, il est à croire que, dans l'espace de temps nécessaire, nos départemens méridionaux, pourront s'applaudir de la possession d'un arbre qui leur présentera encore plus d'avantages que l'olivier lui-même.

Il existe aux deux pays de Towhère et de Benin, comme dans tous les pays chauds et couverts, une immense quantité de serpens de toutes grandeurs et de couleurs différentes.

Serpens.

Lorsque je fondai mon établissement à l'embouchure du fleuve de Benin , le terrain qui devoit le soutenir étoit couvert de reptiles ; ils s'introduisoient partout , même dans les hamacs et les couvertures de l'équipage , mais sans lui causer aucun mal ; nous en avons tué dont la longueur dépassoit neuf pieds ; leur corps renfermoit trois ou quatre volailles , avec autant de perroquets qu'ils enlevoient des cages.

A la suite de grands efforts , long-temps multipliés , nous sommes parvenus à détruire ces reptiles. On faisoit tomber l'un sur l'autre de gros arbres ; on y mettoit le feu trois ou quatre jours après , et la flamme , consumant jusqu'aux racines des herbes , n'épargnoit ni les serpens , ni leurs œufs. C'est par ce moyen que nous avons converti ces nids de serpens en une vaste prairie d'environ trois lieues de tour , où les moutons , les cabris , les vaches , les bœufs , les chevaux , etc. , ont trouvé depuis une excellente pâture.

Il ne s'écouloit pas de semaine que les nègres ne m'apportassent au fort , en échange d'une bouteille d'eau-de-vie , des serpens d'une couleur merveilleuse et variée , longs de vingt , vingt-cinq ou trente pieds , et gros de vingt-quatre à trente pouces. J'ôtois leur peau que je soupoudrois d'alun ; je l'étendois et la fixois avec de

petits clous sur les planches de la batterie , et , quand elle étoit parfaitement sèche , je la roulois comme un ruban.

Les serpens , voisins de mon habitation , aimoient extrêmement les poules ; lorsqu'ils se glissoient dans le poulailler , nous en étions avertis par les cris continuels du coq : alors , munis d'un fanal et armés de sagaies , nous faisons la ronde en ce lieu , souvent long-temps , sans rien voir ; mais , après bien des recherches , nous apercevions , caché dans les chevrons , le reptile que ses yeux brillans trahissoient ; un coup de lance l'abattoit : dès qu'il étoit tué , l'on ne trouvoit jamais moins de deux ou trois volailles dans son corps , et c'étoit toujours avec un sentiment de surprise que nous voyions un si petit gosier contenir plusieurs poules. Il les vomissoit tout entières , lorsqu'on le frappoit ; mais elles étoient aplaties comme si le cylindre les eût pressées.

Cela me rappelle qu'importuné par les cris redoublés d'un coq , je voulus en voir la cause. Accompagné de trois hommes armés , je visite avec soin le poulailler ; l'un d'eux aperçoit un serpent long de neuf pieds , et le perce d'un coup de lance près l'anus : il tombe , un autre le frappe sur le dos avec le manche de cette arme. Je lui passe une ficelle au col avec un

nœud coulant ; on le traîne : je l'attache à l'affût d'un canon dans l'intention d'enlever sa peau qui me sembloit très-belle. Il ne remuoit plus , nous le crûmes tué ; nous revînmes à nos lits.

Dès que le soleil fut levé , j'allai droit au serpent ; mais retrouvant ses forces, il avoit disparu, laissant à sa place trois grosses poules sorties de son corps dans les efforts qui avoient relâché le nœud coulant ; nous vîmes ses traces sur le sable , elles avoient huit pouces de large.

Les nègres m'ont dit fréquemment , que de certains reptiles des bois, se couvrant de grandes feuilles sèches pour n'être point découverts , se tiennent aux aguets, et s'emparent de petits chevreuils et de gasses qui passoient près d'eux sans défiance. En introduisant l'extrémité de leur queue dans le fondement de l'animal, ils lui serrent violemment la gorge dans leurs replis, et trouvent ainsi moyen de l'avalier. La nature a doué ces reptiles de la faculté de renvoyer à terre les os , les poils et les peaux qu'ils ne peuvent digérer. J'ai vu dans les forêts de ces matières expulsées de leur estomac , et j'y ai reconnu des peaux de singes.

Un jour un de mes officiers, nommé Bourgeois, me demanda la permission de chasser dans un bois près de Gathon ; là il tire et blesse mortelle.

ment un chevreuil qui conserve encore assez de force pour lui échapper. Bourgeois, n'osant le poursuivre, tant à cause des té. èbres que de la peur des bêtes féroces, vint à mon comptoir, et me dit qu'ayant tué un chevreuil, il se proposoit de l'apporter le lendemain; il avoit coupé des branches afin de reconnoître l'endroit même où la bête devoit succomber. Il s'y rend dans la matinée, s'avance d'une centaine de pas, et trouve avec un étonnement sans égal le fruit de sa chasse dans la gueule d'un si énorme serpent qu'il avoit plus de trente pieds de long. Comme le reptile étoit dans l'impuissance de se remuer en digérant une si grosse bête, Bourgeois eut le temps de revenir au comptoir, solliciter le secours de plusieurs nègres, qui, s'armant de sabres et de sagaies, le mirent à mort et malheureusement par morceaux : les tronçons dont ils étoient chargés avoient plus de deux pieds de circonférence.

Les serpens qui m'entouroient à la distance dont j'ai parlé, sortoient des bois ou des hautes herbes, et venoient sur le bord du fleuve, à la basse mer, se nourrir d'oiseaux aquatiques, qui s'y voient en grand nombre, et principalement de ceux qu'on nomme *coupeurs d'eaux*, à cause de la forme de leur bec semblable à des lames de ciseaux. Parmi tous ces nombreux serpens,

il en est un tout noir, petit comme les vipères, plus dangereux encore que l'aspic, et redouté à l'excès par les nègres. Durant mon séjour dans ce canton, je n'en ai vu qu'un seul; ce fut Pouponneau le Tuillier, qui le déposa dans ma chambre; il avoit dix-huit pouces de long et la grosseur d'un tuyau de plume d'oie. Pouponneau étoit au bois quand le reptile s'élança d'un saule dans sa chemise; le Tuillier l'enveloppa subitement du linge et le rompit en deux sans en avoir été mordu; les nègres, présens lorsqu'il me le montra, félicitèrent Pouponneau d'avoir échappé à sa cruelle dent, car il n'eût guère survécu plus d'un quart d'heure à sa blessure; ils disoient vrai; j'ai été une fois témoin qu'une négresse, ayant mis sur sa tête un fagot où s'étoit coulé un de ces reptiles, en fut atteinte au front, et mourut en arrivant à sa case.

Tout est corrélatif dans les habitudes, la force et le courage des habitans de chaque zone du globe, avec les productions, les climats, le caractère, la forme et les dimensions des animaux qui les habitent. Si les peuples qui avoisinent les deux pôles, osent, montés sur le plus frêle esquif, s'avancer dans ces mers noires et brumeuses, pour chercher et combattre la balaine, le plus colossal animal qui soit dans la nature,

de son côté, le nègre, qui vit sous les zones ardentés de la torride, habitées par les géants terrestres, voit non-seulement le lion, le tigre, l'éléphant, l'hippopotame, le crocodile et les plus monstrueux serpens sans effroi, mais il ose encore, par l'habitude de les voir, les chercher, les combattre et en faire également sa proie.

Nous avons déjà démontré, page 425, tome I^{er} de ces *Annales*, pour combien l'existence des serpens a dû entrer dans les profonds calculs de la nature, parce que leur mission est plus utile que dangereuse à l'homme, et que leurs dimensions sont dans l'ordre des climats qu'ils habitent, et du grand but qu'ils ont à remplir. Il est peut-être digne de remarquer ici, que l'apparition d'un serpent ou d'un crocodile de quinze à vingt pieds seulement, porteroit l'épouvante dans nos contrées, tandis qu'un nègre du Benin, le poursuivroit de sa simple sagaie, avec le même courage que ce célèbre chevalier de Malthe a poursuivi et tué à l'aide de ses chiens et de ses armes à feu, ce fameux serpent, dont la présence avoit consterné tous les habitans de l'île.

Comme le capitaine Landolphe se promenoit le long du fleuve de Borodo, le capitaine Olivier qui l'accompagnoit prit la parole :

Manière de
prendre du
poisson sur
un banc de
sable dans le
fleuve de
Borodo.

« Voici un grand et beau banc de sable ; si
 » vous le permettez, j'établirai ici un labyrinthe
 » où le poisson viendra s'égarer : vous y en
 » trouverez chaque jour, à la basse mer, de
 » toutes les grosseurs et de toutes les qualités ;
 » il sera pêché sans frais, et vous n'aurez que
 » la peine de le retirer de sa prison. »

Au bout d'une digue d'une nouvelle espèce, fut construit ce que Olivier appeloit un labyrinthe, il avoit quarante pieds de circonférence; le poisson y entroit de deux côtés par une ouverture de deux pieds, et n'en sortoit plus. Le capitaine portugais m'avoit fait observer que ces animaux nagent toujours en ligne droite, même lorsqu'ils rencontrent un obstacle ; effectivement au flux et reflux, venant heurter contre la digue, ils se trouvoient forcés de nager en avant, et s'introduisoient dans le labyrinthe.

Cette pêcherie me devint extrêmement utile. La marée y amenoit une immense quantité de raies, de soles, de carpes, de mullets, de grandes écailles; à la basse mer tous ces poissons restoient échoués; chaque jour nous allions les enlever dans des brouettes; j'en nourrissois quatre cents personnes, et je faisois distribuer l'excédant aux habitans de Bobi; on sonnoit la cloche, les noirs accouroient avec des paniers; ils emportoient le poisson chez *Animatau*, qui le par-

tageoit dans les ménages. Jamais le moindre débat ne s'est élevé pour cette distribution.

C'est vers ce temps que Bourgeois, l'un de mes officiers, desirant chasser avec un de mes nègres, s'enfonça dans une forêt où se retirent beaucoup d'éléphants sauvages, fort dangereux quand on les attaque; tous deux étoient armés d'un fusil. Le nègre demande à Bourgeois s'il seroit bien aise de voir ces animaux; sur la réponse affirmative de l'officier, le nègre s'avance et découvre une vingtaine d'éléphants qui pâtureoient dans une plaine couverte de hautes herbes; les chasseurs s'en approchent, le noir en ajuste un qui s'étoit un peu écarté de la troupe; l'éléphant sentit sans doute que sa vie étoit menacée, car il courut sur l'agresseur avec une vitesse extraordinaire, le saisit de sa trompe et l'écrasa d'un seul coup contre un arbre; Bourgeois s'échappe, arrive tout tremblant de frayeur, et me raconte, avec ces circonstances, la perte de mon malheureux nègre.

Chasse aux
éléphants.

En approchant des côtes d'Angole, nous observions, presque chaque jour, plusieurs baleines d'un brun très-foncé, longues de cinquante à soixante pieds, soufflant de l'eau en gerbe à une hauteur de quinze ou vingt pieds, nageant autour de notre vaisseau avec une extrême vitesse; jamais elles ne le touchoient,

Baleines
aux côtes
d'Angole;
manière de
les prendre.

même en passant sous la quille : j'en ai vu , lorsque j'allois à terre à Malimbe , plonger sous mon canot et reparoître presque aussitôt à quelques toises de là.

Je me suis informé des nègres pêcheurs du Congo , s'ils apercevoient en tout temps ces monstres marins. Ils ne les remarquent , m'ont-ils dit , que durant trois ou quatre lunes , celles d'octobre , de novembre , de décembre et de janvier ; ce qui m'a donné lieu d'établir la conjecture que cette espèce de baleines vient annuellement du pôle austral , attirées dans ces lieux par une multitude de gros insectes qu'elles y trouvent , et particulièrement du frai des grands poissons , dont elles paroissent étonnamment friandes.

Certains navires des États-Unis viennent pêcher des baleines à cette côte. J'en visitai un dans ma traversée , qui rapportoit douze cents barils d'huile. Le capitaine , parti depuis dix-huit mois de Baltimore , revenoit de la mer Pacifique , où sa pêche étoit établie , principalement à l'Ouest du Pérou , sur les côtes de Lima. On sait combien le produit de la pêche de la baleine est avantageux au commerce. Je vais dire deux mots de la manière dont on les prend aux côtes d'Angole.

Lorsque la vigie en voit une souffler , le vais-

seau gouverne de ce côté. A cinq ou six cents toises de là , trois hommes descendent dans un canot, deux pour nager , le troisième pour harponner l'animal. L'instrument , dont se sert le pêcheur , est différent de celui que l'on emploie ailleurs ; car , la pointe du dard est accompagnée de deux crocs recourbés , au lieu que celui-ci , d'un acier de la meilleure trempe , se compose de deux morceaux ajustés l'un sur l'autre , à peu près comme des ciseaux. L'un des côtés est fort tranchant ; le dos a trois lignes d'épaisseur et le côté entier autant de largeur. L'autre morceau n'est établi que pour offrir une résistance , quand le dard est entré , parce qu'alors les deux fers s'ouvrent en croix.

Au bout du dard , qui n'a guère que quinze pouces de long , s'adapte une baguette ronde , un peu plus grosse que celle d'un fusil , d'un fer très-flexible et longue de cinq pieds : on y joint , au moyen d'une douille , un manche de bois rond , également long de cinq pieds , et gros de quatre pouces ; ce qui forme une longueur totale d'au moins onze pieds. A l'extrémité de ce manche , on voit un morceau de plomb de quinze livres. Le harponneur étant auprès de la baleine , se tient ferme debout sur le devant du canot , saisit son instrument par le milieu , le balance avec force dans une ligne.

presque horizontale : le poids du plomb lui sert avec un extrême avantage à lancer son dard , qui entre de cinq ou six pieds dans le corps de l'animal.

Une ficelle de la grosseur d'un gros tuyau de plume , composée de deux cents fils , et longue de mille brasses , reste , d'un bout , attachée au harpon ; l'autre est sur un dévidoir fixé au canot. Aussitôt que l'animal est blessé , il avance droit comme un trait , et avec autant de rapidité : la corde se déroule sans le moindre embarras ; autrement , le canot et les hommes seroient renversés. La baleine , après une cinquantaine de brasses dévidées , nage en zig zag ; à la vue de ce mouvement , on la tire à soi pour lui lancer de nouveaux dards , si elle n'est pas frappée mortellement ; il y en a jusqu'à douze dans le canot. Un harpon se vend 50 francs : j'en ai acheté un par curiosité.-

Le vaisseau s'approche : des hommes ayant des crochets de fer sous leurs bottes , montent sur la baleine , en coupent de grosses tranches que l'on jette dans des chaudières de chacune deux barriques. On allume les fourneaux avec du charbon de terre : ils sont scellés dans le navire. La graisse de l'animal fond , et forme ce que nous appelons huile de baleine.

Les nègres qui habitent les caps de Monte et Muserade, en Afrique, y recueillent abondamment du riz rouge d'une excellente qualité; ils le vendent en paquet du poids de trente livres; ce riz ne revient qu'à un sol la livre, qui se paie en quincaillerie, ou en verroterie.

Riz rouge
des côtes
d'Afrique.

J'ai vu plusieurs fois un seul nègre monter une pirogue, s'avancer à plus de trois lieues en pleine mer, et venir échanger à bord quelques bananes ou des citrons contre des ciseaux ou des couteaux; quand la pirogue chaviroit, il passoit dessous, la remettoit à flots, se couchoit dedans sur le dos, agitoit ses pieds avec une vitesse prodigieuse, et la vidoit ainsi en un demi quart d'heure.

Pirogues.

Il m'étoit impossible, dit le capitaine Landolphe, de comprendre la vileté du prix des vivres que je reçus dans ce pays, quand M. Vasqués m'en expliqua les raisons. « Il y a, dit-il, » dans l'intérieur des terres des propriétaires » de troupeaux, possédant *quarante-cinq à cin-* » *quante mille* bœufs confiés à la garde d'un » seul homme; chaque année ils mettent à mort » le tiers de ces animaux uniquement pour » en tirer la peau, ce qui leur fournit un re- » venu considérable; les bœufs sont si communs » dans cette contrée, que les voituriers ou les » rouliers coupent en route le jarret de l'animal,

Détail sur
le prix et
l'énorme
quantité de
bœufs, che-
vaux et mou-
tons à Mon-
te-Vidéo.
(Amérique-
Sud.)

» le tuent, en prennent les meilleurs morceaux,
» abandonnent le reste à la voracité des lions,
» des tigres et des chiens sauvages que l'on y voit
» par troupes. »

Cette observation s'applique également aux chevaux qu'on y rencontre en fort grand nombre; ils sont d'une belle taille, vigoureux, pleins de noblesse et de vivacité; ils supportent patiemment la faim deux ou trois jours; un cheval estimé, qui se vendroit à Paris mille ou douze cents francs, coûte en ces lieux une ou deux piastres; on en trouve tant à Monté-Video, que la plupart des habitans font journellement leurs visites et vaquent à leurs affaires sur de fins coursiers; j'ai vu les voituriers à cheval, conduisant l'aiguillon en main leurs chariots tirés par des bœufs.

Les Péruviens étonnent les gens d'Europe, en montrant leur adresse à s'emparer des chevaux et des bœufs sauvages; montés sur un coursier dressé, ces Indiens tiennent à la main droite une courroie ronde comme une grosse corde à ballot; à l'un des bouts est un nœud très-coulant, l'autre s'amarre solidement par une boucle en fer, à l'arçon de la selle; le cavalier pousse au galop son cheval, qui devance toujours l'animal poursuivi; quand il se trouve en position d'arrêter celui-ci dans sa course, il lui jette au col son

nœud-coulant ; l'Indien fait subitement un écart dont l'infailible pouvoir cause la chute du bœuf ou du cheval sauvage, alors on lui enlace les quatre pieds, des amis du vainqueur viennent à cheval lui prêter secours ; on conduit l'animal dans un grand parc, on le laisse jeûner trois jours, après quoi il devient facile à dompter.

Un jour M. Vasqués m'offrit de me conduire, avec ses chevaux, dans une campagne à seize lieues de Monte-Video, j'acceptai ; on amène après le déjeuner une berline attelée de six coursiers noirs que guidoient deux postillons ; nous partons au galop, et quatre lieues se font en une heure ; là les chevaux sont dételés, un coup de fouet les renvoie sans guide au lieu d'où ils venoient ; six autres d'un poil noir, moucheté de blanc, leur succèdent, même vitesse et même retour à leur écurie, c'est-à-dire au galop et toujours sans guide ; ceux qui prirent leur place avoient le poil bai clair, et les six derniers le poil gris cendré.

Après avoir passé deux jours à cette campagne, nous revînmes à la ville, tirés par vingt-quatre autres coursiers, aussi beaux et non moins ardents que les premiers. Ne sachant qu'imaginer d'un pareil train, je demandai à M. Vasqués, combien il avoit de ces chevaux en sa pos-

session. « *Trois cents*, qui sont placés sur les diverses routes où m'appellent mes affaires. Vous pensez peut-être que ce grand nombre d'animaux me prend une somme considérable, tant pour l'achat que pour l'entretien : détrompez-vous ; le plus beau de tous me coûte trois piastres, et leur nourriture n'exige pas une obole ; ils vont paître à la plaine, où l'herbe ne manque jamais ; ma plus grande dépense en mes courses, c'est la réparation des voitures. »

Ce fournisseur faisoit abattre seul, tous les jours, *quarante bœufs* (14,400 bœufs par an), pour les équipages de la marine royale ; la viande étoit toujours distribuée sans os. Les vautours, d'autres oiseaux carnaciers, les chiens sauvages, une multitude de pores, dévoroient la chair autour de ces os ; puis on les relevoit ainsi dépouillés, afin de les faire servir d'alimens aux flammes des fours à briques, à tuiles, à plâtre et à chaux.

On remarque de belles constructions à Monte-Vidéo. On y élevoit alors une cathédrale ; les briques des voûtes étoient si parfaitement liées que l'œil ne pouvoit discerner les jointures. M. Vasqués bâtissoit de son côté une maison vaste et magnifique avec une terrasse à l'instar des Orientaux.

Les premiers conquérans de l'Amérique,

ayant abandonné aux vastes Savannes forestières de ce pays vierge , des vaches , des taureaux , des chevaux , des bêtes à laine et des chèvres ; ces animaux s'y multiplièrent à étonner l'imagination , ainsi que cela avoit d'abord eu lieu dans les Antilles , où beaucoup d'aventuriers trouvèrent leur fortune à se faire *boucanniers* , pour fournir la chair fumée de ces mêmes animaux qui fourmilloient dans ces îles , à ces audacieux flibustiers , qui furent pendant si long-temps les fléaux des galions espagnols.

On voit encore ici la preuve vivante , combien la nature est puissante et prodigue , tant que la main de l'homme n'arrête point sa merveilleuse fécondité. Nous avons , dans les 2^e , 3^e et 4^e livraisons de ces *Annales* , exposé tout ce que nos anciennes et si regrettables forêts offroient d'abondance et de richesses naturelles à la société ; mais ces grands dons de la Providence ont été méconnus. La destruction a tout frappé ; la majesté de la nature a disparu dans nos contrées ; l'homme l'a remplacée par le vide , l'aridité , les gémissemens du besoin et de la misère.....

Le spectacle de voir , dans cette belle Amérique-Sud , des propriétaires de *cinquante mille* bœufs et de trois cents chevaux , qui ne leur coûtent rien pour la nourriture , parce que la

nature en fait seule largement les frais , dans ses inépuisables pâturages , tant qu'on ne les détruit pas , présente un contraste bien frappant avec nos guérets européens si vantés , mais qui , échangés contre les grands trésors des bois , ne triomphent de la stérilité dont nous avons frappé la terre , que par des travaux laborieux , forcés , et qui , bien souvent , beaucoup trop souvent , sont rendus infructueux , par le désordre que nous avons nous-mêmes provoqué , dans le cours des météores.

On fera peut-être l'objection *spécieuse* , que le peu de population de l'Amérique-Sud , y permet cet extrême accroissement des animaux : sans doute. Mais si vous laissez agir librement la nature , elle fera sortir de ses intarissables laboratoires , mille fois plus de trésors que vous n'en saurez jamais produire avec la prétention de faire mieux qu'elle , et dans l'état de munificence que nous présentons ici qui , hélas , a été semblable partout ! à quelle prodigieuse population ne pourroit-elle pas suffire , en l'appréciant , en la conservant mieux que nous ne l'avons fait !

NOTA. Nous donnerons dans le prochain cahier , avec le dessin du roi des perroquets , la description fort curieuse que le capitaine Landolphe fait de ce petit monarque des airs , et qui semble avoir une grande analogie avec la reine des abeilles.

Esturgeon ou acipensere, acipenser (ichthyol), Esturgeon.
 genre de poissons cartilagineux, de la famille des éléuthéropomes de M. Duméril, et de l'ordre des sturoniens ou chondroptérygiens à branchies libres, de M. G. Cuvier. Ce genre, qu'Artédi et Linnæus ont établi, et que tous les ichthyologistes ont adopté, est ainsi caractérisé :

Cet animal se rapproche beaucoup des squales par la forme générale de son corps. Des cartilages assez durs garnissent ses deux mâchoires, et lui tiennent lieu de dents. Les barbillons qui pendent sous son museau, sont très-menues, très-mobiles, un peu semblables à des vermisseaux, et souvent ils attirent de petits poissons imprudens jusqu'auprès de la gueule de l'esturgeon, qui avoit caché presque toute sa tête au milieu des plantes du rivage.

Dans un esturgeon du poids de *cent soixante* livres, M. Rousseau a trouvé que l'ovaire pesoit *dix-huit* livres quatre onces et contenoit *un million quatre cent soixante-sept mille huit cent cinquante-six* œufs. Tel est le degré de fécondité de tous les poissons alimentaires.

L'esturgeon habite, non-seulement dans l'Océan, dans la mer Méditerranée, dans la mer Rouge, dans le Pont-Euxin, dans la mer

Caspienne , mais encore dans les eaux douces de presque tous les grands fleuves.

Au printemps , lorsqu'une chaleur nouvelle l'aiguillonne et fait naître en lui le besoin de pondre ou de féconder ses œufs , il remonte dans le Volga , le Danube , le Tanaïs , le Pô , la Garonne , le Doubs , la Loire , le Rhin , l'Elbe , l'Oder. On voit , par une Charte d'Estiennette , comtesse de Provence (année 1065) , qu'il y avoit sur le Rhône des bateaux destinés à la pêche de l'esturgeon , et en 1551 , Baujeu parle de ce poisson comme d'une denrée si commune en Provence , qu'il n'y coûtoit qu'un sol la livre (1). Quelquefois même il s'engage dans les rivières secondaires et les remonte fort loin ; l'on en a pris dans la Moselle jusqu'à Metz , et Sonnini en a vu pêcher un à Pont-à-Mousson , à cinq lieues de Nancy. Ils remontent bien rarement la Seine jusqu'à Paris ; cependant on en a quelquefois aperçu dans cette capitale à la suite des bateaux chargés de sel. En 1800 , on a pris à Neuilly un individu qui pesoit deux cents livres , et avoit sept pieds et demi de longueur , sur près de quatre pieds de tour ; il fut

(1) Nous avons déjà exposé , dans les précédens cahiers , les causes qui privent nos eaux de leurs anciennes richesses , et les moyens à employer pour les leur rendre.

conservé vivant pendant quelque temps dans un des bassins de la Malmaison. En 1758 et en 1782, on en avoit pris à Paris deux autres individus de plus de six pieds de longueur, ils furent portés à Versailles et présentés au Roi au nom du corps municipal. La même chose a eu lieu aussi en 1792; mais cette fois, les mariniers gardèrent leur poisson et le firent voir au public. Quelquefois aussi ce poisson abandonne les fleuves et les rivières pour les lacs; il y a quelques années que l'on en prit un aux environs de Postdam, dans un lac qui communique avec la Havel, dont l'embouchure est dans l'Elbe: il avoit huit pieds de longueur et pesoit cent quatre-vingt-six livres. On en a pêché un dans la Sprée, et il se montre encore en Prusse, dit Bloch, dans le *Frisch-Haf* et le *Kurisch-Haf*. Enfin, on prend beaucoup d'esturgeons près de Pillau, où on les marine pour les exporter, principalement en Angleterre.

C'est dans les fleuves des contrées septentrionales que ces poissons se rendent en plus grand nombre, en mars, avril et mai. Ils y entrent par troupes et y sont, en quelques endroits si abondans, qu'on les voit fourmiller dans l'eau. les cosaques du Jaïck ont même assuré à Pallas, que leur affluence étoit si forte dans ce fleuve, que plus d'une fois ils ont endommagé la digue

qui le barre au-dessus de *Jaits-Koï-Gorodok*, et que l'on étoit obligé de tirer le canon pour les disperser. Il paroît qu'ils restent dans le fleuve jusqu'à l'hiver.

Le même voyageur rapporte qu'ils sont rares dans l'Éaïssei, fleuve de la Sibérie, dont les eaux sont très-rapides, et dont le fond est hérissé de rochers. Ils s'y tiennent en hiver dans des endroits d'une profondeur inaccessible.

Le père Avril assure que le Kur, fleuve de Perse qui roule ses eaux dans la mer Caspienne, enrichit le pays qu'il arrose par la grande quantité d'esturgeons qu'on y pêche. Le commodore Billings rapporte que, dans la Kovima, grande rivière de l'Asie septentrionale, ils sont plus gras, plus fermes et d'une saveur plus délicate que partout ailleurs.

Les rivières du Nord de l'Amérique reçoivent aussi des esturgeons en aussi grande quantité que les fleuves de l'ancien continent. Mackensie cite surtout, sous ce rapport, la rivière du lac de la Pluie, où les sauvages les percent à coups de lances. Vancouver en a vu au Håvre-de-Grai et dans la rivière de Columbia de la nouvelle Albion. Enfin, suivant J. Long, ils sont très-communs à Albany.

Suivant Schonneveldt, l'esturgeon prend difficilement sa croissance, s'il ne jouit librement,

tour à tour, du bénéfice des eaux douces et salées, comme nous l'enseigne l'expérience, au sujet des jeunes individus transportés de la mer dans des viviers ou dans des lacs. Il grandit et engraisse dans les fleuves forts et rapides, à fond terreux, où il rencontre la tranquillité, la température et les alimens qui lui conviennent le mieux. Les Samoièdes et les Ostiaques des bords de l'Obi trouvent en lui leur principale nourriture. Presque jamais, selon Paul Jove, on ne le prend en pleine mer, et lorsqu'on l'y pêche, sa chair a une saveur peu agréable.

Ce poisson doit être mis au rang des plus grands animaux de sa classe. Quelquefois il parvient à une longueur de plus de *vingt-cinq pieds*, et l'on en voit assez souvent de *dix-huit pieds*. On en prend parfois, dans l'Elbe, des individus qui pèsent plus de deux cents livres : l'électeur Frédéric en pêcha un jour un du poids de deux cent soixante livres. Willughby en a vu de très-grands à Gertruidenberg, en Hollande, et Belon à l'embouchure du Don; et quoique ce soit surtout en Sibérie qu'on en rencontre d'énormes, puisque des femelles ont quelquefois dans leur intérieur jusqu'à *deux cents livres* pesant d'œufs, et des mâles, *cinquante livres* de laite. En 1750, en Italie, on en prit un qui pesoit *cing cent cinquante*

livres, et dont on fit présent au Pape. Dans la Loire, on en pêcha un de *dix-huit pieds*, qui fut présenté à François I^{er}, pendant son séjour à Montargis. En Norwége, dit-on, il y en a du poids de *mille livres*, et Pline rapporte que, de son temps, le Pô en nourrissoit de pareils.

Ce poisson est d'une force considérable; d'un coup de queue, quand il a le ventre appuyé, il renverse l'homme le plus robuste, ou casse une grande perche par le milieu; les pêcheurs ne s'en approchent qu'avec précaution, les plus habiles, les poussent vers le rivage en tenant le filet de côté, et tâchent ensuite de le coucher à plat en lui relevant la tête; d'autres li attachent la queue avec la tête, moyennant quoi on le charge sans peine sur une charette, sur un cheval et même sur le dos d'un porte-faix; on le conserve aussi fréquemment dans l'eau, en le retenant par le cou avec un cable fixé au bateau; mais il peut, sans périr, être gardé plusieurs jours hors de l'eau, parce que les opercules de ses branchies en ferment exactement les orifices.

Dans les pays où ces poissons sont très-communs, comme en Russie, on en prend, pendant l'été et l'automne, dans les eaux des fleuves, et en particulier dans celles du Volga, une grande quantité d'individus que l'on transporte dans les

lacs qui avoisinent le fleuve, et pour cela on traîne ces malheureux poissons dans le fleuve même, avec des cordes engagées dans les ouies et dans la bouche; à l'entrée de l'hiver, on va les prendre avec des filets, et on les envoie tous gelés en différens cantons.

Pendant le mois de mai, les cosaques du Jaïck sont obligés de rejeter dans l'eau tous les esturgeons qui tombent dans leurs filets, parce que ces poissons se vendent beaucoup plus cher en hiver lorsqu'on peut les transporter gelés; le bénéfice est donc plus considérable pour la nation en général, ils observent rigide-ment cette loi; celui qui seroit trouvé en con-
travention, se verroit confisquer son poisson, et seroit en outre condamné à recevoir la baston-
nade: le texte de la loi est formel, dit Pallas, fit-i-grabit, le bâton et la mort.

Au reste, un fait assez curieux, c'est que, malgré la prodigieuse quantité de ces poissons, on n'en prend jamais de petits; il est probable que dès qu'ils sont nés, ils regagnent la mer, et n'en sortent plus que lorsqu'ils sont aptes à reproduire leur espèce.

La chair de l'esturgeon, dont on fait d'excellens pâtés, a une saveur fine et délicate, et un certain degré de compacité, qui l'a souvent fait prendre pour celle d'un jeune veau;

celle du mâle est meilleure que celle de la femelle ; ce poisson a été très-recherché de tous les temps ; mais les nations modernes sont loin d'avoir pour lui le goût vif de plusieurs peuples anciens de l'Asie et de l'Europe, et particulièrement de ces Romains enrichis des dépouilles du monde :

En Grèce, suivant Athénée, on le regardoit comme le meilleur morceau des festins, et Ovide ne l'a point oublié dans ses louanges :

Tuque peregrinis *acipenser nobilis undis.*

A Bordeaux, tout le monde en mange ; mais il n'en a pas été de même dans tous les pays ni dans tous les temps ; à la Chine, l'esturgeon est un poisson réservé à l'empereur, et ceux de ses favoris qui en ont sur leur table, le tiennent de lui ; autrefois on le prisoit tellement en Angleterre, que le roi s'approprioit exclusivement tous ceux que pouvoient prendre les pêcheurs ; en France, plusieurs seigneurs particuliers s'étoient, par la même raison, emparés du même privilège. *L'ordonnance de la marine*, publiée en 1681, adjugeoit au souverain ceux qu'on trouvoit échoués sur la côte ; dans une charte du comte d'Eu, de l'année 1659, le comte abandonne à l'Abbaye de Saint-Michel d'Outreport,

tous les esturgeons que pourront prendre les vassaux de l'abbé.

En Hollande, on partage ces poissons par morceaux qu'on garde dans des barils, après les avoir fait macérer dans le sel et dans la saumure; cette espèce de préparation est l'objet d'un grand commerce avec l'Angleterre; dans toute l'Italie, on coupe en tranches l'épine du dos de l'esturgeon, on la sale et on l'expose à la fumée; c'est ce que l'on nomme *chinalia* ou *spinachia*, et c'est un mets fort recherché. On y sale aussi et l'on y marine les autres pièces du poisson: le ventre y passe pour le meilleur morceau. Les Norwégiens coupent l'esturgeon en longues bandes et en font ce qu'ils appellent du *rackel*.

La laite du mâle est extrêmement délicate; mais c'est surtout les œufs des femelles qui sont d'un grand produit pour les pêcheurs; c'est avec eux que, sur le Pont-Euxin, on prépare le *caviar*(1); cet aliment est très-répandu dans la Grèce, de même que le poisson, qui, à l'état frais, s'appelle *xirichi*, et salé se nomme *moronna*; mais les Juifs, en vertu de la loi qui leur défend de manger du poisson sans écailles,

(1) Nous avons déjà parlé de la confection du *caviar*, à l'article de la pêche du thon.

ne font usage ni du *caviar*, ni de la moronne d'esturgeon. Ce *caviar* est à peu près semblable au savon vert de Hambourg pour la couleur et la consistance : on en transporte beaucoup de Moscovie en Italie, les Moscovites en font un grand usage à cause de leurs trois carêmes, qu'ils observent très-religieusement.

Dans le temps où toutes les substances avoient des propriétés médicinales, on administroit les os de l'esturgeon comme apéritifs, antiarthritiques, etc., et le *caviar* comme aphrodisiaque.

Le grand esturgeon n'est pas aussi répandu dans les différentes mers tempérées de l'Asie que l'esturgeon ordinaire, on ne le trouve guère que dans la Caspienne et dans la mer Noire, et on ne le voit communément remonter que dans le Volga, le Danube et les autres grands fleuves qui portent leurs eaux dans ces deux mers ; mais les légions que cette espèce y forme, sont bien plus nombreuses que celles de l'esturgeon commun, et elles s'engagent quelquefois dans le Danube jusqu'aux environs de Comore et de Pest, ou même au-delà. Bloch cite un *hausen* de trois cents livres qui fut pêché à quelques milles au-dessous de Vienne, et un autre du même poids que l'on prit à un mille de Lintz.

Il atteint des dimensions bien considérables,

puisqu'les individus de vingt-quatre à vingt-cinq pieds sont assez communs, et que l'on en pêche qui pèsent jusqu'à *deux mille huit cents* livres, ce qui autorise à croire qu'il peut parvenir à la taille de près de quarante pieds (1).

Ce poisson, habitant des contrées exposées à un froid rigoureux, cherche à se soustraire, pendant l'hiver, à une température trop rude; à cette époque, plusieurs hausens se retirent ensemble dans les grandes cavités des rivages; leur grande taille les contraint à se tenir très-rapprochés les uns des autres dans ces cavernes; ils conservent plus facilement, par ce voisinage, le peu de chaleur qu'ils peuvent posséder; ils ne s'y engourdissent point: ils y prennent quelque nourriture, mais le plus souvent, dit-on, ils ne font que mettre à profit les humeurs qui s'échappent de leur corps, et ils sucent mutuellement le liquide visqueux qui enduit leur peau.

C'est plus spécialement avec les œufs des femelles de cette espèce que les habitans des rives des mers Noire et Caspienne, et des grands fleuves qui s'y jettent, préparent le *caviar*, sorte

(1) On en a présenté un à l'empereur Alexandre, à son couronnement à Moscou, qui exigea un atelage de huit bœufs.

d'assaisonnement ou d'aliment plus ou moins estimé suivant la qualité de ses ingrédients et le mode de confection. On ne sera point étonné de la profusion avec laquelle le caviar est répandu dans le Nord et dans le Levant, quand on saura que les ovaires égalent à peu près le tiers du poids des individus, et que, dans une femelle qui pesoit *deux mille huit cents livres*, ils montoient à *huit cents livres* à eux seuls.

Au reste, avec ces œufs, on fait deux espèces de caviar, le *caviar grené* et le *saek caviar*. Pour fabriquer le premier, on presse les œufs sur un crible; on les manie en tous sens, pour les isoler des membranes et des petits vaisseaux qui y sont attachés; on les fait plonger pendant une heure dans une forte saumure; on les laisse égoutter sur un tamis, pour les entasser avec force dans des barils, dont on ferme le fond.

La fabrication du second ne diffère de celle du premier que parce qu'on manie seulement les œufs pendant qu'ils sont dans la saumure, pour les amollir, et qu'avant de les presser dans des barils, on les tord fortement par portions d'environ une demi-livre dans des sacs de toile.

Les ouvriers employés à ces opérations, ne laissent point perdre les membranes, les vais-

seaux , etc. , qu'ils rejettent , on en prépare une troisième sorte de caviar pour la classe indigente.

Enfin , depuis peu , on suit une autre méthode , qui consiste à saler les œufs immédiatement après qu'ils sont recueillis , à les abandonner pendant sept ou huit mois dans des tonneaux , et enfin , à les faire sécher au soleil après les avoir salés de nouveau.

Le caviar est fort recherché dans la Turquie , la Russie , l'Allemagne et l'Italie. Il constitue presque seul la nourriture des Grecs pendant leurs longs carêmes , et le commerce de la Russie , comme nous le verrons plus bas , tire de la vente de cette denrée des profits énormes , qui devoient engager les autres nations de l'Europe à en fabriquer , avec les œufs d'autres poissons que l'esturgeon , ce qui ne seroit pas une chose très-difficile , d'après les renseignemens donnés à l'article *caviar*.

Ce n'est pas seulement pour ses œufs que le grand esturgeon est poursuivi ; sa chair blanche , grasse , et presque semblable à celle du veau , est très-nourrissante , fort saine et très-agréable au goût. C'est , en outre , avec sa vessie natatoire qu'on prépare *la colle de poisson*. Aussi est-il peu de poissons qui aient autant exercé l'industrie des pêcheurs du Nord. On

emploi, pour le prendre, une foule de procédés qu'il est bon d'indiquer et que d'habiles observateurs ont décrits en détail.

D'après le comte de Marsigli, dans le Danube, quand les pêcheurs aperçoivent un hausen au fond de l'eau, ils tâchent de le percer avec des harpons; mais, s'il se montre à la surface, ils emploient le trident; dès qu'ils s'en sont emparés, ils lui passent une corde par la bouche et l'ouverture des ouies, et l'attachent à leur barque. D'autres fois, ils le font échouer sur le rivage, à l'aide de filets à larges mailles et le conduisent à Vienne ou dans quelque autre grande ville, où on le coupe par morceaux comme la viande de boucherie. Selon Gesner, dans cette capitale de l'empire d'Autriche, on en débite souvent jusqu'à cent chaque vendredi, pendant les mois d'octobre et de novembre.

La graisse des hausens est d'une agréable saveur, et peut, quand elle est fraîche, remplacer le beurre et l'huile. On la vend à Astrakan quarante à cinquante sous de notre monnaie le seau.

On fait avec leur peau une espèce de cuir, et celle des jeunes, nétoyée et desséchée, tient lieu de vitres dans une partie de la Russie et de la Tartarie.

Puisque ce poisson est si utile, nous ne pouvons nous étonner de l'importance qu'on accorde à sa pêche, et des immenses produits qu'elle donne. Pallas, dans ses nouveaux voyages au Midi de la Russie en 1793 et 1794, donne le calcul moyen de la richesse de cette pêche pendant quatre années; il l'a tiré d'un registre authentique, où les prix sont portés au plus bas. En voici un aperçu :

Dans les places de réserve qui appartiennent à la ville, appelées Vtschugi, on en prend au printems, en automne et en hiver. . . 15,000

Dans les pêcheries du ci-devant comte et aujourd'hui prince Besbodoroko, près de Busan. 8,000

Dans les eaux de l'archevêque. . . 7,000

Dans le district des eaux de Bibikof. . 6,000

Dans celui de Beketof. 7,000

Dans la partie de Wsewolodsk. . . 6,500

Dans le district de Shrypygyn. . . 4,000

Dans les pêcheries des petits propriétaires. 40,000

En Perse, à Sallian. 10,000

TOTAL. 105,300

En comptant chaque poisson seulement à deux roubles cin-

quante copecs, cette quantité rendra. 258,750 roubles

Mille grands esturgeons fournissent à peu près sept puds et demi de colle de poisson, et partant sur la quantité sept cent soixante-seize, lesquels comptés au prix actuel de la plus mauvaise qualité qui est de soixante roubles le pud, font. 46,560

Mille de ces poissons donnent en Caviar quatre mille livres pesant, ou cent puds, sur la totalité, par conséquent dix milles trois cent-cinquante puds, à trois roubles et demi le pud, ci. 36,225

TOTAL. 341,535

En réunissant ces sommes à celles que procure la vente des autres espèces d'esturgeons, dont nous allons parler, faite dans les eaux d'Astracan et de la mer Caspienne, on a une somme annuelle de 1,760,590 roubles (8,800 mille francs.) La seule pêcherie de Sallian, en Perse, a été affermée pour une somme annuelle qui s'est élevée dans les dernières années du dix-huitième siècle à 25,000 roubles. Quand le passage du poisson est abondant, on prend

quelquefois dans un seul jour, avec le harpon, jusqu'à quinze mille esturgeons de diverses sortes.

Frédéric I^{er}, roi de Suède, l'a introduit avec succès dans le lac Moeler, et le roi de Prusse dans un très-grand nombre d'endroits de la Poméranie et de la marche de Brandebourg.

Ce poisson est très-fécond; sa chair est tendre et plus délicate que celle de tous les autres poissons de la Russie; aussi le vend-on assez cher à Pétersbourg. Un individu de la taille de deux pieds, y coûte ordinairement deux roubles. Le Volga est toujours couvert d'un grand nombre de caisses trouées, dans lesquelles on le tient en réserve, et qui servent à le conduire vivant par l'Okha jusqu'à Moscou.

Le sterlet, que les Russes appellent *sterlied*, et *sevrougà*; les Tartares, *thousa* et *siouriak*; les Calmouks, *schugurluk sovchul*, se nourrit de vers et d'œufs de poissons. C'est vers la fin du printemps qu'il remonte dans les grandes rivières.

Le caviar qu'il fournit est réservé pour la cour.

La pêche du sterlet est encore plus productive que celle du grand esturgeon: nous plaçons ici un tableau des revenus qu'elle procurait à la Russie vers la fin du dix-huitième siècle.

Dans les places de réserves de la ville, on en prend en automne, printemps et hiver.	50,000
Dans les eaux de Busan.	9,000
Dans celles de l'Archevêque.	4,000
Dans celles de Wsewolodsk.	6,000
Dans celles de Beketof.	10,000
Dans celles de Skrypigyn.	7,000
Dans celles de Bibicof.	6,000
Dans la totalité des pêcheries des petits propriétaires.	70,000
A Sallian en Perse.	80,000
A l'embouchure du fleuve Sigisrud, dans le Gilan.	40,000
A l'embouchure du Gjurgen à Astrabat.	40,000
En comptant chaque sterlet, l'un portant l'autre, à un rouble, trente copecs, on a	592,600
Mille de ces poissons rendent deux puds et demi d'excellente ichthyocolle, ce qui donne pour la quantité énoncée, sept cent cinquante-cinq puds, qui, seulement à 55 roubles le pud, produisent.	41,526
<i>A reporter.</i>	736,126

Report. . . . 736,126

Mille de ces poissons donnent soixante puds de caviar, ce qui en fait dix-huit mille cent vingt puds pour la totalité; à trois roubles et demi le pud, cela produit. . . 63,420

TOTAL. . . . 727,605 roub., ou
5,638,025 francs.

NOTA. Les fleuves et les rivières de la France, seroient bien dignes d'être appelés à réaliser de pareilles pêches... Et cela seroit aussi facile à faire qu'à semer et récolter le blé dans nos guérets. Nous ne cesserons de le répéter : les richesses naturelles du sol et des eaux de la France, peuvent être plus que décuplées dans un court espace de temps...; et qu'on daigne faire attention, que c'est en cela, que consiste la seule véritable fortune des nations.

ANNONCES.

INDUSTRIE FRANÇAISE.

Les salons du Louvre, ouverts en 1823 pour recevoir les produits de nos manufactures et les objets qui ont été exposés, serviront à prouver

les progrès de notre industrie. C'est là que s'établit cette utile concurrence qui stimule le zèle et promet pour une exposition suivante des perfectionnemens heureux. Il étoit nécessaire de ne pas perdre le fruit des expositions successives. Il falloit fixer l'attention sur la marche de l'industrie française, par un ouvrage spécialement consacré à rappeler le souvenir de ces expositions. Les auteurs des *Annales de l'Industrie nationale et étrangère, renfermant le musée des produits de l'Industrie française*, se sont chargés de ce soin. M. de Moléon, ancien élève de l'École Polytechnique, et M. le Normand, professeur de technologie, aux talens desquels nous devons ce recueil périodique, offriront cette année à leurs nombreux souscripteurs, et après que le jury aura fait connoître son propre travail, la description des objets qui ont été exposés en 1823, et cette description est une suite intéressante du compte qu'ils ont déjà rendu des cinq expositions qui ont eu lieu en France. Les auteurs de cet ouvrage ne se sont pas bornés à ce travail, si utile et si difficile par les détails; les *Annales* présentent encore d'autres avantages. Le manufacturier, le fabricant, le négociant ne sont pas seuls appelés à profiter de la description des inventions et des perfectionnemens qui intéressent le commerce

en général ; mais tous les amis des arts peuvent également apprécier l'utilité de ce recueil.

Les économistes qui s'occupent de statistique, trouvent dans les *Annales* des notions intéressantes sur cette partie ; les savans qui se livrent à l'étude de la minéralogie, de l'histoire naturelle, de la chimie, etc. , reçoivent sur ces diverses sciences des communications qui facilitent leurs travaux et leurs recherches.

L'administration elle-même doit sa protection à une entreprise qui a destiné une partie de son ouvrage à la publication des procédés nouvellement mis en usage dans l'intérêt de la salubrité publique, qui répand la connoissance des inventions ou découvertes, dont le but est l'amélioration du régime intérieur des hôpitaux et le soulagement des malades que le malheur réunit dans ces établissemens.

Appuyés de si puissans motifs de recommandations, les auteurs des *Annales de l'Industrie* doivent être assurés d'un succès, que des efforts continuels leur méritent à tant de titres, et il nous suffira sans doute de signaler leur ouvrage pour qu'il soit soutenu par de justes encouragemens.

Le prix de l'abonnement est de 30 fr. pour Paris, 36 fr. pour les départemens, et 42 fr. pour l'étranger.

Les souscripteurs reçoivent par an douze livraisons et quarante-huit planches gravées.

On souscrit à Paris, chez M. Bachelier, libraire-éditeur, quai des Augustins, n. 55.

Le *Musée* ou la description des produits de l'industrie française, se vend aussi séparément.

Le prix de cette collection seule est de 36 fr. pour Paris, 42 fr. pour les départemens, et 48 f. pour les pays étrangers.

Lucrèce, *de la Nature des Choses*, poème traduit en vers français, par M. de Pongerville. Texte en regard.

Ouvrage dédié et présenté au Roi; 2 vol. grand in-8°, prix, papier ordinaire satiné, 18 fr., et vélin de 36 fr. Chez Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, n. 46, et rue de Richelieu, n. 67.

Nous n'avons pas souvent occasion de parler de littérature; mais le poème de Lucrèce, consacré à peindre les secrets de la nature, rentre indirectement dans le plan de notre ouvrage; d'ailleurs le talent que M. de Pongerville a développé dans la traduction de ce grand ouvrage, l'opinion générale qui le place dans un rang élevé parmi les écrivains de notre époque, nous semblent mériter une exception.

Nous nous plaisons à annoncer à nos lecteurs que le poème de la Nature des Choses , regardé jusqu'ici comme intraduisible , a trouvé dans M. de Pongerville un interprète dont la verve énergique , la grâce , l'harmonie , la clarté et l'élégance continue , feront lire et apprécier l'un des plus beaux monumens de l'antiquité. Les réflexions prudentes et sages sur le système de Lucrèce , la vie de ce poète et celle d'Epicure dont M. de Pongerville a fait précéder sa traduction , sont des morceaux de littérature dignes des plus grands éloges.

Bulletin général et universel des Annonces et des Nouvelles scientifiques , dédié aux savans de tous les pays , ainsi qu'à la librairie nationale et étrangère (1).

Ce Bulletin , publié sous la direction de M. le baron de Férussac , par une Société de savans honorablement connus , forme une entreprise vaste et généralement désirée ; elle est de nature à faire époque dans l'Histoire des sciences ,

(1) Le prix de l'abonnement est de 30 fr. à Paris , par an , ou douze numéros du Bulletin ; de 36 fr. pour les départemens , et de 42 fr. pour l'étranger. S'adresser au bureau du Bulletin , rue de l'Abbaye , n. 3 ; à MM. Dufour et d'Orague , libraires , quai Voltaire , n. 13 ; Levrault , à Strasbourg , et à tous les libraires d'Europe.

qu'elle tend à propager d'une manière plus générale et plus prompte, en facilitant aux savans et aux littérateurs de tous les pays, la connoissance de tous les ouvrages dignes de les intéresser.

Journal d'Agriculture, d'Économie rurale et des Manufactures du royaume des Pays-Bas, ou Recueil périodique de tout ce que l'agriculture, les sciences et les arts qui s'y rapportent, offrent de plus utile et de plus intéressant.

Cet ouvrage, qui paroît par livraisons le premier de chaque mois, dont déjà plusieurs années sont publiées, est rédigé par des hommes de mérite, qui ont l'avantage de parler d'un pays où l'agriculture est parvenue à un haut degré de perfection.

Le prix de l'abonnement est de 7 florins par an. S'adresser à M. Lefèvre, secrétaire de la Société agricole, à Bruxelles.



Annales Européennes.

ANNALES EUROPÉENNES,

PUBLIÉES

SOUS LA DIRECTION DE M. RAUCH,

ANCIEN OFFICIER DU GÉNIE, ETC.

XIV^e. LIVRAISON.

IL y a dans toute la nature, pour la conservation des espèces, des supériorités virtuelles, qui entrent essentiellement dans ce grand ensemble, que l'homme observateur appelle, à juste titre, *l'harmonie du monde*.

Tous les animaux nomades ou voyageurs reconnoissent parmi eux un chef destiné à les guider sur les longues routes où les diverses saisons leur préparent successivement le banquet de la vie. Les ours polaires, qui vivent dans les zones glaciales, comme les bizens, qui voyagent dans les libres déserts du Nord de l'Amérique, et les rennes, qui marchent pâturant dans les hautes latitudes de l'Europe, depuis la Laponie jusqu'au Kamschatka, ont leurs chefs de file guidés par l'astre de la nuit, les constellations, les silencieuses et resplendissantes aurores boréales.

Nous avons déjà démontré que les poissons voyageurs ont leurs conducteurs, qui, doués, comme le hareng royal, de dimension et d'un instinct supérieurs, dirigent les longs pèlerinages de leurs nombreuses lignées dans la route immense des mers, que la Providence leur indique de parcourir, pour montrer toute sa munificence aux yeux de l'homme étonné. Des armées de cignes et d'outardes s'élèvent, au signal donné, du sein des lacs du Nord, pour traverser la Méditerranée et s'abattre dans les eaux tempérées de l'Égypte et de l'intérieur de l'Afrique, tandis que de nombreux et de longs triangles d'oies et de canards planent dans les airs, pour choisir la patrie hivernale que leurs chefs leur commandent d'adopter, pour animer le silence de nos hivers. D'innombrables familles d'oiseaux ont aussi leurs astronomes, qui leur font suivre le cours du soleil et visiter périodiquement les climats divers, où les fruits variés de la terre attendent leur arrivée pour les fêter. Tout est mouvement, tout est intelligence suprême dans la nature; les saisons en varient sans cesse le spectacle : ce sont toujours des voix et des formes nouvelles, qui se montrent et se succèdent sur la route éternelle du temps.

Ces prééminences accordées aux individus privilégiés de chaque espèce, d'après un esprit

de conservation et d'ordre général, offrent, tous les jours, sous nos yeux, de ces scènes admirables, qui ne peuvent point nous en laisser le moindre doute. Les abeilles, par exemple, dont l'utile industrie nous est déjà si bien connue, nous montrent une souveraine chérie, qui est l'objet entraînant de tout un peuple. Une reine nouvelle ou la reine ancienne vient-elle à quitter la ruche, aussitôt tout l'essaim, toute la génération qui lui appartient, et qui se compose quelquefois de vingt à quarante mille individus, la suivent et lui prodiguent leur amour; ils l'accompagnent, pour ne la quitter jamais, au lieu où elle trouve agréable de fixer sa nouvelle résidence.

Cette digression nous conduit naturellement sous le trône du roi des perroquets, encore fort peu connu en Europe, et qui forme l'objet de la gravure de ce cahier, dont nous avons puisé les faits dans les *Voyages du capitaine Landolphe*, lors de son séjour dans le royaume d'Owhère, en Afrique.

Cette gravure représente le roi des perroquets dans son petit palais, suspendu au haut d'un baobab, le plus grand arbre de l'Afrique, à qui Adanson donne une durée de six mille ans, et qui produit un fruit d'un pied de longueur, qu'on appelle le pain des singes. On voit le petit

Explication de la gravure.

souverain sortant de son nid de la moitié du corps, entouré, à une certaine distance, d'une multitude de perroquets de toutes grandeurs et de toutes formes, qui lui rendent leurs hommages.

Au bas se trouve le capitaine Landolphe, regardant cette scène avec des nègres et des négresses, entourés de tout ce qui caractérise le Ciel et les productions du pays. Voici ce qu'il dit à ce sujet :

Le nombre des perroquets y est si prodigieux qu'on en découvre des bandes de plusieurs milliers. Nous les voyons tous les jours partir à sept heures du matin, traverser la rivière dans l'Est, et revenir au déclin du jour se percher vers l'Ouest sur les plus grands arbres, à deux lieues de mon établissement. Les nègres m'ont appris que ces oiseaux avoient un roi, qu'ils fêtoient tous les matins par des cris joyeux et des sifflemens bruyans.

Ce monarque est dans un nid fait en manière de berceau, suspendu par des filets de liane, et balancé par les vents. La nature a pris soin de l'orner d'un magnifique plumage tout différent de celui de ses sujets; car la moitié de ses plumes est grise et semi-rose.

Les nègres, un jour, me présentèrent un jeune perroquet sortant du nid, pour me le

vendre, en m'annonçant qu'il étoit *oba*, ou roi de ces oiseaux : « Il est si rare, ajoutèrent-ils, » que tu n'en trouveras peut-être jamais de semblables. » Puis ils me racontèrent l'histoire de ce roi, dont la singularité piqua ma curiosité au point d'acheter celui qu'ils m'offroient, s'ils vouloient bien me conduire au pied du trône de ce souverain, condition qui reçut leur agrément.

Ils vinrent le lendemain me prévenir d'emporter des sabres afin de couper les broussailles et les lianes, dont l'abondance nous empêcheroit un peu d'approcher de l'arbre sacré. Rendus dans ce lieu, nous observâmes une multitude de grands arbres sur lesquels gazouilloient et sifflaient une foule bien autrement considérable de perroquets. Les noirs prirent ainsi la parole : « Tiens, regarde en l'air ; vois-tu ce grand nid » agité par le vent ? Le roi s'y trouve en ce moment, et tous les perroquets que tu entends lui » font leur cour. » L'arbre où il siégeoit avoit au moins cent pieds d'élévation.

Mes guides m'assurèrent y avoir monté la veille et coupé avec un sabre l'extrémité de la branche qui supportoit le précieux nid du perroquet vendu. Ils me recommandèrent d'en prendre un soin tout particulier, en me répétant que vraisemblablement il ne m'en tomberoit jamais dans

les mains d'aussi magnifique. Je leur donnai deux bouteilles d'eau-de-vie.

J'ai en effet pris des précautions infinies pour l'élever. Il étoit aussi beau que rare. Toutes ses plumes d'un semi-rose et d'un semi-gris cendré avoient un brillant que je ne saurois exprimer. Parlant très-distinctement, il imitoit aussi fort bien le roulement du sifflet du maître de l'équipage. Je l'ai apporté en France, ayant l'intention de l'offrir à la Reine Marie-Antoinette. Il fut débarqué à Nantes. En me rendant à Paris, il excitoit l'admiration sur toute la route. M. Marion Brillantais, à qui je l'avois confié le fit dessiner. Malheureusement cet armateur venoit de recevoir de la Nouvelle-Angleterre un didelphe ou sarigue, animal sauvage, qui alla se réfugier dans la cheminée d'une chambre où mon perroquet fut déposé. Le lendemain on le trouva mort, ayant eu la tête coupée par le didelphe pendant la nuit.



Le capitaine Landolphe, ayant fait pendant son séjour, différentes remarques concernant le crocodile et le tigre de cette contrée, nous croyons devoir faire part à nos lecteurs des particularités les plus intéressantes à ce sujet.

Le crocodile dépose ses œufs au bord des fleuves, sur des bancs de sable, exposés à la plus vive ardeur du soleil qui les fait éclore. Ils sont ordinairement gros comme des œufs de dinde et longs de six pouces, un peu gris, bons à manger dans leur fraîcheur ; j'en ai goûté ; ils sont très-clairs et presque sans jaune. Je ne sais pas exactement le nombre que pondent ces animaux ; mais j'ai reconnu, par l'observation, que toute leur ponte ne se fait pas dans le même endroit ; ils la divisent par des espaces d'environ cent toises. Ce qui m'a mis sur la voie de cette découverte, c'est une sorte de vautour venant gratter le sable et piquer les œufs. Je tirai cet oiseau d'assez près pour ne le point manquer ; mais, soit que le plomb fût trop petit ou qu'il glissât sur les plumes, l'oiseau prit sa volée sans blessure. Arrivé sur le lieu même où je l'avois ajusté, je trouvai une douzaine d'œufs ; j'en pris quatre qui furent portés à bord. Les nègres manifestèrent une grande envie d'en manger. On les fit cuire dans l'eau bouillante comme des œufs à la coque ; ils durcirent. La coque étant cassée, l'intérieur parut tout blanc et non moins dur que les œufs de poule. Les noirs les dévorèrent ; ils m'en donnèrent une part que j'avalai sans dégoût.

Quinze jours après, il me vint une pirogue Prise d'un crocodile.

montée par des nègres qui m'offrirent un crocodile vivant, avec vingt de ses œufs. J'achetai le tout pour les noirs de mon vaisseau, qui en étoient avides au-delà de toute expression. Je demeurai assez étonné de voir ce monstre baignonné, muselé, ses pattes amarrées sur le dos : il avoit huit pieds de long de la tête à l'anus, et près de trois de diamètre. L'ouverture de sa gueule excédoit deux pieds ; elle étoit armée d'une énorme quantité de dents noires, croisées, fort pointues et longues d'environ deux pouces. Les nègres l'avoient pris dans un piège, comme ils en usent envers les autres animaux, même les tigres. Ce piège est un arbre d'au moins trois pieds de tour, qu'ils plient jusqu'à douze ou quinze pouces de terre ; on y attache au bout une courroie en forme de cercle avec un nœud coulant ; l'extrémité de l'arbre est arrêtée par une détente dont le mouvement cède au plus léger toucher. Dès qu'une bête passe dans le cercle, la détente part, l'arbre se relève avec la force et la rapidité qu'on peut imaginer, et la prise est suspendue en l'air, soit par le cou, soit par toute autre partie du corps : on l'ôte vivante du piège chaque fois qu'il ne l'a pas saisie au cou.

Les nè-
gres aiment
la chair et

Nous fîmes cuire le crocodile et les œufs ; les nègres le trouvèrent extrêmement délicat,

et tout autant que le seroit pour nous le meilleur saumon : sa chair étoit aussi blanche que celle du poulet ; j'en avalai quelques morceaux qui , sans une odeur de muse , m'auroient semblé d'assez bon goût.

les œufs de crocodile.

Le crocodile est le plus vorace de tous les animaux de ces fleuves ; il se nourrit également de poisson et de chair humaine. Si l'on jette un cadavre à l'eau , il s'en empare ; si un autre corps est enseveli sur les bords de la rivière , il le déterre avec ses pattes et ses longues griffes , et l'avale. Pour surprendre le poisson , il contrefait le mort à la surface des eaux , s'abandonne au courant , et , dès qu'il l'aperçoit , sa large gueule en fait sa proie. Quand il est sur terre , se cachant dans les broussailles , il guette au passage les singes , les loutres , les chevreuils , etc ; met une patience incroyable à les attendre , et les saisit , de sa place , avec beaucoup d'adresse. Un homme poursuivi à terre par cet animal , peut aisément l'éviter , en courant alternativement de droite à gauche et de gauche à droite , car il va toujours en ligne droite : sa structure s'oppose au mouvement circulaire un peu rapide.

Un jour , mon chien donne l'éveil à un petit crocodile qui n'avoit pas trois ans : comme il étoit tout près de moi , je n'eus que le temps d'ouvrir

largement les jambes pour le laisser passer, parce qu'un arbre de chaque côté m'empêchoit de fuir. Une autre fois, un chien de forte race, que je nommois *Trompette* me devançoit; il portoit un collier garni de longs clous pointus. Je sortois d'indiquer aux matelots descendus de la *Négresse* à terre le bois quel'on devoit couper. Apercevant un gros arbre tombé sur le bord du fleuve, je fis diriger le canot de ce côté par le patron pour avoir un embarquement plus aisé. Je passe sur l'arbre; un matelot me donne la main en entrant dans le canot; mon chien veut me suivre, mais il est aussitôt happé par un énorme crocodile embusqué, qui plonge vite dans le fleuve avec sa proie. Le chien ne poussa qu'un petit cri sourd et plaintif, exactement semblable à celui de la moitié du coucou. Les hommes du canot ainsi que moi nous tombâmes tous dans une telle stupeur que le remède le plus laxatif opère des effets moins prompts. *Trompette* avec son collier n'a point reparu. Les noirs m'apportèrent souvent de ces animaux vivans, pris au piège. J'ai vu plusieurs fois deux nègres affronter la mort à la poursuite des plus gros. Quand l'animal se laisse aller au courant, ceux-ci le suivent avec une pirogue fort légère: l'un des deux ayant à la bouche un bâillon et une courroie s'élançe à cheval sur le monstre,

Chien avalé par un crocodile.

qui souvent plonge et entraîne l'assaillant au fond de l'eau ; mais il n'y peut rester que quelques momens. Le nègre lui met le bâillon dans la gueule , et l'emmusèle à l'aide de sa courroie , on l'attache à la pirogue , et on l'amène à terre s'il est de grande taille.

Mon second, M. Danikan de Rennes, entrant un jour dans ma chambre, et regardant par la fenêtre s'écrie : « Capitaine ! voici un monstre au gouvernail. » Je tourne soudain la tête et crois voir un hippopotame. Danikan s'empare d'un fusil chargé à balle qu'il tire à bout portant sur le crocodile, car c'en étoit un, et l'atteint à l'orbite de l'œil. Le monstre, furieux de sa blessure, s'élève en bondissant à la surface de l'eau. Neuf nègres, qui transportoient dans une pirogue des ignames à mon vaisseau, fondirent dessus et lui lancèrent leurs sagaies sous le ventre, qui est la partie la plus tendre aux coups. Après l'avoir tué, ils le traînèrent à bord de la *Charmante Louise* que je commandois alors. On eut recours aux palans pour l'embarquer. Nous le mesurâmes sur le pont ; il avoit vingt-un pieds de la tête à l'anus, et sa queue étoit longue de six ; ce qui donne vingt-sept pieds d'une extrémité du corps à l'autre : sa circonférence étoit de neuf ; la longueur et la largeur de la gueule étoient les mêmes, chacune de sept

Attaque
faite par un
crocodile.

pieds. J'ai constamment observé que la longueur de la tête d'un crocodile est le tiers de celle de son corps.

Le chirurgien, plusieurs personnes et moi, nous nous mîmes en devoir de le dépouiller, au moyen de marteaux et de sabres cassés; nous enfonçâmes les lames dans ses écailles avec des peines infinies, après quoi on parvint à enlever toutes les chairs. J'étois ravi de posséder une si belle pièce d'histoire naturelle que déjà je destinois au cabinet du Roi de France. Tous les dessicatifs dont je pouvois disposer, furent mis en usage pour conserver sa peau. On l'étendit soigneusement sur des planches. Elle resta suspendue entre le mât de misaine et le grand mât. Mais huit jours après ces précautions, ayant été attaquée des vers, elle répandit tant d'infection qu'il fallut bien, à mon très-grand regret, me résoudre à la jeter dans la rivière.

D'autres dangers nous menaçoient dans ce pays; c'étoient les tigres. Il y en avoit beaucoup de différentes tailles. On les voit à la vérité rarement attaquer les hommes: mais ils n'épargnent ni chevreuils, ni moutons, ni volailles, ni génisses etc., Jamais ils ne quittent un lieu qu'ils n'aient complété la destruction de ces animaux: cachés dans les épais taillis ou les mangliers, quand ceux-ci passent, ils les saisissent

d'un bond à la gorge et les emportent en courant.

Un soir, un peu avant le déclin du jour, me ^{Chien pris} par un tigre. promenant avec deux de mes officiers auprès d'un bois touffu, mon chien de grande race, à qui j'avois donné le nom de *Cartouche* et dont le cou étoit défendu par un collier garni de clous comme *Trompette* qu'avalait un crocodile, nous suivoit à cinq ou six pas. Tout à coup, saisi de frayeur, sans doute à la vue ou par l'odeur d'un tigre, il voulut chercher un refuge entre nos jambes; mais celui-ci ne lui en laissa pas le temps; il l'enleva en nous plongeant nous-mêmes dans de vives transes. J'appelai la garde du fort qui étoit près de ce lieu. On tira des coups de fusil à l'aventure, et le tigre prit la fuite. Des fanaux nous mirent sur ses traces, marquées par les grandes herbes. A vingt-cinq pas de là, nous retrouvâmes le malheureux *Cartouche* fortement maltraité, presque sans vie. On l'apporta dans l'habitation; il avoit de grands trous à la gorge au-dessous du collier; tout son corps étoit lardé de coups de griffes. Je l'ai soigné pendant quarante jours avec des plumasseaux, de l'onguent de la mère, et des peines infinies qui ont été couronnées de succès. Mais tant de soins étoient pris en vain, puisque le malheureux

Cartouche et un autre chien que j'appelois *Mandrin* furent dévorés dans l'année par ces tigres.

Un autre jour, comme j'allois au village de Bobi, éloigné d'une portée de canon du fort, et que les bois n'étoient pas encore abattus, je suivais tranquillement un sentier assez large. A moitié chemin, un tigre soudain s'offre à ma vue; il s'arrête, se pose sur le derrière en poussant d'affreux rugissemens rauques. Quoique armé d'un fusil à deux coups, j'avoue que je fus très-effrayé; je l'ajustai néanmoins sans oser le tirer, certain d'en être dévoré si je le manquois. Je restois quelques secondes dans cette position, lui jetant des regards terribles pour l'effrayer, et tout prêt à tirer si je lui voyois remuer la queue comme les chats; mouvement qui décèle en lui l'envie de s'élançer sur sa proie. Ma contenance lui en imposa sans doute, car il s'enfonça dans le bois. Le passage étant libre, je doublai le pas, tournant incessamment la tête afin d'éviter une nouvelle surprise, et j'arrive tout essoufflé chez Animazan, phidor du village. Je lui donne avis de ma rencontre; aussitôt il fait battre le *gongon*, sorte de tambour. En moins d'un quart-d'heure plus de cent noirs sont assemblés avec des armes; instruits de la cause du *gongon*, quelques-uns me disent : « Conduis-

» nous au lieu où tu as vu le tigre. » Arrivés là, je lui indique de la main la véritable place. L'un d'eux s'y jette le ventre à terre, flaire l'herbe comme les animaux, et s'écrie en se relevant : *non taifiant* ; ce qui signifie « tu n'as point menti. »

Les noirs courent à l'instant dans la forêt, se dispersent, se répandent de tous côtés, rencontrent la bête féroce et la tirent. L'animal blessé s'élançe avec furie au cou de celui qui l'avoit blessé, le perce de ses cruelles dents et l'étrangle. Un second nègre lui lache à bout portant son coup de fusil vers l'épaule ; le tigre rendu plus furieux encore par un second coup, se jette sur ce noir, lui cause tant de blessures au cou et sur le reste du corps qu'il en perd la vie. Un troisième accourant au secours de ses camarades, porte au tigre un coup de sagaie dans le corps et un autre dans la gueule ; mais les redoutables griffes du monstre lui déchirent le bras depuis l'épaule jusqu'au poignet, lui ouvrent les artères et causent sa mort. Enfin un quatrième l'ayant atteint au cœur, le tigre fit un bond prodigieux et vint expirer aux pieds de son vainqueur, dont le sort fut plus heureux que le courage et le dévoûment des autres assaillans.

Le monstre fut transporté à mon comptoir ;

il pesoit quatre-vingts livres ; sa peau étoit criblée de balles et de coups de sagaie. Je l'exposai au dehors à la porte du fort , et tous les passans y déposoiēt des offrandes pour récompenser la valeur des noirs qui avoient osé le combattre.

Un de ces monstres m'emporta plus tard une génisse de deux ans : je m'en aperçus le lendemain matin. Je suivis ses traces par des sentiers où l'on voyoit dans des halliers fort épais des branches d'arbres , plus grosses que le bras , pliées sur son passage. Je trouvai la génisse saignée au cou , car le plus grand régal des tigres est de sucer le sang de leur proie ; un tiers de son corps étoit dévoré. Je la fis enlever par les nègres qui la mangèrent , après avoir nettoyé tout ce que le tigre avoit touché.

Force prodigieuse d'un tigre.

Mais ce qui provoque encore plus l'étonnement , c'est le trait suivant : Mon fort , comme je le rapporterai en son lieu , étoit garni de palissades qui servoient de rempart aux animaux domestiques revenant le soir du pâturage. Elles avoient neuf pieds de haut et se terminoient par des morceaux de fer en façon de lance , de quatre pouces de hauteur , et séparés de trois pouces entr'eux. La nuit les cris sourds des chiens me réveillent. On se lève ; des coups de fusil sont tirés au hasard. On examine la cause de l'effroi des chiens. Un tigre , ayant mis à mort

cinq moutons dont il avoit bu le sang , surpris par les coups de fusil , venoit d'emporter un sixième mouton , en franchissant avec cet animal d'un seul saut la palissade de neuf pieds quatre pouces , sans avoir touché les pointes. Que l'on apprécie par ce seul trait la vigueur de ces bêtes féroces !

Les nègres pensent que le foie du tigre est ainsi que celui du requin et de l'ours blanc un poison subtil et violent ; aussi les chefs d'un village prennent-ils de grandes précautions pour que l'on ne puisse en user. Ils rassemblent tous les hommes ; huit sont choisis à la pluralité des voix , qui prêtent serment de ne pas toucher au foie. On ouvre le tigre ; son cœur et son foie sont enfermés dans une jarre que l'on enduit de terre glaise : on y met autour un tas de pierres. Les huit hommes montent sur une pirogue , portant la jarre au milieu de la rivière et l'y jettent. A leur retour , ils déclarent aux habitans par un nouveau serment , qu'ils n'ont rien détourné de ce que renfermoit ce vase.

Le foie du tigre , considéré comme un poison.

Quand un ou plusieurs nègres ont mis à mort un tigre , le roi d'Owhère leur envoie le collier de corail , qui est une marque de distinction comme au Benin.

Parmi divers moyens employés par les noirs pour s'emparer des tigres , en voici un dont j'ai

connoissance. Animazan vint un matin me demander une pièce de canon de six, dans le but de prendre un de ces animaux; je la lui prête : ses nègres l'emportent. Il fit creuser un grand trou, dans lequel on mit un panier avec un cabri vivant. On plaça dessus une sorte de herse sans dents, inclinée, où étoit une détente. La pièce de canon y fut amarrée solidement, ainsi que le panier, par un piquet fixé en terre. Le soir même, vers onze heures, le cabri ayant appelé sa mère par des bêlemens continuels, attira un tigre, qui sauta sur le panier; mais, comme il vouloit l'emporter, la détente partit, la herse lui tomba sur le corps avec la pièce de canon : le tigre avoit tant de force, qu'il la soulevoit. Il se seroit infailliblement dégagé du piège, si des nègres postés tout près ne l'avoient tué à coups de sagaies.

Nous passons, après cette diversion, à la grande cause de la nature, que nous traitons dans ces *Annales*; mais, avant d'exposer la réponse départementale de la Corse, nous croyons devoir offrir aux meditations des observateurs et des sincères amis de leur pays une série de questions qui forment la base du vaste cadre que nous avons osé donner à nos travaux, et que

nous soumettons à tous les hommes estimables qui aiment à étudier la marche simple de la nature, et à consacrer leurs utiles observations au profit de la patrie.

Voici les demandes et les questions que nous croyons devoir faire, dans le sens du plus haut intérêt de la France :

1°. Remonter, par la voie de l'observation et des archives du pays, aux premières époques qu'elles relatent, pour s'assurer quelle étoit alors sa situation physique, sous le rapport des *boisemens*, des *pâturages*, des *eaux*, des *poissons*, des *oiseaux*, des *animaux* et des *climatures*.

2°. Depuis une époque connue, dans quelle proportion ont eu lieu les déboisemens jusqu'au temps actuel?

3°. De quelles espèces d'arbres se composoient les bois détruits? et de combien de pâturages forestiers le pays a-t-il été privé par ces destructions?

4°. Quel *ébranlement* ce rasement des grandes masses de bois (sur les hauteurs surtout) a-t-il pu donner à l'ancien cours des météores, et causer d'interversion dans le cours des vents chauds et des vents froids, qui constituent les climatures d'un pays?

5°. Quels sont les arbres et les végétaux qui souffrent de l'apre et froide sécheresse, depuis

l'abatis de ces puissans *paravents*, qui les protégeoient, en remplissant contre les vents, et dans leur attraction des eaux vaporisées, la mission que la nature leur avoit départie?

6°. Quelles sont les *sources* et les fontaines anciennement connues qui se sont affoiblies ou taries, depuis que l'on a commencé à remarquer l'effet des déboisemens?

7°. De combien les ruisseaux et les rivières ont été amaigris par la diminution des sources et des fontaines destinées à les alimenter pendant l'absence des pluies et la fonte des neiges?

8°. Les neiges et les pluies sont-elles aujourd'hui aussi régulières et aussi abondantes qu'elles l'étoient autrefois, et autant que les productions du sol l'exigeroient?

9°. Les inondations produites dans la saison des pluies et la fonte périodique des neiges, de *fertilisantes* qu'elles étoient, lorsqu'elles répandoient partout sur la terre les huiles et les graisses végétales et animales des forêts, ne sont-elles pas devenues désastreuses, au contraire, par leur échappement violent et subit du haut des montagnes, aujourd'hui nues et arides?

10°. Quelle étoit l'abondance en poissons, dans le temps de l'existence des grandes forêts, toujours *nourricières* des eaux? et de combien

les espèces ont diminué en nombre et en grosseur, depuis que les cours d'eau sont réduits dans leur volume, ainsi qu'à une trop grande nudité?

11°. Quels étoient les poissons voyageurs qui, quittant périodiquement les mers, venoient fréquenter nos rivières et nos fleuves bien boisés, nous offrir la surabondance de leurs peuplades, et à quelle grosseur ils parvenoient dans les premières époques connues?

12°. Le *cerf*, la *biche*, le *chevreuil* et le *sanglier* ont diminué dans la même proportion que les bois. Le *faisan*, surtout la *gélinotte* et le *coq de bruyère*, qui peuploient autrefois les forêts, n'ont presque plus d'existence en France. Le gibier et les oiseaux de plaine, se trouvent également réduits aux dernières fractions.

13°. Quels étoient les oiseaux sédentaires attachés aux bois et aux guérets du pays? Dans quelle proportion ont-ils diminué depuis une époque connue, et quelles sont les privations et les suites de cette diminution?

14°. Quels étoient les oiseaux voyageurs ou de passage? En quelle quantité, et à quelle époque de l'année apparoissoient-ils dans le pays? De combien cette manne, qui s'offroit successivement à toutes les contrées de la France, a-t-elle diminué depuis un temps connu?

15°. Si l'on considère les bois comme les châteaux d'eaux et les ventilateurs de la terre, du sein desquels s'émanent des parfums balsamiques, et qui pompent, à de grandes distances, les corpuscules méphitiques qui nagent dans l'atmosphère, il peut être naturel de croire que la salubrité de l'air a été successivement altérée, aux dépens de la vie de l'homme, par les déboisemens qui ont éteint ces vertus harmoniques de la nature.

16°. N'est-il pas évident que, si un seul département peut, dans toute son étendue, avoir jusqu'à *vingt, trente, quarante* climatures différentes, suivant les degrés d'élévation du sol, la situation de ses faces et de ses aspects divers, il seroit non-seulement possible de rétablir d'anciennes climatures, affoiblies par les courans intempestifs de vents modernes, mais de leur donner encore plus de force et d'intensité par des abris habilement ménagés?

17°. Il s'ensuit de cette vérité physique *incontestable*, qu'on peut, par des lignes de boisemens, d'arbres résineux, surtout sur la crête des montagnes, fixer plus long-temps les rayons solaires, modifier l'effet des vents, et créer des climatures favorables à nombre de productions qui, dans l'état actuel des choses, ne réussiroient pas aux mêmes lieux.

Cette série de solutions qu'on sollicite de la part des hommes observateurs et éclairés, est digne de leurs soins et de leurs lumières, parce que le but est de relever quelques fragmens de colonnes de l'ancien et vaste édifice de la création, mutilés par l'insouciance et l'aveuglement des hommes, pour réédifier ensuite, dans notre belle patrie, les palais variés et enchanteurs de la nature, suivis de tous les biens qu'elle se plaît à semer dans son éternelle prodigalité sur la terre et dans les eaux.

Nota. On indiquera par des notes les remarques que la description, qui suit sur la Corse, pourra faire naître.

RÉPONSE
DU DÉPARTEMENT DE LA CORSE

AUX

QUESTIONS FAITES PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Sur les causes qui ont pu amener des refroidissemens sensibles dans l'atmosphère, des variations subites dans les saisons, et des ouragans ou inondations extraordinaires.

I^{re} QUESTION.

« Quelles forêts existoient dans les départemens, il y a trente ans? Dans quelle zone et à quelle élévation étoient-elles placées? Quelles étoient leur étendue et l'espèce d'arbres dont elles étoient formées? »

RÉPONSE.

Il existoit cinquante-cinq forêts, ou bois principaux, lesquelles, étant réparties sur toute la surface de l'île (à l'exception du cap Corse qui ne renferme point de bois), se trouvoient placées entre le 41° et le 43° degré de latitude; leur élévation au-dessus du niveau de la mer,

étoit de 20 à 750 mètres. Ces forêts occupoient une étendue d'environ 15,416 hectares ; elles se composoient de chênes, sapins, pins, larix (*laricio*) (1) et autres, hêtres, chênes verts, chênes lièges, châtaigniers et ormes.

II^e QUESTION.

« Quels étoient les propriétaires? »

RÉPONSE.

Le domaine, pour la plus grande partie ; pour le reste, les communes et des particuliers : ces derniers possédoient les moins considérables.

III^e QUESTION.

« Quelles sont celles qui existent encore, et »
 » celles qui ont été abattues? »

RÉPONSE.

Ces forêts existent toutes (2). Il en est seu-

(1) Nous avons déjà parlé dans plusieurs cahiers de ces *Annales*, du *Laricio* de la Corse, comme du plus grand arbre résineux qui croit en Europe. D'après ce que nous en avons publié depuis vingt-deux ans, les Landes de Bordeaux, et nombre de départemens de l'intérieur, s'en sont enrichis.

(2) C'est une erreur : on verra bientôt quelles ont été

lement quelques-unes qui ont été exploitées pour le service de la marine royale ; savoir : Parma , de 1774 à 1781 ; Louca et Tretore , de 1782 à 1789 ; Libio , de 1787 à 1792 , et de 1796 à 1812 ; Lugo di Nazza et Foggio di Nazza , de 1780 à 1795 ; Vizzavoua et Aëtoue , de 1812 jusqu'à ce jour. Les autres coupes de bois faites dans les forêts de la Corse , sont de peu de conséquence.

IV^e QUESTION.

« Quelle influence a-t-on remarqué que la
 » différence d'abri exercât sur le système météorologique du département ? Les rivières ont-elles eu des eaux plus ou moins abondantes ? Les inondations , les pluies ont-elles été plus ou moins fréquentes ? Y a-t-il eu plus souvent de la neige et de la grêle , et dans les pays de montagne , s'est-on aperçu que les glaces descendissent à de plus basses régions , repoussant et refoulant la terre vers les plaines et les vallées ? »

RÉPONSE.

L'exploitation des forêts de la Corse , n'ayant été que partielle , elle ne peut avoir eu que peu

les tristes suites , pour différens cantons de l'île , l'ancienne destruction de plusieurs grandes masses de bois.

d'influence sur le système météorologique du département, surtout si l'on considère que les espèces dominantes dans ces forêts, sont le pin et le sapin, et qu'en raison de la beauté du climat et de la bonne composition du sol, les coupes que l'on y fait sont ordinairement remplacées dans l'espace de vingt-cinq à trente ans, par les pépinières naturelles qui résultent de la dispersion des graines sur le terrain.

Il est d'ailleurs à observer, que les forêts les plus élevées se trouvant au-de-sous du point culminant des plus hautes montagnes de l'île, et le terrain qu'elles couvrent étant montueux et rempli d'anfractuosités, lors même que ces forêts seroient totalement abattues, la différence d'abri ne pourroit produire que de foibles variations dans l'atmosphère (1).

Si le climat de la Corse a éprouvé des variations et s'est refroidi dans certaines parties, ces changemens doivent remonter à plusieurs siècles et avoir été la conséquence : 1° du *déboisement* des *hautes montagnes*, sur lesquelles les habitans se retirèrent lors des guerres civiles, ou

(1) Les abris sont au contraire pour tout dans les îles ; c'est pourquoi la nature les a boisées, pour soutenir et varier les climatures.

des invasions étrangères; 2° du défrichement des plaines, autrefois *couvertes de bois* et que les Corses habitèrent aussitôt que l'état de paix leur permit d'abandonner les lieux inaccessibles où ils s'étoient mis en sûreté.

D'une autre part, on voit dans tous les auteurs qui ont écrit sur la Corse, que jadis des villes populeuses et florissantes y existoient dans des *plaines*, où aujourd'hui, l'on rencontre à peine quelques laboureurs qui tous portent l'empreinte de la misère et de la souffrance. On ne peut attribuer la transformation de ces plaines en des lieux de désolation et de mort, qu'au *déboisement* des parties *marécageuses* qui s'y trouvent, lesquelles n'étant plus couvertes d'arbres propres à absorber l'humidité surabondante du sol, sont d'autant plus exposées à l'action du soleil, d'où il résulte que les eaux de ces marécages se corrompent et produisent des exhalaisons méphitiques, qui causent aux habitans des fièvres tenaces et dangereuses (1).

Il est aussi à remarquer que depuis longtemps la Corse est reconnue pour l'un des pays où l'on éprouve le plus de *variations* subites dans

(1) C'est ce que nous avons démontré au chapitre des Marais, pag. 285, tom. 2 de ces *Annales*.

l'atmosphère. Cela ne peut provenir du déboisement des montagnes, du défrichement des plaines, ou du défaut d'abri dans les campagnes. La situation géographique et topographique de l'île, doit beaucoup contribuer à ces variations atmosphériques.

M. Barras, ingénieur, qui visita la Corse en 1785, s'aperçut d'ailleurs que le mauvais air qui règne dans tout le finimale, c'est-à-dire le bassin formé par la rivière du Golo, avoit pour cause les variations qui se succédoient dans l'état thermométrique et barométrique de l'atmosphère. Il parvint à se garantir des fièvres locales, en prenant des précautions sagement combinées contre le passage subit et alternatif du chaud au froid, ou du sec à l'humide, qu'il prévoyoit à l'aide d'instrumens météorologiques (1).

Quant à la question, si les rivières ont eu des eaux plus ou moins abondantes, si les inondations, les pluies ont été plus ou moins fréquentes, il résulte de l'examen oculaire et topographique de l'arrondissement d'Ajaccio, que, de puis 1789,

(1) Ces précautions ne pouvant être prises pour tous les habitans de l'île, la nature les avoit dans ses prévoyances rendues inutiles, en y multipliant les abris, par les paravents continus de grandes masses d'arbres.

les eaux ont *diminué* de volume, sans toutefois que cette diminution ait été bien sensible. On pense que les terrains qui ont perdu une partie de leurs *bois*, ont dû perdre à proportion une partie de leurs *eaux*, ainsi qu'on l'a observé particulièrement à *Cargese*. Les malheureux colons grecs qui habitent ce bourg ont été poussés vers la pointe de ce nom par les communes voisines; leur activité se trouvant circonscrite, ils ont entièrement défriché et cultivé la terre qui leur est restée : les *arbres* et les *makis* ont disparu, et les *sources* privées des végétaux qui servoient à les alimenter ont *diminué* de volume. Dans d'autres parties de l'arrondissement l'on voit des fondrières ayant toutes les mêmes étendues, qui paroissent avoir aussi les mêmes versans, et qui étoient destinées, par leur conformation, à recevoir une égale quantité d'eau. Une fois *dépouillées* d'arbres, elles se sont trouvées à sec, tandis que lorsqu'elles étoient couvertes par la fougère et par les châtaigniers, une eau bienfaisante y couloit lentement et répandoit tour à tour la *fraîcheur et la vie*.

Pour ce qui a rapport aux changemens qui ont pour résultats une plus grande abondance de neige, de grêle ou de glace, on répondra par les observations suivantes :

1°. Filippini, qui écrivoit l'histoire de la Corse dans le xvi^e siècle, dit que la chaîne principale qui traverse l'île diagonalement (du Nord-Ouest au Sud-Est) et à laquelle il donne une étendue de soixante-dix mille, formoit une suite de montagnes *toutes couvertes de bois*.

2° Le même auteur rapporte qu'en 1517, la Corse souffrit un malheur par la neige qui tomba dans le mois de janvier en si grande quantité, qu'ayant été mesurée en plusieurs endroits sur le littoral, elle fut trouvée à l'élévation de plus de douze pas, ce qui causa la mort de plusieurs bestiaux. Un commissaire des guerres qui étoit employé dans l'île, sous Louis XV, dit que la neige a souvent quinze et vingt pieds de haut sur les montagnes à pâturages ;

3°. La vallée de Cruzini, située sur la côte occidentale, et qui s'étend de Boccia d'Oreccia à Teti, où elle confine avec la mer, n'étoit anciennement qu'une *vaste forêt*, dont la destruction a été presque achevée dans le xviii^e siècle ;

4°. On voit à Monterotondo, la plus haute montagne de l'île, près du lac d'Ino, des fondemens de murs très-anciens, un lieu que l'on appelle encore *Stagzona* (la Forge), et près de là, des scories d'une épaisseur considérable. On y a vu, de nos jours, une meule de moulin, l'on dit même y avoir remarqué les traces

d'une aire. Les habitans des environs assurent que cette contrée a été abandonnée à cause des neiges, plus fréquemment tombées sur le sol d'Ino, de leur durée pendant cinq mois, et des glaces ;

5°. On présente, comme un fait constant, l'existence ancienne sur la montagne de Canale, située dans la partie occidentale, de *quatre villages* appelés Santa-Maria del Sorbello, San Clemente, Costica et Petricaccie, sur le territoire desquels on voit des ruines d'église. C'est encore aux *neiges*, que l'on dit être plus fréquentes et de plus longue durée qui couvrent la montagne tous les hivers, que l'on attribue l'abandon de ces villages (1) ;

6°. On assure qu'il existe sur la montagne de Bastelica, située également près de la côte

(1) Nous avons souvent démontré que les neiges sont pour les pays où elles tombent, un bienfait de la Providence, parce que, d'une part, elles conservent et compriment en hiver la chaleur de la terre, pour la rendre féconde au retour du printemps, et que de l'autre, elles sont destinées à alimenter les sources et les cours d'eau : sans les neiges et les glaciers des Alpes, le centre de l'Europe n'auroit point de fleuves ? Mais, si sur les montagnes d'un ordre inférieur, les neiges ne sont point abritées par de grandes masses de bois, leur fonte devient alors subite et calamiteuse, de bienfaisante qu'elle étoit originairement.

occidentale, une aire et une pierre sphérique propre à égréner les gerbes ;

7°. On dit aussi que sur la montagne de Coscione, située vers le Nord-Ouest, on reconnoît les ruines d'un château des *Renucci della Rocca* (cette partie de l'île, qui forme aujourd'hui l'arrondissement de Sartesse, est l'ancienne province *della Rocca*), et que l'on y remarque des restes de vignes. Les montagnes de Bastelica et de Coscione, sont à peu près de la même hauteur, et de mémoire d'homme, elles se couvrent de neiges tous les ans ;

8°. Il existe à Petrolacci, au milieu de la forêt d'Aëtoue, sur la côte occidentale, et dans une partie où les arbres sont vieux et étroitement espacés, un terrain que l'on connoît pour avoir été un champ à blé, entouré de clôtures. La Petrolacci est couverte de neiges tous les hivers ; elle étoit occupée, dit-on, lorsque la forêt s'étendoit jusqu'au village d'Évisa ;

9°. Le général Morand, commandant en chef en Corse, écrivoit le 25 pluviôse an XI, que plusieurs sous-officiers du troisième helvétique, se rendant à Corte, quatre d'entre eux avoient péri dans les neiges, vers Borognano. Ce général disoit, dans son rapport militaire et politique du mois de janvier 1811, que la grande quantité de neige qui étoit tombée, aux mêmes

lieux , avoit retardé les courriers. Le préfet du Liamone mandoit au ministre de l'intérieur , que , dans les premiers jours du mois de mars 1807, l'hiver s'annonça avec une rudesse extraordinaire , qu'une grande quantité de neige couvrit les montagnes , et que des pluies excessives , accompagnées de grêle et de vents impétueux , inondèrent les vallées et les plaines (1) ;

10°. Il y a trente-six ans que les ruisseaux et les rivières se couvroient de glaces si épaisses qu'elles soutenoient de grosses meules de moulins que l'on traînoit dessus pour le transport , particulièrement au lieu dit *Lavolato* , en traversant la Mosa ; l'on ajoute qu'à la même époque il tomboit souvent de la neige , qui s'élevoit à la hauteur de deux pieds ; mais que depuis 1805 (ce qui est l'époque où le général Morand donnoit avis de la perte des quatre sous-officiers du troisième helvétique , on ne voit plus ces neiges ni ces glaces. On sait d'ailleurs qu'à

(1) C'est l'effet naturel de tout pays , qui a été mis trop à découvert par la coignée du bucheron. En détruisant les profondes prévoyances de la nature , les calamités physiques ont succédé à un ancien et heureux ordre de choses. Les réponses départementales commencent à soulever le voile , et à signaler ces funestes effets , qui deviennent progressivement plus menaçans , pour tout ce qui vit et existe.

Bocognano , bourg placé sur une des plus hautes montagnes de la côte occidentale , on éprouve depuis quelques années des hivers plus doux , et que les neiges y tombent en plus petite quantité et moins fréquemment que par le passé.

Les vieillards du canton de Cruzini soutiennent , au contraire , que la neige descend plus fréquemment jusqu'à la plaine , que la *grêle* vient plus souvent détruire leurs espérances , et que les vents ont acquis plus de force ; qu'en même temps le *printemps* et l'*automne* ont considérablement diminué de durée , et que la végétation a beaucoup perdu de son énergie.

On raconte commē un fait que dans plusieurs villages de l'arrondissement d'Ajaccio , notamment dans ceux des cantons de Celano et d'Orino , l'usage existe de célébrer le premier jour de mai. L'on s'assemble , on fait des feux de joie , on chante , on boit , et surtout on fait des gâteaux , que l'on aime à cuire sur des *feuilles nouvelles* : celles de châtaignier ont toujours la préférence. Les vieillards sont étonnés de ce qu'on ne peut plus trouver aujourd'hui de feuilles de châtaignier , qui étoient fort communes du temps de leur jeunesse , au *commencement* de la saison où la terre reprend ses riantes couleurs.

A l'exception de la chaîne principale qui tra-

verse l'île diagonalement, les montagnes ne sont généralement que de troisième ou de quatrième formation; et, par conséquent, elles n'offrent pas assez d'*abri* pour influencer sensiblement sur le système météorologique; mais il est beaucoup de vallées qui, par leur exposition et les divers aspects qui résultent de leur situation topographique, présentent des *accélérations* remarquables dans les produits de l'agriculture, et telles, que le climat de la Corse peut être, sur ces points, assimilé à celui des deux Indes (1).

Cette observation répond également à la descente des glaces dans les régions inférieures. Il n'existe pas dans l'île de montagne assez haute pour former des glaciers, et la neige n'y séjourne pas. Ainsi il y a eu fort peu de changement ou de refoulement dans la végétation. Il tombe quelquefois de la grêle; mais, comme elle est toujours mêlée de pluie, ses effets sont à peu près nuls.

(1) Nous n'avons cessé et nous ne cesserons de le répéter, que les *abris*, les expositions et les *aspects* caractérisent des climatures particulières, et que la France pourroit créer des millions de faces nouvelles de cette nature; les identifier avec les climats les plus favorisés, et produire des choses exquises, qu'elle ne peut offrir dans son déclimatement actuel.

On a remarqué, de mémoire d'homme, que vers le solstice d'été, lorsque le vent du Sud-Est fond les neiges des hautes montagnes de l'intérieur de la Corse, et que le vent du Sud-Ouest lui succède subitement, il en résulte souvent des nuages orageux, renfermant de la grêle, et que ce dernier vent chasse immédiatement sur l'île d'Elbe ou sur les marais de Piombino.

V^e QUESTION.

« Les vents ont-ils été plus violens, plus mal-
» faisans, plus variables? et a-t-on remarqué
» que ceux du Sud ou du Nord exerçassent
» tout à coup et par de soudains changemens
» de plus grands ravages que dans le siècle
» dernier, et lorsque la France étoit mieux
» boisée? »

RÉPONSE.

La Corse n'est point un de ces pays qui par leur situation peuvent déterminer, accélérer ou empêcher le cours des vents; n'ayant qu'environ quarante-cinq lieues de long sur quinze de large, elle se trouve privée de ces grands fleuves qui sur le continent, traversant une étendue souvent très-considérable, et se creusant un lit dans des vallées profondes, ajoutent une *intensité*

remarquable aux *vents* qui soufflent dans la même direction.

Mais, si la Corse, à raison de son peu d'étendue et de sa situation topographique, n'est point sujette à des vents locaux, qui prennent naissance ou acquièrent plus de force dans son intérieur, en revanche elle est battue sur tous les points d'une circonférence de cent lieues, par tous les vents de la boussole, qui viennent ravager ses plages. Les vents les plus remarquables et qui règnent le plus fréquemment sont le *libeccio* ou Sud-Ouest, le *scirocco* ou Sud-Est, le *grégale* ou Nord-Est, la *tramontana* ou Nord, et le *maestrale* ou Nord-Ouest.

Le Sud-Ouest ou libeccio est un des plus dangereux pour la côte occidentale. Il parcourt, d'ailleurs, presque sans obstacle la province du Cap-Corse, et par ses secousses violentes ébranle les arbres, en détache ou en froisse les fruits. Il amène aussi des changemens subits dans la température, et apporte ainsi un grand obstacle à la culture des vers à soie, qui exige une température *douce, égale et continue*.

Il endommage particulièrement les mûriers, à cause de la résistance que ces arbres lui offrent par leur structure. Le vent du Sud-Ouest est surtout préjudiciable à la côte occidentale de l'île, en ce qu'il accumule les algues et autres

débris de corps marins ; en outre , il amoncelle le sable à l'embouchure des rivières , et fait refluer leurs eaux , de manière qu'elles débordent et inondent les plaines voisines du littoral. Il en résulte que ces eaux ne pouvant avoir leur écoulement , elles coïncident avec l'action du soleil pour *putréfier* les débris des végétaux et corrompre l'air , que le libeccio refoule alors vers les montagnes. Il est vrai que plusieurs golfes de la côte occidentale , notamment ceux d'Ajaccio et de Saint-Florent , sont exposés à des vents de terre réguliers , qui purifient l'air et favorisent la sortie des navires ; mais ces vents ne règnent qu'une partie du jour ou de la nuit , et ne peuvent paralyser entièrement celui du Sud-Ouest que lorsque leur action est réunie à celle du scirocco , qui souffle dans la même direction.

Le Sud-Est ou scirocco est aussi un des fléaux de l'île surtout pour la côte orientale , sur laquelle ses effets sont d'autant plus dangereux , qu'elle offre très-peu de sinuosités , et qu'elle est plus couverte de plages qu'aucune autre partie du littoral. L'action de ce vent sur les étangs , les marécages et les plaines qui bordent la côte orientale , est encore plus contraire à la salubrité de ces lieux que celle du libeccio sur la côte occidentale , parce que le scirocco suffit à

lui seul pour causer des maladies. Chaud et humide en même temps, il relâche singulièrement la fibre, affecte les nerfs et ôte toutes les forces aux personnes d'un foible tempérament.

Il corrompt, d'ailleurs, les eaux et les alimens, et, dans les plus grandes chaleurs ou vers les équinoxes, il détermine des fièvres épidémiques et des maladies putrides, dont on guérit difficilement. Mais dans l'hiver ce vent a une sorte d'utilité, en ce qu'il détruit l'action de ceux du Sud-Ouest, du Nord et du Nord-Est, soutient la végétation, empêche la neige de séjourner sur les montagnes, et contribue aussi à l'abondance des eaux vives, si nécessaires dans un pays chaud. Cependant le scirocco a aussi un inconvénient dans cette saison; car, lorsqu'il succède aux vents qui soufflent du Nord, lesquels, par leur trop longue durée, produisent souvent beaucoup de neiges dans les montagnes, son air chaud et humide, et la pluie douce qu'il amène ordinairement, déterminent *subitement la fonte* des neiges, qui, reçues alors dans le lit étroit des torrens, les grossissent au point de les faire déborder avec violence avant que leurs eaux aient pu trouver leur issue, soit dans les rivières, soit dans la mer; d'où il s'ensuit l'éboulement des terres et des rochers, la destruction des habitations et quelquefois des ponts.

Ainsi que nous l'avons dit, le Nord-Est ou grégale, le Nord ou tramontana, et le Nord-Ouest ou maestrale, se font sentir moins fréquemment que le libeccio et le scirocco, et amènent le plus souvent de la neige en hiver, parce que ces vents ne parviennent en Corse qu'après avoir passé sur les Alpes et les Appennins, qui en sont alors couverts. Ces neiges séjournent ordinairement jusqu'au mois d'*août* sur les plus hautes montagnes de l'île; mais elles ne restent jamais un mois sur les montagnes moins élevées, et l'on en voit bien rarement tomber dans les plaines et sur le littoral. Les vents du Nord et du Nord-Ouest sont extrêmement dangereux pour les bestiaux, surtout le dernier, qui nuit particulièrement aux bêtes à corne, et auquel les habitans de l'intérieur ont, pour cette raison, donné le nom de *scoghia voje*, ou écorche bœuf.

Après avoir indiqué les principaux vents auxquels l'île est exposée, et donné un aperçu des effets qu'ils y produisent, nous devons faire remarquer qu'il est impossible d'établir une comparaison entre les vents qui souffloient il y a trente ans et ceux qui se font sentir aujourd'hui, soit pour la nature, soit pour la force, soit pour l'intensité. Quoique aucune observation spéciale n'ait été faite à cet égard, il n'en

paroît pas moins certain qu'il n'y a eu en Corse aucun changement météorologique sous ce rapport (1).

CONCLUSION.

Au résumé, les variations que la température a pu éprouver en Corse depuis la révolution, outre qu'elles ont été peu sensibles, n'ont généralement pas été relevées, parce que ce pays manque d'observateurs, et que les troubles auxquels il a été livré pendant cette période ont beaucoup contribué à priver la science de tout renseignement positif à cet égard. Il est à remarquer, d'ailleurs, que la situation isolée de ce département et surtout le voisinage de la mer l'empêchent d'éprouver, par relation ou continuité, les changemens de température *secondaires* qui se font sentir sur le continent, c'est-à-dire ceux qui tiennent purement aux localités.

(1) En admettant gratuitement, que les vents qui règnent maintenant en Corse, soient encore tels qu'ils étoient dans leur origine, il n'est pas moins certain que les effets ne sont plus les mêmes depuis qu'ils souffrent sur des plages vides et des montagnes nues, à pouvoir exercer un libre cours dans les vallées et dans des gorges resserrées, tandis que, dans les premiers temps, ils étoient arrêtés et modifiés par des bois épais qui adoucissoient leur fougue et protégeoient l'intérieur de l'île.

Il ne paroît pas même que le *défrichement* d'une partie de la France et de l'Allemagne, auxquels on reconnoît des effets *marquans* sur le *système météorologique* des pays voisins, ait eu aucune influence sur le climat de la Corse.

CONCLUSION DU RÉDACTEUR.

Il est certain que la position isolée de l'île de Corse ne peut recevoir que des influences météorologiques, modifiées du continent, quoique cependant assez rapprochées pour en participer; mais il est aussi physiquement vrai que la salubrité, la température et la fertilité de la Corse doivent, comme il arrive même aux îles les plus éloignées des rivages, recevoir les influences les plus directes des *boisemens*, qui sont entrés pour tout dans les grands plans de la nature, et cette réponse départementale, fort intéressante, décèle même à chaque page les fâcheux changemens que la Corse a déjà subis, et qu'elle est surtout bien loin d'être dans cet état de prospérité naturelle, dont elle jouissoit, il y a seulement deux siècles.

Le temps approche à grands pas, où il sera vrai de dire, qu'il faut s'occuper sérieusement à régénérer les anciennes harmonies de la nature, ou voir s'éteindre les plus riches sources de la vie sociale.

*Sur l'importance de la recherche d'un passage
de l'Atlantique, par la mer polaire, dans
le grand Océan indien.*

C'EST vraiment un beau spectacle de voir des hommes intrépides, zélés pour les connoissances positives, les uns parcourir toutes les routes des mers, pour découvrir des pays et des peuples encore inconnus sur ce vieux globe habité depuis tant de mille ans! les autres, braver les déserts brûlans de l'Afrique, pour aller reconnoître de vieilles nations et le cours de fleuves déjà vantés par l'antiquité; et tandis que nous voyons les uns péniblement gravir les monts gigantesques de l'Amérique, d'autres arrivent aux sources sacrées du Gange, aux chaînes neigeuses de l'*Himalâya*, mesurant sur ces deux continens, la hauteur presque encore incompréhensible, de ces colosses de la nature, qu'elle semble avoir élevés et ramifiés sur toute la terre, pour la conservation générale de l'harmonie physique du monde (1).

(1) Nous avons déjà eu occasion de parler, pag. 383, tom. 1^{er} de ces *Annales*, de la hauteur comparative du Chimborazzo; or, la montagne la plus haute de la chaîne

Les tentatives faites pour trouver un passage continu de l'Atlantique par la mer polaire dans l'Océan indien, sont héroïques, en comparaison de l'utilité qui pourroit en résulter sous le rapport du commerce, et surtout du but principal, d'abrégé la grande route en Chine, dont la véritable clef se trouvera toujours pour les navigateurs européens, à l'isthme de Panama.

Déjà depuis quelques siècles, d'intrépides navigateurs essaient d'explorer cette mer qu'on croit exister libre, entre le continent Nord de l'Amérique et l'éternelle coupole de glace du pôle, qui forme une des grandes sources des mers du globe.

Maldonado paroît y être entré le premier, par le détroit de *Ferrer*, à l'Est de celui de Béring, et l'avoir parcourue sur une grande étendue dès 1588. Le capitaine Bernarda semble avoir eu le même succès en 1640, en y entrant par l'Océan glacial qui se trouve au-delà du détroit de Béring ou d'*Anian*.

de l'Himalaya, égale cinquante fois la pyramide la plus élevée de l'Égypte, classée au rang des sept merveilles humaines. On pourroit donc dire que la puissance humaine est à celle de la nature, comme la plus haute pyramide de l'Égypte, est au resplendissant Imaüs, qui se perd dans les nues, en s'élevant sur deux lieues de hauteur perpendiculaire dans les airs!

Le capitaine Cluny y a pénétré dès 1745, de la baie Repulse, par le détroit qui porte son nom. Hearne a vu en 1771, partie de cette mer, de l'embouchure de la rivière de la Mine de Cuivre; le célèbre et entreprenant Cook, à qui il falloit des difficultés insurmontables pour reculer, après avoir passé le détroit de Béring, s'est vu tout à coup arrêté le 18 août 1778, au 68^e degré, par un mur de glace, couvert d'une armée de veaux, de lions et de chevaux marins, qui indiquoient alors là, les limites de la vie du monde.

Mackensie a cependant vu aussi en 1789, l'intérieur de cette mer à l'embouchure de la rivière qui porte son nom : ces faits constatent, qu'à cette haute et extrême latitude, la mer est variable, et que la nature y suit des lois qui sont souvent déterminées par l'évaporation des mers équinoxiales : ce qui ne peut étonner les hommes, qui méditent sur les corrélations sublimes et rapides qui existent entre les points les plus éloignés du globe, dont le grand architecte de l'univers les a doués, pour que rien ne se dérangerât jamais dans ce vaste et merveilleux édifice : car les mers autant que la masse de l'atmosphère, forment un corps contigu, où toutes les parties s'équilibrent constamment et souvent avec la rapidité de l'éclair.

Nous devons, avant de donner la relation du double voyage fait en même temps par les capitaines Parry et Franklin, le premier par la mer de l'Est et l'autre par terre, pour s'entr'aider et s'éclairer, dans le but d'atteindre la découverte d'un passage immuable dans la mer polaire, faire remarquer que les plus judicieux navigateurs ont généralement pensé, qu'il y avoit plus d'espoir de succès, de tenter cette entreprise à l'extrémité orientale de l'Amérique; en partageant en partie cette opinion, nous pensons qu'elle ne réussira bien, qu'autant qu'on la mènera de front au même instant, par les deux mers de l'Est et de l'Ouest, avec deux colonnes de voyageurs qui déboucheroient par terre aux rivières de Makensie et de la Mine-de-Cuivre : on sentira peut-être à la fin de ces deux relations que nous allons donner, des capitaines Parry et Franklin, combien cette opinion est fondée.

NOTICE

Sur la deuxième expédition septentrionale de capitaine Parry.

(From the London , literary gazette.)

L'ÉTÉ de 1821 fut consacré en grande partie à examiner la baie de *Repulse* et quelques entrées (*inlets*) à l'Est, par l'une desquelles on espéroit trouver un passage dans la mer Polaire. Cet espoir fut déçu complètement ; toutes les ouvertures se trouvèrent être des golfes profonds, donnant sur le continent d'Amérique. Dès le commencement d'octobre, la mer venant à geler, troubla nos navigateurs dans leurs explorations, et les vaisseaux furent disposés pour hiverner devant l'île susdite où ils restèrent bloqués par les glaces depuis le 8 octobre 1821, jusqu'au 2 juillet 1822 (1). Ils étoient à deux ou trois cents pas l'un de l'autre. On eut recours sur chaque bord, à des occupations et amusemens semblables à ceux du précédent voyage, mais avec moins de succès, pour les représen-

(1) Ainsi, ces bâtimens restèrent enchainés et fixés par les glaces, pendant huit mois et vingt-quatre jours.

tations théâtrales surtout , les équipages n'étaient pas animés du même esprit d'harmonie et de société que leurs prédécesseurs. Des mesures requises pour le maintien de la discipline , et d'autres causes qu'il est inutile de faire connaître , troublèrent aussi le parfait accord et l'hilarité qui avoient dû charmer le capitaine Parry dans sa première entreprise. Un des principaux événemens de cette époque , est l'effet salutaire d'échauffer les vaisseaux par des courans d'air dirigés par telle où telle de leurs parties , au moyen de tubes métalliques. La plus basse température éprouvée durant le premier hiver fut de 25 degrés au-dessous de zéro ; dans le second elle descendit de 10 degrés , froid bien moins sévère que celui du premier voyage. Les caisses de provisions patentées ne firent pas le même plaisir , on en trouva le contenu , quoique demeuré frais , insipide par le constant usage , comme il arrive aux viandes salées. La longue et forte cuisson que demandoient celles des caisses , en faisoit sortir les sucs nutritifs , et leur donnoit un goût qui rendoit difficile de distinguer le veau du bœuf. Quelque notion de la cuisine française , si habile à améliorer les mets en les déguisant , eût pu couvrir cet inconvénient à un certain point ; une pêche abondante y remédia tout-à-fait. *Trois cents sau-*

mons du poids de sept à huit livres chaque , furent pris , outre un nombre proportionné des poissons appelés *cools* , et des truites alpines qui se trouvoient dans un courant d'eau douce , sur une île à l'Ouest de celle d'Winter, ou île d'Hiver; ce courant , au dire des indigènes , sortoit d'un lac qui en fournissoit un autre à la mer par son extrémité opposée ; c'est-à-dire que l'un se dirigeoit S.-E. vers la baie d'Hudson , et l'autre S.-O. , peut-être vers la mer polaire.

Arrivée
d'une tribu
d'Esqui-
maux.

Rien de remarquable n'arriva durant la première partie de l'hiver : mais un matin , au commencement de février, les équipages furent frappés de voir des formes étranges et bizarres apparaître sur la plaine de neige la plus voisine , et reconnurent en définitif que des individus parcouroient cette plaine dans tous les sens. C'étoit un tribu d'environ cinquante Esquimaux qui , ayant choisi leur résidence d'hiver peu loin des vaisseaux , y dressoient leurs huttes parmi les neiges. On avoit d'abord espéré que ce pourroit être des gens de l'expédition du capitaine Franklin , mais il fallut bientôt écarter cette douce idée , et voir dans les arrivans ce qu'ils étoient . une des hordes errantes d'Esquimaux qui rodent le long du rivage , cherchant des vivres et se fixant là où ils sont le plus

sûrs d'en trouver assez pour un certain temps : Leurs émigrations se bornent aux côtes , parce que c'est surtout de la mer qu'ils attendent des moyens de subsistance. La fréquentation de ces nouveaux et singuliers voisins , fut , le reste de l'hiver , une source abondante d'amusement pour l'expédition ; leurs manières et coutumes étoient tout-à-fait originales aux yeux des Européens qui n'avoient point vu d'êtres semblables ; pour lesquels ils étoient conséquemment des objets tout-à-fait nouveaux.

La neige , en fondant au commencement de mai , mit fin à cette intimité qui avoit pris tout d'abord , qu'aucun nuage n'avoit troublée , et qui au reste , nous l'observons avec le regret de blesser une morale rigide , a laissé des vestiges dans une douzaine d'anglo-Esquimaux , dont les descendans embarrasseront peut-être beaucoup les philosophes dans huit ou dix siècles d'ici. Nous ignorons si des uniformes de marins leur ont été légués pour les distinguer quand ils seront grands ; mais les natifs eux-mêmes ne laissent pas que de mettre de la prétention dans leur toilette , et des soins paternels de ce genre , auront bien pu frayer le chemin du cœur des aimables mères de ces *demi-matelots*.

Dans la saison de 1822 , les vaisseaux ayant Départ de la première station.
 éinglé le long de la côte vers le Nord , péné-

trèrent seulement à la longitude de $82^{\circ} 50''$, et à la latitude de $69^{\circ} 40''$; après avoir dans cette courte croisière exploré plusieurs *inlets*, ils mouillèrent finalement pour leur second hiver à un mille l'un de l'autre, par $81^{\circ} 44''$ O. de longitude et $69^{\circ} 21''$ N. de latitude. Là, contre une petite île, ils restèrent depuis le 24 septembre jusqu'au 8 août dernier. Ils étoient récemment entrés dans un détroit portant vers l'Ouest; leurs observations jointes aux rapports des Esquimaux, leur faisoient croire que ce détroit séparoit toutes les contrées septentrionales du continent de l'Amérique. Après y avoir parcouru environ quinze milles, ils furent arrêtés par les glaces; mais persuadés qu'ils faisoient bonne route vers l'Ouest, ils restèrent près d'un mois, attendant qu'elles vinsent à se rompre. Déçus dans cet espoir et voyant la mer commencer à geler le 19 septembre, ils quittèrent le détroit et s'établirent en quartier d'hiver à la petite île, nommée par les Esquimaux *igloolisse*, dont nous venons de parler. De cette date, l'expédition a échoué dans ses objets principaux; il est de fait que tout vaisseau baleinier pourroit, dans l'un de ses voyages annuels, exécuter tout ce qu'elle n'a pu accomplir qu'avec la plus rare persévérance; et nous craignons qu'elle n'ait jeté que de bien foibles

Durée de
la seconde
station d'hiver.

lueurs sur les questions de sciences que les précédens voyages avoient fait élever. Le pôle magnétique n'a pas été traversé , et une remarque assez curieuse est que toutes les apparitions électriques comme *feux* , *halos* , *météores* , etc. , ont été vus au Sud. Les acquisitions faites en histoire naturelle sont chétives ; vingt-huit échantillons de plantes telles que saules nains , saxifrages , mousses , gazons , comprennent à peu près tout le triste règne végétal de ces latitudes septentrionales. Une nouvelle espèce de monette a été , dit-on , ajoutée à cette classe ; mais généralement parlant , l'on s'est à peine assuré de quelque nouveauté ou découverte remarquable , faite en ornithologie , piscologie , botanique ou autre branche de la science.

Dans le second hiver , une tribu plus nombreuse d'Esquimaux , environ cent cinquante , y compris ceux du précédent , s'établit près des vaisseaux , et communiqua journellement avec eux. Ce peuple est d'un naturel paisible et bon , aussi loin d'être stupide , que doué d'une sensibilité et d'une intelligence supérieures. La première tribu vivoit sur le pied d'une égalité parfaite ; il se trouvoit dans la seconde un *an-gekok* ou sorcier , qui exerçoit un certain degré d'influence et d'autorité.

Il n'y a parmi eux nul signe du culte d'un être suprême dont ils ne paroissent même pas avoir une parfaite idée (1); aucun rite religieux ne consacre leurs mariages, ni leurs funérailles. Un Esquimau se choisit une femme dès l'enfance de celle-ci; on la lui amène quand elle est d'âge à se marier et un repas a lieu dans cette occasion en hiver; ils se contentent de couvrir les cadavres de neige; en été ils creusent une fosse peu profonde où le mort est déposé, et deux ou trois pierres plates complètent sa grossière sépulture. Ils ont soin qu'aucune pierre ou substance pesante ne porte sur le corps, paroissant croire qu'il peut, quoique mort, ressentir les effets de l'oppression. Ils sembloient avoir quelques notions vagues d'un état futur (2); mais toutes leurs idées sur ces matières sont tellement mêlées de superstitions, qu'elles méritent à peine qu'on en parle. Plusieurs d'entreux avoient deux femmes, dont l'une étoit toujours beaucoup plus jeune que l'autre, et qui n'en vivoient pas moins dans la meilleure intelligence. Il y a rarement plus de

(1) On sait combien les marins sont en général de mauvais juges en pareille matière.

(2) C'est le besoin et la plus haute consolation, incréés à tout le genre humain.

deux, trois, ou au plus quatre enfans, dans une famille. Nos navigateurs ont vu un seul exemple de six frères et sœurs, nés des mêmes parens, et tous parvenus à l'âge de la raison. Ce peuple vit assez long-temps. Dans la tribu voisine et amie de nos gens, beaucoup d'individus avoient plus de soixante ans, et l'on y remarquoit la bisaïeule d'un enfant de sept à huit ans, femme âgée, mais d'une santé parfaite, souche de quatre générations. La taille des hommes n'excède pas cinq pieds dix pouces (anglais), et varie de quatre à cinq ou six pouces. Leur couleur est un blanc sale tirant sur le jaune, et ils n'ont aucune des proportions de la vigueur.

La forme et la construction de leurs huttes de neige est tout-à-fait curieuse; toujours groupées par trois, elles représentent autant d'immenses ruches, et ont de commun un long mais étroit passage, par où entre le même nombre de familles qui les occupe. La plante appelée *trèfle* donnoit à l'œil une assez forte idée de ces huttes qui ont environ neuf pieds de diamètre, et sept ou huit de hauteur. Le passage, loing de vingt, est si bas, qu'il faut s'y glisser à quatre pattes pour atteindre la hutte. Cette forme a pour but d'exclure l'air froid du dehors, ce qui a lieu en effet, quoique le passage soit élargi en des endroits pour loger les chiens des différens mé-

Huttes de
neige des Es
quimaux.

nages , qui sont stationnés dans une sorte d'antichambre , précédant le tour qu'on fait à droite ou à gauche pour entrer dans les huttes. Celles-ci sont des blocs carrés de neige solide, dont un , placé au sommet de la voûte ou rotonde, y sert de clé. La fenêtre est une pièce de glace plate et transparente. Autour de l'intérieur est un siège de la même matière que les murs , sur lesquels sont jetés les peaux d'animaux , servant de lits et de coussins. La seule chaleur artificielle que reçoivent les huttes , est celle d'une lampe. Des constructions en os eurent aussi lieu dans l'hiver de 1822 à 1823.

Les Esquimaux mangent souvent la viande crue , mais plusieurs , et les femmes surtout , ne manquent jamais de la faire cuire. Leurs ustensiles , quoique simples , ne sont pas de forme commune. Ils consistent en deux vaisseaux de la pierre qui , généralement , sert à faire des pots , même dans quelques parties de l'Allemagne (*lapis ollaris*). Le premier , qui imite une pêle à cendres de cuisine , est plein d'huile sur laquelle flottent des mèches de mousse qu'on allume pour le chauffage. L'huile découle graduellement des fibres d'une viande grasse , suspendue au-dessus des flammes , dont la chaleur la dissout en réservoirs de graisse. Les mets sont préparés dans le second ustensile , qui est mis

au-dessus du feu ainsi allumé , et qui a la forme d'une auge ou d'un cercueil. Les Esquimaux, malpropres dans leur manger, n'en rejettent rien depuis l'huile de baleine jusqu'à la chair de loup. Leur nourriture habituelle consistoit principalement en chair de loup et de veau marin ; mais nos gens les virent se jeter , dans une rage de faim, sur les carcasses de dix ou douze loups qu'ils avoient tués , et paroître contents, même heureux d'un si chétif et dégoûtant régal. Leurs vêtemens étoient tous en peaux de renne. La pierre à pots (ollaris) est si tendre dans l'état naturel , qu'elle peut se tailler avec un couteau ; si elle manque , on y supplée pour la fabrication des ustensiles , par un ciment composé de poils de chien , de sang de veau marin , et d'une argile particulière , qui devient bientôt aussi dure que la pierre et supporte les effets, tant de l'huile et du feu que de l'humidité et de la cuisson , entre lesquels elle est placée constamment.

D'abord timides et hésitant à faire connoître leurs idées, leurs sentimens, les Esquimaux ne tardèrent pas à secouer cette réserve, et firent connoître à nos gens nombre de particularités intéressantes. Les femmes, étoient, comme on pense, bien plus communicatives que les hommes dont elles devoient peu se louer comme

filles et épouses, car ils les offroient sans balancer aux matelots pour un clou, deux ou trois grains de colliers (*beads*) ou toute autre bagatelle. Elles sont loin d'être les plus séduisants objets de la nature, ayant les traits désagréables, les cheveux longs et rudes, mais excessivement noirs. Une d'elles fit preuve d'intelligence en traçant une carte où figuroient deux îles au Nord de la seconde position d'hiver des vaisseaux; et d'autres dans différentes directions, dont chacune reçut d'elle un nom singulièrement sonore. La plus au Nord est à plusieurs journées de la station; les tribus errantes bornent leurs courses à ces îles et jamais ne s'aventurent sur le continent. Elles font remonter leur origine à un génie bienfaisant du sexe féminin et prétendent que d'un autre génie du même sexe, mais mauvais, sont descendues les trois autres créatures qui habitent la terre, savoir les *Itkali* ou Indiens, les *Kablunes* ou Européens et les chiens attelés aux traîneaux des Esquimaux. Ceux-ci abhorrent les *Itkali* dont ils ne parlent que comme d'assassins qui jamais n'épargnent leurs tribus. Ils n'avoient pu qu'entendre parler de *Kablunes*, ceux de la *Fury* et de l'*Hécla* étant les premiers qu'ils eussent rencontrés; mais en les classant avec leurs chiens et les Indiens, ils montrent qu'ils n'ont pas d'eux

une idée fort avantageuse. Etrangers à leur propre nom d'Esquimaux, ils se donnent celui d'*Ennée*; l'autre leur paroît un mot de reproche, signifiant *mangeurs de chair crue*.

Il résulte de ceci qu'ils croient en certains esprits ou êtres supérieurs, mais leurs notions à ce sujet sont extrêmement vagues et grossières; leur *angekok* ou *conjureur* en fournit à nos gens la preuve complète : après s'être bien fait prier, ce grand homme consentit à exercer ses pouvoirs surnaturels dans la chambre du capitaine d'un vaisseau. Sa femme l'accompagnoit; tous deux commencèrent par exclure soigneusement jusqu'à la moindre lueur venant du dehors; comprise dans la proscription, l'on ne sait à quel titre, celle du feu disparut sous une natte épaisse, de sorte que tout fut dans la plus profonde obscurité. L'*angekok* se mit alors tout nud et prétendit, qu'il alloit aux régions inférieures où séjournent les esprits; ses enchantemens consistoient en sons mal articulés qui paroissoient n'avoir aucun sens et n'être que des syllabes étranges, baroques, marmotées d'un ton dolent. Il pratiqua aussi une sorte de ventriloquisme et modifia sa voix de manière à faire juger plus ou moins rapproché la distance des profondeurs où il vouloit qu'on le crût prêt à descendre. La farce dura vingt minutes, et, rendu à la lu-

Sorcier angekok.

mière , le sorcier raconta ses aventures , ce que lui avoient dit les esprits. Pour preuve de la réalité de ses entretiens avec eux , il produisit des bandes de fourrure que l'un d'entre eux avoit , disoit-il , attachés au dos de sa casaque , depuis sa descente dans leur séjour ; bandes que plus sûrement sa femme avoit cousues pendant la ténébreuse exhibition. De telles fables et impostures maintenoient son pouvoir sur ses crédules et ignorans compatriotes.

Ces tribus attachent une immense valeur aux témoignages d'intimité surnaturelle ; aussi l'*angekok* déclara qu'il ne changeroit pas une des bandes de fourrure que lui avoit données l'esprit , pour tout ce qu'on pouvoit lui offrir au monde ; et le capitaine Parry le décida difficilement à lui en abandonner une , se privant lui-même de quelque article extrêmement recherché des Esquimaux. Toutes les prières et propositions tendantes à en obtenir une seconde , furent complètement inutiles.

Le long temps passé sans interruption avec ces sauvages , mit l'expédition à même de recueillir un vocabulaire copieux de leur langue ; quelques journaux contiennent cinq cents mots et au-delà. Quant à leur numération , elle n'a que peu de figures , le nombre quinze étant déjà

pour eux si difficile à exprimer, qu'ils ne le font qu'en élevant une main pour chaque chiffre et ont recours aux voisins s'il s'agit d'une somme plus forte.

Deux femmes, dont une allaitoit son enfant (elles le font pendant plusieurs années) furent reçues à bord pour être traitées d'une maladie dont les progrès étoient tels qu'elles ne tardèrent pas d'y succomber. Le mari montra, par un léger soupir, quand sa femme expira, qu'il la regrettoit; mais bientôt il parut l'avoir oubliée.

La manière dont les *Kablunes* procédèrent à ses obsèques, captiva son attention. Ils enveloppèrent le corps dans un hamac, comme celui d'un matelot et creusèrent une fosse où il fut accompagné du mari qui manifesta un profond chagrin. Il finit par en indiquer la cause qui étoit l'*emprisonnement* du cadavre. S'étant procuré un couteau et ayant toute liberté de se livrer à ses sentimens, il trancha toutes les coutures qui lioient le hamac à la défunte, qu'il parut satisfait d'avoir rendu ainsi à une sorte de liberté. Mais en voyant couvrir la fosse de terre et de pierres, il s'affligea de nouveau et demanda la permission d'enterrer vif son enfant près de sa mère. Il donna pour raison de cette horrible proposition, qu'étant du sexe féminin, l'enfant ne trouveroit pas de sein pour l'allaiter; l'usage

constant des femmes Esquimaux est, en effet, de refuser le leur dans ces sortes d'occasions. L'enfant, privé de tout aliment, mourut le lendemain et fut laissé à la disposition de son père qui le conduisit dans son traîneau à peu de distance, et éleva un petit tas de neige solide sur le cadavre.

Adresse
des Esqui-
maux.

L'Esquimau est singulièrement expert à conduire un canot; il y poursuit sa proie, poisson ou oiseau de mer, et la détruit par le moyen d'un épieu dont un os barbelé et à double pointe, long d'environ six ou sept pouces, forme l'extrémité. Le corps de l'épieu est d'un bois très-léger et a cinq ou six pieds de longueur; sous la partie par laquelle on le tient, sont trois autres os barbelés, qui font saillie à quelques pouces du bois et servent à frapper la proie dans le cas où la pointe fourchue auroit manqué cet effet. Une des inventions les plus ingénieuses des Esquimaux, est leur manière de prendre les veaux de mer, à travers un trou dans la glace: au bout d'une ligne, est attaché un os fort blanc, long d'environ un pouce, taillé grossièrement en forme de poisson, et auquel sont adaptés deux morceaux de pyrites, comme pour figurer des yeux. L'appât est tiré au travers de l'eau, et, quand les veaux s'approchent pour l'examiner, ils sont

percés à coups d'épieu par l'adroit Esquimau qui les veille de dessus la glace.

Les canots extraordinairement légers, sont ^{Canots des Esquimaux.} faits d'une peau étendue sur un cadre ou chassis d'os de baleine. Le capitaine Parry en a reçu un en présent, long de vingt-six pieds, le plus grand qu'il ait jamais vu (1). Les couteaux dont se servent les femmes sont curieux, et employés par elles à écorcher les animaux et à couper les viandes, avec autant d'adresse que les hommes en mettent à se servir de leurs instrumens de chasse. Les deux sexes portent une espèce de lunette pour se garantir les yeux des neiges et glaçons piquans qui volent dans les airs : elles consistent en un morceau de bois rendu assez mince pour faire bandeau, et percé de deux étroites fentes horizontales comme des yeux de cochon, auxquelles nous adapterions des verres. Un bord d'environ un pouce s'avance dans la direction qu'auroit un chapeau, et ce simple mécanisme, attaché au bord de la tête, remplit fort bien l'objet que nous avons indiqué.

(1) Nous en avons vu un pareil en 1806, d'une structure admirable et avec tous ses instrumens de pêche, au cabinet d'histoire naturelle de Mœnheim : ces canots sont insubmersibles, et on sait avec quelle rare adresse un seul Esquimau sait le manœuvrer.

L'expédition n'a pas beaucoup ajouté à la géographie, ni même poussé ses explorations au-delà de celles de Middleton et des navigateurs précédens. L'année dernière semble avoir si peu produit sous ces rapports, que les vaisseaux eussent pu retourner en Angleterre dès l'automne de 1822. L'*inlet*, où a été passé le second hiver, présentoit une masse solide de glace éternelle. Il a environ dix milles de largeur; le reflux est du Sud-Ouest, et le flux du Sud-Est; de petits canaux le traversent, mais impraticables pour un vaisseau. Durant le séjour à l'*inlet*, et même tout le voyage, les vaisseaux ne paroissent pas avoir éprouvé un grand danger par les glaces; en tout cas, le temps du retour a été employé à les goudronner et peindre, ce qui leur a donné sur la Tamise un air de fraîcheur rare dans la circonstance. On nous a cité le seul exemple d'un glacier qui, arrivant sur l'*Hécla*, avec une vitesse de deux milles par heure, l'enleva presque hors de l'eau, et rompit cinq des plus forts cables qui le retenoient au rivage. L'absence du soleil fut d'environ un mois. Le 9 juin parut la première fleur, petite, mais d'un beau bleu, de la famille des saxifrages.

Pour passer le temps, nos gens établis tour-à-tour dans des tentes sur le rivage, chassoient,

péchoient, fournissant ainsi à la consommation générale. Ils tuoient par fois des rennes : le corps vidé du plus gros pesoit cent cinquante livres. Les provisions couservées d'Europe ne faisoient pas toujours autant de plaisir aux équipages que les cœurs, foies, rognons des baleines et *walrus*, apportés par les Esquimaux. Ces mets, loin d'être un objet de dégoût pour des palais européens, figuroient à des repas dont les plats se vidoient peut-être avec plus de plaisir et d'ardeur, que si leur contenu avoit eu plus de délicatesse. Nulle part on n'a vu de bœufs musqués : au dire des natifs, ils ne se montroient qu'à l'Ouest de la longitude où avoit pénétré l'expédition. La même autorité plaçoit des rennes en abondance dans la grande île au Nord et loin du mouillage, dont il a été parlé.

Le jardinage étoit d'une autre ressource pour la table et contre l'ennui. Fournis en abondance aux matelots, comme dans le précédent voyage, la moutarde et le cresson faisoient le plus grand bien à leur santé. Cinq hommes sont morts dans les deux ans et demi de l'expédition, savoir : en 1822, deux matelots de la *Fury*, à vingt-quatre heures de distance, l'un d'inflammation d'entrailles, l'autre de consômption. Tous deux reposent sous le même tas de pierres, dont la

plus grande offre empreints leurs noms ; âges , pays , etc. Peu après , un matelot de l'*Hécla* tomba du grand mât , se cassa le cou et mourut sur la-place. Un autre du même bord a été emporté le printemps dernier par la dyssentérie , et M. *Fiffe* , contre-mâitre , par le scorbut , il y a moins de six semaines , durant le retour en Angleterre.

Il ne paroît pas que des excursions un peu longues aient été tentées dans le pays. Le lieutenant Hoppner s'étoit mis en route à la tête d'un détachement , sur l'avis donné par les Esquimaux , que des navires avoient échoué en 1822 , et que les débris s'en voyoient à cinq journées vers le Nord-Est. Ils servoient de guides à l'officier , mais après une courte marche , ils

Chien des
Esquimaux!

déclarèrent ne pas vouloir aller plus loin. Dans leurs migrations et déplacemens , ils tirent de leurs chiens le plus grand parti. Ces animaux robustes et intrépides font faire à un traîneau cinq milles et plus par heure , avec une charge qui n'est rien moins que légère. Huit d'entr'eux traînent ainsi aisément trois ou quatre personnes ; un attelage de quinze ou seize a pu conduire à sa destination , une ancre et son cable , du poids d'un tonneau.

Généralement chaque chien supporte un fardeau de cent livres. Leur vigueur et leur prouesse

brillent surtout dans les chasses ; ils font même celle du grand ours polaire blanc , qu'ils saisissent par ses longs poils , le harcèlent et le retiennent jusqu'à ce que leurs maîtres viennent avec des épieux terminer la lutte. Le sang des chiens y coule souvent , à en juger par les nombreuses cicatrices de ceux qui ont été amenés en Angleterre , au nombre de douze ou quatorze. Ce sont d'énormes animaux de toute couleur , mais principalement noirs , avec des taches blanches au-dessus des yeux , sur les pattes et le bout de la queue. Ils ont l'air singulièrement farouches , et ressemblent plus à des loups qu'à des chiens. Ils n'aboient point , mais ils rognonnent , grognent et hurlent d'une manière tout-à-fait sauvage (1). La chaleur en a fait mourir plusieurs dans le trajet du retour de l'expédition. Une curiosité d'histoire naturelle

(1) Ici , les extrêmes se touchent dans la plus grande opposition des climats ; on voit que les chiens ont là aussi peu de voix que ceux qui vivent sous la zone torride. Le capitaine Landolphe a observé que les chiens qu'il a amenés de France dans le Benin , perdoient , au bout d'une année , le pouvoir d'aboyer : il faut supposer dans cette extinction de voix une secrète prévoyance de la nature , qui semble avoir un rapport préservateur , contre les loups et les ours polaires d'une part , et de l'autre contre les lions et les tigres de l'Afrique.

est que, dans une portée de six petits, provenant d'un chien indigène et d'une chienne anglaise (*lurcher*), trois étoient sans queue, quoique le père et la mère en fussent pourvus. Un de ces trois est devenu le plus fort et le plus bel animal qui ait été entre les ponts de l'*Hécla*, dont il soutenoit la chaleur mieux qu'aucun de ses compagnons. Il est parfaitement privé. Les chiens des Esquimaux sont souvent détruits dans leur pays, par des loups bien plus féroces qu'eux : ceux-ci chassent en troupe, et attirent les chiens hors des huttes pour les dévorer. On pense bien que nos gens ne restoient pas spectateurs immobiles du savoir faire de leurs voisins dans la conduite des traîneaux.

Conduite
des traî-
neaux par
les chiens.

Plusieurs sont devenus de parfaits automé-
dons polaires, sous de tels maîtres qui ne les
surpassent plus dans l'art difficile de mener
rapidement un attelage de huit chiens dont ils
tiennent quatre sous chaque main.

En parlant du vêtement des Esquimaux,
nous avons négligé sa partie essentielle, les
bottes, qui sont tout ensemble poches, boîtes
à ustensiles, et garde-manger. On nous a conté
qu'une femme ayant eu fantaisie d'un bassin à
laver les mains, prit la liberté de se l'approprier
secrètement. Par malheur, on s'aperçut du
vol, et on en chercha sur elle, sans assez de

respect pour sa pudeur, l'objet qui fut trouvé dans une de ses bottes.

Outre les chiens, les ours et les loups, ces latitudes glacées nourrissent rennes, renards, lièvres, hermines blanches et marmottes. Les oiseaux sont le cygne, plusieurs espèces de canards, comme le royal, celui à longue queue, l'arétique argenté, etc. Des mouettes de toute sorte, le plongeon arctique, le rouge-gorge, le traquet et la chouette de neige, le ptarmigan, le corbeau, le faucon; parmi les chanteurs dont la note courte et peu élevée n'est pas sans agrément, l'alouette sibérienne et le chardonneret de Laponie. La famille des insectes est très-bornée; il y a six espèces de mouches: le maringouin, fort incommode, mais qui ne vit qu'un mois, l'abeille sauvage, une autre grosse et noire, n'ayant rien de commun avec celle de nos ruches, l'araignée, le papillon, dont une très-petite espèce dorée, et la teigne blanche. Les eaux fourmillent de mollusques, pâture des baleines et autres énormes poissons; la créature imperceptible appelée *pou de mer*, y fait aussi son séjour. Un officier voulant faire rôtir une oie *salane*, la plongea au travers d'un trou de glace, dans l'eau pour en diminuer la salure. Mais le lendemain, quand on voulut l'embrocher, il n'en parut plus que le squelette, tant

Animaux,
poissons, in-
sectes et oi-
seaux qu'on
trouve dans
ces latitudes.

les poux avoient bien enlevé toutes les chairs, nettoyé, ratissé et *brillanté* les os, qui eussent pu figurer dans un musée d'histoire naturelle. La découverte ne fut pas vaine : tout ossement, tout fragment de squelette, qui avoit besoin d'être poli, fut confié dans la suite aux poux marins, qui mirent une telle diligence dans la tâche qu'on leur donnoit, qu'ils eussent dévoré, nettoyé, ratissé en deux nuits une tête de cheval marin.

Le département botanique offre à peine une seule plante haute de plus de trois pouces, et toutes les fleurs sont petites ; mais quelques-unes fort jolies, et venant en telle profusion, que leur sol triste et sauvage en est tout émaillé durant deux ou trois mois. L'expédition a compris dans ses échantillons, de plantes polaires, une grande quantité de la *tripe de roche*, qui seule a fait vivre si long-temps le capitaine Franklin et ses intrépides compagnons.

Retournant en Europe, les vaisseaux touchèrent à l'*île d'Hiver*, et l'on dut être surpris d'en trouver les jardins potagers dans un état prospère. Il n'a pas été possible de s'assurer si les plantes étoient venues de graines ou sorties spontanément de leurs racines. Mais les visiteurs de l'expédition ont pu tenir pour aussi constant qu'étrange, le fait de salades et de pois nés,

grandis et plus ou moins mûris , sans aucun soin ni art , sur le cercle arctique.

Nota. On assure que le capitaine Parry doit entreprendre un troisième voyage polaire cette année.

VOYAGE

Fait dans les années 1819, 20, 21 et 22, aux rivages de la mer Polaire ;

PAR JOHN FRANKLIN ,

Capitaine de vaisseau dans la marine royale d'Angleterre.

In-4°. Londres, 1823.

EN 1819, la tâche difficile d'explorer par terre la côte N. d'Amérique , en partant des bords de la baie d'Hudson , gagnant l'embouchure de la rivière Mine-de-Cuivre , et se dirigeant de là vers l'Est , pour faciliter la découverte d'un passage N.-O. , fut confiée par le gouvernement britannique , au capitaine Franklin , qui s'embarqua le 25 mai à Gravesend , sur le vaisseau *le Prince-de-Galles*.

Les instructions données à cet officier portoient :

1°. Qu'il détermineroit les latitudes et longitudes de la côte N. de l'Amérique septen-

trionale, et la direction de cette côte, depuis l'embouchure de la rivière Mine-de-Cuivre, jusqu'à l'extrémité orientale de ce continent;

2°. Qu'il rectifieroit la géographie très-défectueuse de la partie N. de l'Amérique septentrionale, en ayant grand soin de déterminer correctement la latitude et la longitude de tous les points remarquables sur la route et de toutes les baies, rades, rivières, caps, etc., qui pourroient se trouver sur la côte du continent;

3°. Qu'en s'avancant le long de cette côte, il laisseroit des marques visibles d'assez loin de son passage, aux lieux où des vaisseaux pourroient entrer, où l'on pourroit envoyer une chaloupe, avec des documens sur la nature de la côte, qui pussent être utiles au capitaine Parry;

4°. Que, dans le journal de sa route, il indiqueroit le degré de température, au moins trois fois en vingt-quatre heures, ainsi que le vent, le temps et tous les phénomènes météorologiques; qu'il ne négligeroit aucune occasion d'observer et noter les variations de la boussole et l'intensité de la force magnétique; qu'il donneroît enfin une attention particulière au genre et degré d'influence, que l'aurore boréale pourroit avoir sur la boussole; observeroit si ce phénomène étoit accompagné de bruit, etc. Il pa-

roît aussi que le capitaine Franklin avoit mission de visiter le sol riverain du fleuve Mine-de-Cuivre , d'où les Indiens avoient extrait des lingots de ce métal , par eux apportés à l'établissement de la baie d'Hudson.

Le 30 août , l'expédition atteignit la factorerie d'*Yorck* sur cette baie , et l'opinion unanime tant du gouverneur que des membres de la compagnie de ce nom et des associés de celle N. O. qui se trouvoient réunis sur ce point , décida le capitaine Franklin , à se porter au lac du Grand-Esclave à travers l'intérieur , par la route de *Cumberland-House* et la chaîne des postes intermédiaires. L'impossibilité de se procurer des guides et chasseurs le long de la côte et celle de se pourvoir d'un bâtiment capable de porter l'expédition aussi loin dans le Nord que la baie de Wager , rendoit la route directe impraticable ; les Esquimaux avoient laissé *Churchill* depuis un mois , et l'on ne pouvoit plus , que le printems prochain , recruter parmi eux des interprètes.

Après dix jours passés en préparatifs à la factorerie d'*Yorck* , le voyage dans l'Amérique , commença le 9 septembre et les difficultés nées dès le début , durent être un présage inquiétant des fatigues , peines et misères qui en marqueroient la suite. Le courant étoit trop rapide

Départ du capitaine Franklin.

pour pouvoir se servir de rames ; les hommes chargés de la conduite d'un très-grand canot fourni par le gouverneur de la factorerie, étoient obligés de le hâler à la cordelle ; opération que rendoient très-pénible la pente des bords des rivières, l'âpreté et l'humidité des routes et les arbres qui obstruoient le passage dans plusieurs directions. On n'imagine pas la quantité de rapides, rochers et bas-fonds, qu'il fallut passer durant les quarante-quatre jours qu'on mit à franchir la distance (deux cent-trente lieues), de la factorerie d'Yorek à Cumberland-House dont la latitude N. fut fixée par les chronomètres à $55^{\circ}56'40''$ et la longitude O. de Greenwich à $102^{\circ}16'41''$.

Les établissemens des Compagnies de la baie d'Hudson et du N.-O. à Cumberland-House, sont ainsi décrits par le capitaine Franklin.

« A l'extrémité supérieure d'une île étroite qui sépare le lac *Pine-Islande* de la rivière Saskatchewan, à environ une lieue de cette dernière, dans une direction N., sont les maisons contigues des deux compagnies, bâties en bois avec beaucoup d'égard aux commodités, entourées de hautes estacades et flanquées de bastions aussi en bois ; la difficulté de transporter le verre dans l'intérieur de l'Amérique N. a empêché de l'employer aux fenêtres, où il est assez mal rem-

placé par un parchemin, que les femmes indigènes font sans nul art avec des peaux de daim. Le sol qui entoure Cumberland-House est bas, mais la pierre à chaux dont il est fortement mélangé, le rend bon, capable de produire du blé en abondance et toutes sortes de légumes. On y a déjà porté beaucoup d'herbes potagères à une grande perfection, et les pommes de terre égalent celles d'Angleterre. Les productions spontanées de la nature feroient vivre fort bien tous les animaux d'Europe. Les chevaux se nourrissent parfaitement, même en hiver, et il en seroit de même des bœufs, si l'on se procurait du foin, chose très-aisée :

Productions au 54^e. degré.

Les cochons prospèrent aussi, mais ils demandent à être tenus chaudement dans la saison rigoureuse. Il résulte de tout cela que les résidans pourroient, avec quelque attention, se rendre beaucoup moins dépendans des Indiens, pour leur subsistance, et se délivrer de l'anxiété où les plonge trop souvent le non-succès des chasseurs. Le besoin continuel de combustible a beaucoup éclairci le voisinage des maisons, et par suite, le paysage environnant n'a nul attrait, surtout en hiver; peu d'êtres animés vivifient la scène : un renard, une martre, un loup et quelques oiseaux, comme corbeaux, pies, perdrix, grimpereaux, etc., en rompent

seuls, de loin à loin, l'uniformité. Dans nos rares sorties, nous ne souffrions pas beaucoup du changement de température, quoique le thermomètre marquât par fois, en plein air, 30 degrés au-dessous de zéro.

Pendant son séjour à *Cumberland-House*, qui dura jusqu'au 18 janvier 1820, le capitaine Franklin eut les occasions les plus favorables de se faire une juste idée du caractère, des mœurs, usages et opinions des Indiens *Crees*, qui habitent le district dont ce poste fait partie. Ils sont clairement semés sur une étendue de pays immense. Le district s'étendant à cent cinquante milles de l'Est à l'Ouest, le long des bords du *Saskatchawan*, autant du Nord au Sud, et comprenant plus de vingt milles carrés, ne possédoit alors que cent vingt Indiens chasseurs. Peu d'entr'eux ont plusieurs femmes, la plupart une seule, et quelques-uns sont célibataires. Le nombre des épouses n'excède pas beaucoup celui des chasseurs. Elles se marient fort jeunes, allaitent leurs enfans plusieurs années, se voient, de plus, constamment exposées à la fatigue et souvent à la faim. Très-peu fécondes en conséquence, elles n'ont pas l'une dans l'autre plus de quatre enfans, dont deux atteignent l'âge de puberté. Sur ces données, le nombre d'individus de chaque famille

peut être évalué à cinq, et la population totale du district à cinq cents. Ce peuple est vain, léger, indolent, imprévoyant, peu scrupuleux entre la vérité et le mensonge, pourtant observateur sévère des droits de propriété, susceptible d'amitié et d'autres affections douces, très-hospitalier, bon pour les femmes, et décidément porté à la paix. Tout *Cree* redoute la puissance magique et médicale de son voisin, en même temps qu'il exalte sa propre habileté dans l'un et l'autre art. *Je suis comme Dieu*, est parmi eux une expression très-commune, et ils prouvent leur prétendue divinité par les jongleries, comme on peut croire, les plus grossières. Un sac de médicamens, dans lequel est un petit morceau d'indigo, de vitriol bleu, ou de vermillon, devient entre les mains d'un sorcier de marque, une telle source de terreur pour le reste de la tribu, qu'il le met à même de s'engraisser à son aise des travaux d'hommes ignorans, superstitieux et trompés. Une plaisante anecdote d'un imposteur de ce genre, est racontée dans le voyage du capitaine Franklin.

« La rapacité de ce misérable privoit ses compatriotes d'un nécessaire dont ils n'étoient pas toujours sûrs; et un pauvre chasseur languissoit, se mouroit, par suite des terreurs que ses menaces lui avoient inspirées. Le puissant sor-

Sorcier du
pays.

cier vint au fort Cumberland, et débuta par un pompeux exposé de son savoir faire. Il prétendoit, entr'autres absurdités, qu'ayant les mains liées, aussi serrées que possible, dès qu'on l'auroit mis dans une enceinte magique (*conjuring house*), il se dégageroit par le secours de deux ou trois esprits familiers qui étoient à ses ordres. Il fut pris au mot, et on lui promit une capote pour récompense en cas de succès. L'enceinte où il vouloit être fut formée, suivant l'usage, de quatre saules enfoncés en terre, dont les sommets furent attachés à un cerceau élevé de six ou huit pieds au-dessus du sol. Dûment garottéd'une corde de quelques brasses, qui entouroit plusieurs fois son corps et ses membres, le *prétendu Dieu* fut placé dans l'enceinte magique, dont le diamètre étoit au plus de deux pieds, et dérobée à nos yeux par une peau de daim jetée sur les saules. Il se mit alors à chanter une espèce d'hymne d'un ton très-monotone. Les autres Indiens, qui paroissent douter que le pouvoir du démon pût rivaliser avec celui d'un homme blanc, étoient rangés autour de l'enceinte, attendant le résultat avec inquiétude. Rien de remarquable n'arriva pendant un assez long temps. Le sorcier continuoit par intervalles, son hymne, que répétoient ceux du dehors. Une heure et demie

s'écoula de cette manière ; mais enfin notre attention, qui commençoit à se lasser, fut réveillée par une violente secousse de l'enceinte magique. Aussitôt les Indiens chuchotèrent entr'eux qu'un démon s'étoit glissé sous la peau qui la recouvroit ; mais il se trouva que le bruit et la secousse provenoient de ce que le sorcier entré tout nu sous les saules par une température très-rigoureuse, frissonnoit, greloitoit de tous ses membres, et que les dents mêmes lui craquoient d'un froid, qu'il eut néanmoins le courage de supporter encore une demi-heure, au bout de laquelle il demanda grâce. Il ne lui avoit pas été difficile de se dégager précédemment des liens formés par ses compatriotes, mais ceux du gouverneur Williams, expert comme vieux marin, dans l'art de nouer les cordes, étoient bien autrement solides. Cette épreuve fit tomber le crédit du sorcier, qui sortit tout honteux du fort, et n'osa plus y reparoître.»

L'expédition mit soixante-quatre jours à se rendre de Cumberland-House au fort *Chippewyan*, d'où l'on a vu que *Mackensie* étoit parti. Ce voyage, de huit à neuf cents milles, offrit une alternative de circonstances heureuses et désagréables. Au nombre de ces dernières étoit la fatigue de marcher avec des chaussures

sur la neige, du poids de trois livres, constamment attachées à des chevilles enflées et à des pieds écorchés.

Fort Providence. Ayant quitté le fort Chippewyan avec trois canots et des vivres pour un seul jour, on gagna le fort Providence, dernier établissement des trafiquans dans cette direction, non sans avoir eu à surmonter de grandes difficultés, produites par les lacs, les rivières et les transports de bagages. Suivant les observations du capitaine Franklin, la latitude N. de ce fort est $62^{\circ}, 17', 9''$, sa longitude O. $114^{\circ}, 9', 28''$; la variation de la boussole $55^{\circ}, 33', 55''$ E. Une revue faite dans l'après-midi du 2 août 1820, de l'expédition qui laissa ce jour là le fort Providence, fit connoître qu'elle se composoit de six Anglais, de dix-sept voyageurs ou chasseurs canadiens, de trois interprètes et de trois femmes, d'autant de voyageurs, amenés pour faire aux hommes des habits et des souliers dans l'établissement d'hiver.

A travers un pays que n'avoit encore visité aucun Européen, accompagnée d'Akaitcho, chef considéré, et d'un parti de ses Indiens, l'expédition se dirigea vers la rivière Mine-de-Cuivre, et arriva, le 20 août, à un lieu où ce chef lui proposa de passer l'hiver. La position réunissoit tous les avantages qu'on pouvoit de-

sirer. Une maison en bois de pin y fut construite au sommet du rivage escarpé d'une petite rivière, qui offroit une belle vue des sites environnans. La longueur du voyage depuis Chipewyan, fut évaluée à cinq cent cinquante-trois milles. La nouvelle résidence fut nommée fort *Entreprise*. Le capitaine Franklin ne se permit, jusqu'au 14 juin 1821 qu'elle fut évacuée, qu'une excursion au-dehors, bornée par la sévérité du temps : il s'avança vers le but final de ses desirs, avec trois Canadiens, deux Esquimaux et deux chasseurs indiens. Le docteur Richardson l'avoit devancé avec un autre détachement ; mais les deux se réunirent peu après et furent ramenés par le froid au fort.

Fort En-
treprise.

Plas tard, la rivière Mine-de-Cuivre fut atteinte, et sa navigation reconnue moins difficile qu'on ne l'auroit imaginé. Mais l'impossibilité de la remonter de la mer, et le manque de bois pour former un établissement, parurent des obstacles invincibles à ce que le cuivre recueilli dans ces parages, pût jamais devenir l'objet d'une utile spéculation. Les montagnes qui le recèlent varient en hauteur depuis douze cents jusqu'à quinze cents pieds. Vingt-une personnes de l'expédition, savoir : les officiers, quelques-uns des voyageurs, et tous les Indiens, y allèrent chercher du minerai, mais

La rivière,
Mine-de-
Cuivre

ils n'en trouvèrent que de très-petit, et peu nombreux, après avoir parcouru pendant neuf heures un espace considérable de terrain. L'uniformité de ces montagnes est rompue par d'étroits vallons, que traversent de petits ruisseaux, et les meilleurs échantillons se trouvent parmi les pierres de ces vallons. Il paroît que les Indiens fouillent là où ils voient quelque substance imitant la marcassite percer la surface du sol. Ils n'ont pas d'autres règles pour diriger leurs recherches, et n'ont jamais découvert le métal dans son emplacement originel.

Départ des
Indiens.

L'expédition étant, le 15 juillet 1821, peu loin de la mer, fut abandonnée dès Indiens, qui retournèrent chez eux. Après qu'on eut passé quelques *rapides*, la rivière devint plus large et plus navigable pour les canots, coulant entre des bancs d'un sable alluvial. Un campement fut formé sur la rive occidentale, à sa jonction avec la mer, par $67^{\circ}, 47', 30''$ latitude N. et $115^{\circ}, 56', 49''$ longitude O. Là, M. Wentzel, commis de la compagnie Nord-Ouest, quitta l'expédition avec dix Canadiens, pour aller au fort Entreprise. Le capitaine Franklin les congédoit, afin de réduire autant que possible, les consommations de vivres. Les personnes restantes étoient au nombre de vingt, y compris les officiers. On estimoit à trois cent

rente-quatre milles la distance du fort *Entreprise* au Nord de la rivière *Mine-de-Cuivre*. Les canots et le bagage furent traînés sur la neige et la glace pendant cent dix-sept milles de cette distance.

Le capitaine *Franklin* commença, le 21 juillet, son voyage sur la mer Polaire et fit, le long d'un rivage parfaitement libre de glaces, entre cinq et six cents milles, explorant les baies, entrées (inlets) et rivières, comme nous l'apprennent les passages suivans de son journal :

« 1^{er} août 1821. Ce matin, à deux heures, nos chasseurs sont revenus avec deux petits daims et un ours brun. *Auguste* et *Junius* ont paru au même instant, après avoir fait douze milles en remontant une rivière sans découvrir vestige d'habitans. Nous avons eu l'occasion de satisfaire notre curiosité relativement à l'ours si redouté des Indiens, et sur la force et la férocité duquel nous avons entendu tant de récits effrayans. Celui-ci s'est trouvé être un mâle fort maigre, d'un brun jaunâtre et pas plus long qu'un ours noir ordinaire. Il n'avoit tenté que foiblement de se défendre et l'on en étoit venu à bout sans peine. La viande a été portée à la tente, mais plusieurs de nos gens ont refusé d'en manger, supposant, d'après la maigreur de l'animal, qu'il avoit été malade. Les officiers

Ours et un
bœuf mus-
qué, tués et
mangés.

moins difficiles ont fait bouillir les pattes qu'ils ont trouvées excellentes.

» Le 5, après avoir fait ce matin plusieurs milles à la rame dans une entrée (inlets) nous avons eu la mortification de la voir finir ou se confondre avec une rivière dont nous n'avons pu déterminer la grandeur, son embouchure (latitude $66^{\circ}39'$ N. longitude $107^{\circ} 53$, O,) étant bloquée par des bas fonds. J'ai appelé ce courant Back, en témoignage d'amitié pour l'officier de ce nom qui appartient à l'expédition. Nous nous sommes vus consolés à un certain point du temps perdu pour explorer l'inlet par le bonheur que Junius a eu de tuer un petit bœuf musqué, puis par la rencontre d'un ours qui a subi le même sort. C'étoit une femelle en fort bon état, dont nos Canadiens, jamais rassasiés de viande grasse, se sont régalés avec délices.

» Ce soir, nous avons campé sur le rivage d'une baie de sables, et tendu nos filets : des saules desséchés que nous avons trouvés en quantité le long de la baie, nous ont fourni de quoi cuire l'ours femelle dont la chair a été jugée supérieure à tout ce que nous avons goûté sur la côte. Nos filets ont pris des poissons de beaucoup d'espèces, ronds et plats, comme truites saumonées, haréngs, ables, *tittamegs*,

Pêche.

et d'autres semblables aux plies, mais ayant le dos couvert d'excroissances de la nature de la corne. »

L'état de parfaite liberté où le capitaine Franklin a trouvé la mer Polaire et l'absence presque totale des glaces, donnent lieu d'espérer que le capitaine Parry réussira dans sa difficile entreprise. S'il peut pénétrer dans cette mer par la baie de Répulse, le détroit de Wager, ou de toute autre manière, il est évident que la côte du continent septentrional est libre jusqu'au détroit de Behring (1). Les observations du capitaine Franklin sur la probabilité du succès de son ami et de l'ouverture d'un passage Nord-Ouest, offrent un intérêt tout particulier.

La mer polaire, libre et sans glaces.

« Nos recherches, aussi loin qu'elles ont pu aller, semblent favoriser l'opinion de ceux qui croient ce passage existant et praticable. La ligne générale de la côte, court probablement E. ou O. à peu près dans la latitude assignée à la rivière Mackenzie, au Sund où est entré Kotzebue, et à la baie de Répulse; et l'on ne peut guères, à mon avis, douter qu'une mer ne se

(1) Dampierre, dans ses Voyages, établit sur des argumens très-concluans, que le passage N.-O. devoit être cherché de l'Ouest à l'Est, non de l'Est à l'Ouest.

continue suivant ou vers cette ligne de direction. La présence des baleines sur cette partie de la côte, démontrée par les os de ce cétacée que nous avons trouvé à Esquimaux-Cove, peut être regardée comme un argument en faveur d'une mer ouverte, et une communication de cette mer avec la baie d'Hudson, est rendue plus probable par l'abondance des poissons sur les côtes que nous avons visitées, et sur celles au Nord de la rivière Churchill. Je veux désigner plus particulièrement le capelin ou saumon arctique que nous trouvâmes en quantité dans l'inlet ou entrée de Bathurst, et qui non-seulement abonde, comme nous l'a dit l'Eskimau Auguste, dans les baies de son pays, mais aussi dans les golfes de Groënland. »

Esprit de
succès du ca-
pitaine Fran-
klin.

« La portion de la mer Polaire que nous avons sillonnée, est navigable pour les vaisseaux de toute grandeur. La glace que nous rencontrâmes après avoir passé Detention-Harbour, n'eût pas arrêté une forte chaloupe. La chaîne des îles offre un abri contre les grosses mers, et il y a de bons mouillages à des distances convenables. J'ai le plus grand espoir que l'habileté et l'activité de mon ami le capitaine Parry, auront bientôt résolu le problème du passage N-O. Sa tâche est difficile sans doute, et en cas même de succès, elle pourra prendre deux, peut-

être trois saisons ; mais confiant comme je le suis dans sa persévérance et son talent pour surmonter les obstacles, dans la force de ses vaisseaux et l'abondance des provisions dont ils sont munis, j'ai peu d'inquiétude sur son compte.

Devant serrer la côte d'Amérique, il trouvera au printemps, avant que la rupture des glaces lui permette de continuer son voyage, des troupeaux de daims qui, accourus de tous les points de cette côte, seront aisément sa proie ; et plus tard, il pourra, sur n'importe quelle partie des mêmes rivages, grossir ses provisions si les circonstances lui laissent le loisir de la chasse. Partout aussi, il peut prendre du poisson en quantité sans ralentir sa marche. Je ne crois donc pas qu'il courre risque de manquer de vivres, si son voyage duroit même au-delà du terme le plus long qui y ait été assigné. En beaucoup d'endroits, il recueillera du bois flottant ; et s'il ouvre, ainsi que je le présume, une communication avec les Esquimaux qui descendent la côte pour tuer des veaux marins au printemps, avant la rupture des glaces, ces sauvages lui rendront le service de l'approvisionner et d'autres d'une grande, sinon d'une égale importance.

Ressources
en vivres.

» S'il cherche la rivière Mine-de-Cuivre, comme c'est probable, il ne la trouvera pas à

la longitude que lui assignent les cartes ; mais je me flatte qu'il apercevra, ce qui sera bien plus intéressant pour lui, le mât surmonté d'un pavillon que nous avons élevé à l'embouchure de la rivière de Hood, qui est à peu près dans cette longitude. Au pied du mât est une lettre qui lui donnera d'utiles informations ; d'un autre côté, il se pourroit que le capitaine Parry rangeât extérieurement la longue chaîne des îles qui sont entre la côte que nous avons suivie et la haute mer hyperborée. »

Retour for-
cé du capi-
taine Fran-
kin.

Vers le milieu d'août, voyant ses provisions réduites aux besoins de trois jours, et ayant perdu l'espoir de rencontrer les Esquimaux qui eussent pu le ravitailler, le capitaine Franklin sentit l'absolue nécessité de s'en retourner. Il eût compromis en avançant plus loin, son existence et celle de tout son monde, et empêché que la connoissance de ce qui avoit été fait, ne parvînt en Angleterre. Son premier projet avoit été de revenir, si la sévérité de la saison l'y forçoit, par la rivière Mine-de-Cuivre ; mais la longueur du voyage et la modicité de ses provisions le décidèrent à prendre une autre voie. Il résolut donc de gagner d'abord le Sund arctique où il avoit trouvé plus d'animaux que partout ailleurs ; puis de s'avancer aussi loin que possible par la rivière Hood et, avec les matériaux

des grands canots , d'en construire de petits qui seroient plus portatifs à travers le pays stérile qui aboutissoit au *fort Entreprise*. Il s'embarqua le 22 août 1821 , et le voyage fut continué soit à pied , soit à l'aide des canots , parmi les plus cruelles privations et les accidens les plus déplorables ; jusqu'au 23 septembre que l'expédition se vit privée du seul canot qui lui restât. Dès la fin du mois précédent l'hiver s'étoit annoncé et , le 5 de celui-ci , survint , avec un violent ouragan , une neige qui couvrit la terre à deux pieds de profondeur , et fut l'avant-courrière de mille calamités.

Les bœufs musqués , les rennes , les buffles et une volée immense d'oiseaux , commencèrent à se diriger vers le Sud. Les vivres étoient épuisés , le bois de chauffage manquoit et la fatigue de traîner les bagages sur la neige dans le canot qu'on devoit bientôt perdre , devenoit insupportable. Écoutons le capitaine Franklin.

Précocité
de l'hiver.

« 10 septembre : vers midi , le temps s'est un peu éclairci , et à notre grande joie , nous avons vu paître dans une vallée que nous dominions , un troupeau de bœufs musqués devenus rares depuis la neige du 5 ; sur-le-champ nous avons fait halte et envoyé nos meilleurs chasseurs contre ces animaux qu'ils ont approchés avec une telle précaution , que deux heures se sont écou-

lées avant qu'ils en aient été à portée de fusil. Nous suivions leurs mouvemens avec la plus vive anxiété, et faisons des vœux ardens pour le succès de cette chasse. Enfin, le feu a commencé et nous avons eu la satisfaction de voir tomber un des plus gros bœufs; un autre blessé s'est échappé.

Chasse heureuse.

Cette bonne fortune a rendu toute leur activité à nos gens que la faim épouvoit : enlever la peau de l'animal et le dépecer, ont été l'affaire de quelques minutes. L'intérieur de l'estomac a été dévoré immédiatement et les plus délicats d'entre nous ont déclaré que les intestins crus étoient excellens. Quelques saules dont les sommets perçoient la neige, ont été vite arrachés, les tentes dressées, les viandes cuites pour le souper auquel nous avons fait d'autant plus d'honneur, qu'il y avoit six jours que nous n'avions pris un bon repas. La *tripe de roche* espèce de lichen qui croît parmi les rochers, lors même que nous en avions suffisamment, n'apaisoit que pour peu de temps les angoisses de la faim. »

« Hier 17, quoique marchant sur un sol encombré de grosses pierres qui nous blessaient les pieds, nous avons fait à cinq heures du soir, douze milles et demi dans la neige, ce qui peut donner l'idée de la vitesse de notre marche. Aujourd-

Comment des privations.

d'hui, nous avons suivi la bonne direction S. par E. ce que nous n'avions pas osé faire précédemment, craignant de retomber sur quelque branche du Contwoy-to. Ce matin nous avons vu quelques daims, mais les chasseurs n'en ont tué aucun; et dans l'après-midi, un gros troupeau que nous avions déjà vu hier, s'est rencontré sans que nous ayons pu l'atteindre. Ce double échec nous a privés de déjeuner et réduits de plus à souper tristement avec des peaux flambées et un peu de *tripe de roche*. Dans des temps ordinaires, nous nous en serions contents; mais affoiblis par le voyage et par la diète, nous éprouvions le besoin impérieux d'une nourriture substantielle que de long-temps nous ne devions connoître.

22. « La plupart de nos gens, arrêtés parmi Trste e repas des saules, avoient ramassé des os et peaux de daims dévorés par les loups, le printemps dernier. Il ont mangé ces peaux avec les os rendus friables par le feu, et complété ce singulier repas en y ajoutant leurs vieux souliers. Parmi eux étoient les hommes du canot, qui le disoient si complètement brisé par un nouvel ouragan, qu'il étoit hors d'état d'être réparé et devenu tout-à-fait inutile. J'eus plus de chagrin que je ne saurois le dire, à entendre ces détails; la nécessité de tirer encore du canot

quelque service, malgré l'état où on le représentoit, me fit presser ceux qui en avoient la conduite d'y retourner; mais ils refusèrent, et les officiers ne purent vaincre en eux une obstination à laquelle doivent être attribués peut-être les malheurs inouïs qui ont marqué la suite de notre retraite. Ces hommes paroissoient avoir dès-lors perdu toute espérance de salut, ce qui leur fit repousser les raisonnemens sur lesquels nous nous fondions pour leur demander de nouveaux efforts, et ce ne fut pas sans peine que nous les décidâmes à se remettre en marche. »

Source des
malheurs de
l'expédition.

Contrainte de laisser ses canots derrière elle, et privée des choses les plus nécessaires, l'expédition n'atteignit qu'avec beaucoup de difficulté, mourante de froid et de faim, la rivière Mine-de-Cuivre, qui couloit entre elle et le fort Entreprise, où elle s'attendoit à trouver les vivres dont M. Wentzel avoit promis d'y former un magasin; point de bois pour construire, fût-ce un radeau, et passer le fleuve; d'infructueuses tentatives consumèrent les seuls huit

Trait de
dévouement.

beaux jours de toute la saison. Un trait du docteur Richardson est au-dessus de tout éloge: plutôt que devoir périr tous ses compagons sur le rivage fatal, il eut l'idée, effrayante par le péril auquel elle l'exposoit, de tanter le trajet à la nage, en s'attachant une corde autour du

corps, et d'aller ensuite, seul, leur chercher du secours; mais un froid au-dessus de la nature humaine, le saisit au milieu du fleuve et l'engourdit à tel point, qu'il enfonçoit dans le courant quand on le hêla bien vite à terre, dans un état qui rendit très-difficile de le rappeler à la vie. Le passage s'effectua enfin par le moyen d'une espèce de grand panier en joncs, qui, plein d'eau chaque fois et paroissant devoir noyer chaque individu qu'il portoit, n'en déposa pas moins un par un, tous ceux de l'expédition sains et saufs, sur l'autre bord.

Après le passage de la rivière Mine-de-Cuivre, l'expédition se partagea en deux détachemens de cinq ou six hommes chaque, sous la conduite du lieutenant Back et du capitaine Franklin, afin d'avoir plus de chances pour se procurer, par la rencontre d'Indiens ou de toute autre manière, les ressources qui lui manquoient. Dès l'instant du passage, les Canadiens tombèrent successivement dans un état que la mort suivoit de près, et tous les genres de privation, de souffrance, d'horreur, assaillirent l'expédition.

La trippe de roche et les peaux des vêtemens étoient tout ce que l'on pouvoit opposer aux tourmens de la faim. Les cinq Anglais, dont un matelot nommé Hepburn et le lieutenant Hood, furent soutenus par la force de leur constitution

Séparation.

Tourment
de la faim.

Canadiens
morts de
faim.

et par l'espérance de trouver le fort *Entreprise* approvisionné. Cette attente frustrée, comme on le verra, produisit sur nos malheureux voyageurs, avec le désespoir, une espèce de démence qui souvent se manifeste en pareil cas. Tout le monde étoit devenu plus ou moins hargneux, irritable, farouche et même sauvage. Les Canadiens tombèrent morts au nombre de sept; avec les trois restant, dont un se trouva être un monstre, le docteur Richardson, le lieutenant Hood et Hepburn, s'arrêtèrent par humanité, pour les remettre, s'il étoit possible, de leur épuisement, ainsi que Perraut et Crédit. Les deux plus foibles Canadiens moururent, malgré les soins qu'on leur donna, et le seul survivant fut celui dont la mort eût été regardée, bien peu de temps après, comme une faveur de la Providence.

Le lieutenant Back et le capitaine Franklin se portèrent, par des chemins différens, sur le fort *Entreprise*, laissant derrière eux, sous la tente, leurs trois compatriotes et les Canadiens mourans. Nous reprenons ici le journal du capitaine.

« A peine la formation des deux détachemens étoit achevée, que Perraut et Fontano furent pris de vertiges et d'autres symptômes d'une extrême foiblesse. Je leur fis préparer bien vite du thé et manger quelques morceaux de cuir

bouilli; ils revinrent à eux et exprimèrent le desir d'avancer; mais les autres hommes du détachement, alarmés de ce qu'ils venoient de voir, doutèrent de leurs propres forces; et, cédant au dernier degré de l'abattement moral, déclarèrent qu'il leur étoit impossible de remuer. Je leur exposai avec énergie combien il importoit de continuer notre voyage, ce parti étant le seul qui pût leur sauver la vie, ainsi qu'à nos autres compagnons d'infortune. Fontano eut peu après une rechûte et succomba. C'étoit un Italien qui avoit servi plusieurs années dans le régiment suisse de Meuron, à la solde anglaise. Ce matin-là même, après son premier vertige, il m'avoit parlé de son père et exprimé le desir, au cas qu'il survécût, de repasser avec moi en Angleterre et d'être mis à même de regagner son pays. Notre division se trouva réduite par sa mort à cinq personnes, Adam, Peltier, Benoît, Semandré et moi-même...

« A la fin, nous atteignîmes le fort Entre-prise; mais nous le trouvâmes dans un état de désolation qui fut pour nous le comble du désappointement et de la douleur. Il n'y avoit ni dépôt de vivres, ni trace d'Indiens, ni lettre de M. Wentzel, pour nous indiquer où nous trouverions ces derniers. Les sensations que j'éprouvai en entrant dans ce misérable séjour, et

Désolant
dénûment au
fort. Entre-
prise.

voyant combien nous avions été négligés, sont impossibles à décrire. Nous versâmes tous des larmes amères, moins sur notre propre destinée que sur celle de nos amis laissés derrière, dont le salut dépendoit de la prompte assistance que nous pourrions leur procurer.

Recherche
des Indiens
pour en ob-
tenir des vi-
vres.

« Je trouvai pourtant un billet écrit deux jours plus tôt, par M. Back, qui me mandoit avoir visité le fort, et être allé à la recherche des Indiens, suivant une direction, où l'un des hommes de sa division, Saint-Germain, croyoit probable de les rencontrer. En cas de non succès, Back se proposoit d'aller au fort Providence et de nous envoyer de là du secours. Mais il doutoit que l'état de débilité où il se trouvoit lui et ses compagnons, leur permît d'atteindre ce fort. Vu la distance à laquelle nous en étions, le secours annoncé ne pouvoit nous parvenir que tard, et insuffisant pour nos amis de la tente, en faveur desquels nous n'avions rien à espérer que des Indiens. Cette conviction fit que je résolus aussi de me mettre à leur recherche; mais il étoit absolument impossible à mes quatre compagnons d'avancer, et je crus qu'une halte de deux ou trois jours leur rendroit un peu de force; ce délai m'offroit de plus la chance d'apprendre si M. Back avoit vu les Indiens.

Repas famé-
lique.

» Nous cherchâmes tant autour du fort que

dans son enceinte, des moyens de subsistance, et fûmes heureux de trouver plusieurs peaux de daim qui avoient été jetées comme inutiles durant notre premier séjour. Les os furent retirés d'un énorme tas de cendres, et jugés susceptibles, avec les peaux et la tripe de roche, de nous soutenir assez bien pour un temps. Quant à la maison, les parchemins ayant été arrachés des fenêtres, la pièce que nous nous décidâmes à occuper, étoit exposée à toute la rigueur de la saison. Nous mîmes, pour intercepter le vent, des planches contre toutes les ouvertures. Le thermomètre étoit entre 15 et 20 degrés au-dessous de zéro. Nous nous procurâmes du combustible, en levant les planchers des autres chambres; et de l'eau pour la cuisine, en faisant fondre de la neige. Assis autour du feu, où flamboit une peau de daim pour notre souper, nous eûmes l'agréable surprise de l'entrée d'Auguste. Il avoit suivi une toute autre direction que la nôtre; et, avoir trouvé son chemin au travers d'un pays où il n'avoit jamais été, pouvoit être regardé comme une preuve de sagacité peu commune. L'état de toutes choses au fort *Entreprise*, nous manifeste la rare précocité de l'hiver. L'an passé, dans le même mois (octobre), il n'y avoit eu que très-peu de neige sur la terre, et nous étions entourés de gros

troupeaux de daims ; maintenant on ne voit que très-peu de traces récentes de ces animaux , et la neige est profonde au moins de deux pieds. Alors la rivière *Winter* (d'hiver) étoit ouverte ; une glace épaisse de deux pieds enchaîne en ce moment ses eaux.

Déplorable
état et souffrance
des voyageurs

« Le lendemain de notre arrivée, j'avois en me levant, le corps et les membres tellement enflés, que je n'allai qu'à quelques toises du fort. Encore plus mal hypothéqué, Adam ne put se lever sans aide ; mes autres compagnons éprouvèrent à un moindre degré cet inconvénient. Ils allèrent ramasser des eaux et quelques tripes de roche, qui nous fournirent deux repas. Les eaux étoient d'une âcreté telle, que la soupe qu'on en tiroit, prise seule, nous excorioit la bouche. Le lichen, bouilli avec elle, la rendoit un peu plus douce, et ce mélange paroissoit même agréable au goût, avec un peu de sel dont nous avons laissé par bonheur une barrique au fort, le printemps précédent. Auguste, en allant établir deux lignes sur le *Winter-river*, au bas du rapide, a vu deux daims, qu'il n'a pas eû la force de suivre. »

Les personnes laissées à la tente, et réduites à six par la mort des Canadiens, au salut desquels elles s'étoient dévouées, eurent un sort encore plus déplorable que celui des habitans

du fort *Entreprise*. Quelques extraits du journal fait par le docteur Richardson, en fourniront la preuve.

11 octobre. « En arrivant à un groupe de pins assez éloigné de la tente, nous avons été inquiets de l'absence de Michel, le meilleur de nos chasseurs canadiens. Nous craignons qu'il ne se fût égaré en venant nous rejoindre de grand matin, quoique cette conjecture dût nous paroître sans fondement, nos traces d'hier étant très-distinctes. Hepburn est allé chercher la tente avec laquelle il est revenu après la chute du jour, accablé de fatigues. Michel, se montrant au même instant, a dissipé l'inquiétude que nous avions sur son compte. Il a dit avoir chassé des daims errans près du lieu de son sommeil; que s'il n'avoit pu les tuer, il apportoit partie d'un loup mort d'un coup de corne. Nous avons d'abord cru ce récit, mais des circonstances dans le détail desquelles il est inutile d'entrer, nous ont convaincus depuis, que la prétendue portion de loup étoit celle du corps de *Crédit* ou de *Perraut*. Ici se présente une question importante : Michel avoit-il tué soit ces deux hommes, soit un seul, ou avoit-il trouvé leurs cadavres sur la neige? Si Dieu est le seul juge infailible de ce cas comme de tant d'autres, l'opinion du capitaine Franklin mérite bien

Récit du
docteur Ri-
chardson.

Assassinat
de Michel
sur deux de
ses compa-
gnons.

quelque attention, vu sa parfaite connoissance de la position où il avoit laissé Perraut et Crédit qui n'avoient pu suivre qu'à quelques pas son détachement. Revenu sur les siens, le capitaine observa Crédit jusqu'à un petit groupe de saules, immédiatement contigu à notre feu, qu'il déroboit même à la vue, et aussitôt parut la fumée d'un nouveau feu, sans doute allumé par Michel, qui, ne voulant, pour l'instant du moins, qu'une victime, aura immolé la seconde à la crainte que lui donnoit d'être découvert, le trop proche voisinage où elles étoient l'une de l'autre. Il seroit doux de repousser, avec l'idée d'un double crime, ces conjectures du capitaine Franklin : malheureusement la conduite ultérieure du farouche Canadien y imprime en quelque sorte le caractère de l'évidence, comme on le verra bientôt.

Conduite
de Michel.

» Le 19, Michel refusa de chasser et même d'aider à porter au feu une pièce de bois trop lourde pour les forces de Hapburn et pour les miennes. M. Hood lui remontra que ce seroit mal à lui de nous quitter, comme il l'annonçoit pour le surlendemain, sans nous laisser aucunes provisions de bouche, et s'efforça de le ramener à son devoir en le piquant d'honneur. Michel ne fit que s'irriter de tout ce qu'il entendoit, et, entre autres propos remarquables,

il tint celui-ci : *A quoi bon chasser? le gibier manque totalement; vous feriez mieux de me tuer et de me manger.* Cependant il sortit, mais pour revenir bientôt, en disant avoir vu trois daims, qu'il n'avoit pu poursuivre, ayant marché dans un petit ruisseau dont la glace quoique peu épaisse lui avoit engourdi les pieds au point qu'il étoit obligé de venir chercher le feu. La température étant peu rigoureuse, nous allâmes, Hepburn et moi, cueillir de la tripe de roche, assez pour en remplir une grande chaudière. Michel passa la nuit dans la tente.

» Dimanche, 20 octobre. Ce matin, nous avons de nouveau pressé Michel d'aller à la chasse, afin de pouvoir nous laisser quelques vivres, devant nous quitter demain; mais il a montré la plus mauvaise volonté, et est resté, rôdant autour du feu, sous prétexte de nétoyer son fusil. Après avoir lu l'office divin, je suis allé seul, vers midi, chercher de la tripe de roche, laissant M. Hood assis auprès du feu devant la tente avec Michel. Hepburn, qui devoit aussi nous quitter, abattoit un arbre à peu de distance, pour nous faire une assez forte provision de bois à brûler. Peu après que je fus sorti, j'entendis un coup de fusil, et, environ dix minutes plus tard, Hepburn, d'un air et d'une voix qui indiquoient l'alarme la plus vive,

Nouvel assassinat commis par Michel.

me cria de venir de suite à la tente. En y arrivant, je trouvai le pauvre Hood étendu sans vie devant l'âtre, paroissant avoir reçu une balle dans le front. Je fus d'abord saisi d'horreur à l'idée que, dans un accès de découragement, il eût hasardé de paroître coupable d'un suicide au tribunal du Juge suprême; mais la conduite de Michel me suggéra bientôt d'autres pensées et des soupçons, qui se confirmèrent quand, à l'inspection du cadavre, je me fus assuré que le coup étoit entré par le derrière de la tête, et l'avoit traversée avant de percer le front; que, de plus, la bouche du pistolet avoit été appliquée si près, que le bonnet de nuit de Hood en avoit pris feu.

Tristerepas.

» Ayant résolu le lendemain d'aller au fort, nous nous occupâmes à préparer, en les raccommodant, nos habits pour le voyage. Nous flambâmes les poils de partie d'une dépouille de buffle, qui avoit appartenu au pauvre Hood; nous la fîmes bouillir et la mangeâmes ensuite.

» Un vent debout et tous les symptômes d'une chute de neige épaisse et prochaine nous empêchèrent de partir le 21; les mêmes causes nous retinrent le jour suivant; et ce ne fut que le 23 au matin, qu'emportant le reste de la peau flambée la surveillance, nous nous mîmes en route. Hepburn et Michel avoient chacun un fusil, et

je portois un petit pistolet , que le premier avoit chargé pour moi. Pendant la marche, Michel nous effraya beaucoup par ses gestes et sa conduite. Il se parloit sans cesse à lui-même , exprimoit une grande répugnance pour se rendre au fort , essayoit même de me persuader d'aller vers le Midi gagner des bois , où il se tenoit assuré de nous nourrir tout l'hiver , en tuant du gibier. Sa manière d'être et l'expression de sa physionomie me firent le sommer de nous quitter , pour se diriger seul vers le Sud. Sa réponse acheva de trahir en lui le plus mauvais naturel ; il y laissa percer , quoiqu'en termes obscurs , l'intention de se soustraire le lendemain à toute contrainte , et je l'entendis bien clairement marmoter des menaces contre Hepburn , qu'il accusoit d'avoir imaginé des contes pour lui nuire. Il prit aussi , et c'étoit la première fois , en me parlant , un ton de supériorité , qui me prouva qu'il nous regardoit comme étant en son pouvoir. Enfin , il lui échappa des expressions d'une haine envenimée contre les blancs , ou , comme il disoit , contre les Français , dont quelques-uns lui avoient , à l'entendre , tué , pour les manger , un oncle et deux autres parens. Rassemblant et pesant mûrement toutes les circonstances de sa conduite , j'en conclus qu'il tenteroit de nous détruire à la pre-

Inquiétude
que Michel
donne par sa
conduite.

mière occasion ; que l'ignorance où il étoit sur le chemin du fort avoit précédemment retenu son bras , mais qu'il ne consentiroit jamais à nous y accompagner. Dans la journée , il avoit remarqué plusieurs fois que nous suivions la direction prise en nous quittant par le capitaine Franklin , et ajouté qu'en cheminant vers le soleil couchant , lui Michel sauroit très-bien se retrouver. Hepburn et moi , nous n'étions pas en état de résister à une attaque ouverte de sa part , et nous ne pouvions par aucun stratagème lui échapper. Nos forces réunies étoient bien inférieures aux siennes : outre son fusil et deux pistolets , il avoit une baïonnette indienne et un couteau. Nous passâmes , dans l'après-midi , devant un rocher où se trouvoit quelque lichen ; il s'y arrêta , disant qu'il alloit en cueillir , tandis que nous continuerions notre marche , et qu'il nous auroit bientôt atteints. Nous étions seuls pour la première fois , Hepburn et moi , depuis la mort de M. Hood , et il m'apprit diverses circonstances matérielles qu'il avoit observées de la conduite de Michel ; elles me confirmèrent dans l'opinion que la mort de ce dernier pourroit seule assurer notre salut. Hepburn offrit d'en être l'instrument ; mais l'intime conviction où j'étois de la nécessité d'un tel acte me déterminâ , malgré l'horreur qu'il m'inspiroit , à en

Michel est
tué.

prendre sur moi toute la responsabilité; et au moment où Michel alloit nous atteindre, je terminai ses jours, en lui traversant la tête d'une balle de pistolet.

» En entrant, le 29 octobre, dans le fort désolé de l'Entreprise, nous eûmes un vrai plaisir à embrasser le capitaine Franklin, mais il n'est point de mots pour rendre les idées de malpropreté, de malheur et de misère, dont nous fûmes assaillis en regardant autour de nous. Blasés sur les tristes changemens effectués dans notre extérieur, par l'habitude de voir nos visages longs et amaigris, nous reculâmes presque d'horreur à la première apparition des figures devenues affreuses, des prunelles dilatées et des voix sépulcrales du capitaine Franklin et de ses compagnons.»

Ainsi se trouvoient réunis au fort Entreprise, comme des squelettes dans un charnier, les membres encore vivans de l'expédition, cruellement déçus dans l'espoir qu'ils avoient eu d'y trouver des secours après les terribles épreuves qui avoient marqué tous leurs pas vers cette *terre promise*. Le tableau de leur situation va devenir de plus en plus touchant.

« Le 1^{er} novembre, Hepburn alla chasser par un temps doux et serein, mais il n'eut pas plus de succès qu'à son ordinaire. Comme ses forces

Situation
des voya-
geurs au fort
Entreprise.

déclinoient rapidement, nous lui conseillâmes de renoncer à la poursuite du daim et de se borner, dans de courtes excursions, à tuer des perdrix pour Peltier et Semandré dont l'état étoit plus alarmant. Le docteur cueillit pour eux de la tripe de roche; mais tous deux avoient la gorge ulcérée au point que Semandré n'en put avaler que peu de cuillerées et Peltier pas une seule. Dans l'après-midi, celui-ci étoit tellement épuisé, qu'on eut peine à le lever pour l'installer sur un siège d'où il jetoit autour de lui les regards les plus pitoyables. Enfin, ayant pu se recoucher seul pour dormir, à ce que nous supposions, il resta plus de deux heures dans une tranquillité qui nous faisoit croire qu'il sommeilloit et qui éloigna de nous toute idée de danger. Mais un ralement de sa gorge nous rendit tout à coup nos premières alarmes. Le docteur reconnut qu'il avoit perdu la parole, et déclara imminente sa mort qui eut lieu en effet dans la nuit. Semandré fut levé la plus grande partie du jour et même aida à piler des os; mais la vue de l'état de Peltier l'abattit et il ne tarda pas à se plaindre de froid et de roideur dans les articulations. Ne pouvant entretenir un feu suffisant pour le réchauffer, nous le couchâmes et étendîmes sur lui plusieurs couvertures. Il ne parut pas s'en trouver mieux et

Effet pitoyable de la faim.

mourut aussi avant le point du jour. Nous mîmes les deux cadavres dans la partie du fort opposée à celle où nous étions ; mais toutes nos forces réunies n'auroient pas suffi pour les enterrer ou même pour les porter à la rivière.

» Il est à remarquer que le pauvre Peltier, du moment où Back étoit allé à la recherche des Indiens, avoit désigné le 1^{er} novembre comme le jour auquel il cesseroit d'attendre le secours de ces derniers, ajoutant que s'ils n'arrivoient pas, ce même jour seroit celui de sa mort. Son activité, les soins et attentions qu'il donnoit aux plus malades, et son imperturbable gaîté, même depuis notre entrée au fort, nous l'avoient rendu justement cher. Quant au pauvre Semandré, la bonne volonté ne lui manquoit pas pour partager les travaux communs ; mais sa foiblesse physique et morale l'en rendoit tout-à-fait incapable. Nous ressentîmes tous un choc sévère de ces deux morts, et nous tombâmes dans une profonde mélancolie. Adam qui avoit paru les deux jours précédens recouvrer des forces et de l'énergie, montra dès-lors un découragement dont nous n'étions que plus vivement affectés. Pour moi, je m'attristois surtout de penser qu'Hepburn et le docteur Richardson iroient seuls désormais à la recherche du combustible, et que ma débilité m'empêcheroit de leur être

Épuisement
des forces
par l'excès
de la faim.

d'aucun secours. Ils passèrent tout le jour suivant à détacher pour cet usage, les pièces de bois dont étoit construit le magasin du fort; mais le bousillage qui les séparoit, avoit acquis par la gelée une dureté telle que le travail d'isoler le bois passoit leurs forces; aussi se trouvèrent-ils complètement épuisés sans avoir pu en apporter pour douze heures de consommation. En leur absence, je restai constamment auprès d'Adam pour converser avec lui, détourner ainsi ses pensées de notre condition, et relever autant que possible, son courage. Je le gardai aussi toute la nuit.

» Le 3 novembre, atmosphère nébuleuse avec un froid très-vif. Hepburn s'aperçut que ses jambes enflaient; mais lui et le docteur, quoique se sentant rapidement affaiblir, n'étoient pas moins remplis d'espérance. Tout ce qu'ils pouvoient faire étoit de nous fournir en combustible, de quoi renouveler trois fois notre feu; à la dernière nous nous couchâmes. Adam avoit repris courage, mais il ne pouvoit souffrir qu'on le laissât seul. Dans la soirée, nous fîmes une petite soupe qui épuisa notre provision d'os. La tâche d'épiler les peaux devenues notre aliment principal, nous sembloit si ennuyeuse, que cela nous empêchoit de manger en proportion de nos besoins.

» Le 7, l'enflure des bras et jambes d'Adam ayant disparu, il ne ressentit plus aucun malaise, se leva en bien meilleure disposition et parla de nettoyer son fusil pour tirer des perdrix ou les autres animaux qui paroîtroient auprès du fort; mais il changea de ton avant que le jour fut écoulé à moitié, retomba dans l'abattement, et ne céda que difficilement aux instances qu'on lui faisoit pour manger. Hepburn et le docteur travailloient toujours, la meilleure volonté leur tenant, à un certain point, lieu de forces. Ils n'alloient pas vite en besogne : le premier mit une demi-heure à couper une petite souche, et le docteur autant à la traîner dans le fort, qui n'étoit pas éloigné de huit toises. Je voulus l'aider, mais plus foible que lui, je ne lui prêtai que bien peu d'assistance. Toutefois, il étoit évident que dans un ou deux jours, s'il continuoit à se débilitier dans la même proportion, je serois le plus fort de toute la compagnie.

Effets de
l'extrême
inanition.

» La perte de notre embonpoint et la dureté du plancher, dont une simple couverture nous séparoit, nous firent venir des ulcères, surtout aux parties du corps sur lesquelles portoit son poids, tandis que nous étions couchés. Nous retourner pour changer de position, étoit une opération non moins douloureuse que difficile. Cependant, après que les souffrances aiguës de

la faim, qui durèrent trois ou quatre jours, se furent apaisées, nous eûmes généralement quelques heures de sommeil. Les rêves qui s'y méloient le plus souvent, étoient presque toujours d'une nature agréable, roulant sur la bonne chère et les jouissances de la table. Le jour, nous conversions sur des sujets légers, quelquefois aussi sur la religion, les espérances qu'elle présente et les douceurs qu'elle procure; nous évitions en général de parler de nos souffrances, et même du plus ou moins de chances que nous avions d'être secourus.

Irritation morale. causée par l'excès de la faim.

» J'observois qu'à mesure que nous perdions nos forces physiques, notre moral offroit aussi des symptômes de foiblesse, dont le principal étoit une disposition à prendre les uns contre les autres, une humeur tout-à-fait déraisonnable. Chacun supposoit à ses compagnons de malheur, une intelligence au-dessous de la sienne, et sous ce rapport, plus de besoin qu'à soi-même d'avis et d'assistance. Un simple changement de place, recommandé pour la chaleur ou la commodité et refusé par la crainte des douleurs qui résultoient du moindre mouvement, donnoit lieu à des expressions dont l'inconvenance étoit réparée au même instant, mais qui se répétoient quelques minutes plus tard. La même chose arrivoit quand nous nous en-

tr'aidions à porter du bois. Personne ne vouloit de l'assistance dont tous avoient le plus grand besoin pour une tâche au-dessus de leurs forces. Dans une de ces occasions, Hepburn fut si convaincu du principe et frappé des progrès de cette humeur bourrue et fantasque, qu'il s'écria : *Si jamais nous retournons en Angleterre, je doute que nous recouvrions notre bon sens.*

» Le 7, les Indiens envoyés par M. Back, arrivèrent heureusement avec des vivres, bien à propos surtout pour le pauvre Adam qui étoit si bas, qu'à peine put-on lui faire comprendre cette agréable nouvelle. A l'entrée des Indiens il essaya de se lever, mais en vain; sans cette faveur de la Providence, il eût probablement expiré dans quelques heures, et le reste de l'expédition sous peu de jours.

Arrivée des
vivres.

» Les Indiens avoient laissé le 5, le campement d'Akaiicho, envoyés vers nous avec toute la diligence possible, par M. Back. Pour voyager plus vite, ils ne s'étoient chargés que d'une petite quantité de provisions consistant en viande sèche de daim, morceaux de graisse et quelques langues. Nous dévorâmes trop avidement, Hepburn, le docteur Richardson et moi, des mets qu'ils avoient eu l'imprudence de nous offrir en trop grande quantité, et nous en eûmes une indigestion qui nous tint éveillés toute la nuit

dans de cruelles souffrances. Adam, qui ne pouvoit manger seul, fut servi par les Indiens avec beaucoup plus de circonspection, et depuis, son moral comme son physique, reprochoient d'heure en heure. Manger plus qu'il ne convenoit dans notre situation, étoit une preuve frappante de la débilité de nos esprits, nous en connoissions parfaitement le danger, et le docteur nous recommandoit sans cesse à cet égard, une prudence à laquelle lui-même ne put s'astreindre.

Départ du
fort Entrep-
prise.

» Le 16, nous fûmes en état de quitter le fort Entrep-prise, de descendre la rivière Winter; et le 26, nous arrivâmes auprès du chef, Akaitcho, des Indiens qui nous avoient secourus. »

Le lieutenant Back, qui, avec trois autres personnes de l'expédition, avoit atteint avant le capitaine Franklin, le fort Entrep-prise, d'où il s'étoit mis, comme on l'a dit, à la recherche des Indiens, a fait aussi sa relation, qui n'offre pas moins d'intérêt que celle dont nous avons recueilli des extraits : en voici les passages les plus frappans :

6 octobre 1821. « J'éprouvois, par suite de foiblesse, dans les épaules des douleurs aiguës qui ne me permettant pas de les laisser deux minutes dans la position naturelle, m'obligeoient de tenir les bras étendus à l'aide d'un bâton. A cinq heures, durant une halte parmi des

broussailles, nous fîmes une triste chère avec un vieux pantalon de cuir et du thé de marais. Dans la soirée du 7, nous fîmes réduits, faute de tripe de roche, à manger, pour calmer un peu notre appétit, l'étui aussi en cuir, d'un fusil et une paire de vieux souliers. J'avois à peine la force de me tenir sur mes jambes.

Souper fait avec un pantalon de cuir, quelques vieux souliers et le fourreau d'un fusil.

» Nous passâmes le roc de l'Esclave, et faisant des haltes fréquentes, nous arrivâmes à peu de distance du fort Entreprise. Mes compagnons se désespéroient de ne voir aucune trace ni d'Indiens ni d'animaux; mais en approchant davantage, ils remarquèrent des vestiges du passage tout récent d'un gros troupeau de daims, ce qui leur rendit un peu de courage; et peu après nous franchîmes le seuil ruineux du fort tant désiré.

» Mais qu'elle fut notre surprise, combien surtout nos sensations furent pénibles, en voyant tout dans un état de négligence et même de désolation; les portes et fenêtres du magasin où nous avions espéré trouver des provisions, arrachées de leurs gonds et laissées sur le plancher, enfin les preuves non douteuses que le fort avoit été en notre absence la retraite et l'abri des hôtes féroce des bois. M. Wentzel avoit emporté les malles et les papiers, ne laissant aucune note qui eût pu nous diriger vers les Indiens, sans

Triste extrémité de la faim.

l'assistance desquels , privés de toutes ressources , nous nous trouvions réduits à l'état le plus misérable , aggravé par l'idée que celui de nos amis restés campés en arrière l'étoit plus encore. Pour le moment , toutefois , la faim prévalut , et chacun se mit à ronger les bribes de viande pourrie ou gelée qui étoient éparses çà et là , sans attendre qu'elles fussent cuites. Cette dernière opération ne fut pratiquée que sur les os et le cou d'un daim , qui furent trouvés dans le fort , et avidement dévorés.

» Je résolus d'y rester un jour , afin de reposer ma petite troupe et moi-même ; d'aller ensuite à la recherche des Indiens ; de m'avancer , en cas qu'ils ne parussent point , jusqu'au premier établissement commercial , qui étoit à cent trente milles ; et d'envoyer de là des secours aux autres détachemens. En exécution de ce projet , Bellanger avoit été dépêché de très-bonne heure , le 16 octobre , à une distance de quatre milles. On l'attendit en vain jusqu'à deux heures de l'après-midi. Ne le voyant pas paroître , je partis avec Beauparlant et Saint-Germain , pour aller camper aux *Narrows* , lieu où les Indiens ne manquoient jamais , disoit ce dernier , de prendre du poisson en abondance , et qui n'étoit qu'à deux milles du fort Entreprise.

» Nous n'avions pas fait beaucoup de chemin quand Beauparlant se plaignit d'un redoublement de foiblesse. Nous étions tous si souvent dans ce cas, que nous ne fîmes pas d'abord attention à des plaintes que chacun eût pu articuler avec le même fondement; mais comme elles devenoient plus fréquentes et plus expressives, retournant, Saint-Germain et moi sur nos pas, nous allâmes trouver Beauparlant, qui dit que jamais il ne pourroit aller au-delà du camp prochain, ses forces l'ayant tout-à-fait abandonné. Je cherchai à l'encourager, à lui inspirer de la confiance dans la bonté de l'Être suprême, qui voit toujours d'un œil de miséricorde ceux qui implorent son assistance. Il ne parut pas tenir grand compte de ce que je lui disois, et demanda, pour toute réponse, où nous avions le projet de nous arrêter. Saint-Germain lui montra un petit groupe de pins, à peu de distance, le seul endroit qui pût nous fournir du combustible. « Bien, reprit le pauvre homme; » prenez votre hache, M. Back, je vous suivrai » à loisir, et vous aurez rejoint quand le campement sera prêt. »

« Nous allâmes reconnoître l'emplacement. Il étoit cinq heures du soir, et nous nous étions étonnés de la douceur de l'atmosphère, telle que de long-temps nous n'en avions éprouvé de sem-

Les corneilles indiquent un nouveau repas à nos voyageurs.

blable, lorsque nous vîmes nombre de corneilles perchées au sommet de pins très-élevés du voisinage. Saint-Germain dit aussitôt qu'il devoit y avoir quelque animal mort dans les environs. Nous cherchâmes et aperçûmes plusieurs têtes de daims à moitié enterrées dans la neige, sans yeux ni langues : la précédente rigueur du temps avoit contraint les loups et autres animaux de les abandonner. Dieu merci ! nous sommes sauvés, nous écriâmes-nous tous deux à la fois, en nous serrant la main avec un sentiment de joie plus facile à imaginer qu'à décrire. Le jour tomboit, et un brouillard obscurcissoit rapidement la surface d'un lac voisin, quand Saint-Germain se mit à faire le campement. La tâche étoit trop pénible pour que je pusse y prendre part ; et, si nous n'avions miraculeusement trouvé des vivres, je suis convaincu que je n'aurois pas existé vingt-quatre heures. Mais cette bonne fortune me rendit une partie de mes forces. Je ramassai quelques têtes de gibier, et les portai, une par une et non sans peine, au feu, qui n'étoit éloigné que de trente pas.

» Les ténèbres s'épaississoient de plus en plus, et je m'inquiétois aussi davantage de Beau parlant. Plusieurs coups de fusil furent tirés, à chacun desquels il répondit ; nous l'appelâmes, et,

entendant quoique foiblement sa voix, je proposai à Saint-Germain d'aller le chercher, ce dont il s'excusa, disant que déjà une branche de pin mise sur la glace ne l'avoit pas empêché d'avoir beaucoup de peine à retrouver son chemin, et qu'il étoit sûr de se perdre actuellement. Ma seule consolation étoit de penser que Beauparlant ayant ma couverture et tout ce qu'il falloit pour allumer du feu, pourroit avoir campé près de nous.

» 18 Octobre. Cette nuit, le temps a été serein, mais très-froid; nous n'avons pu dormir, ce que nous avons mangé nous causant des tourmens affreux. Je n'avois pourtant pas pris le quart de ce qui eût calmé ma faim; mais la quantité de nerfs crûs ou gelés des jambes de daims qui avoient fait partie de notre souper étoit ce qui nous incommodoit. Ce matin, de plus en plus inquiet sur Beauparlant, j'ai prié Saint-Germain d'aller à sa recherche, et de revenir avec lui le plus tôt possible, tandis que je leur préparerois à manger. Il n'a reparu que tard avec un petit paquet que Beauparlant avoit coutume de porter, et m'a dit, les larmes aux yeux, qu'il avoit trouvé notre pauvre ami mort. Mort! ai-je répété du ton de la surprise et du doute. — Hélas! oui, a repris Saint-Germain. Après l'avoir inutilement appelé par son nom,

Mort de
Beauparlant.

je suis allé vers notre dernier campement, à trois quarts de mille, et l'ai trouvé étendu, le dos appuyé contre un banc de sable, les quatre membres énormément enflés et aussi durs que la glace qui l'entouroit. Derrière étoit son paquet, qui aura roulé au moment de sa chute, et à son côté, votre couverture, qu'il portoit autour du cou et sur les épaules.

» Cette mort me causa une vive douleur, à laquelle se mêloit, je l'avoue, quelque stupéfaction, provenant de ce que je n'avois jamais pensé qu'un événement si triste dût arriver dans notre petite société de quatre personnes.

» Bellanger nous rejoignit enfin, et, bientôt contraints de songer à notre nourriture, nous comptâmes à cet effet sur le lac, où nous jetâmes nos lignes, mais sans succès, et que traversoient souvent au grand galop de gros troupeaux de daims, qu'il nous étoit impossible de poursuivre.

Restes d'un
repas des
loups.

» Le 27, nous découvrîmes les restes d'un de ces animaux dont nous nous régâlâmes. La nuit fut si froide que l'eau gela dans un pot de pinte à deux pieds du feu, les corruscations de l'aurore boréale jetèrent un éclat, à l'aide duquel nous aperçûmes huit loups que nous eûmes bien de la peine à éloigner, en les effrayant, de notre collection d'os. Leurs hurlemens et le craque-

ment constant de la glace ne nous permirent pas un long repos.

» Le 28, ayant fait, en deux paquets, une provision de viandes ou plutôt de nerfs desséchés, qu'en hommes habitués au jeûne, nous jugions suffisante pendant huit jours pour nous trois, à un repas, tel quel, par jour, nous nous disposâmes à partir le 30. Nous devions être rendus sous quinze au fort Providence, et sans même tuer de gibier, ni rencontrer d'Indiens en route, nous ne manquerions de vivres que pendant six jours, ce dont nous nous embarrassions peu, ayant devant nous la perspective assurée d'un abondant secours. Partis par un vent de Nord-Est et un froid perçant, pour le fort, nous vîmes au milieu d'un lac, nombre de loups et quelques corneilles, avec lesquels nous eûmes le bonheur de partager un daim qu'ils avoient tué depuis peu, ce qui ajouta deux repas à nos provisions. Bientôt aussi nous rencontrâmes des Indiens qui les grossirent assez pour nous ôter toute inquiétude sur notre subsistance. »

Bornant ici des citations affligeantes, sans doute, mais qui ont pu inspirer assez d'intérêt au lecteur pour lui faire désirer de lire en entier l'ouvrage dont elles sont extraites, nous allons l'instruire du sort des vingt personnes dont se composoit l'expédition, au dénombrement du 2 août 1820.

Dix ont péri, deux de mort violente, les huit autres de maladie, de fatigue ou d'inanition. Le capitaine Franklin que nous avons laissé, le 26 novembre, au camp du chef indien Akaitcho, avec les moribonds au fort Entreprise, arriva, le 17 décembre suivant, à l'île de Moos-Doer. Là par les soins des officiers de la compagnie de la baie d'Hudson, ils retrouvèrent des forces et furent en état de poursuivre leur route après un repos de cinq mois. Ils arrivèrent, le 14 juillet 1822, à la factorerie d'Yorck, et ainsi se terminèrent, dit le capitaine Franklin, nos longs, fatigans et désastreux voyages dans l'Amérique septentrionale, durant lesquels nous n'avons pas fait, par terre et par eau, moins de cinq mille cinq cent cinquante milles (mille huit cent cinquante lieues). Cet habile et intrépide officier a débarqué avec le lieutenant Back et le docteur Richardson, à Yarmouth, le 15 octobre dernier.

CONCLUSION.

On voit, d'après cette double relation, qu'elle a été signalée par des pertes d'hommes et les plus extrêmes souffrances du froid et de la faim. Si elles marquent l'une et l'autre par un héroïque courage, on remarque aussi que l'expé-

dition conduite par le capitaine Francklin a eu le grand mérite de reconnoître près de neuf cents lieues de côtes sur cette mer, rigoureuse par son climat, rigoureuse par les stériles déserts qui l'entourent, et que, faute de stations répétées et approvisionnées, son retour a été d'une désolation continuelle.

Nous avons dit qu'il faudroit pour la réussite d'une aussi vaste entreprise le concours simultané d'au moins quatre expéditions, c'est-à-dire deux par mer et deux par terre. Si l'on daigne considérer qu'il s'agit de parcourir une mer inconnue sur une étendue de plus de dix-huit cents lieues, dangereuse par ses glaces et ses courans, et qui ne paroît être libre que trois mois de l'année, on concevra que des stations placées de cent en cent lieues, comme des vigies de secours, ne seroient même pas de trop.

Supposons maintenant la plus heureuse réussite de tant d'efforts combinés, enfin le double passage trouvé et la route la plus sûre à suivre sur ce rigoureux Océan; il seroit difficile de croire qu'elle pût jamais devenir celle du commerce de la Chine et de l'Inde. Il trouveroit bien encore sur les côtes septentrionales de l'Est de l'Amérique quelques chargemens de peaux de castors et de loutres de mer surtout, qui sont richement payées en Chine et au Japon. Mais

du train dont on va dans la destruction de ces animaux, cette ressource sera épuisée avant vingt ans; car, depuis que les équipages du capitaine Cook ont reconnu que la fourrure de la loutre de mer étoit d'un grand prix, l'espèce en est déjà devenue fort rare, tandis que le paisible et industrieux castor, détruit sur presque tous les cours d'eau de l'Amérique occidentale, est poursuivi par les Américains sur dix-sept cents lieues de largeur de continent jusqu'à l'embouchure de la rivière de Columbia, qui se trouve en face du continent de l'Asie.

On peut prévoir deux résultats certains dans les grands efforts qu'on fait pour explorer cette mer boréale : le premier sera de nous donner quelques notions de plus en géographie, en physique et en histoire naturelle; le second sera une guerre d'extermination de ces grandes et nombreuses familles, qui croyoient avoir trouvé le dernier refuge de la vie aux extrémités de la terre; car le commerce est arrivé à un tel excès d'avidité, qu'il détruiroit toute la nature, s'il le pouvoit, pour amasser quelques tristes et stériles trésors.

Les expéditions que les Russes essaient par la mer Blanche, pour trouver un passage vers leurs

possessions de l'extrémité de l'Asie, ont un but plus naturel. Archangel, qui communique intérieurement avec Pétersbourg, pourroit, par cette voie, rapprocher le Kamsehatka de plus de la moitié de l'immense distance qui les sépare de la métropole.

Dans ces recherches, les voyageurs russes auroient plus de facilités, que le capitaine Franklin n'a pu en trouver avec les chasseurs américains, indépendans, intéressés et toujours indociles lorsqu'il s'agit de sortir du cercle de leurs courses et de leurs habitudes, tandis que toutes les peuplades qui avoisinent les rivages de la mer septentrionale, jusqu'au détroit de Bering, dépendant de la même puissance, favoriseroient par tous les moyens nécessaires cette intéressante exploration.

Nous ajouterons que, suivant un avis de l'amiral russe de Krusenstern, parvenu en Angleterre, un officier russe auroit fait sur la glace polaire un voyage de *cinquante jours*, au bout desquels il seroit arrivé à une mer polaire entièrement ouverte.

Voici ce que dit encore M. le baron de Zach sur la cohésion prétendue d'un continent de l'Asie à l'Amérique, au-delà de la mer polaire.

Le baron de Wrangel, après avoir déterminé la position de *Shalatskoi-Noss*, entreprit un

voyage des plus périlleux sur les glaces polaires, pour aller à la recherche d'un continent qu'on disoit avoir été vu en 1761, au Nord de *Kolyma*, par deux personnes de la fameuse expédition du capitaine *Bellings*. Cette terre ayant toujours été douteuse, le comte de *Romanzoff*, résolu d'en vérifier l'existence et de résoudre ce problème géographique, chargea, à cette fin, le capitaine Ricard, de la marine impériale, nommé gouverneur de Kamtschatka, d'engager les *Tschuktschs*, peuples qui habitent les bords de cette mer glaciale, d'aller sur la glace avec des patins à la recherche de ce continent. A cet effet, il assigna une somme d'argent pour acheter des marchandises et des denrées qui étoient beaucoup recherchées par ces peuples, et qu'ils ne pouvoient se procurer qu'avec de grandes difficultés et à haut prix des agens de la Compagnie russo-américaine : ces marchandises devoient être la récompense des succès de leurs recherches. C'étoit certainement le meilleur appât qu'on pût leur offrir; mais nous n'avons jamais appris que ce projet ait été mis à exécution.

Le capitaine *Wrangel* entreprit ce terrible voyage sur des traîneaux tirés par des chiens. Il parcourut quatre-vingts milles sur cette mer de glace, droit au Nord, sans avoir rencontré autre

chose qu'un champ de glace uni, à perte de vue. Ayant trouvé dans la suite sa surface très-raboteuse et entrecoupée de larges crevasses, il ne put avancer davantage; mais il avoit été assez loin pour s'assurer indubitablement que ce prétendu continent, par lequel on avoit voulu lier l'Asie avec l'Amérique, n'existoit pas. Quelques géographes et nommément le célèbre naturaliste Pallas avoient long-temps soutenu cette jonction; mais, depuis le voyage courageux du baron de Wrangel, il est définitivement prouvé que la cohésion de ces deux parties du globe doit être reléguée dans la région des chimères.

ANNONCES.

Histoire et Description du Muséum d'Histoire naturelle, ouvrage rédigé par M. Deleuze, d'après les ordres de l'administration du Muséum; avec trois plans, quatorze vues des jardins, des galeries et de la ménagerie (1).

(1) Deux vol. in-8°; se vend à Paris, chez M. Royer, éditeur de l'ouvrage, au Jardin du Roi, et chez les principaux libraires. Prix: 21 francs.

Le même ouvrage, traduit en Anglais, est en vente;

Annoncer la description générale et détaillée du *Muséum d'Histoire naturelle* de Paris, c'est parler du monument le plus vaste et le plus complet, qui ait encore été élevé à la création ; nommer M. Deleuze, comme rédacteur de ce prodigieux travail, c'est donner aussitôt la garantie du mérite de la description, aux hommes de tous les pays, à qui, la contemplation des merveilles de la nature, fait éprouver des sentimens de bonheur.

Ce précieux ouvrage, dans lequel on décrit ce grand établissement depuis son origine jusqu'au temps actuel, promène le lecteur avec une sorte de charme, dans la compagnie de ces vrais sages, qui cultivant modestement la science la plus certaine et la plus utile de toutes, y ont eu une part soit par leur crédit, leur génie, leurs longs et intéressans travaux. Chacun y reçoit le juste tribut dû à ses lumières, à ses efforts et à son dévouement. Toutes les productions connues des eaux et de la terre du globe, y ont trouvé constamment de dignes interprètes, des mains heureuses et habiles, pour

cette traduction se vend à la même adresse et au même prix et chez Baudry, Libraire, rue du Coq-Saint-Honoré, n°. 9.

conserver la couleur et la vie, à cet appréciable abrégé de l'Univers terrestre.

Dans l'administration de ce bel et grand ensemble, j'aurai cependant le courage d'exprimer le regret, que dans la vue qui représente le labyrinthe, on ait fait du majestueux cèdre du Liban, enfin du monarque de nos grands végétaux, qui devoit dominer ce tableau, un objet beaucoup trop accessoire.

Traité de l'Association domestique et agricole, ou Attraction industrielle, deux forts volumes in-8°. avec un sommaire, environ mille cinq cents pages, prix : 12 fr ; par M. Charles Fourier (1).

Cet ouvrage paroît principalement destiné aux agronomes et aux capitalistes, disposés à faire de vastes entreprises en cultures. Le temps nous ayant manqué pour le lire et en parler avec connoissance de cause, nous emprunterons à l'auteur les deux passages suivans :

Si les découvertes les plus précieuses comme celle de la boussole, ont été retardées de plusieurs mille ans, c'est qu'en a sur beaucoup de problèmes embarrassans, désespéré trop tôt; né-

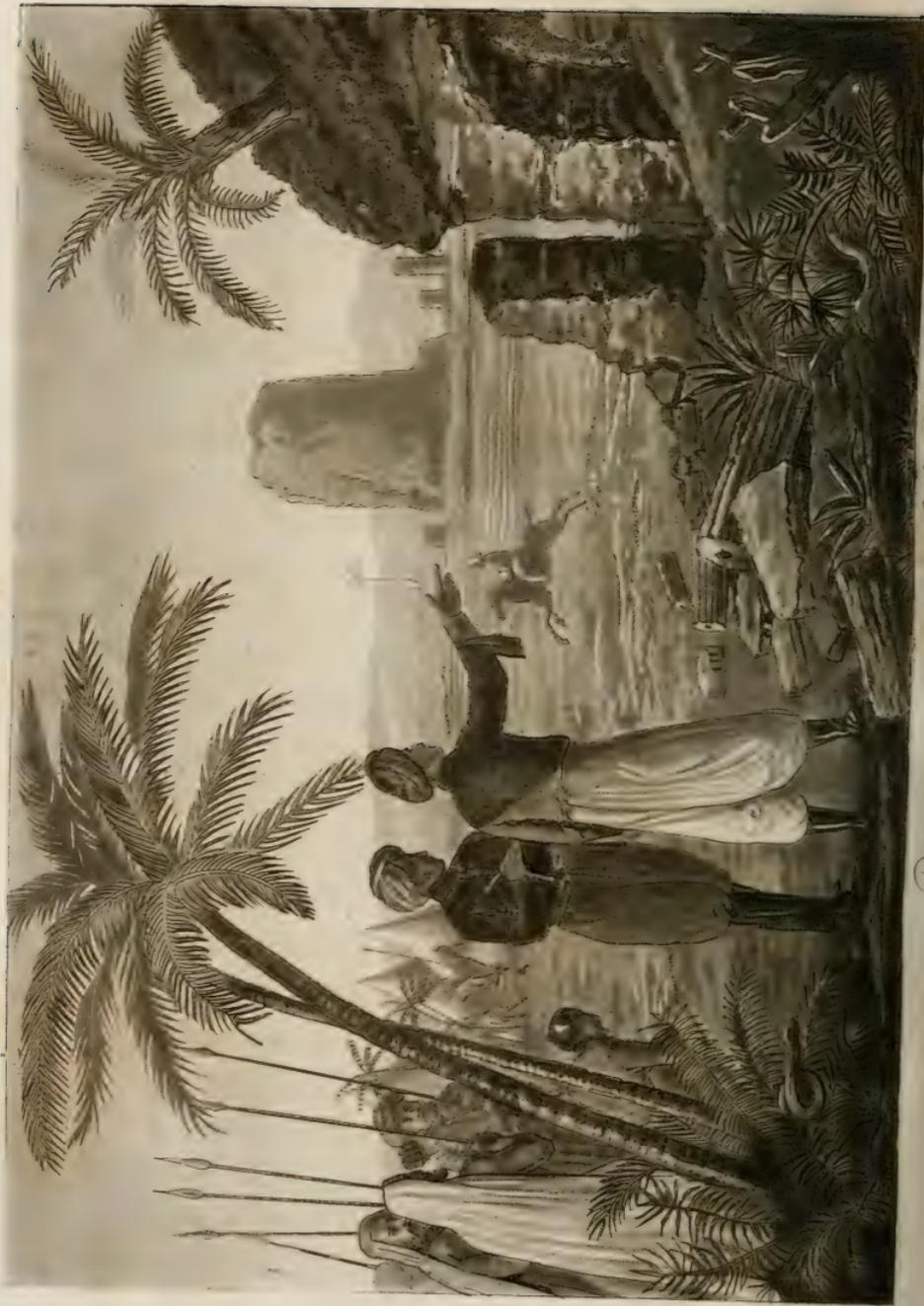
(1) Chez Bossange, père, rue de Richelieu, n°. 60.
Mongie, aîné, boulevard Poissounière, n°. 18.

Et chez l'auteur, rue Neuve-Saint-Roch, n°. 39.

gligé de mettre au concours, et de stimuler le génie par des prix.

C'est notamment au sujet de l'association agricole que cette faute a été commise. Divers agronomes avoient entrevu l'énormité des bénéfices et des économies qu'on obtiendrait, si l'on pouvoit réunir en société des masses de familles inégales en fortune, comme les 2 à 500 dont se compose une bourgade, gérer les travaux, non pas en commun, mais en participation graduée et découvrir un procédé de répartition dans la raison du capital, du travail et du talent de chaque individu, etc.





ANNALES EUROPÉENNES,

PUBLIÉES

SOUS LA DIRECTION DE M. RAUCH,

ANCIEN OFFICIER DU GÉNIE, ETC.

XIV^e. LIVRAISON.

Explication de la gravure de ce Cahier.

CETTE gravure représente les derniers restes de Babylone, où *Bélus* régna il y a trois mille huit cent quarante-sept ans.

On voit à la droite de l'Euphrate, coulant dans la grande plaine de la Chaldée, les ruines de la tour de Bélus ou de *Babel*, encore élevées de près de cent pieds.

A la gauche du fleuve, quelques vestiges d'arcades du *jardin suspendu*, et à moitié de la hauteur des ruines du temple de Bélus.

Sur une des arcades apparentes, se montre encore le vieil arbre *atheli*, qui, à ce que l'on croit, existe depuis le temps des rois de Babylone; ainsi peut-être, la grande Sémiramis s'est reposée sous son ombrage, il y a trois mille sept cent quarante ans: cet arbre pourroit donc avoir

Juda, afin de le rejeter de devant sa face, à cause de tous les crimes que Manassé avoit commis.

4. Et à cause du sang innocent qu'il avoit répandu : car il avoit rempli Jérusalem du sang des innocens ; c'est pourquoi le Seigneur ne voulut point se rendre propice à son peuple.

5. Le reste des actions de Joakim, et de tout ce qu'il a fait, est écrit au livre des Annales des rois de Juda : et Joakin s'endormit avec ses pères.

6. Et Joachin, son fils, régna en sa place.

7. Le roi d'Égypte, depuis ce temps-là, n'e sortit plus de son royaume, parce que le roi de Babylone avoit emporté tout ce qui étoit au roi d'Égypte, depuis les frontières d'Égypte jusqu'au fleuve d'Euphrate.

8. Joachin avoit dix-huit ans lorsqu'il commença à régner, et il régna trois mois à Jérusalem ; sa mère s'appeloit Nohesta, et elle étoit fille d'Elnathan de Jérusalem.

9. Il fit le mal devant le Seigneur et commit tout les mêmes crimes que son père.

10. En ce temps-là, les serviteurs du roi de Babylone, vinrent assiéger Jérusalem, et ils firent une circonvallation autour de la ville.

11. Et Nabuchodonosor, roi de Babylone, vint aussi avec ses gens pour prendre la ville.

12. Et Joachin, roi de Juda, sortit de Jérusalem et vint se rendre au roi de Babylone avec sa mère, ses serviteurs, ses princes et ses ennuques ; et le roi de Babylone le reçut *bien en apparence*, la huitième année de son règne.

13. Mais ensuite il emporta de Jérusalem ; tous les trésors de la maison du Seigneur et les trésors de

maison du roi; il brisa tous les vases d'or que Salomon, roi d'Israël, avoit faits dans le Temple du Seigneur, selon ce que le Seigneur avoit prédit.

14. Il transféra les principaux de Jérusalem, tous les princes, tous les plus vaillans de l'armée au nombre de dix mille captifs; il emmena aussi tous les artisans et les lapidaires, et il ne laissa que les pauvres d'entre le peuple.

15. Il transféra aussi à Babylone, Joachin, la mère du roi, les femmes du roi et ses ennuques, et il emmena captifs, de Jérusalem à Babylone, les juges du pays.

16. Il établit roi, en la place de Joachin, Mathanias son oncle, et il l'appela Sédecias.

17. Sédecias avoit vingt et un ans lorsqu'il commença à régner, et il régna onze ans à Jérusalem; sa mère s'appeloit Amital, et elle étoit fille de Jérémi de Lobna.

18. Il fit le mal devant le Seigneur, et commit tous les mêmes crimes que Joakim.

19. Car la colère du Seigneur s'augmentoît toujours contre Jérusalem et contre Juda, jusqu'à ce qu'il les rejetât de devant sa face, et Sédecias se retira de l'obéissance qu'il rendoit au roi de Babylone.

CHAPITRE XXV.

Ruine de Jérusalem et du Temple. — Juda réduit en captivité. — Restes laissés en Judée.

1. La neuvième année du règne de Sédecias, le dixième jour du dixième mois, Nabuchodonosor, roi de Babylone, marcha avec toute son armée contre Jérusalem.

salem, mit le siège devant la ville et fit des retranchemens tout au tour.

2. Et la ville demeura enfermée par la circonvallation qu'il avoit faite, jusqu'à la onzième année du roi Sédecias.

3. Et jusqu'au neuvième jour du *quatrième* mois, la ville fut extrêmement pressée par la famine, et il ne se trouvoit point de pain pour *nourrir* le peuple.

4. Et la brèche ayant été faite, tous les gens de guerre s'enfuirent la nuit par le chemin de la porte, qui est entre les deux murailles près le jardin du roi, pendant que les Chaldéens étoient occupés au siège autour des murailles. Sédecias s'enfuit donc par le chemin qui mène aux campagnes du désert.

5. Et l'armée des Chaldéens poursuivit le roi et le prit dans la plaine de Jéricho, et tous les gens de guerre qui étoient avec lui, furent dissipés et l'abandonnèrent.

6. Ayant donc pris le roi, ils l'emmenèrent au roi de Babylone, à Reblatha, et le roi de Babylone lui prononça son arrêt.

7. Il fit mourir les fils de Sédecias aux yeux de leur père. Il lui creva les yeux, le chargea de chaînes et l'emmena à Babylone.

8. La dix-neuvième année de Nabuchodonosor, roi de Babylone, le septième jour du cinquième mois, Nabuzardan, seruiteur du roi de Babylone et général de son armée, vint à Jérusalem.

9. Il brûla la maison du Seigneur et le palais du roi; il consuma par le feu tout ce qu'il y avoit de maisons à Jérusalem.

10. Toute l'armée des Chaldéens qui étoit avec ce général, abattit les murailles de Jérusalem.

11. Et Nabuzardan, général de l'armée, transporta à Babylone tout le reste du peuple qui étoit demeuré dans la ville, les transfuges qui étoient allés se rendre au roi de Babylone et le reste de la populace.

12. Il laissa seulement les plus pauvres du pays pour labourer les vignes et pour cultiver les champs.

13. Et les Chaldéens mirent en pièces les colonnes d'airain qui étoient dans le temple du Seigneur, et les socles et la mer d'airain qui étoient dans la maison du Seigneur, et ils en transportèrent tout l'airain à Babylone.

14. Ils emportèrent aussi les chaudières d'airain, les coupes, les fourchettes, les tasses, les mortiers et tous les vases d'airain qui servoient au temple.

15. Le général de l'armée emporta aussi les encensoirs et les coupes, tout ce qui étoit d'or, et tout ce qui étoit d'argent.

16. Avec les deux colonnes, la mer et les socles que Salomon avoit faits pour le temple du Seigneur, et le poids de l'airain de tous ces vases étoit infini.

17. Chacune de ces colonnes étoit de dix-huit coudées de haut, et le chapiteau de dessus, qui étoit d'airain, avoit trois coudées de haut : le chapiteau étoit environné d'un rets qui enfermoit des grenades, et le tout étoit d'airain; la seconde colonne avoit les mêmes ornemens que la première.

18. Le général de l'armée emmena aussi Saraïs grand-prêtre, et Sophonie qui étoit le premier au-dessous de lui, et les trois portiers.

19. Et un ennuque de la ville, qui commandoit les gens de guerre, et cinq de ceux qui étoient toujours auprès de la personne du roi, lesquels il trouva dans la ville : et Sopher l'un des principaux officiers de l'armée, qui avoit soin d'exercer les jeunes soldats qu'on avoit pris d'entre le peuple, et soixante hommes des premiers du peuple, qui se trouvèrent alors dans la ville.

20. Nabuzardan, général de l'armée, prit toutes ces personnes, et les emmena au roi de Babylone à Reblatha.

21. Et le roi de Babylone les fit tous mourir à Reblatha au pays d'Émat, et Jnuda fut transféré hors de son pays.

22. Après cela Nabuchodonosor, roi de Babylone, donna le commandement du peuple, qui étoit demeuré au pays de Juda, à Godolias, fils d'Ahicam, fils de Saphan.

23. Et tous les officiers de guerre et les gens qui étoient avec eux, ayant appris que le roi de Babylone avoit établi Godolias, pour *commander dans le pays*, Ismahel, fils de Nathanie, Johanan, fils de Carée, et Sarasias, fils de Thauchumeth Netophathite, et Jezonias, fils de Manchat, vinrent le trouver à Maspha avec tous leurs gens.

24. Et Godolias les rassura par serment, eux et ceux qui les accompagnoient, en leur disant : Ne craignez point de servir les Chaldéens; demeurez dans le pays et servez le roi de Babylone, et vous vivrez en paix.

25. Sept mois après, Ismahel, fils de Nathanie, fils d'Élisama de la race royale, vint à Maspha, accompagné de dix hommes; et il attaqua Godolias et le tua avec les Juifs et les Chaldéens qui étoient avec lui.

26. Et tout le peuple, depuis le plus grand jusqu'au

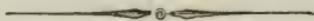
plus petit avec les officiers de guerre, appréhendant les Chaldéens, sortirent de Juda et s'en allèrent en Egypte.

27. La trente-septième année de la captivité de Joachin, roi de Juda, le vingt-septième jour du douzième mois, Évilmerodach, roi de Babylone, qui étoit en la première année de son règne, tira de prison Joachin et le releva de l'état malheureux où il étoit.

28. Il lui parla avec beaucoup de bonté, et mit son trône au-dessus du trône des rois qui étoient auprès de lui à Babylone.

29. Il lui fit quitter les vêtemens qu'il avoit eus dans la prison, et le fit manger à sa table tous les jours de sa vie.

30. Il lui assigna même sa subsistance pour toujours, et le roi la lui fit donner chaque jour tant qu'il vécut.



D'après ce qu'ont écrit des ruines de Babylone, après les avoir visitées, le major Renuel, le capitaine Ed. Frédérik, MM. Rich et Raymond, consuls à Bagdad, MM. Vilson et Hyde, voyageurs, et, en dernier lieu, M. Honoré Vidal, interprète du consulat général de Bagdad, on peut considérer la gravure comme rendant les choses et les sites avec une approchante vérité.

Cette ancienne terre de délices, ce brillant empire des premiers âges, enfin ce premier géant de la puissance humaine, ne frappe plus

que par ses ruines et le vaste silence du désert. Les rives de l'Euphrate, autrefois si vivantes et si animées, ne sont plus ombragées par ces saules *babyloniens* auxquels les Hébreux captifs laissoient pendre leurs lyres plaintives. La fraîcheur et la somptuosité de la nature, qui partageoient ici les faveurs et le voisinage du fortuné Éden, sont remplacées par le sable, l'aridité et la poussière.

Hillah (1), établie sur une partie des décombres de l'ancienne reine des cités, quoique entourée d'un bosquet de dattiers, sera toujours contristée par le souvenir et l'aspect des ruines les plus mémorables qui gissent sur la terre.

RAPPORT

Fait à M. le Préfet par M. GUÉRIN-D'OGONIERE, secrétaire perpétuel de la Société royale d'agriculture du département de Loir-et-Cher, en faisant réponse aux cinq questions posées par Son Exc. le Ministre de l'intérieur.

MONSIEUR LE PRÉFET,

Plus je suis sensible à l'honneur que vous m'avez fait par votre lettre du 8 mai 1821, qui

(1) Hillad, est une ville d'environ huit mille habitans, située sur une partie de l'ancien sol de Babylone.

réclame de moi , aux termes de la circulaire de S. Exc. le Ministre de l'intérieur , n° 18 , du 25 avril de ladite année , des renseignemens météorologiques sur notre département , plus vous avez la bonté de compter sur mes foibles lumières , plus je sens mon insuffisance , et plus mes regrets s'accroissent de ne satisfaire qu'imparfaitement vos desirs à cet égard ; et ce n'est qu'en comptant sur votre indulgence , que je vais essayer d'y répondre.

De tous côtés on réclame contre la destruction des bois : l'opinion générale paroît l'accuser de la variation de l'atmosphère , du changement , pour ainsi dire , de climature en France ; Son Excellence la partage , ou du moins est dans le doute ; et c'est dans ce moment même que , dans cet arrondissement , on sacrifie à un faux système de finance une des plus riches possessions en futaies , que la hache révolutionnaire avoit épargnée.

Je conçois , Monsieur , qu'il est difficile d'asseoir un jugement positif sur les variations de climature qu'éprouve la France , néanmoins très-sensibles depuis trente ans. Cette courte période dans l'immensité des siècles peut , sans doute , être très-remarquable sur le point de l'univers qui l'éprouve ; mais n'est-elle qu'un

accident, dans le système général de l'univers, qui peut se reproduire dans tel intervalle, sous tel ou tel point? ou bien est-elle l'ouvrage de l'homme, qui a dérangé l'harmonie de telle ou telle localité? car c'est ainsi qu'on doit considérer un Etat, une province, comparativement à l'univers. En effet, si l'harmonie générale du monde primitif étoit sensiblement troublée, tout auroit ressenti cette influence; mais nos craintes doivent disparaître à cet égard, en considérant la direction des vents réguliers sur les côtes et les mers. A-t-on observé qu'elle ait été changée? son intensité n'est-elle pas toujours la même? nos marins ne savent-ils pas qu'à telle saison, à tel point, à telle hauteur, ils rencontrent tel vent? Et la cause en est connue ou du moins attribuée à la direction des chaînes de montagnes, qui les réfléchissent ou les laissent échapper avec plus ou moins de violence, selon qu'ils auront été plus ou moins comprimés dans leurs vastes gorges. Là, la main de l'homme n'a pu porter aucune atteinte à ces lois immuables de la nature; aussi l'ordre est-il resté constant.

On est donc fondé à croire que, s'il en est autrement sur un grand nombre de points du globe, ce ne sont que des accidens, comparativement à l'ordre du grand tout, qui sont l'ouvrage de

L'homme, dont l'imprévoyance, en voulant se créer des jouissances du moment, ne lui a pas permis de calculer les privations et les dangers de l'avenir : des vues aussi étendues passent, à la vérité, les bornes de son étroite sphère. A mesure qu'il a étendu son empire sur le globe, par de nouvelles découvertes, de nombreuses et vastes forêts sont tombées victimes du fer et du feu, pour faire place aux besoins renaissans d'une population croissante. Les animaux sur terre et dans les airs, obéissant au sceptre de l'homme, furent forcés de chercher des retraites éloignées de ce voisin dominateur. Les poissons eux-mêmes, troublés dans le calme des eaux, furent obligés d'abandonner des rivages abrités depuis des siècles par d'antiques forêts, dont l'ombre impénétrable protégeoit leurs timides amours et la foiblesse de leur innombrable progéniture contre la voracité de leurs ennemis. De là, l'absence de nos côtes et de nos fleuves de ces colonies voyageuses qui de l'un et l'autre pôle venoient régulièrement apporter l'abondance et la richesse des mers dans les continens.

Il n'y a pas de doute que le Créateur, dans sa sagesse infinie, avoit assigné à chaque zone la climature qui convenoit à tout ce qu'il avoit

arrêté devoir y exister ; qu'il les avoit modifiées suivant les besoins qu'il leur avoit créés. Mais l'homme, en dérangeant l'harmonie que le divin architecte de l'univers avoit établie dans la nature, a détruit de sa propre main les abris bienfaisans qu'il avoit établis pour protéger sa foiblesse contre la force irrésistible des élémens. C'est ainsi qu'en enlevant à la terre sa parure primitive, il a mis à nu le *sommet des montagnes*, devenues désormais le jouet des tempêtes, des torrens et des ouragans. Ces mêmes montagnes ainsi dégarnies, loin d'être les abris naturels des vallées, en sont devenues le fléau. N'ayant plus de barrières à opposer aux vents, ayant perdu les syphons naturels formés par les masses de végétaux qui les couronnoient, au moyen desquels les mers aériennes, sous la forme des nuages, étoient soutirées et transportées insensiblement dans les réservoirs souterrains destinés à alimenter les fleuves et les rivières, qui devoient porter la fertilité sur leur passage, elles sont restées abandonnées à la tourmente des tempêtes, des trombes, qui successivement les dégradent, et entraînent dans les vallées et les plaines les couches de terre végétale qui les couvroient, les pierres et les graviers qui y avoient pris naissance.

Des masses énormes de forêts ont disparu, des *vides immenses* leur ont succédé. Si l'on en croit les observations faites jusqu'à ce jour par les savans, à différentes époques, le monde connu est privé au moins de la moitié de ses forêts; l'Europe seule en a perdu au moins neuf cents millions d'arpens, et la France, pour sa part, près de quatre-vingt-dix-huit millions. Cette énorme proportion, dans la succession lente des siècles, cessera d'étonner lorsqu'on réfléchira que, dans le court espace de deux ans et demi, sous l'administration des forêts par celle de l'enregistrement, en six mois, de 1817 en 1818 et 1819 seulement, il en a été arraché, avec permission de cette administration, plus de onze mille arpens, sans compter ce qui a échappé à sa surveillance. Combien, depuis trente-deux ans, la hache révolutionnaire en a-t-elle sapé, tant en masse qu'éparses? Une grande partie de ces dernières, il est vrai, s'est reproduite en taillis; mais cet état est bien différent pour son influence météorologique.

Faut-il donc s'étonner, Monsieur, que des vides aussi immenses sur tous les points du globe ayant pu changer la direction des vents terrestres, et, par conséquent, que telle zone qui autrefois se trouvoit naturellement abritée par ces

remparts séculaires ait vu successivement sa climature se changer, ne retrouve plus sur son sol des productions de tout genre, qui lui étoient autrefois appropriées, suivant qu'elle en trouve la preuve dans ses anciennes chroniques?

N'est-on pas fondé à croire, en voyant, dans nos temps modernes, même de nos jours, l'inconstance des saisons, les variations de l'atmosphère, qu'une cause étrangère à l'ordre ordinaire a pu les produire? Ne peut-on pas en accuser, et c'est la commune opinion, le dénuelement des montagnes, des remparts élastiques que le Créateur y avoit placés, pour amortir l'impétuosité des vents, ou pour les diriger, déjà affoiblis par la réflexion, sur telle zone, où ils n'apportoient régulièrement, dans cet état, que leur heureuse influence, soit qu'ils fussent partis du Nord ou du Midi, en y fixant ainsi l'ordre des saisons?

Les vides que ces destructions ont laissés n'ont-ils pas offert aux vents des débouchés à leur impétuosité, d'autant plus grande qu'ils s'y trouvent comprimés? Leur intensité, augmentée en raison de la résistance au passage, doit naturellement produire des ouragans. Dans ce désordre de la nature, les nuages, porteurs de la tempête, dans leur choc allument l'étincelle

qui embrase l'atmosphère; l'air dilaté par la chaleur de la foudre perd son équilibre, et, cédant à leur poids, ouvre un libre passage à leur dissolution en torrens de pluie et de grêle, portant le ravage et la mort sur la contrée qu'ils menaçoient de l'énormité de leur masse.

Delà, Monsieur, la probabilité de la cause des ouragans, des fléaux qui ont désolé certains pays, qui ont changé les climatures ordinaires. C'est *l'opinion commune*, qu'en mon particulier, je partage en système général, sans pouvoir positivement, par défaut de connoissance de l'état ancien et moderne des lieux, vous les déterminer d'une manière précise. Il suffit de connoître la proportion énorme de bois et futaies qui ont disparu du globe, pour penser aux suites qui ont dû en résulter. Nous avons d'ailleurs, nous, l'expérience sur le point que nous habitons, que les propriétés riveraines de nos grandes forêts sont plus ou moins sujettes aux variations atmosphériques, selon qu'elles sont plus ou moins protégées par leur présence, si l'on en croit du moins les remarques des vieillards, imputant aux coupes modernes riveraines les gelées des vignes, d'hiver ou de printemps : cela viendrait seulement à l'appui de ce qui est reconnu. Ce que nous éprouvons ici peut tenir

son origine de plus loin où les vides se sont faits. Cela dépend de la direction dans laquelle les lieux se trouvent les uns par rapport aux autres.

Une période de trente ans est sans doute trop courte pour asseoir un jugement (1) ; je n'ai pas connoissance que des forêts, proprement dites en masses, aient disparu de notre département dans ce court espace de temps, sinon des portions peu marquantes en raison du tout. Le plus grand arrachis que je connoisse est dans la Beauce du côté de Noyers et d'Oucques, où des parties de 20, 30, 40, 80, arpens de futaie et taillis, ont fait place aux céréales devenues en vogue par le prix excessif du grain pendant la révolution. A quoi on peut encore ajouter un nombre immense d'arbres épars et en taillis, abattus et arrachés sur les domaines patrimoniaux et surtout sur les biens nationaux, tant en côte qu'en plaine, le tout généralement essence de chêne, arbre forestier le plus commun de ce pays-ci.

(1) Nous avons déjà plusieurs fois répété dans ces *Annales*, que, pour porter un jugement fondé sur cette haute question, il falloit, par la voie des archives, examiner les faits sur plusieurs siècles.

Je dis surtout sur les biens nationaux , parce que ces propriétés appartenoient à des corps essentiellement conservateurs , qui ne pouvoient disposer au-delà des coupes ordinaires qu'avec des permissions assez difficiles à obtenir ; elles étoient plus boisées que les propriétés particulières , étant administrées et surveillées comme les bois de l'État. Il étoit naturel qu'elles fussent l'objet des spéculations de la part des acquéreurs , qui souvent ont payé le fonds avec la superficie , opération bien digne d'une révolution.

Mais ce qu'il y a de plus étonnant , c'est que ce système de déboisement lui survive. Qui de nous n'a pas gémi de voir compromettre par une loi le sort de cent cinquante mille hectares de bois livrés à la cupidité ? Qui de nous n'a pas tremblé en voyant mettre en problème l'existence des belles forêts de Blois , Russi et Boulogne , formant ensemble près de vingt-cinq mille arpens de futaie , parure si précieuse des belles côtes et du vignoble de la Loire ? Qui ne trembleroit point en les voyant enveloppées et encore maintenues par une loi dans la proscription de cent cinquante mille hectares , dont les seuls défauts de forme de soumission peuvent les sauver ? Quel sentiment de douleur a dû éprouver un Français ami de son

pays, en voyant leur arrêt de mort affiché sur nos murs, les combinaisons de l'agiotage machinant déjà leur destruction; mesurant déjà, dans sa rage impie, ces enfans des siècles, qu'un instant va faire disparaître; calculant déjà le partage et la vente en détail du sol qui les a vues naître!

Déjà, en 1820, soixante mille hectares avoient disparu, dont la majeure partie à *vil prix*, tant sous le rapport de celui d'achat que par erreurs majeures de quantités. Depuis, d'autres leur ont succédé, et notamment, l'année dernière, dans cet arrondissement, plus de quatre cents arpens en une pièce, dont plus de cent cinquante en futaies de quatre-vingts ans viennent de subir le même sort, offrant aux acquéreurs un bénéfice sur la superficie qui surpasse la valeur du fonds.

Je n'ai point observé, Monsieur, de variations météorologiques particulières dans ce département. Je n'oserois pas prononcer sur la cause des légers accidens survenus dans notre atmosphère depuis trente ans : notre situation topographique nous met à l'abri des grandes secousses; les montagnes sont fort éloignées; notre bassin est vaste, et se prête mal à de grandes scènes météorologiques. J'ai seulement

observé que nos *printemps* ont, pour ainsi dire, disparu; ils sont habituellement *froids* et *humides*; et nos automnes se prolongent *beaucoup plus* qu'autrefois; nos étés sont *moins constamment* chauds, et nos hivers moins *froids* que *pluvieux*; la neige autrefois me paroissoit, dans cette saison, plus fréquente et plus durable. Suivant mes foibles connoissances, les vents le plus habituellement régnans sont ceux du Sud-Ouest et Nord-Est. Les ventouses et bourasques, qui me semblent plus *communes* qu'autrefois, nous viennent presque toujours du premier; il ne se passe guères d'années sans qu'il y en ait, ce qui, dans ma jeunesse, au moins étoit plus rare: on citoit celle de telle année. L'abaissement du baromètre, le 25 décembre dernier, de six degrés plus bas qu'en 1668, s'est fait sentir ici comme partout: ainsi cet événement, bien fait pour fixer l'attention des savans, n'a rien de particulier à ce pays-ci.

Tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, Monsieur, tend, comme vous le voyez, à attribuer la *cause générale* du désordre qu'on semble remarquer, au *déboisement*. Tout le monde semble d'accord sur ce point. Il seroit heureux que cela conduisît à la nécessité et au besoin de la réparer.

M. Guérin-d'Ogonière, dont l'esprit observateur, la manière de voir et de juger les phénomènes de la nature, s'accordent si bien avec tout ce que nous avons jusqu'à présent exposé dans ces *Annales*, est auteur aussi d'excellens Mémoires publiés sur la statistique *œnologique* du département de Loir-et-Cher, que nous espérons offrir un jour à nos lecteurs.

Fidèles à notre tâche, nous allons donner suite à cette importante réponse, par le tableau frappant sur l'existence physique réelle de la France et les biens *incalculables* qui peuvent, à la première volonté, se réaliser sur tout le sol français.

TABLEAU

*De l'Existence physique actuelle de la France ;
ce qu'elle a perdu et ce qu'elle peut recon-
quérir dans le puissant domaine de la nature,
dont les solides richesses font seules la force
et la vie des nations.*

1°. LA France se compose d'une superficie d'environ 152 millions d'arpens ; 118 millions étoient dans l'origine en forêts ; ils se trouvent

réduits à la déplorable masse d'environ *dix millions*, dont les vides ont successivement changé l'équilibre dans les vents, dans celui des saisons, et diminué, avec les animaux et les oiseaux, les pâturages forestiers de 108 millions d'arpens; c'est-à-dire, *dix fois* la surface des prairies existantes.

2°. Le royaume est coupé par environ quinze cents lieues de chaînes montagneuses, hautes, moyennes et ramifiées, déboisées en grande partie. De leur nudité, procèdent le défaut d'abris, le désordre dans les météores, l'altération dans les climats, les inondations calamiteuses et la diminution progressive des sources.

3°. Près de la sixième partie de sa surface, c'est-à-dire, passés *vingt millions*, éparés dans un état de *néant*, ravis à la vie et à la production, là où la toute puissante nature y avoit répandu la fécondité avec toutes les grâces et les mille voix harmonieuses qui lui appartiennent.

4°. *Vingt mille* lieues de fleuves ou de rivières, et *cent mille* lieues de ruisseaux négligés qui, privés de leurs anciens et magnifiques ombrages, ne contiennent plus la *vingtième* partie des poissons, que leurs eaux nourrissoient, il y a seulement quarante ans, demandent aussi à être repeuplés en poissons nouveaux.

5°. *Trois cent mille* lieues de lisières de prés , qui sont à décorer et à planter en arbres productifs , surtout en fruits huileux.

6°. La fructification et l'assainissement d'environ *quinze cent mille* arpens de marais.

7°. La plantation en arbres fruitiers de *cent vingt mille* lieues de *voies pastorales* , ou de chemins champêtres , qui forment une chaîne continue entre les *quarante mille* communes de la France , et celles de tous les arbres *comestibles* (non encore essayés) , à planter dans le voisinage des habitations , pour assurer , aux plus humbles ménages , une permanente abondance , en huile , en lard , etc. , etc.

Telle est en masse la situation physique actuelle du beau royaume de France , qui ne demande que le *coup de baguette* d'un autre Moïse , qu'une loi de *bonheur général* , pour enfanter sur son fortuné sol , avec la promptitude de l'éclair , et dans l'allégresse de toute la nation , encore dix fois autant de vrais trésors , qu'elle en possède déjà.

L'homme est , en général , indifférent à tous les biens qui l'attendent dans un certain avenir , lorsqu'il ne les goûte pas ou n'en aperçoit point de près la riante image : les plus solides projets de bonheur ne sont à ses yeux que des rêves. Il

ne sent point ou ne veut point sentir la puissance de la nature humaine, quoique toutes les parties du globe montrent avec orgueil quelque monument qui atteste sa superbe intelligence.

Supposons donc exécutées et en pleine végétation les plantations harmoniques proposées dans les cahiers précédens, et parcourons un instant les scènes que ce grand spectacle doit faire naître.

Nous possédons, ainsi que nous l'avons dit, environ *quinze cents* lieues de chaînes de montagnes, qui se suivent, se rencontrent, s'abaissent et s'éloignent en tout sens en double amphithéâtre. Considérons-les un instant couvertes sur leurs sommités de *cèdres*, de *mélèzes*, de *cyprès*, de *pins* et de *sapins* élancés dans les régions élevées; voyons-les recevoir à leurs pieds les tributs des nuages, arrêter, adoucir et modifier alternativement les vents modérés et violens, encadrer et couronner avec pompe tous nos bassins, y répandre les eaux, y conserver la chaleur, la fécondité, et mettre le pays à l'abri des ouragans.

Au-dessous de ce système viendroient les arbres nourriciers des forêts, pompant à grands flots les eaux pures qui nagent dans l'atmosphère, pour multiplier les cascades et les fon-

taines, alimenter sans intermittence des ruisseaux et des rivières trop souvent stagnans ou aténués dans leur cours, et rappeler par de nouvelles productions de nouveaux pâturages, ainsi que par des asiles multipliés les hôtes des bois, des ruisseaux, des fleuves et des mers.

Les grandes routes, qui se trouvent privées ou indifféremment dépouillées des ornemens qui leur appartiennent, et qui, dans beaucoup de pays, ne montrent plus que çà et là quelques arbres infertiles, encore même avidement mutilés, recevroient, en se parant d'une écharpe de verdure, ce caractère de beauté et d'utilité qui doivent annoncer une nation riche, industrielle et prévoyante; elles augmenteroient la salubrité, abriteroient les terres, et offrieroient, indépendamment de la variété du paysage, des fruits et des ombrages hospitaliers aux voyageurs.

Ajoutons-y cette immense ceinture de cent vingt mille lieues d'arbres fruitiers, chargés de rehausser l'agrément de nos voies *pastorales*, dont les fleurs, les fruits et les ombrages présenteroient aux campagnes une suite, jusqu'à présent inconnue, de jouissances et de bienfaits.

Vingt millions d'arpens de friches, de landes et de bruyères seroient rendus à la production;

soixante-huit millions d'arpens de terre cultivés , plantés en arbres fruitiers , protégeroient les récoltes , orneroient et fertiliseroient les champs , vivifiés de tant de décors et d'abondance.

Des milliers de fontaines éteintes ou prêtes à s'éteindre couleroient sous les hautes et verdoyantes rondes des platanes , et se dessineroient au milieu des campagnes rafraîchies.

Trente millions d'arbres précoces ceignant magnifiquement nos étangs ; *cent mille* lieues de ruisseaux , se cherchant et s'unissant par mille cadences gracieuses et agréables , sous les voûtes et les ombrages d'*aunes* , de *peupliers* , de *marsaults* , de *trembles* , de *saules* et d'*osiers* , destinés à rappeler dans leur sein les amours , les plaisirs et la fécondité parmi les nombreuses tribus de poissons et d'oiseaux.

Vingt mille lieues de fleuves et de rivières , animées par des peuplades nouvelles , reprendroient leur ancien et brillant vêtement ; des massifs continus d'arbres précoces feroient admirer leur perspective graduée ; *deux cent mille* lieues de lisières de prés , offrant une suite de colonnades d'arbres variés dans leur port , dans leurs fleurs , leurs fruits , leurs feuillages et leurs ombres , et d'anciens marais métamorphosés en forêts pro-

ductives et odoriférantes;..... enfin, *quarante mille* écoles érigées pour l'enseignement de la *science végétale*, préparées pour étendre et pour éclairer la pratique du plus utile des arts, auquel nous devons de voir un jour la France de toutes parts resplendissante de charmes, de majesté et de riches trésors.

Au premier aspect de ces plantations harmonieuses, on jouit déjà en espérance de la régénération de ces belles forêts disparues de notre sol pendant des siècles de mutilations. Dès lors la marine, les arts, les métiers, menacés aujourd'hui de se voir privés de leur élément le plus indispensable, suivroient avec sécurité les progrès de leurs développemens, et les ménages se verroient dans l'abondance du combustible, sans que nulle part on ait la crainte fondée de ravir aux générations qui doivent nous succéder une ressource que le temps devra, au contraire, accroître.

Ces plantations, faites dans toutes les directions, élevées à toutes les hauteurs, sans prendre aucun espace cultivé, se répétant depuis les régions éthérées jusque dans les plus profondes vallées, opposeroient partout aux vents leurs élastiques barrières pour atténuer leur fougue, dont la violence et les sinistres sifflemens fati-

guent et altèrent la nature entière. Ces fiers et indociles météores devront, comme les nuages, avec lesquels ils s'élèvent, fléchir devant le grave et puissant cèdre, et recevoir de lui des lois plus douces, que maintiendront à l'envi les chaînes des forêts et celles des plantations, disposées en forme de hautes et de longues galeries répétées dans toutes les directions.

A cette heureuse époque, les cours aujourd'hui capricieux et fantastiques des météores seront ramenés à leurs fonctions primordiales : celles de rafraîchir et de purifier la terre sans la tourmenter. Dès lors la marche des saisons pourra suivre sans altération celle du cours éternellement immuable du soleil ; les printemps astronomiques redeviendront les printemps de la nature ; les températures suivront les mêmes phases, et la chaleur de mille sites désertés dépassera celle des climats, au lieu de rester en arrière.

La France ainsi parsemée de bois choisis, dont les vertus plus ou moins attractives agissent sans cesse sur la terre et sur l'atmosphère, y trouvera de continuels conducteurs du fluide électrique, toujours occupés à attirer, diviser et maîtriser les élémens de la foudre, pour pré-

server l'homme, ses troupeaux et ses habitations.

Ces arbres disséminés sur tous les points dissémineront aussi uniformément les pluies et les rosées; ils attireront, comme des syphons, les météores aqueux, qui, ralentis dans leur course, répandront plus souvent, plus régulièrement, la fraîcheur, la fécondité et la salubrité sur la terre. Alors la nature, réunissant de nouveau tous les élémens de sa force, offrira de nouvelles merveilles à notre admiration. On verra les végétaux du Midi de la France monter graduellement dans les départemens tempérés, et ceux du Nord descendre vers le Midi : alors les végétaux exotiques, empressés d'augmenter nos richesses, nos jouissances et notre prospérité, trouveront dans notre patrie leurs sites, leurs climatures et une patrie nouvelle.

A cette suite continue de scènes douces et grandes que présentera la terre de France, viendra se joindre un spectacle plus brillant, plus imposant encore, que l'on pourra admirer dans la voûte des cieux. Grâce à la chaleur du sol, à la force et aux richesses de la végétation, à la diversité des fluides qui s'élèveront des arbres gommeux, résineux et aquatiques, les vapeurs abondantes échappées dans une atmosphère

toujours purifiée recevront du soleil ces couleurs éclatantes , qui nous ravissent encore quelquefois au lever ou au coucher de cet astre , et qu'on diroit représenter les voiles célestes derrière lesquels le Créateur semble dissimuler à nos foibles yeux une partie de sa gloire.

Si un aspect toujours triste , une terre infertile , la misère et les inexorables besoins ; si les hideuses maladies , qui en sont l'inévitable suite , flétrissent les traits de l'homme , abattent sa dignité , dégradent son âme , engendrent enfin les vices et les crimes , tandis qu'au contraire , un sol fécond , une inaltérable abondance , un air suave et pur , un ciel radieux , lui conservent la noblesse de ses traits , et , par l'habitude du bonheur , le maintiennent dans des dispositions bienfaisantes et vertueuses , que ne doit-il pas devenir dans cet autre *Éden* , où les météores et les élémens marchant dans la première harmonie du monde , les températures et les saisons , d'accord avec l'astre du jour , feront du pays qui se sera conformé aux sages lois de la nature un lieu d'enchantement et de continuelles délices ?

C'est ainsi qu'une législation paternelle , conduisant l'homme dans les sentiers du bonheur , captivera tout son attachement ; c'est ainsi qu'à

l'abri des orages politiques, autant qu'elle le sera des fléaux naturels, cette belle France, où les arts et les sciences brillent d'un lustre qui n'est surpassé nulle autre part, deviendra la terre de tous les biens et de toutes les merveilles.

Alors les Thalès, les Pythagores, les Platons de cet âge, qui viendront visiter les sages de notre patrie, verront nos campagnes remplies d'éloquens hiéroglyphes. De modernes Anacharsis trouveront nos Phociens sous l'ombre des platanes lyciniens ou des cèdres américains. D'un côté, on verra les malades des contrées étrangères rechercher la France comme une autre Crète; de l'autre, accourront de savans observateurs : les premiers retrouveront chez nous leur santé; les seconds, après avoir contemplé la majesté de nos temples, la religieuse grandeur de nos élysées (1), la richesse de nos champs, rediront à leur pays le charme de nos montagnes, l'embellissement de nos plaines, le luxe de nos fleuves et de nos ruisseaux. Alors les ruines de l'Égypte, de la Grèce et de l'Italie

(1) C'est dans un des prochains cahiers, que nous aurons à parler des décors, que réclament nos temples et nos élysées.

s'oublieront pour les monumens vivans élevés sur tous les points du royaume.

On ne pense pas que, lorsqu'il s'agit de rendre ce pays l'un des plus fortunés de la terre, on objecte l'apparente difficulté d'exécuter simultanément dans toute la France les travaux que nous proposons. Si l'on pouvoit méconnoître encore le génie actif d'une nation aussi sensible aux choses nobles et grandes, et mettre en doute ce qu'il pourroit entreprendre à la voix de notre monarque, nous présenterions le tableau des entreprises infiniment plus considérables que différens peuples de la terre ont exécutées, souvent par pure ostentation.

Le temple colossal de Bélus (ou la tour de *Babel*), mis au rang des sept merveilles du monde, composé de huit tours placées l'une sur l'autre, dont la dernière se perdoit dans les nues, immense édifice, que les descendans de Noé conçurent peut-être pour se préserver d'un nouveau déluge, et qui subsista deux mille ans, coûta aux Assyriens des dépenses et des travaux qui font encore l'étonnement des nations.

Les Egyptiens, bien moins puissans que ne le sont les Français, construisirent soixante-dix grandes pyramides dans leur pays : les trois plus élevées sont placées, à juste titre, au rang des

merveilles humaines. Les rois de Thèbes y employèrent, pendant de longues années, plus de trois cent mille hommes : les uns, pour arracher les énormes rochers des pays situés au-delà des cataractes ou pour abattre les forêts ; les autres pour les charger et les charrier ; ceux-ci pour les façonner ; ceux-là pour les mettre en œuvre. Pendant plusieurs règnes, on épuisa le génie et les forces de l'homme pour produire ces *stériles* merveilles.

Le grand Sésostris exécuta des travaux non moins illustres, mais plus utiles, en creusant ce célèbre canal de jonction de la mer Rouge avec les bouches du Nil, qui, recevant deux galères de front, unissoit les peuples de l'Inde à ceux de la Méditerranée. C'est à lui que l'on dut la distribution des eaux du plus étonnant fleuve du monde et le creusement de ces lacs dont l'étendue et la profondeur sont encore mis en problème par l'incrédulité.

Mais ces constructions furent encore surpassées par l'immensité de celles que les Chinois ont exécutées : on pressent que nous voulons parler de l'impuissant rempart qu'ils élevèrent contre les Tartares-Mantchoux. Cette célèbre muraille, aujourd'hui inutile, qui fut com-

mencée cent trente-sept ans avant l'ère *chrétienne*, et qui subsiste encore presque entière, parcouroit, sur *cinq cents* lieues de longueur, les montagnes, les fleuves, les vallées et les précipices. Elle exigea, pendant de longues années, l'emploi d'un demi-million d'hommes pour l'élever, et, pendant dix-sept siècles, une garnison de cent mille soldats pour la garder et la défendre.

Que l'on suppose, pour prendre une idée juste de la grandeur de cette entreprise, que l'on commençât cette muraille à Ostende; qu'élevée sur trente pieds de hauteur et vingt de largeur, flanquée de distance en distance de hautes citadelles, parcourant la France sur sa plus grande longueur, elle exigeât, au passage de chaque ruisseau, de chaque rivière, de chaque fleuve, des arches d'une solidité relative à la grandeur de l'objet; que, traversant d'épaisses forêts, s'élevant avec les montagnes et s'enfonçant avec les vallées, elle arrivât au pied des Pyrénées, pour de là gravir ces sommités, descendre dans l'Espagne, traverser encore, avec les mêmes difficultés tout ce royaume, et venir enfin aboutir à Cadix.... Combien de montagnes à fouiller, combien de minerais à fondre, combien de forêts à abattre, pour avoir

seulement les premiers matériaux de ces étonnans travaux !

Le petit peuple de l'île de Rhodes s'est immortalisé dans la merveille de son colosse d'airain, dédié au soleil, qui, s'élevant à cent cinq pieds de hauteur, voyoit passer entre ses jambes les plus grands navires des anciens : l'admiration étoit dans ces temps telle, pour toutes les productions de l'esprit humain, que ce monument ayant été renversé par un tremblement de terre, les villes de la Grèce et tous les princes de l'Asie-Mineure contribuèrent à son rétablissement. Ptolémée, roi d'Égypte, donna seul plusieurs grandes sommes pour cet objet.

La seule ville d'Éphèse, éleva à une divinité païenne cette merveille, dont les fastes de l'antiquité transmettent encore avec orgueil la mémoire à tous les peuples de la terre. Ce monument immortel, entouré de cent vingt-huit colonnes ioniques, de soixante pieds de hauteur, dont la charpente étoit en bois de cèdre et les portes en cyprès, ne fut inauguré qu'après *deux cent vingt* ans de travaux, dont un grand nombre passaient pour des chefs-d'œuvre. La statue en or de Diane et les autres richesses que réunissoit cette religieuse merveille, auroient suffi à bâtir des villes superbes.

Dans ces temps anciens , la nature se montrait avec tant de majesté , que les hommes , habitués à la contempler , s'élevoient à une hauteur de pensées et à une noblesse d'expression , qu'une terre dégradée n'étoit plus en état de produire parmi nous. On ne finiroit point , si l'on vouloit énumérer les perfections que les anciens offrirent à notre admiration , et les travaux extraordinaires qu'ils achevèrent pour nous servir de modèles.

Les modernes ont eu quelques époques brillantes , et sans parler des Léon et des Médicis , le siècle de Louis XIV a particulièrement été fertile en grandes choses. Point de doute que si , sous ce règne étincelant de tous les genres de gloire , on avoit présenté à ce roi , si grand dans toutes ses conceptions , le tableau des biens *innombrables* qui devoient découler des créations faciles que nous proposons , ils ne se fussent réalisés avec rapidité , et l'heureuse France s'offriroit aujourd'hui sous les traits ravissans d'un autre Paradis terrestre : les cèdres qui , en ce moment , auroient acquis le triple de la circonférence et de la hauteur de celui que possède le Jardin du Roi à Paris , montreroient déjà , du haut de nos montagnes , leurs têtes séculaires bien qu'adolescentes encore , et notre patrie

chargée de richesses et de merveilles utiles , attireroit les regards et l'admiration des hommes de tous les pays.

L'époque paroît enfin être arrivée, où l'antiquité n'aura plus de parallèle humiliant à nous opposer : une nation , riche de trente millions d'âmes , habitant une des plus fortunées régions de la terre , conduite par son Roi législateur vers le desirable règne du calme et de la paix , jouissant d'un Gouvernement grand par ses vertus et ses lumières , grand par ses vues de bonheur public , grand par ses principes et son énergie ; une nation , ainsi constituée , touche à cette destinée heureuse , où les mots *difficile* et *impossible* doivent disparaître de la langue , au grand étonnement de quelques esprits circonspects. Ainsi , l'*Éternel* , sans s'émouvoir de la tremblante timidité , a confié aux météores électriques , l'éternelle fonction d'assainir la nature , pour conserver son œuvre dans sa pureté comme dans sa grandeur.

Henri IV , dont le nom réveille si glorieusement l'honneur et l'amour des Français , ce bon , ce grand Roi , a laissé une mémoire éternellement chérie , par ces mots si simples et si paternels : *Je ne serai heureux que lorsque chaque*

père de famille pourra mettre, les jours de fête, sa poule au pot.

Si ce vœu qui, depuis deux siècles, a retenti dans tous les cœurs français, n'a pu se réaliser, nous avons heureusement aujourd'hui tous les motifs d'espérer son accomplissement, dans la sagesse et la bonté d'un monarque, qui porte, ainsi que nos princes, tous les Français dans leurs cœurs. Il s'agit de relever et de rajeunir cette antique France, mutilée dans ses climatures, ses attraits et ses productions. La nature affaissée attend le signal généreux, pour ouvrir de nouveau toutes les sources de son intarissable fécondité : ce signal, venant du trône de nos Rois, enfantera des merveilles auxquelles rien ne pourra se comparer.

NOTICE

SUR

LE FAMEUX VIN DE TOKAI.

Le village de Tokai est situé sur le haut d'une montagne, au confluent du Bodrog avec le Thibisque ou Theiss. Les habitans sont des Hongrois protestans et des Grecs originaires de la

Turquie. Ce pays fut , il y a deux cents ans , un théâtre continuel de guerres. La forteresse , qui défendoit ce poste , fut détruite à un tel point qu'on n'en voit plus aucun vestige. Les vignobles sont tous à l'Ouest de Bodrog et s'étendent au Nord ; ils occupent un espace de dix milles carrés , interrompus par des plaines où l'on trouve les villages de Talia , Mada Tarczal , Szombor , Benye et Toleswa. Le vin de Talia et de Tarczal est meilleur que celui de Tokai , mais il se vend sous la même dénomination.

Ce vignoble est sous le 48° de latitude septentrionale. Le terroir est de la craie jaune entremêlée de gros cailloux de nature calcaire. Les vignes les plus estimées sont exposées au Midi sur les penchans les plus escarpés et les plus élevés des mamelons de la montagne. Lord Montague étoit si grand amateur de vin que , quelques années avant de mourir , il fit exprès le voyage de Londres à Tokai , pour y choisir lui-même la meilleure qualité de ses produits.

Les vignobles de Tokai fournissent assez abondamment de vin pour qu'on en trouve au dessert sur les tables des grands seigneurs de Hongrie , d'Autriche , de Pologne et de Russie. L'empereur d'Autriche , le prince de Trautzon et le collège des Jésuites de Ungwar , possèdent

les meilleurs cantons. Les vins de Tokai sont blancs. La vendange se fait le plus tard possible : elle commence ordinairement à la fin d'octobre ; quelquefois elle n'a lieu qu'à la Saint-Martin. On laisse les raisins sur les plants jusqu'à ce que les brouillards les aient , pour ainsi dire , confits ; on fait à Tokai quatre espèces de vin qu'on nomme essence , *auspruch* , *masslasch* et vin commun. Le premier se fait en plaçant les raisins choisis dans une cuve trouée , et les laissant jusqu'à ce que le suc en coule par la propre compression du fruit. Ensuite on verse sur ces mêmes grappes le suc exprimé d'autres raisins , et on les foule avec les pieds ; puis on met ce vin dans de petits tonneaux qu'on laisse à l'air pendant un mois , après l'avoir fait fermenter pendant un ou deux jours , c'est de l'*auspruch*. Le *masslasch* s'obtient , en ajoutant du mou ordinaire aux deux précédens , et en le pressant avec les mains. Le vin commun se fait par la méthode ordinaire de la cuvaison et du pressoir. On voit par là que la manière de fabriquer ces vins contribue principalement à leur qualité. C'est l'*auspruch* que l'on exporte ordinairement sous le nom de vin de Tokai. Les bonnes qualités ont une couleur argentée , un aspect huileux , beaucoup de spiritueux et un goût à la fois , doux ,

miellé et d'une faveur terreuse, légèrement astringente et aromatique. Ce vin se conserve fort long-temps; il n'est potable qu'après trois ans. Le prix ordinaire du vin de Tokai, première qualité, pris sur les lieux, est de 6 à 7 francs la bouteille. La cour de Russie entretient à Tokai un bon connoisseur, pour lui acheter tous les ans quarante à cinquante barils de ce vin.

Nous ajouterons, que c'est au choix fait d'une des meilleures espèces de raisin de l'*Italie méridionale* qu'on a transplantée à Tokai, que ce vin doit d'abord sa rare célébrité; *l'aspect*, la nature du sol, la culture, le mode de la récolte et celui de la confection ont également contribué à donner à ce vin, la saveur et la qualité qui le distinguent si avantageusement.

Cet exemple prouve encore que toujours, lorsque l'homme veut s'entendre avec la nature, il en obtient des produits que la situation géographique du sol ne sembloit pas devoir lui offrir; car il faut remarquer ici, que c'est au 48° degré, où un aspect *particulier* bien choisi, donne un vin qui rivalise en réputation en quelque sorte, avec les riches coteaux de Malaga et d'Alicante, situés au 37° degré.

La France possède depuis le 48° jusqu'au

42° degré de latitude , des milliers de sites et d'*aspects* semblables à celui de Tokai, et sous des climatures , comme on le voit , encore plus favorables ; espérons que , d'après ce qui s'exécutera bientôt dans ce beau royaume , on appréciera mieux les faveurs dont la nature a voulu l'enrichir , et qu'avec une industrie mieux raisonnée que par le passé , elle finira par réunir , sur son inappréciable sol , tout ce que les climats les plus fortunés de la terre , offrent de plus précieux.

TROMBE D'EAU.

Un voyageur , parti de New-Yorck , au mois de février dernier , pour *Buénos-Ayres* , donne la description suivante de ce phénomène :

Le 19 mars dernier , nous trouvant par le 4° degré de latitude Nord , et étant à dîner , nous fûmes alarmés par le cri de *Trombe d'eau!* Nous étions en calme complet , et l'on n'entendoit que le bruit terrible de cette prodigieuse colonne d'eau , qui montoit vers un gros nuage sombre qui se trouvoit directement au-dessus de sa base Elle approchoit de nous avec une grande

rapidité et nous menaçoit d'une destruction certaine , lorsque des coups de fusils , tirés en l'air , rompirent subitement la colonne au-dessous de son centre ; alors la partie inférieure retomba dans la cavité qu'elle avoit formée , en s'élevant , tandis que l'autre moitié continuoit de monter vers les nuages. On suppose qu'elle étoit éloignée d'un quart de mille , et que son diamètre étoit de cinquante pieds.

DESCRIPTION DE L'OURS POLAIRE ;

PAR M. SCORESBY.

LA taille ordinaire de cet animal est de quatre à cinq pieds de hauteur , sur sept à huit de longueur , et presque autant de circonférence ; mais on en trouve quelquefois de beaucoup plus grands. Barentz , en 1596 , en tua un dont la peau avoit douze pieds , et un autre treize. Son poids est en général de six cents livres , ou d'un demi-tonneau ; il est couvert de longs poils d'un blanc jaunâtre , et il est particulièrement velu vers le côté interne des jambes. Ses pattes

ont sept pouces au plus de largeur ; ses ongles ont deux pouces de long ; ses dents canines , en ne comptant pas la portion comprise dans les mâchoires , ont environ dix-huit lignes de long. La force des mâchoires est telle , qu'il est reconnu que cet ours peut couper en deux une lance de fer de six lignes de diamètre.

C'est un animal formidable , et parmi les quadrupèdes , le souverain des contrées septentrionales ; il est puissant et courageux , et plein de sagacité ; en apparence grossier , mais très-actif , ses sens sont extrêmement aigus , et spécialement sa vue et son odorat. Comme il traverse de grandes étendues de glace , il monte sur les éminences et regarde tout autour pour choisir une proie , en élevant la tête et prenant le vent ; il sent l'odeur d'une charogne de baleine à une distance immense. Une pièce de *kreng* (lard) , jetée dans le feu , l'attire vers un bâtiment d'un mille de distance. Le *kreng* de la baleine , quoique détestable pour l'odorat de l'homme , est pour lui un véritable banquet. Les phoques lui servent de nourriture habituelle , mais la grande vigilance de ceux-ci fait penser qu'il doit être souvent plusieurs semaines sans manger. Il est aussi bien sur la glace que sur la terre , on en a vu à deux cents milles du rivage ;

il peut nager avec la vitesse de trois milles à l'heure et faire ainsi plusieurs lieues sans inconvénient ; il plonge aussi à une grande profondeur.

Cet ours se trouve dans le Spitzberg , dans la Nouvelle-Zemble , au Groënland à la côte de ce dernier pays , on en a vu sur la glace en si grande quantité qu'ils ressembloient à un troupeau de moutons.

On peut le prendre dans l'eau sans trop de difficultés ; mais il est extrêmement hasardeux de l'attaquer sur la glace. Quand on le poursuit, il se retourne toujours contre ses ennemis. Lorsqu'on l'a atteint avec la lance, il l'arrache et la saisit avec sa gueule , et la brise en deux ou trois morceaux avec ses pattes. S'il a été atteint d'une balle , à moins que ce ne soit à la tête , au cœur ou à l'épaule , il est enragé plutôt qu'abattu , et cela augmente sa hardiesse contre ses ennemis. Lorsqu'il est parvenu à quelque distance , et qu'il est certain d'échapper , on l'a vu se retirer dans quelque abri ; et , comme s'il connoissoit l'effet styptique du froid , applique avec ses pattes de la neige sur sa blessure.

Malgré son courage , il fuit cependant devant l'homme , à moins qu'il ne soit poussé à

bout par la faim. Sa démarche ordinaire est lente et hardie ; mais quand il est pressé par le danger ou la faim , il prend le galop , et sur la glace il peut aisément devancer un homme quelconque.

Il se nourrit du *kreng* ou des carcasses de baleines, dans l'état où elles ont été abandonnées par les pêcheurs ; de phoques, d'oiseaux, de renards et de cerfs, quand il peut les surprendre ; d'œufs et en général de toute substance animale qui tombe en son pouvoir.

La chair de l'ours blanc est fort brune, savoureuse et sentant celle du jambon ; un chirurgien y fut trompé , au point de croire que c'étoit du beef-steak.

Le foie, comme l'a observé M. Scoresby, est nuisible et délétère, tandis que la chair et le foie des phoques dont il se nourrit, sont substantiels et fort bons. Des matelots qui en avoient mangé par inadvertance, ont été presque toujours malades ; quelques-uns en sont morts, et sur les autres les effets ont été de faire peler la peau.

Les ours polaires, quoiqu'il soit bien constant qu'ils se mangent les uns les autres, sont extrêmement affectionnés pour leurs petits. La femelle qui en a ordinairement deux, à chaque

portée, les défend avec un zèle et veille autour d'eux avec une telle activité, que souvent elle succombe à son attachement maternel. Parmi plusieurs faits de sagacité de la femelle d'ours, M. Scoresby en rapporte un qui lui a été raconté par un personnage digne de foi et bien informé, et qui l'a suivi dans plusieurs voyages comme chirurgien.

Une ourse, avec deux petits sous sa protection, étoit poursuivie sur un champ de glace par un parti de matelots armés. D'abord elle sembloit solliciter ses petits à hâter leur marche, en courant au-devant d'eux, en tournant autour, et en manifestant par un geste et par une voix particulière son anxiété pour leurs progrès; mais voyant que ses poursuivans gagnoient sur eux, elle les traîna ou les poussa l'un et l'autre alternativement en arrière, jusqu'à ce qu'elle les eût fait échapper. En les jetant devant elle, on dit que ces petits animaux plaçoient eux-mêmes leurs pattes de travers pour recevoir l'impulsion; et, lorsqu'ils étoient jetés quelques toises en avant, ils se mettoient à courir jusqu'à ce qu'elle les eût atteints: alors ils se dispoient eux-mêmes de la même manière pour une seconde manœuvre semblable.

Dans la relation du voyage que le capitaine

Scoresby vient de faire au Groënland occidental, il raconte le trait suivant d'un matelot, qui, après avoir bu copieusement, s'échappa du vaisseau pour aller attaquer un ours polaire.

« Le vaisseau étoit amarré à un champ de glace, sur lequel nous vîmes d'assez loin un ours énorme qui rôdoit, cherchant une proie. Un matelot baleinier, de Hull, s'étant donné une sorte de courage artificiel par la consommation de forte dose de rhum, que, depuis quelque temps, il tenoit en réserve, entreprit de poursuivre et d'attaquer ce redoutable animal. Quoiqu'on pût faire pour l'en dissuader, il partit armé d'une simple lance à baleine, pour tenter son périlleux exploit. Une marche fatigante d'un mille et plus sur une neige qui cédoit sous ses pas, et parmi d'âpres monticules (*hummocks*) de glace, le conduisit à peu de toises de l'ennemi, qui le surprit fort en le regardant d'un air intrépide, et paroissant l'inviter au combat. Le courage du matelot étoit déjà réduit de beaucoup, tant par l'évaporation du spiritueux qui l'avoit exalté, que par l'air à la fois calme et menaçant de son adversaire; il prit néanmoins une attitude dans laquelle sa lance pouvoit lui servir à l'attaque comme à la défense, et s'arrêta. L'ours, de son côté, se te-

Un matelot essaie de combattre un ours blanc.

noit tranquille, mais en imposoit tellement à notre aventurier, que celui-ci voulut en vain rappeler tout son courage pour l'attaquer. Il jetoit des cris, avançoit sa lance, et faisoit feinte de s'en servir contre l'animal, qui, méprisant ou ne comprenant point ses menaces, restoit obstinément à la même place. Cette immobilité effraya davantage le matelot; bientôt il trembla de tous ses membres, sans exception de la main qui tenoit la lance; en même temps, son regard jusque-là ferme et assuré devint trouble, errant et incertain. La crainte du ridicule dont le couvrieroient ses camarades l'empêchoit toutefois de songer à la retraite. Moins réfléchi ou moins inquiet des conséquences, l'ours s'avança tout à coup et d'un air audacieux, qui éteignit dans le matelot la dernière lueur de courage, et surmonta même la crainte du ridicule. Il tourne les talons et prend la fuite; mais alors commence pour lui le danger: l'ours le poursuit, et, plus habile à marcher dans la neige, a bientôt gagné du terrain sur le fugitif. Celui-ci, que sa lance embarrasse, la jette et continue à détalier: heureusement cette arme excite l'attention de l'ours, qui s'arrête, la mord et remue avec sa patte, puis reprend la chasse. Il fut bientôt de rechef sur les talons du matelot, qui,

ayant remarqué, quoique tremblant et hale-
tant, le bon effet de la lance, laissa tomber une
mitaine. Ce stratagème réussit. Tandis que
l'ours étoit arrêté pour examiner ce nouvel
objet, le fugitif gagna sur lui une distance con-
sidérable, qui pourtant ne l'eût pas sauvé, s'il
n'avoit amusé son ennemi d'une seconde mi-
taine et finalement d'un chapeau, que les griffes
et dents du féroce animal eurent bientôt mis
en pièces. Cependant les ruses du matelot,
comme ses forces physiques et morales, étoient
tout-à-fait épuisées, et il eût péri victime de son
extravagance, si ses camarades, voyant l'affaire
prendre un aspect sérieux, n'étoient sortis en
foule pour le sauver. Ils lui ouvrirent un pas-
sage, puis se montrèrent prêts à tenir tête à
l'ours, qui, en général expérimenté, compta de
l'œil, sans se troubler, ses ennemis, et, les
trouvant trop nombreux pour qu'il pût espérer
de les vaincre, fit une honorable retraite. La
frayeur du matelot étoit telle, que, se voyant
au milieu de ses protecteurs et hors des atteintes
de son ennemi, il n'en continua pas moins de
fuir jusqu'à ce qu'il eût atteint l'abri du vais-
seau. »

DESCRIPTION

DE

JÉRUSALEM ET DE SES ENVIRONS.

(Extrait du Voyage de feu Levi Parsons, missionnaire américain) (1).

LA ville de Jérusalem renferme onze mosquées, cinq synagogues et vingt monastères de différentes religions chrétiennes. L'entrée de l'église du Saint-Sépulcre est gardée à l'extérieur par les Turcs et à l'intérieur par les Grecs. Aucun pèlerin sujet du Grand-Seigneur ne peut entrer dans l'église sans payer un para, qui est une bagatelle à la vérité, mais qui, multiplié des centaines de fois, pendant trois mois que chaque pèlerin y entre, produit une somme considérable. En entrant dans l'église, le premier objet qui attira les regards de M. Parsons fut la pierre d'onction qui se trouve à l'endroit où le corps de notre Sauveur a été oint pour

(1) On remarquera que cette Description précieuse, sous plusieurs rapports, est faite par un voyageur non catholique.

être enterré. Cette pierre a onze pieds de long sur deux pieds deux pouces de large. Plusieurs grandes chandelles sont dressées à chaque bout, et au-dessus sont suspendues plusieurs lampes d'argent. Les pèlerins font une gémulation, et, après avoir fait le signe de la croix, baisent la pierre sacrée. Le Saint-Sépulcre, à la distance de soixante-trois pieds de cette pierre d'onction, se trouve sous le centre d'une grande coupole. Le monument érigé sur la tombe contient deux salles : dans la première, on voit la pierre où, dit-on, l'Ange a apparu à la Vierge; dans l'autre, est le tombeau sacré. L'extérieur du monument a vingt-neuf pieds de long sur dix-huit et demi de large. A soixante-trois pieds du *Saint-Sépulcre* est située la chapelle de l'apparition. Le mont Calvaire est à seize pieds au-dessus du niveau de la tombe.

M. Parsons visita l'église du Saint-Sépulcre pendant la semaine de Pâques, et fut témoin, la veille de Pâques, du soi-disant miracle du feu sacré. L'église étoit remplie de Turcs, de Juifs, de chrétiens et de gens de toutes les nations : ils étoient rassemblés pour voir la descente miraculeuse du Saint-Esprit, sous la forme d'une flamme. Plus de cinquante mille personnes étoient réunies. Vers midi, un corps de

chrétiens arabes, natifs de la Palestine, fut admis pour pratiquer leurs cérémonies pendant la Semaine-Sainte. Ils commencèrent en courant autour du Saint-Sépulcre, comme des insensés, claquant des mains, jetant leurs bonnets en l'air, se donnant des soufflets les uns aux autres, se juchant moitié nus sur les épaules de leurs camarades, et poussant des cris de toutes leurs forces. Vers une heure, les Turcs entrèrent dans la petite salle du tombeau sacré; ils éteignirent leurs lampes, fermèrent la porte, et mirent une garde à l'entrée. Peu de temps après, le patriarche grec entra dans le tombeau sacré, suivi des patriarches arménien et syrien; le patriarche grec entra seul dans la salle. Tous les yeux étoient fixés sur le miracle, au moment de son approche. Tout à coup sortit du tombeau une torche allumée, dont la flamme s'étendit bientôt sur toute l'assemblée. Le zèle des pèlerins pour prendre part à ce feu étoit extrême : les uns allumoient leurs chandelles ou des étoupes pour conserver son influence; les autres tenoient leur visage sur la flamme, en disant : « Il ne brûle pas! » d'autres disoient : « Maintenant, Seigneur, je crois! pardonne mon incrédulité! » Après cela, les pèlerins se retirèrent satisfaits de tout ce qu'ils avoient vu et entendu. Le

nombre des pèlerins qui étoient présents à ces fêtes peut être estimé à douze cents Grecs , quatorze cents Arméniens , soixante-dix Coptes , vingt Syriens , quinze catholiques.

Environs de Jérusalem. En sortant de la ville par la porte de Damas , et se dirigeant vers l'Orient , on passe près de la caverne où Jérémie doit avoir écrit ses lamentations. Un peu plus loin , à gauche , on voit l'église bâtie sur le tombeau de la Sainte-Vierge , et à droite le jardin Gethsemané , où l'on voit toujours de grands oliviers. A quinze ou vingt minutes de là , M. Parsons atteignit le sommet de la montagne des Oliviers , qui présente une vue magnifique sur la ville et la mer Morte. Au bas de cette montagne , il entra dans la vallée de Josaphat , et vit la piscine de Siloam , où , au commandement de Jésus , l'aveugle s'est baigné et a recouvré sa vue. Cet endroit est fréquenté journellement par les pèlerins. M. Parsons , qui a goûté de cette eau , n'a rien trouvé d'extraordinaire dans son goût. De Siloam se dirigeant vers le Sud , il vit l'arbre sous lequel , dit-on , Jéshiah a été enterré. Cet arbre est entouré d'un haut mur pour empêcher les pèlerins de l'endommager. De cet endroit , M. Parsons monta le mont Sion , au sommet duquel se trouve une mosquée éri-

gée sur les tombeaux de David et des rois d'Israël, ainsi qu'une église arménienne, que l'on dit être les ruines de la maison du grand-prêtre Caïphe. La montagne de Sion est fortifiée de trois côtés par la nature; du côté du Sud, sont situées les ruines de l'ancien mur, dont une partie doit avoir été réparée par Néhémias. Ici on a une très-belle vue sur le temple de Salomon, le mont des Oliviers, et les plaines et montagnes de la Judée. Béthanie est à environ deux milles du côté Est de Jérusalem, au pied du mont des Oliviers. M. Parsons y vit le tombeau de Lazare. Un Turc, qui paroissoit chargé de garder ce sépulcre, lui donna pour quelques paras, une torche allumée et la permission d'y entrer. Il descendit vingt-huit marches, et trouva un petit caveau d'environ huit pieds carrés; de plusieurs côtés sont des tombeaux taillés dans le roc.

Après avoir passé dans une belle plaine appelée la vallée de Réphaïm, où David obtint une victoire mémorable sur les Philistins, notre missionnaire arriva au couvent d'Elie, où résident encore vingt Grecs, et près duquel on montre le rocher où s'endormit ce prophète, fuyant la colère d'Achab. De là sa vue embrassa les trois endroits les plus remarquables : Beth-

léem , où notre Seigneur est venu au monde ; Jérusalem où il a été crucifié , et le mont des Oliviers où il est monté au ciel. Le monastère bâti à l'endroit où se trouvoit la crèche , est situé à l'Est du village. Bethléem contient quinze cents Catholiques , mille Grecs , plusieurs Arméniens et quelques Turcs. Les premiers y possèdent des couvens. Jérusalem renferme quelques familles arméniennes. On ne compte dans la Palestine que quatre monastères arméniens ; un à Jérusalem , un à Bethléem , un à Rama et un à Jaffa. Il y a aussi une église arménienne au mont Sion , en dehors de la ville.

PÊCHE EXTRAORDINAIRE.

UNE baleine , d'une grandeur démesurée , ayant remonté le fleuve de Saint-Laurent , jusqu'àuprès de Montréal , a été harponnée , mais n'a pu être prise parce qu'elle est parvenue à se débarrasser du harpon. Cet énorme cétacée , en cherchant à s'échapper , offroit le spectacle d'un poisson remorquant une chaloupe contre le courant d'un fleuve rapide , au taux de dix à douze milles par heure.

Un bateau pêcheur de New-Yorck est par-

venu à s'emparer, près du cap Kenlopen, d'un énorme poisson du genre des rajas. La chasse et la lutte durèrent neuf heures, au bout desquelles le poisson, affoibli par ses efforts et la perte de son sang, expira, fut amarré et amené à terre. Son poids étoit tel, qu'il ne fallut pas moins de trois paires de bœufs, un cheval et vingt hommes pour le tirer sur le rivage. Il paroît, d'après la description que donne de ce poisson le président du lycée de New-York, que son espèce étoit tout-à-fait inconnue.

SINGULIER EFFET

DE

LA RÉFRACTION DANS LA MER POLAIRE.

(Extrait du Voyage de M. Scoresby.)

LORSQUE je retournai au navire, à 11 heures du soir, dit-il, la nuit étoit extrêmement belle et l'air tout-à-fait doux. L'air se trouvant, par l'effet de la chaleur, dans un grand état de réfraction, les montagnes de terre et de glace offroient des aspects infiniment curieux. L'effet le plus extraordinaire de cet état de l'atmosphère, étoit de présenter dans le ciel l'image

distincte, mais renversée d'un vaisseau. Le bâtiment dont l'image s'offroit ainsi à notre vue étonnée, étoit entièrement au-delà de notre horizon. J'ai déjà écrit des apparitions de cette espèce; mais les singularités qu'offroit celle-ci étoient la perfection de l'image et la grande distance du vaisseau qu'elle représentoit d'une manière si fidèle, qu'en regardant cette image avec un télescope, je pouvois distinguer toutes les voiles, le grément général et son caractère particulier, de sorte que je n'hésitai pas à prononcer que le navire ainsi figuré étoit le *Frame*, bâtiment de mon père; ce qui, après vérification, se trouva vrai, bien qu'en comparant les notes de mon père avec les miennes, je reconnusse que, d'après nos positions relatives au moment de l'apparition, notre distance l'un de l'autre étoit de près de trente milles (dix lieues), c'est-à-dire environ dix-sept milles (cinq lieues $2/5$) au-delà de notre horizon et quelques lieues au-delà des limites de la vue directe. Je fus tellement frappé de la singularité de cette circonstance, que j'en parlai à l'officier de quart, et lui dis que j'étois convaincu que le *Frame* croisoit alors dans la baie voisine.

Nous avons déjà parlé, tome 2, pages 60 de ces *Annales*, des perspectives aériennes ré-

fléchies dans le ciel par l'effet des nuages spéculaires. Le célèbre Vernet vit et dessina de cette sorte une ville renversée, qu'il vit dans les cieux à plusieurs lieues de distance de sa situation réelle. Ce que nous avons dit de la fée *Morgane*, qu'on voit avant le lever du soleil, près de Messine, n'est pas moins merveilleux par ses effets. Quoique la physique de la nature soit fort simple, pour varier à nos yeux les perspectives et l'optique de l'univers, nous sommes toujours surpris, étonnés, par le moindre de ses phénomènes, et rarement nous saisissons juste, tout ce qu'elle met en jeu, pour charmer notre trop savante indifférence.

LE COCOMERO.

Vingt-troisième Lettre à un Parisien sur l'Italie.

Florence, 10 août 1823.

LA chaleur est forte depuis deux ou trois jours. Le cocomero (1) commence à être mûr,

(1) Le cocomero, espèce de courge verte, lisse en dehors, a la pulpe rougeâtre et les pépins noirs : c'est la pastèque du Midi de la France.

et les habitans de Florence éteignent leur soif avec son jus rafraîchissant. C'est une chose vraiment amusante de voir la manière comique, la verve même avec laquelle les marchands débitent cet énorme fruit. On en vend, on en mange tant que la journée dure; mais c'est le soir, après les travaux et la chaleur du jour, que le commerce s'établit dans toute son activité. De grandes tables, posées sur des tréteaux, sont dressées sur les places; de grands falots en globe de papier rouge, dont le reflet donne à tous les *cocomeri* la plus belle couleur possible, ornent les deux extrémités de la boutique, jonchée de feuilles de vigne, et de morceaux de glace. Deux ou trois paysans, vêtus seulement d'un petit gilet sans manche et d'un calçon, armés d'un énorme coutelas, portent dans leurs bras un de ces monstrueux légumes dont l'écorce, d'un vert foncé, est toute brillante de l'eau glacée qui la couvre. Semblables à des opérateurs, ils ne laissent pas les chalans un seul instant sans paroles et sans cris : Ah! ah! dit l'un, avec une de ces voix puissantes du Midi, oh! ho! hohomero! hohomero! fuor di hasa! e buono! è di hiaccio! hohomero! et cette apostrophe bruyante, accompagnée de grands coups de couteaux sur les planches de la table, re-

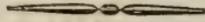
tentit long-temps autour des grands murs de la Cathédrale.

La foule se presse pour voir ouvrir le fruit dont tout le monde attend un morceau. Criant plus fort, si cela est possible, au moment où le couteau va séparer le cocomero, le marchand lève son coutelas, et du même coup divise deux parts hémisphériques qu'il fait tourner sur sa boutique aux yeux des assistans. Alors les vociférations des distributeurs deviennent toujours plus fortes et plus inintelligibles, et les deux premiers morceaux du fruit divisés et subdivisés, en raison de la soif et des moyens de ceux qui en demandent, disparaissent en trois secondes. Mais point de relâche; tandis que les *gamains* de Florence, les ouvriers, les marchands paisibles, de jolies petites demoiselles et des étrangers ont la moitié de la figure enfoncée dans l'enchancreur humide d'une tranche de cocomero, le marchand rusé va chercher un autre fruit plus gros, et dont il vante la qualité supérieure; et, frappant à coups redoublés sur la table tremblante : hohomero ! hohomero ! e di hiaccio ! oh ! oh ! répète-t-il en faisant monter trois octaves à sa phrase, oh ! oh !... Enfin mon ami, cette scène qui est toujours la même, ce tapage, ce plaisir innocent ; durent jusqu'à

minuit dans les rues de Florence, et je n'imagine pas ce qui peut se manger de fruits de cette espèce dans une journée; mais le nombre doit en être considérable. Il y a des boutiques fermées, où les gens de la bonne compagnie peuvent aller goûter du *cocomero*. Mais là, ce fruit ne m'a pas semblé bon; je lui ai trouvé un goût de citrouille. Le *cocomero* est un *fruit populaire*; le plaisir qu'on a à le manger l'est aussi: il faut être las, mourir de chaleur et de soif, et rencontrer tout à coup une boutique sur une *place publique* pour que ce rafraîchissement ait du prix. A Florence, où l'on n'est pas glorieux, on a en général le bon esprit de laisser et de jouir des choses à leur place, ce qui est toujours pour le mieux.

J'admire comme on se peint dans tout, et vous allez bien reconnoître en moi le badaud, le vrai *flaneur* parisien, quand je vous avouerai qu'en rentrant chez moi pour vous donner une idée des galeries de Florence dont je n'ai point encore écrit un mot, j'ai eu le malheur de rencontrer une boutique de *cocomero* auprès de la cathédrale. Rentré la plume à la main, trois fois j'ai voulu entrer gravement en matière sur les statues et les tableaux, et trois fois ce mot burlesque de *cocomero* a excité le rire,

sans que je pusse le faire cesser autrement qu'en vous racontant ce que je viens de voir ; c'est si bon de rire , surtout sans savoir pourquoi , que vous me pardonnerez cette *excursion* presque involontaire où m'ont entraîné le commerce et la consommation du hohomero di hiaccio.



Note du
rédacteur.

Les usages et les goûts des peuples varient suivant les pays et les climats ; tandis que la saveur rafraîchissante et sucrée du cocomero , réjouit et délecte les Florentins , le peuple hollandais attend la saison des cornichons avec autant d'impatience que l'arrivée des premiers harengs. A cette époque , les places publiques sont pendant toute la nuit couvertes de monde pour se fêter et manger des cornichons. Là , les délicieux sorbets de Florence sont remplacés par une bière forte , que le Hollandais boit dans sa bruyante gaiété comme le nectar de son pays.

Il y aussi des peuples qui se privent de beaucoup de choses bonnes , par des répugnances qui tiennent plutôt à des préjugés qu'à un dégoût naturel et fondé. L'écrevisse , par exemple , qui forme un des mets les plus délicats des bonnes tables , est considérée en Bohême comme un

animal immonde : c'est au point qu'on en feroit difficilement manger au peuple. Il résulte de là , que les eaux vives de ce pays restent farcies de cet excellent poisson.

Le même préjugé règne en Russie au sujet des grenouilles , qui ailleurs sont considérées comme un mets sain et délicat. Voici ce que m'a raconté à ce sujet un ancien vice-consul français à Moscou. Habitué dès son jeune âge à manger des grenouilles , qu'il aimoit beaucoup , et voyant que les eaux de ce pays en étoient remplies , il étoit toujours étonné de n'en pas voir servir aux repas où il étoit invité ; irrité de cette privation , et voulant faire cesser un préjugé qui ne lui paroissoit pas raisonnable , il fit pêcher des grenouilles , qu'on lui apporta grosses comme des poulets (car elles avoient eu le temps de grandir). Ayant donné ordre de les accommoder à la française , il invita plusieurs Russes de ses amis à dîner ; le plat de grenouilles arrangé en fricassée , obtint surtout les honneurs du festin ; mais lorsque après le repas on en faisoit encore l'éloge , mon consul se mit à sourire , et à demander à ses convives ce qu'ils pensoient avoir mangé sous la forme de fricassée ? Etourdis de cette question , ils répondirent avec une sorte d'inquiétude , qu'ils croyoient

avoir mangé de jeunes poulets. — Non, Messieurs, ce sont des grenouilles que vous avez mangé. Cette déclaration fit d'abord une impression pénible; mais comme on avoit trouvé le mets fort bon, on finit pas demander au consul son cuisinier, pour aller accommoder dans différentes riches maisons de Moscou, des grenouilles de la même façon, et cette répugnance commença par s'amortir.

Pavilly (Seine-Inférieure), le 21 février 1824.

AU DIRECTEUR,

Je lis toujours avec plaisir les *Annales Européennes*. J'y trouve le fruit de l'expérience avec la sagesse de l'expression, et les vues utiles qu'elles renferment, nourrissent mon goût d'observation. Il y a quelques années que, dans le canton où j'ai pris naissance, on a mis à découvert plusieurs coteaux couronnés d'un bois épais; on s'est bientôt aperçu que les vents, dont ils rompoient l'effort, n'ayant plus de rempart de ce côté, glacent les productions de nos jardins à une profondeur de plusieurs pouces, qui n'est plus en rapport avec la température observée tous les hivers. Les prairies voisines même s'en ressentent, et l'on voit maintenant les bords

gelés d'une rivière assez rapide, qu'on n'avoit point encore remarquée dans cet état.

Tous les habitans de ma commune s'aperçoivent aussi que les deux rivières d'Aisne et de *Saffinbee* sont presque totalement privées des belles et nombreuses truites qui en faisoient l'ornement. Ces poissons, dont quelques-uns atteignoient le poids de six livres, remontoient le courant jusqu'aux grands moulins, par bandes de quinze à vingt. Aujourd'hui il est presque rare d'en voir deux ensemble, et leur grosseur ordinaire ne dépasse guère celle d'un fort goujon. Que sont donc devenues ces délicieuses truites si renommées, qui passaient à Versailles sur la table du Roi Louis XV ? Hélas, Monsieur, vous l'avez dit : le même bras qui porta la cognée dévastatrice dans nos forêts, tendit, jour et nuit, le filet et l'hameçon dans nos eaux poissonneuses.

Vous avez indiqué le remède à ces maux ; il me suffit de vous annoncer qu'il y a beaucoup d'esprits faits pour le comprendre, et quelques-uns dignes de l'appliquer. Puisse le grand intérêt social exaucer votre vœu, celui d'un véritable philanthrope !

Agréez, je vous prie, etc.

LAUDAN, *Propriétaire.*

LA STATUE DE LILLEBONNE.

Lillebonne, Juliobona, ville de Jules César, est une petite cité de Normandie, au pays de Caux, à dix lieues *Ouest* de Rouen, et sept et demie *Est* du Hâvre, située dans un vallon, à une demi-lieue de la Seine; sa population ne s'élève guère qu'à dix-huit cent cinquante habitans. On y a pratiqué depuis peu une grande route qui joint la ville de Rouen au Hâvre.

L'antiquité de Lillebonne, présentant des restes de monumens et d'amphithéâtres romains, a provoqué des fouilles, il y a trois ans. L'année dernière, le propriétaire du château voulut employer à ce travail un assez grand nombre d'ouvriers, dont quelques-uns remplissoient leur tâche la nuit, à cause de la chaleur. Trois hommes, en bêchant, éprouvèrent de la résistance. Ils examinent : une tête dorée parfaitement conservée s'offre à leurs regards; ils la croient entièrement d'or; ils se hâtent de découvrir le reste du corps, et voient une statue de bronze d'au moins six pieds de longueur, couchée avec précaution sur un lit de briques. La

recouvrant de terre aussitôt , ils forment le projet de l'enlever la nuit pour la déposer en secret dans le champ de l'un d'eux , et faire imaginer ainsi qu'elle est sa propriété. Leur dessein étoit de partager entre eux le bénéfice qui en résulteroit , soit par la vente , ou l'exposition aux regards publics , moyennant une rétribution.

Le secret, mal gardé , arriva bientôt aux oreilles du véritable propriétaire qui la fit , par menaces , revenir chez lui ; mais la jambe droite avoit disparu ; on soupçonne qu'elle est encore en la possession des ouvriers.

Cette statue , du style grec , paroît être un Bacchus. L'exécution en est parfaite , les cheveux sont longs ; le bras gauche existe , mais il est détaché ; la position de la main étendue , donne lieu de penser qu'elle supportoit quelque chose , peut-être un globe ou une grappe de raisin. La partie qui distingue le sexe est mutilée. Seroient-ce les premiers chrétiens qui , par pudeur , ont fait disparaître un objet offensant leurs regards ? peut-être aussi que ce sont eux , qui , voulant conserver un morceau d'art si précieux , l'ont caché avec soin , au centre d'un lieu maçonné , pour le soustraire aux ravages des Normands , dans leurs fréquentes incursions.

Un riche antiquaire anglais, qui a voyagé en Grèce, dans les principales villes de l'Europe et dans d'autres parties du monde, après avoir considéré sous toutes les faces la statue de Lillebonne, a déclaré n'en avoir jamais rencontré d'aussi grande, ni même de semblable; et, selon ses lumières, ce morceau est unique.

Le propriétaire en connoît aujourd'hui l'importance; car, l'ayant d'abord exposé gratis aux yeux du public, il permet aux habitans des lieux circonvoisins de l'examiner, à raison de 2 francs par personne, et de 5 francs pour chaque Anglais. Si quelque amateur desire l'acquérir, il le peut avec 150,000 francs. C'est sans doute porter assez haut la valeur d'un Bacchus en pièces, malgré le poids de la matière, et tout son mérite d'exécution. Au reste, un objet unique et d'un fini rare ne trouve son prix que dans les limites de la fortune d'un curieux opulent. Il seroit néanmoins à souhaiter que le Gouvernement français en fit l'acquisition, pour accroître encore les richesses de notre Musée. (1)

(1) Cette statue se voit maintenant à Paris. Tout ce qui est relatif à Lillebonne a été communiqué par un amateur.

C'est vis à vis Lillebonne, que se fait sentir avec le plus de violence la barre de Quillebeuf, ainsi nommée, en ce qu'elle barre le cours de de la Seine. Ce flot prodigieux a principalement lieu dans les pleines lunes et les hautes marées. Dès que la Manche verse ses eaux dans le canal de la Seine, elles coulent avec impétuosité et refoulent celles du fleuve jusqu'à Elbeuf, c'est-à-dire que leur action continue dans un espace d'environ quatre-vingts lieues, par les nombreuses sinuosités qu'elles parcourent.

Aussitôt que la masse des eaux de la mer arrive au bassin de Lillebonne et de Quillebeuf, elle rencontre de longs bancs de sable, qu'elle couvre, en roulant avec un bruit effroyable. Arrêtant dans sa course les eaux douces qui descendent au Hâvre, son choc la fait écumer, s'élever en forme de colonne horizontale, à la hauteur de quinze ou vingt pieds dans une largeur de deux lieues, fondre avec furie sur les deux rives, envahir des terres dont la résistance produit des sifflemens aigus, et des gerbes liquides retombent en grosse pluie.

Malheur au navire qui, dans ce moment terrible, seroit sur le passage du torrent ! sa ruine deviendroit aussi prompte que l'éclair. Cet accident arrive quelquefois lorsqu'un imprudent

capitaine, se reposant sur l'heure de la marée, croit la devancer par ses manœuvres. Averti par le bruit, il s'épuise en efforts pour se soustraire au péril : vain espoir ! le précipice est là qui l'engloutit.

La barre de Quillebeuf offre trois grands mouvemens successifs et graduels ; c'est le troisième qui est vraiment effroyable : on croiroit que la Manche s'incline pour fuir par cette issue. Après l'effet de la barre, on trouve avec une extrême surprise que les eaux du rivage qui devroient être salées, sont douces. Témoin de ce phénomène, j'ai vu partager mon étonnement par ceux qui m'accompagnoient, sans y croire. Cela vient de ce que l'eau de la mer, déplaçant celle du fleuve, en fait refluer une partie sur les rives, bien avant que le Jusant reprenne son cours.

Je trouve naturellement ici l'occasion de rapporter l'ingénieuse allégorie qu'a su faire, à ce sujet, l'un de nos meilleurs écrivains de la fin du dernier siècle (1). « La Seine, fille de Bacchus et nymphe de Cérès, avoit suivi dans les Gaules la déesse des blés, lorsqu'elle cher-

(1) Bernardin de Saint-Pierre, *l'Arcadie*, liv. I : les Gaules.

choit sa fille Proserpine par toute la terre. Quand Cérès eut mis fin à ses courses, la Seine la pria de lui donner, en récompense de ses services, ces prairies que vous voyez là-bas. La déesse y consentit, et accorda de plus, à la fille de Bacchus, de faire croître des blés partout où elle porteroit ses pas. Elle laissa donc la Seine sur ses États, et lui donna pour compagne et pour suivante la nymphe Héva, qui devoit veiller près d'elle, de peur qu'elle ne fût enlevée par quelque dieu de la mer, comme sa fille Proserpine l'avoit été par celui des enfers. Un jour que la Seine s'amusoit à courir sur ces sables en cherchant des coquilles, et qu'elle fuyoit, en jetant de grands cris devant les flots de la mer qui quelquefois lui mouilloient la plante des pieds, et quelquefois l'atteignoient jusqu'aux genoux, Héva, sa compagne, aperçut sous les ondes les chevaux blancs, le visage empourpré et la robe bleue de Neptune. Ce dieu venoit des Orcades, après un grand tremblement de terre, et il parcourroit les rivages de l'Océan, examinant avec son trident si leurs fondemens n'avoient point été ébranlés. A sa vue, Héva jeta un grand cri, et avertit la Seine, qui s'enfuit aussitôt vers les prairies; mais le dieu des mers avoit aperçu

la nymphe de Cérès, et, touché de sa bonne grâce et de sa légèreté, il poussa sur le rivage ses chevaux marins après elle. Déjà il étoit près de l'atteindre, lorsqu'elle invoqua Bacchus son père, et Cérès sa maîtresse. L'un et l'autre l'exaucèrent : dans le temps que Neptune tenoit les bras pour la saisir, tout le corps de la Seine se fondit en eau ; son voile et ses vêtemens verts, que les vents pousoient devant elle, devinrent des flots couleur d'émeraude ; elle fut changée en un fleuve de cette couleur, qui se plaît encore à parcourir les lieux qu'elle a aimés étant nymphe. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que Neptune, malgré sa métamorphose, n'a cessé d'en être amoureux, comme on dit que le fleuve Alphée l'est encore en Sicile de la fontaine Aréthuse ; mais si le dieu des mers a conservé son amour pour la Seine, la Seine garde encore son aversion pour lui ; deux fois par jour il la poursuit avec de grands mugissemens, et chaque fois la Seine s'enfuit dans les prairies en remontant vers sa source, contre le cours naturel des fleuves. En tout temps, elle sépare ses eaux vertes des eaux azurées de Neptune.

» Héva mourut du regret de la perte de sa maîtresse ; mais les Néréides, pour la récom-

penser de sa fidélité, lui élevèrent sur le rivage un tombeau de pierres blanches et noires, qu'on aperçoit de fort loin. Par un art céleste, elles y enfermèrent même un écho, afin qu'Héva, après sa mort, prévînt par l'ouïe et par la vue, les marins des dangers de la terre, comme pendant sa vie elle avoit averti la nymphe de Cérés des dangers de la mer. Vous voyez d'ici son tombeau; c'est cette montagne escarpée, formée de couches funèbres de pierres blanches et noires; elle porte toujours le nom d'Héva (1). Vous voyez à cet amas de cailloux dont sa base est couverte, les efforts de Neptune irrité pour en ronger les fondemens, et vous pouvez entendre d'ici les mugissemens de la montagne qui avertit les gens de mer de prendre garde à eux. Pour Amphitrite, touchée du malheur de la Seine et de l'infidélité de Neptune, elle pria les Néréides de creuser cette petite barre que vous voyez sur votre gauche, à l'embouchure du fleuve, et elle voulut qu'elle fût en tout temps un hâvre assuré contre les fureurs de son époux. Entrez-y donc maintenant, si vous m'en croyez, pendant qu'il fait jour. Je

(1) C'est la montagne de la Héva, à l'embouchure de la Seine.

puis donc vous certifier que j'ai vu souvent le dieu des mers poursuivre la Seine bien avant dans les campagnes, et renverser tout ce qui se rencontroit sur son passage. Gardez-vous donc de vous trouver sur le chemin d'un dieu que l'amour met en fureur...»

« Déjà la constellation de l'ourse étoit au milieu de son cours, lorsque nous entendîmes au loin un bruit sourd, mugissant, semblable à celui d'une cataracte. J'aperçus à la blancheur de son écume, une montagne d'eau (1) qui venoit à nous du côté de la mer, en se roulant sur elle-même. Elle occupoit toute la largeur du fleuve, et, surmontant les rivages à droite et à gauche, elle se brisoit avec un fracas horrible parmi les troncs des arbres de la forêt, etc. »

Il est difficile de caractériser dans une peinture allégorique la barre de la Seine avec plus de justesse.

(1) Les trois barres se suivent dans un intervalle de cent toises chaque. Elles courent plus vite qu'un cheval au galop.

LES CHAMOIS.

Le voyage dans le haut pays du canton de Berne, par M. *Wyss*, récemment publié en allemand, contient un aperçu très-intéressant sur les dangers et les plaisirs qui accompagnent la chasse aux chamois, ainsi que sur la manière de vivre de ces animaux. Nous en extrairons quelques remarques.

Il est prouvé, par le témoignage unanime des chasseurs et par les observations personnelles de M. *Wyss*, que chaque troupe de chamois est conduite et gouvernée par *une femelle* : c'est très-probablement la mère. Elle se tient toujours dans l'endroit le plus élevé du pâturage pour veiller à la sûreté du troupeau ; elle monte sur les rochers, s'avance sur les bords, et promène de toutes parts ses regards perçans ; dès qu'elle aperçoit quelque chose de suspect, elle en donne un premier avis par un léger sifflement, qui part du nez ; le danger lui paroît-il approcher, elle donne, par un second sifflement très-fort et très-aigu, l'ordre du départ : aussitôt le troupeau entier se met en marche ;

elle le précède et le dirige vers un lieu plus sûr. Jamais un chamois mâle n'a été vu exerçant ces fonctions de surveillance.

Lorsque *la chèvre conductrice* ou *furh-geiss* a été atteinte du plomb mortel, le reste du troupeau semble perdre toute intelligence; il court comme égaré, en cherchant les traces de sa bonne et infortunée mère; souvent il se laisse égorger autour de son corps ensanglanté.

Les boucs, dès l'âge de cinq à sept ans, se séparent de leur troupeau, et mènent une véritable vie d'ermite. Au mois de décembre, ils reparoissent dominés par l'instinct sexuel; ils gardent alors les femelles, en observant d'un œil de jaloux les chasseurs. C'est une croyance générale en Suisse, que plus l'époque de l'accouplement est retardée, et plus l'hiver aura de durée. M. Wyss a lui-même vérifié la justesse de cette opinion.

On surprend quelquefois les chamois près des rochers où il s'abaisse du sel gemme liquéfié, endroits qu'on appelle, en dialecte suisse, *sulzleckinen*. Le chamois a, comme les chèvres et les vaches, un besoin naturel de lécher ces rochers.

Les chamois se nourrissent d'un lichen semblable au *lichen islandicus*, et que, dans l'idiôme du pays, on nomme *räg*; ils mangent

aussi les écorces tendres de quelques arbres et les boutons des pins; le gazon même ne leur manque pas aussi souvent qu'on pourroit le croire : la violence des vents met souvent à nu , au milieu des Hautes-Alpes, des endroits où les herbes se sont conservées sous la neige. Cependant il est certain qu'ils éprouvent quelquefois des famines ; on a trouvé dans leur estomac des feuilles d'ardoise, qu'ils semblent avoir avalées pour apaiser la faim. Pendant l'hiver, ces animaux sont gras ; au contraire, au printemps, en mangeant de l'herbe nouvelle, ils maigrissent, ils souffrent des diarrhées très-fortes, et sont couverts de poux.

Il ne paroît pas vrai que les chamois s'accrochent aux pointes des rochers, pour monter en ligne droite sur des montagnes taillées à pic. Le fait se réduit à ceci : une très-foible inclinaison, par exemple de trente degrés, suffit pour que le chamois y monte, parce que, ne s'arrêtant qu'un instant à chaque repos, ils n'ont besoin que d'un très-mince taillis pour appuyer leurs pieds et pour prendre l'élan nécessaire : c'est ainsi que de saut en saut ils arrivent au sommet de rochers que l'oiseau seul paroisoit pouvoir franchir. M. Wyss a mesuré le saut d'un chamois ; il étoit de vingt-cinq pieds, mais de haut en bas,

circonstance qui réduit presque à zéro le mérite de cette observation.

Quelques chasseurs, placés dans des positions très-dangereuses, ont employé la ressource de se faire des entailles dans la plante des pieds, dans l'espoir de se soutenir sur les rochers au moyen du sang glutineux, qui, coulant de la plaie, devoit les aider à se retenir à l'endroit où les auroit portés un saut désespéré. M. Wyss, avec raison, doute de l'efficacité de ce moyen; il ne l'a jamais vu employer. Le philosophe psychologue dira peut-être que la même force du désespoir qui persuade au chasseur de porter son couteau sur un de ses membres l'aide aussi à faire avec succès le saut périlleux et à se maintenir en équilibre à la place où ce saut le porte.

La vie d'un chasseur de chamois, qui en fait profession, dit M. Wyss, est dangereuse et misérable; mais un simple amateur peut éviter les périls et jouir des plaisirs singulièrement attachans. Il y a dans ces courses au milieu des montagnes, dans cette activité vigilante, dans cette variété des stratagèmes à employer, un charme qui entraîne les hommes forts de corps et d'âme. Plusieurs personnes estimables s'y livrent avec passion. Mais une longue habitude

de la chasse aux chamois produit un air sérieux, taciturne et mélancolique ; l'aspect continuel des rochers déserts et silencieux donne au caractère quelque chose d'extraordinaire, de romantique et en même temps d'intéressant.

REMARQUES

Sur la Constitution physique des habitans du département de l'Aisne (1).

LE relevé qui a été fait d'après l'extrait des comptes numériques et sommaires, rendus sur les jeunes gens soumis au recrutement de l'armée, en vertu de la loi du 18 mars 1818, a donné le résultat suivant, comme terme moyen des années 1816, 1817, 1818, 1819 et 1820.

Force de la classe, après la vérification des tableaux de recensement par les conseils de révision. 4,950.

Contingent assigné au département. 610.

Nombre d'exemptions admises par le conseil de révision. 1,274.

(1) Extraites de la *Statistique inédite* de ce département, par M. Brayer.

Causes d'infirmités ou de difformités. 627, parmi lesquelles le défaut de taille entre pour un quart.

La taille moyenne des jeunes gens qui concourent annuellement au recrutement, est, pour le département, de 1 mètre, 670 à 680 millimètres (5 pieds 2 pouces).

Les tailles les plus élevées sont fournies par les pays de grande culture et les lieux avoisinant les bois, tandis que les plus petites se rencontrent dans les pays vignobles.

Les arrondissemens qui comptent le moins d'hommes réformés, pour défaut de taille, sont ceux de Saint-Quentin, Vervins et Soissons.

Parmi les six cent vingt-sept hommes déclarés impropres au service, on en remarque près d'un quart réformé pour la cause indiquée plus haut, ce qui réduit à quatre cent quarante au plus le nombre des jeunes gens infirmes ou difformes. La foiblesse d'une constitution entre pour plus d'un cinquième dans ces sortes de réformes.

Un relevé de cinq années étant insuffisant pour établir les espèces d'infirmités qui donnent le plus lieu aux réformes, on n'a pas cru devoir offrir ces résultats.

... D'après les recherches auxquelles on

s'est livré sur une question qui exigeroit un examen plus approfondi, on a remarqué, relativement aux campagnes, que le plus grand nombre de vieillards se trouvoit parmi les petits cultivateurs qui font valoir par eux-mêmes leur champ ou un petit champ, les valets de charrue, les bergers, les jardiniers, et que les professions où l'on compte le moins de vieillards, sont celles des vigneron, des batteurs en grange, des scieurs de long, des tisserands.

Le canton du Nouvion en Thiérache est celui qui, comparativement à sa population, compte le plus de vieillards dans le département. Cette longévité paroît tenir autant à l'aspect et à la disposition du sol qu'au genre de vie des habitans de ce canton, occupé en grande partie par la forêt du Nouvion et les bois en dépendant. Le reste du territoire est en pâturages; car il ne faut compter que très-peu de chose qui reste aujourd'hui de terres labourables. Les forêts et bois, dont nous parlons, sont de la plus riche végétation; ils ne sont point environnés de marais et n'en renferment aucuns. On n'y trouve que des fontaines et de petits ruisseaux fournissant une très-bonne eau. L'exploitation des bois fournit aux habitans, dès leur plus tendre jeunesse, une occupation lucrative et salubre,

Ceux qui se sont voués à ce genre de travail ne le quittent jamais et ne sont nullement tentés d'en changer. Leur vie est uniforme, leur nourriture est saine : ils font rarement des excès ; ils restent constamment occupés dans leur pays, depuis le lundi jusqu'au samedi ; ils ne rentrent que ce jour-là au village, où ils passent le dimanche auprès de leur femme. Ces ouvriers sont très-rarement malades ; on remarque seulement qu'ils le deviennent, lorsque, par l'appât d'un bénéfice plus grand, ils s'expatrient pendant environ un mois pour aller faire la moisson. Alors, il est rare qu'un travail auquel ils ne sont pas habitués et le changement de régime et de nourriture n'en rendent plusieurs victimes de ces fatigues extraordinaires. Quant aux autres habitans pauvres, sans travailler dans les bois, ils les fréquentent également, puisque les enfans et les vieillards qui ne veulent pas mendier, ont la ressource d'aller ramasser du bois pour leur chauffage.

Quant aux femmes, elles ne sont pas exténuées de travail comme dans les vignobles ; leur sort est plus doux que dans la partie méridionale du département : traire leurs vaches, s'occuper de leur ménage et filer, voilà l'emploi de leur temps.

Les bûcherons de la forêt de Villers-Cotterets sont loin de jouir du même degré d'aisance que ceux des bois de la Thiérache. Ils n'ont point de propriétés ni de bestiaux qui puissent concourir à nourrir la famille. Ils sont réduits à un modique salaire. Leurs femmes filent le chanvre, le plus souvent l'étoupe du chanvre, et gagnent très-peu à cette occupation, ou elles se chargent d'allaiter un nourrisson du bureau de Paris, dont elles reçoivent 10 à 12 fr. par mois. Les maris, mal vêtus, mal chauffés, mal nourris, traînent une vie misérable. Ce point de vue suffit pour expliquer la brièveté de l'existence chez ceux-ci, et la longévité en faveur des bûcherons de la Thiérache.

La race des hommes est d'ailleurs plus robuste, et d'une stature plus élevée dans cette contrée, que dans la partie méridionale du département.

..... Du pain de seigle, des légumes, parfois du vin, peu de porc, voilà la nourriture habituelle des vigneron employés pour le compte des propriétaires. Dès le mois de février, ils vont tailler la vigne; au mois de mars, hommes et femmes provignent, en cultivant, comme on sait, du bas en haut (ouvrage très-fatigant dans les temps frais et pluvieux).

Les enfans travaillent dès l'âge de huit ans.

En général, les salaires des vigneronns étant trop modiques pour suffire à leur subsistance, ils sont obligés d'aller faire la moisson dans les campagnes qui sont entre Villers-Cotterets et Nanteuil (Oise); hommes, femmes, filles, chacun y va; il ne reste que des vieillards ou des enfans. Ce mois fatigant achève de les énerver. De retour chez eux, la vendange les occupe.

La condition de la femme est encore plus pénible que celle du mari. Levée une heure avant, couchée une heure après, elle partage son temps entre le ménage et les travaux de la campagne. Les femmes filent le chanvre qu'elles ont eu tant de mal à faire rouir dans des eaux croupissantes, et plus souvent dans des eaux courantes extrêmement vives et dures, après avoir éprouvé de grandes fatigues à le broyer. Dans nos campagnes, il n'est pas rare de voir des femmes briser la glace pour retirer le chanvre des coutoirs. Pour cette filature, elles se rassemblent en hiver dans des caves malsaines, où elles respirent, depuis quatre heures du soir jusqu'à minuit, un air méphitique. Ce qui a été dit des vigneronns s'applique plus particulièrement à ceux qui, comme dans le Laon-

nois et le Soissonnois, travaillent pour le compte d'autrui.

La femme du vigneron à gages est bien le plus malheureux de tous les êtres : ou elle travaille le front courbé vers une terre sablonneuse qui réfléchit sur sa figure les rayons d'un soleil brûlant, la dessèche et la sillonne de rides avant le temps, ou bien elle porte sur son dos, dans une hotte, le fumier destiné à l'engrais de la vigne, et dont le vigneron propriétaire a soin de charger son âne. Elle paroît vieille à trente-cinq ans ; elle l'est réellement à quarante-cinq.

.... Il se passe peu d'années, sans que quelques-uns des ouvriers, chargés de l'abatage et du débit du bois dans la forêt de Villers-Cotterets, périssent d'accident.

Les charbonniers sont en général mal nourris, couchant, presque toute l'année, dans des huttes formées de bois et de terre. Ces huttes sont d'une dimension trop petite pour le nombre des individus qui les occupent.

.... Dans les pays où l'on rouit le chanvre, les femmes, indépendamment du rouissage, s'occupent exclusivement du soin de mâcher (broyer) le chanvre ; opération très-fatigante

et très-nuisible à la santé, en ce qu'il se détache des particules qui affectent la poitrine.

Il n'y a que dans les pays à chanvre où les femmes soient plus exposées que les hommes, attendu que, pendant plusieurs mois de l'année, elles sont souvent dans l'eau à des époques critiques pour leur santé.

Dans les pays où l'on cultive le lin, l'emploi de la femme se borne à retirer de l'eau le lin et à l'étendre. Les autres travaux concernant la préparation du lin, en général très-pénibles, appartiennent à l'homme.

. Le valet de charrue trouve généralement, chez le fermier qui l'emploie, une nourriture saine et suffisante; ses occupations sont distribuées, suivant les saisons, d'une manière très-régulière, et sont suspendues par des intervalles de repos sagement calculés; l'enfant ne travaille pas d'aussi bonne heure, dans les pays de grande culture, que dans les vignobles.

Les batteurs en grange ne forment pas plus d'un dixième de la population employée dans les fermes. C'est moins le travail auquel ils se livrent, quelque pénible qu'il soit, que la poussière qui se détache du grain, qui abrège leur vie.

La profession des scieurs de long est une des

plus pénibles ; aussi voit-on peu de ces ouvriers arriver à soixante-dix ans. Ils sont continuellement en transpiration, hiver comme été ; ils se nourrissent assez mal.

Les tisserands travaillent , à la lueur d'une lampe remplie de mauvaise huile , dans des caves humides. Cet inconvénient, déjà si grave , est encore au-dessous de celui de la mauvaise odeur que répand l'espèce de colle ou *paré* que le tisserand emploie pour la confection de sa toile.

Mines d'or découvertes dans les Monts-Ourals.

M. le sénateur Soïmonof et M. le docteur Fuchs , professeur à l'Université de Casan , ont fait un voyage dans les Monts-Ourals , par ordre du Gouvernement russe , pour examiner les mines d'or qui y ont été découvertes pendant les trois dernières années. Voici quelques-uns des résultats de leurs recherches.

Les mines du versant oriental , ou du côté asiatique , sont incomparablement plus riches que celles du côté d'occident. Les premières s'étendent depuis Werkhoturie jusqu'à la source de la rivière d'Oural ; mais les endroits où l'or paroît être le plus abondant , sont entre les mines

de Nijne Zayilskoi et de Kousitoumki , dans une étendue d'environ cinq cents verstes. Ces mines sont presque à la surface du sol , sous les gazons ; et la glaise aurifère est de quelques archines de profondeur. On obtient l'or par le lavage des terres , et ce travail est si facile , qu'on n'y emploie guère que de petits garçons. Le métal se présente en grains isolés , quelquefois en pépites ou masses du poids de six marcs ; mais , en général , on retire cinq solotnies de cent pouds de glaise. Un seul propriétaire , M. de Jakowleff , dans les domaines de qui ont été découvertes jusqu'à présent les mines les plus riches , enverra , cette année , à l'Hôtel des Monnoies de Saint-Pétersbourg , trente pouds d'or. Les autres mines de l'Oural en fourniront ensemble cent trente pouds ; et cette exploitation ne fait que commencer ! Le docteur Fuchs écrit que l'or paroît avoir été combiné primitivement avec le granstein de Werner , le talc schisteux , la serpentine et la mine de fer gris , etc. , et que ces matières , en se recomposant , l'ont laissé à un état libre. Il ajoute dans sa lettre , adressée à son Excellence de Magnitzki , créateur de l'Université de Casan , que les richesses minéralogiques des montagnes qu'il a visitées , sont aussi variées qu'immenses. On y a trouvé le platine , le cori-

don ou spath adamantin, d'autres métaux, et des gemmes de l'Amérique et de l'Inde.

M. Fuchs a fait dans ce dernier une découverte, celle d'une pierre approchant du saphir, à laquelle il a donné le nom de *Soimonite*, en l'honneur du savant minéralogiste, le sénateur Soïmonoff. On se doute bien que l'Université de Casan va enrichir ses collections d'objets aussi nouveaux que précieux; ils y seront transportés par eau au printemps prochain; mais l'Université ne sera pas seule à profiter des richesses et des découvertes de M. Fuchs. Ce savant professeur compte publier bientôt son *Voyage aux Monts-Ourals*, qui contiendra non-seulement ses observations sur l'histoire naturelle en général, mais encore la statistique du pays qu'il a parcouru et étudié.

Élévation du Mont-Rosa.

Dans le vingt-cinquième volume des *Mémoires de l'Académie des Sciences de Turin*, on trouve la relation détaillée de l'ascension faite au Mont-Rosa, en 1819, par MM. Zumsstein et Vincent. On doit y remarquer les mesures trigonométriques du premier de ces voyageurs, qui paroissent mériter de la confiance; elles donnent au Mont-Rosa quinze mille six

cents pieds d'élévation , tandis que le Mont-Blanc n'en a que quatorze mille sept cent quatre-vingt-treize. Ce dernier perd ainsi l'honneur d'être le plus haut point de l'Europe. Les voyageurs mettront désormais leur gloire à monter au sommet du Mont-Rosa ; mais ils ne trouveront pas à ses pieds une seconde vallée de Chamouny.

Tableau du Haut-Canada.

Il existe une différence très-grande entre le Haut et Bas-Canada. Les habitans du premier sont rustres et grossiers , sortant , pour ainsi dire , des mains de la nature ; ceux du second , sont polis , prévenans , pleins d'égards pour les voyageurs. Glengarry , ville du Haut-Canada , indique assez que la population est presque entièrement composée d'Écossais. Cette ville n'est pas dans un état très-florissant. La plupart des maisons sont construites en solives , et ne renferment qu'une chambre. La surface du sol , à la profondeur de plusieurs pieds , y est formée de substances végétales décomposées. En effet , à chaque automne , les feuilles qui tombent , pourrissent promptement et se réunissent à la terre , et une couche légère s'ajoute ainsi tous les ans à une autre.

Le fleuve Saint-Laurent offre un coup-d'œil majestueux et enchanteur. L'odeur qui parfume ses deux bords , rend la fraîcheur du matin réellement délicieuse. Au lever du soleil , la plus petite agitation dans l'air secoue les gouttes de rosées de dessus les branches d'arbres , et semble répandre des millions de perles dans le sein de son des. Le bruit des avirons fait quelquefois tressaillir les cerfs qui paissent le long de la rive , et on les voit de temps en temps lancer leurs belles têtes à travers les feuillages , et s'enfuir dans le fond de la forêt.

En côtoyant le fleuve , on entre dans le lac des mille îles , bassin immense dont la surface est coupée d'un nombre prodigieux d'îles toutes différentes d'aspect , de grandeur et de figure. Il y en a de fertiles et de stériles , de boisées et de nues ; quelques-unes sont longues d'un quart de mille , d'autres seulement de quelques pieds. On n'a jamais calculé exactement le nombre de ces îles ; on suppose qu'il s'élève à plus de 1,700.

En quittant les mille îles , on se dirige sur Kingston , qu'on aperçoit derrière une pointe de terre sur l'extrémité de laquelle il y a un fort qui commande la ville et l'entrée du port. Un vaisseau de 120 canons peut mouiller contre le

quai. Kingston contient à peu près cinq mille habitans ; le plan est joli et vaste ; les maisons , en grande partie , sont en pierre de taille , dont le pays possède des carrières immenses.

York le cède encore à Kingston. Sa population ne s'élève qu'à trois mille individus. C'est le siège du gouvernement. Cette capitale du Canada est située près du lac Ontario , qui y forme une baie où il y a un bon mouillage pour les petits navires. On y remarque quelques jolies maisons ; mais le terrain , autour du port et derrière la ville , est bas et marécageux.

Le village de Queenston est dans une situation délicieuse , au pied d'une colline bien boisée et baignée par le Niagara , dont les rives sont élevées et roides. Le sol autour de Queenston est généralement composé d'une argile rouge , dont la couleur forme un singulier contraste en été avec la verdure des arbres et des champs. Les environs sont extrêmement pittoresques. Rien n'est plus beau que la vue dont on jouit en remontant le fleuve. Du haut de la montagne de Queenston , on a une perspective magnifique. Les précipices escarpés qui bordent une partie du Niagara, l'Ontario, qu'on aperçoit dans un lointain sans bornes , les vergers verdoyans , les forêts épaisses , les champs cultivés , cet en-

semble forme un tableau admirable d'effet et de composition.

A peu près à quatre milles de Queenston , on voit le tourbillon du Niagara. Ses rives sont , dans cet endroit , très-hautes et perpendiculaires ; son courant a formé sur un des flancs une excavation semi-circulaire qui ressemble à une baie. Le fleuve, en arrivant à la pointe supérieure de cette baie , quitte le canal , coule avec la plus grande impétuosité contre le côté de la baie , et après avoir décrit ce circuit extraordinaire , reprend son cours et s'enfonce avec une rapidité tumultueuse entre deux rochers perpendiculaires qui ne sont séparés que par un intervalle de quatre cents pieds. La surface du tourbillon est dans une agitation continuelle ; l'eau bouillonne , écume et tourne d'une manière qui prouve sa profondeur prodigieuse et la pression qu'elle éprouve ; les arbres qui arrivent dans la sphère du courant sont enlevés ou brisés avec un mouvement irrégulier qu'il est difficile de décrire.

La masse d'eau qui compose la partie moyenne de la chute est si énorme , qu'elle descend près des deux tiers de la hauteur sans se briser , et la tranquillité solennelle avec laquelle elle tombe , forme un contraste magnifique avec son

agitation au fond de l'abîme. Au contraire, l'eau de chaque côté de la chute est rompue du moment où elle passe par dessus le bord du rocher ; elle se partage à mesure qu'elle descend, en petits fragmens pyramidaux dont la pointe est tournée en bas.

C'est au fond du ravin par où l'on descend pour arriver à la chute, que l'on jouit le mieux de la grandeur du spectacle ; on marche au milieu de rochers immenses : l'âme n'est plus ouverte qu'à la terreur causée par un bruit épouvantable. Derrière la nappe d'eau est située une vaste caverne. Le voyageur audacieux qui veut la visiter, risque d'être suffoqué par les tourbillons de pluie épaisse qui tombent autour de lui. D'un côté, le roc Noir s'élève en formant une arcade gigantesque, et de l'autre, le torrent mugissant présente une nappe impénétrable d'écume. Les rochers sont si glissans qu'on peut à peine s'y tenir ; à chaque moment, l'horrible fracas qu'occasionne le choc des ondes, vous fait croire que les précipices vont s'écrouler sur votre tête.

Mais à quelque distance, la scène change tout-à-fait. L'âme se remet des commotions violentes qu'elle a éprouvées, et les yeux, long-temps effrayés, se reposent avec plus de plaisir sur des

tableaux agréables et rians. Un peu au-dessus du rapide , le Niagara coule si doucement dans un lit large de deux milles , qu'il ressemble à un petit lac. La rive américaine , couverte de bois , n'offre aucune habitation humaine ; on n'entend que le fracas de la chute et les cris des canards sauvages. Ainsi , dans l'espace d'un mille , la nature présente deux scènes entièrement opposées , l'une terrible et bruyante , l'autre douce et paisible.

Il y a dans cet endroit une source minérale très-abondante en gaz hydrogène ; il est si pur qu'il s'enflamme et brûle pendant quelque temps , si l'on approche une chandelle de la surface de l'eau.

On croit généralement , dans le Haut-Canada , que les serpens sont doués du pouvoir de charmer. Un voyageur , digne de foi , rapporte le fait suivant : il aperçut , à la surface d'une mare d'eau , une grenouille qui flottoit dans un état d'immobilité apparente ; il lui donna un petit coup de baguette sur le dos , elle ne remua pas , elle éprouvoit un bâillement convulsif et un tremblement dans ses jambes de derrière. Bientôt il découvrit un serpent noir , roulé sur lui-même , près du bord de la mare , et tenant la grenouille assujettie par le pouvoir magique

de ses yeux. S'il tournoit la tête d'un côté ou d'un autre, sa victime le suivoit comme maîtrisée par une attraction magnétique. Le serpent se tenoit vis-à-vis d'elle, la gueule demi-béante, et ne détournoit pas un seul moment les yeux de dessus sa proie, autrement le charme eût été rompu. Le voyageur qui observoit cette scène singulière, jeta un gros morceau de bois dans la mare entre les deux animaux ; le serpent se retira en arrière, et la grenouille, plongeant dans l'eau, s'enfonça dans la vase.

Le Canada cependant n'est pas infesté de serpents dangereux ; il faut en excepter le serpent à sonnettes ; mais on ne le trouve ordinairement que dans les lieux incultes et déserts ; il est rare dans la partie du pays qui est habitée. On rencontre partout le serpent à ceinturon et le serpent noir ; ils ne paroissent nullement mal-faisans.

LETTRE

Écrite de Grenade par un Officier français, et dans laquelle nous avons cru reconnoître le pinceau de l'un des Collaborateurs des Voyages pittoresques.

Grenade, 17 juillet 1823.

SUR cette terre de délices, sous ce ciel où les anciens avoient placé l'Elysée, je me repose un peu, mon cher ami, de mes longues fatigues; je tâche de calmer mes chagrins, qui sont tous dans notre séparation.

J'ai vu de belles antiquités mauresques. Que n'avons-nous pu pénétrer ensemble dans les lieux que je viens de visiter, dans ces forêts de palmiers, sous ces bois d'orangers, de myrthes et d'aloès! Y revenir n'est pas facile. Ils sont bonnes gens en Andalousie; mais, même en temps de paix, il faut une compagnie de dragons pour faire trois lieues. On attend des caravanes, l'on marche comme en Turquie, et cela même a des charmes. Imaginez-vous, mon ami, que tout ici a conservé la couleur de l'Orient. Les maisons sont encore de forme mauresque: plusieurs cours, un jardin orné de fontaines de

marbre blanc , mille fleurs délicieuses par leur éclat et par le parfum qu'elles répandent , voilà ce que l'on trouve dans chaque habitation , où l'on entend le murmure de l'eau *niévé* (glacée), qui s'élançe en jet ou tombe en cascade.

Trois fois par jour , des domestiques brûlent des aromates , notamment une plante qui croît dans la Sierra de Cordova et de Grenade , et qu'ils nomment *alacema* : c'est l'odeur la plus douce que je connoisse.

La première cour de chaque demeure est ordinairement plantée d'orangers , grands comme nos tilleuls de France : là on reçoit les personnes qui n'ont pas habituellement accès dans la maison ; la seconde cour est pour la famille et pour les amis. Cet endroit , le plus délicieux de l'habitation , renferme toujours une fontaine de marbre souvent précieux et un jet d'eau. Tout cela est entouré d'*adelfa* , de *louisa* , de *limon* , et je doute que , dans le monde entier , l'on trouve quelque chose de plus enchanteur. Autrefois cette seconde cour étoit le sanctuaire de l'Arabe. Ces petites croisées *treillagées* que je vois là devant moi , car j'habite une salle de la seconde cour , éclairaient jadis un harem. Cette fontaine que j'entends porte encore une légende tirée de l'Alcoran.

Il faut vous dire, mon cher ami, que nous sommes adorés des habitans de l'Andalousie ; les constitutionnels eux-mêmes nous rendent un culte : il est vrai qu'ils ont grand besoin de notre appui. Dans le logement que j'occupe, mon titre d'officier français m'a rendu le protecteur de la maison : aussi vous n'imaginez pas les soins délicats dont je suis l'objet. Toute la journée, on brûle des parfums dans ma chambre, et chaque soir on a soin d'attacher un bouquet au chevet de mon lit, pour écarter les mauvais songes.

Mon excellent ami, si vous n'étiez pas à Paris, j'attendrois ici le sommeil éternel.

Que Dieu bientôt nous réunisse !

T....R.

Mécanique. — Transport de maison.

Dans le but d'agrandir et de régulariser une des rues de New-York, il falloit qu'une des maisons de cette rue fût ou démolie ou portée de vingt-et-un pieds et demi en arrière. Cette maison a trois étages ; vingt-cinq pieds de face et quarante-cinq de profondeur ; elle est couverte en ardoises et d'une valeur assez considérable.

Le projet de la transporter a été conçu par M. Siméon Brown, qui a déjà réussi précédemment à charrier une vingtaine de bâtimens, construits en partie en briques, plusieurs fois sans déranger aucunement les habitans des maisons, ni même exiger qu'on en ôtât les meubles. Celle dont il est question, construite entièrement en briques, et dont le poids étoit d'environ trois cent cinquante tonnes (sept mille quintaux), a été transportée dans toute son intégrité, les cheminées, fenêtrés et portes demeurant en place, sans le moindre dommage. On commença par l'établir sur les cadres destinés au transport; et, le 3 juin, elle fut mise en mouvement, au moyen de trois vis parallèles établies perpendiculairement au front de la maison, et dont chacune étoit mise en action par deux ou trois hommes. Ce que l'on avoit considéré comme la partie la plus difficile de l'opération avoit été la nécessité d'élever tout l'édifice d'environ deux pieds au-dessus du niveau de ses fondations. On en vint à bout au moyen de deux vis seulement, placées en dessous, et qui soulevèrent doucement la maison tout entière jusqu'au degré requis. Dans le courant de la journée, on lui fit parcourir seize pieds, sans qu'il s'y fit de lézardes ni aucun

dérangement quelconque; on a dû terminer l'opération le 4 juin au matin. On la considéra comme tellement sûre et à l'abri de tout danger, que, pendant le transport, le propriétaire avoit chez lui cent cinquante personnes, auxquelles il fit servir une fort belle collation. La dépense occasionée par cette entreprise s'est élevée à environ un cinquième de la valeur totale de l'édifice.

Il faut conclure de ce récit que la construction des maisons de New-Yorck est analogue à celle des maisons de Russie, où ces manières de transport sont employées depuis longtemps (1).

Manière de conclure un marché avec les Kirghis.

La principale richesse des Kirghis consiste en bétail : ils en vendent beaucoup aux Russes.

(1) En Alsace, où l'on construit les corps des maisons rurales en charpente, reposant sur des sablières, je me suis vu également obligé de faire reculer et alligner une de ces maisons trop rapprochée et posée obliquement à la ligne de la grande route du Rhin, près du bourg de Drunheim. Cette opération s'est faite, à l'aide de vis et de frouleaux. (Note du Rédacteur.)

Aussitôt qu'un Kirghis arrive au marché russe, les acheteurs et leurs interprètes se jettent sur lui. On l'enlève de dessus son cheval, en le saisissant par les mains et les pieds, et chacun tâche de le faire entrer dans sa boutique. Cet empressement ravit le Kirghis; mais il dissimule son contentement, et se laisse entraîner machinalement dans la boutique de celui qui tire le plus fort. Alors le Russe étale ses marchandises pour les échanger contre le bétail de son chaland; celui-ci affecte de les regarder avec la plus froide indifférence, et ne dit mot. On apporte de l'eau-de-vie, on boit, on s'embrasse; cependant rien ne se termine. Enfin le marchand saisit le moment favorable, s'empare du fouet du Kirghis, et lui applique une douzaine de coups bien vigoureux sur le dos: c'est alors que le front du nomade se déride, il sourit gracieusement, et conclut le marché, qui naturellement est toujours à son désavantage.

Nouvelle manufacture établie à la Chine.

A l'exception de l'indigo, les Chinois n'ont eu jusqu'à présent aucune substance pour faire de la couleur bleue. Celle qu'ils mettoient sur leur porcelaine provenoit du bleu de Prusse que les

Européens leur fournissoient. En 1819, ils se sont affranchis de ce tribut à l'industrie étrangère. Une lettre arrivée de Canton apprend qu'on a établi, dans les environs de la ville, une manufacture de bleu de Prusse, et qu'en conséquence, celui qui vient d'Europe ne se vend plus. On doit seulement être surpris de ce que les Chinois n'avoient pas trouvé plus tôt la manière de le fabriquer, car on sait que le procédé n'est pas difficile.

Canal entre la Cochinchine et Siam.

On a creusé à la Cochinchine un canal qui établit une communication entre *Toung-Po* et le royaume de Siam, pour assurer une navigation sûre et commode dans toutes les saisons. On dit qu'il avoit lieu autrefois, mais par une rivière dont le cours étoit tortueux; de sorte que le canal s'emplissoit de sable et de vase, et que l'on ne pouvoit y passer qu'au printemps. Afin de remédier à cet inconvénient, le canal actuel est profond et droit, et l'on a aussi changé le lit de la rivière dans l'endroit où il s'y joint. Il paroît que l'exécution de ce projet a coûté la vie à beaucoup de monde; il a aussi causé la disgrâce d'un grand personnage qui avoit la surinten-

dance des travaux. Lorsque le canal touchoit aux maisons , aux jardins ou aux plantations des riches , on le faisoit devier à droite ou à gauche pour épargner les propriétés ; mais , quand il traversoit la cabane ou le champ du pauvre , on abattoit , on coupoit sans pitié. Un rapport sur ces pratiques frauduleuses a été envoyé au roi. En conséquence , le ministre coupable , qui est , dit-on , beau-père du monarque , a été mis en prison.

Mœurs cruelles du Colbar ou Calebar.

Le Gouvernement britannique entretient des bâtimens de guerre le long de la côte d'Afrique , pour empêcher la traite des nègres par les navires européens. Pendant qu'un de ces vaisseaux étoit à l'ancre dans la rivière du Colbar , au fond du golfe de Guinée , les Anglais voyoient tous les jours des exemples du peu de cas que les habitans de ce pays faisoient de la vie de leurs semblables. Le capitaine et les officiers se permirent de faire des observations sur l'horrible coutume de sacrifier des hommes dans les cérémonies religieuses , notamment aux funérailles , car ils avoient souvent été témoins de ces pratiques sanguinaires. Les nègres traitèrent de ridicules

les remontrances des blancs, disant que, s'ils n'envoyoient pas à leurs parens défunts des esclaves pour les servir dans l'autre monde, leur esprit viendrait les tourmenter. Ils ajoutèrent qu'on les regarderoit comme n'ayant aucune affection pour leurs parens et comme des lâches, s'ils omettoient une partie si essentielle des obsèques. Du reste, les officiers anglais étoient traités avec le plus grand respect par les habitans.

Abstraction faite de la vente des esclaves aux Européens et des sacrifices humains, les indigènes du Calebar sont bien plus civilisés que les autres nègres de la côte. Tout homme de quelque importance sait et lit couramment l'anglais; car, quoique leur pays soit plus fréquenté par les Espagnols, les Portugais et les Français, que par les habitans de la Grande-Bretagne, on les admet moins dans les familles. Toutes les maisons sont meublées à l'européenne, parce que le grand commerce en esclaves et en huile met ces nègres en état d'acheter tout ce dont ils ont fantaisie. Les maisons sont bâties à la mauresque avec de grandes cours environnées de bâtimens; le harem est aussi imité de celui de ces peuples; tous les appartemens sont artistement peints en arabesques par les femmes.

Les Anglais voyoient souvent un certain duc Ephraïm, qui leur témoignoît beaucoup de bienveillance; il les invitoit à dîner; l'on servoit des vins et des liqueurs de France et d'autres choses du goût des Européens. Cet illustre convive, dans ces occasions, est vêtu à l'anglaise; il a un habit rouge et des bas de soie.

Les indigènes du Calebar sont très-fins et très-adroits; ils aiment beaucoup les marchandises de traite qu'ils appellent de l'argent. Ils sont très-importuns, si on ne leur fait fréquemment des présens. Les hommes de la classe inférieure sont de grande valeur.

PREMIÈRE LETTRE

Écrite au Ministère de la Marine, concernant le Voyage autour du monde, de la Corvette française la Coquille, commandée par M. Duparrey, lieutenant de vaisseau.

Le 1^{er} septembre 1822, on appareilla sur le soir de la rade de Santa-Cruz. Le lendemain, nous vîmes Gomère : nous étions pour lors à trente-six milles du fameux pic de Teyde, mou-

tagne toute pyrogénique, l'un des vingt-quatre points cités comme les plus élevés de la croûte minérale du globe. Son sommet nous apparut de cette distance dans toute sa majesté. Dans la journée du 3, nous reconnûmes l'île de Fer; le 5, nous coupâmes le tropique du Cancer; le 8, sur le soir, on vit Santo-Antonio, la plus occidentale des îles du cap Vert. Dans la nuit, nous eûmes le spectacle d'une phosphorescence au *summum*; le 10, on fit baigner l'équipage; le 11, le calme et les grains vinrent nous assaillir. Nous nous trouvâmes très-bien d'avoir la cuisine dans l'entrepont; le feu, comme l'indique la *médecine nautique*, est le plus avantageux des moyens purificateurs de l'air dans les navires. Le 21, par $4^{\circ} 30'$ de latitude Nord, et 23° longitude Ouest, nous sondâmes sur le point marqué sur les cartes *Vigies Françaises*; cent quarante brasses ne donnèrent pas de fond; on dut en conclure que ces vigies n'existoient pas. Le 23, phosphorescence brillante et singulière, occasionée par un banc de *pyrosoma*; le 24, cérémonie du baptême de la ligne; le 27, on harponna un dauphin orgue; M. Garnot en fit l'anatomie, une description complète et un dessin. Le 28, nous prîmes un beau squalé glauque; le 30, M. Duperrey fit plonger à cinq

cents brasses une bouteille soigneusement bouchée; elle revint brisée en fragmens extrêmement *tenus* et comme broyés. Le 6 octobre, nous fîmes la géographie des rochers de *Martin-Vaz*; le soir, nous relevâmes la Trinité, île inhabitée, où les Portugais eurent autrefois une colonie que la difficulté d'y naviguer ou d'y atterrir, a fait abandonner, et près de laquelle nous vîmes beaucoup de baleines, ou au moins de grands cachalots.

Placés sur la mer comme des colonnes dont la nature a voulu baliser la route du navigateur, les îlots de *Martin-Vaz* bravent les tempêtes et appuient leur base dans les profondeurs de l'Océan. Ils doivent du moins reposer sur des hauts-fonds, conjointement avec la Trinité, dont ils semblent être un prolongement qui a surgi. La Trinité et ces rochers sont situés au moins à trois cents lieues de toute terre : ils doivent donc leur naissance, à d'autres causes qu'au morcellement d'une portion du sol américain; et quoiqu'on n'ait pu aborder à la Trinité, comme je l'espérois, si le temps me l'eût permis, je ne balance pas à croire que ces masses isolées et solitaires doivent leur existence à l'action des volcans. Des faits nombreux que nous avons recueillis soigneusement, donnent

à cette assertion l'apparence complète de la vérité.

Le 9 , nous coupâmes le tropique du Capricorne ; le 16 , nous mouillâmes à Sainte-Catherine du Brésil , pays très-pittoresque et riche pour l'histoire naturelle.

Dans le but que s'étoit proposé le commandant de la *Coquille* , en relâchant à Sainte-Catherine , il s'empessa d'établir un observatoire sur l'île d'Anhatomirin , dont le gouvernement lui permit de disposer pendant tout le temps ; on y régla les montres et l'on fit sur ce point un grand nombre d'observations.

Les moyens employés pour garantir la santé des équipages , ont eu un plein succès. On est arrivé à Sainte-Catherine , et l'on a l'espoir d'en repartir sans qu'il se soit manifesté la moindre indisposition à bord. La gaité et une sorte d'enthousiasme contribuent singulièrement à maintenir tout le monde dans cet état.

M. Duperrey se félicite beaucoup du zèle que toutes les personnes de l'état-major ont déployé dans les différentes recherches , soit à la mer , soit dans cette dernière relâche. « Dans la longue traversée que nous venons de terminer , écrit-il au ministre , les officiers ont tellement multiplié les observations astronomiques,

qu'il m'a été possible de dresser le tableau de la vitesse et de la direction que les courans affectent dans toutes les parties de l'océan atlantique que nous avons parcourus. J'ai joint à ce tableau la longitude et la latitude observées tous les jours à midi, ainsi que la température de l'air, comparée à celle de l'eau au même instant. Nous tenons à bord un journal météorologique, dans lequel nous portons les indications du baromètre, du thermomètre et de l'hygromètre, de quatre heures en quatre heures. Les naturalistes trouvent également à la mer les moyens d'enrichir nos collections. L'infatigable M. Lesson (1) dessine et décrit avec la plus scrupuleuse attention, tous les mollusques qui ne peuvent échapper à ses filets. Je l'ai vivement pressé de rédiger sur cette partie le Mémoire que j'ai l'honneur de vous soumettre. Depuis que nous sommes à terre, M. Durville a fait plusieurs excursions sur la côte; il a exploré les montagnes, les vallées et les plages maritimes: déjà il a observé plus de trois cent cinquante espèces de plantes différentes, et il pense qu'un grand

(1) Il nous est agréable de dire que M. Lesson, qui a déjà fourni plusieurs bons articles à ces *Annales*, est un de nos plus actifs correspondans.

nombre seront nouvelles pour la science. La saison étant encore très-peu avancée, les récoltes en entomologie sont moins riches, mais elles présenteront encore quelque intérêt. MM. Garnot, Lesson, Lejeune, et les officiers auxquels le service laisse un moment de loisir, ne cessent de parcourir les forêts qui avoisinent le mouillage : il résulte de leurs courses réitérées que déjà nous sommes en droit de fixer l'attention sur la collection de dessins, de plantes, d'oiseaux, d'insectes et de minéraux que nous possédons. »

Un nouveau rapport adressé par M. Duperrey, au ministre de la Marine, et daté de la Conception, le 24 janvier 1823, porte ce qui suit :

« Arrivé le 20 novembre 1822 aux îles Malouines, j'installai le 25 mon observatoire près de l'ancien établissement de Saint-Louis, dans la baie Française ou de la Soledad ; j'en confiai la garde à M. Lesage, enseigne de vaisseau, et je m'empressai de profiter d'une apparence de beau temps pour commencer les observations de tout genre, notamment celle du pendule, que l'Institut royal desiroit avoir sous une latitude australe.

» Si le climat rigoureux des Malouines nous

a exposés à de grandes contrariétés , nous devons au moins nous féliciter d'avoir trouvé sur ces îles d'abondantes ressources. Quelques personnes de l'état-major et le maître canonnier sont parvenus à nous procurer des vivres frais pendant toute la relâche. Tous les jours ils apportoient à bord en bœufs , porcs , lapins , oies ou canards , de quoi nourrir un équipage dix fois plus nombreux que le nôtre. La pêche n'étoit pas moins abondante que la chasse ; toutes les fois que nous tendions nos tremailles dans la rivière de Bougainville , nous étions certains d'en retirer 100 à 150 livres de poissons , ce qui nous offroit aussi une nourriture excellente.

» Cette relâche ne fut pas seulement agréable à l'équipage , elle procura aussi aux naturalistes les moyens d'augmenter leurs collections. Plus de 120 plantes en fleur ont été le résultat des courses de M. Durville , lieutenant de vaisseau , second de la *Coquille* ; curieux de connoître les productions de l'intérieur de l'île et d'ajouter de nouvelles richesses à celles que lui offroit le rivage , il se transporta au sommet du mont *Chateaux* , point le plus élevé des Malouines , situé à 19 milles du mouillage et à 350 toises au-dessus du niveau de la mer. La neige dont cette montagne étoit en partie couverte , n'a pu

soustraire aux recherches de M. Durville quelques plantes dont il a garni son herbier.

» M. Garnot, chirurgien-major, pense avoir complété l'ornithologie de ces îles, à l'exception du cygne à tête noire, dont parlent Bougainville et Pernetty.

» La géologie a été étudiée avec soin par M. Lesson, second chirurgien, qui s'est en outre attaché particulièrement à la recherche des poissons méduses et mollusques de tous genres. Tous ces objets sont dessinés par lui et par M. Lejeune, dessinateur de l'expédition, avec une vérité parfaite.

» La conchyliologie occupe aussi un rang distingué dans nos collections. Les seuls insectes qui n'ont pu échapper à M. Durville, appartiennent à la classe des lépidoptères.

» Partis des Malouines le 18 décembre 1822, nous coupions le méridien du cap Horn, par 57° 50' de latitude, le 1^{er} janvier 1823, et le 9 du même mois, nous étions, par la latitude du cap Pilazès, à cent lieues de distance, faisant route pour la conception; le 20, nous étions au mouillage de Talcagnana, au fond de la baie.

» Nous sommes arrivés à la Conception sans avoir éprouvé la plus petite avarie et sans avoir

un malade à bord. J'attribue la bonne santé dont nous jouissons tous, à la qualité et à l'abondance de l'eau conservée dans les caisses en fer, au pain frais dont l'équipage n'a jamais cessé d'avoir un repas par jour depuis notre départ de France, et à la bonne qualité des vivres de tout genre, qui nous ont été fournis par les magasins de la marine à Toulon.

» Ma relâche à la Conception a pour but de reprendre la marche des montres, et de remplacer le bois et les légumes consommés dans notre dernière traversée. De ce point je me dirigerai sur les îles de la Société, et de là sur les Mulgraves. »

LETTRE

*De M. l'Abbé Michaud, missionnaire à la Louisiane, à M. B***, à Chambéry.*

Saint-Louis, le 16 avril 1823. (Reçue à Chambéry, le 26 juillet.)

M.

Je ne saurois desirer une meilleure occasion pour me procurer la satisfaction de vous écrire, que celle que m'offre le départ de M. Borgna, l'un des missionnaires de la Louisiane; j'ai appris avec beaucoup de plaisir qu'il passeroit à Cham-

béry en se rendant à Rome , parce qu'il vous donnera dans la conversation bien des détails qu'on ne croit pas assez intéressans pour les exprimer dans une lettre. En vous écrivant, dans le mois de décembre dernier, je vous ai promis la relation du voyage de l'un de nos missionnaires qui est allé le premier chez les sauvages de la nation des *Osages*; il est juste que je tienne parole : je vais tâcher de le faire aujourd'hui.

En 1821, plusieurs chefs de la nation osage se rendirent à Saint-Louis, par ordre du surintendant des sauvages. Le premier chef des Osages, appelé *Sans-Nerf*, étoit à leur tête; ils firent une visite à Mgr notre évêque, qu'ils appellent le *chef de la Robe noire*; ils en avoient d'avance une haute idée, et ils ont en général un grand respect pour les prêtres catholiques, parce qu'ils savent par leur tradition que leurs grands-pères ont été autrefois visités par des robes noires (les jésuites). Avant de se présenter chez Mgr Dubourg, ils se mirent en grand costume; leur corps, qui est de couleur rougeâtre, fut enduit de graisse, leur visage et leur bras rayés de différentes couleurs; le blanc-de-plomb, le vermillon et le vert-de-gris formoient, dans leur tatouage, une grande variété de sillons, lesquels aboutissoient tous au nez; leurs cheveux

étoient rangés par touffes. Ils portoient des bracelets et des pendants d'oreille ; ils s'étoient percé le nez et les lèvres pour y passer des anneaux ; leur chaussure étoit faite d'une peau de chevreuil et ornée de plumes de différentes couleurs ; ils y suspendent quelques ornemens garnis de petits tuyaux de fer blanc , auxquels ils attachent un grand prix , à cause du bruit que cela les met en mesure de faire , soit en marchant , soit en dansant. Leur tête est ornée d'une espèce de couronne , sur laquelle on remarque des têtes d'oiseaux , de petites cornes de cerf , des griffes d'ours et autres embellissemens de cette délicatesse. Une couverture de laine pendante sur leurs épaules , et un peu moins élégante que les schals dont on se sert dans la vieille Europe , leur couvre presque tout le reste du corps : ce surtout est encore orné de queues de différens animaux. C'est avec cette parure qu'ils se présentèrent chez Mgr l'évêque de la Louisiane : il avoit dans sa chambre un très-beau crucifix d'ivoire et plusieurs tableaux. La vue du crucifix les frappa d'étonnement , il se regardoient avec admiration et attendrissement ; Monseigneur profita de la circonstance pour leur donner une première idée de l'Évangile : voilà , leur fit-il dire par l'interprète qui les

accompagnait, voilà le fils du maître de la vie, (c'est le nom qu'ils donnent à Dieu); il est venu du ciel sur la terre; il est mort pour nous sur la croix, soit pour les peaux rouges (les sauvages), soit pour les peaux blanches; c'est pour nous rendre heureux dans l'autre vie (ils l'admettent) qu'il a volontairement beaucoup souffert et versé tout son sang; c'est lui qui m'a envoyé ici pour vous faire connoître ses volontés. Il est impossible de vous dépeindre l'attention avec laquelle tous ces pauvres sauvages écoutoient les paroles de Monseigneur, et l'émotion qu'ils éprouvoient lorsque l'interprète leur en expliquoit le sens; ils levoient les mains au ciel, recommençoient à fixer le crucifix avec un profond attendrissement: cette scène toucha tous les spectateurs. Avant de quitter Mgr l'évêque, Sans-Nerf le pria d'aller les visiter chez eux; il lui assura qu'il seroit bien reçu, qu'il lui feroit beaucoup de bien, et qu'il jetteroit de l'eau sur la tête d'un grand nombre, c'est-à-dire qu'il les baptiseroit. Il le leur promit, et fit présent à chacun d'eux d'un crucifix et d'une médaille qu'il suspendit à leur cou avec un ruban; il leur recommanda de les conserver avec soin; ils le lui promirent et tinrent parole. Un fait que je vous citerai bientôt vous le prouvera.

La même année, peu après la première visite des sauvages, Mgr Dubourg leur envoya M. l'abbé Lacroix, pour faire chez eux l'essai d'une mission. Le moment n'étoit pas favorable; ils étoient sur le point de partir pour la chasse, qui est toujours pour eux une grande expédition; il ne put visiter qu'un seul village; il en fut très-bien reçu; il y baptisa même un assez grand nombre d'enfans, et promit d'y retourner dans un temps plus opportun. Il s'y rendit de nouveau en effet durant l'été passé; il partit, le 22 juillet, de Florissant, situé à cinq lieues de Saint-Louis. Après avoir marché à cheval pendant douze jours, au travers de vastes prairies entrecoupées de bois et de rivières, il arriva au village qu'il avoit déjà visité au printemps précédent, accompagné de quelques marchands qui alloient traiter avec les sauvages: on fut au comble de la joie de revoir le missionnaire. Toute la cavalerie de la peuplade vint à leur rencontre, et les conduisit comme en triomphe chez grand chef. Plusieurs familles leur avoient préparé des festins: pour prouver qu'il ne méprisoient personne, ils furent obligés de courir jusqu'au soir de cabane en cabane. On leur servoit pour l'ordinaire quelques plats de bois remplis de maïs bouilli ou de la viande de cerf,

d'ours ou de bœuf sauvage. Pour leur faire plaisir , il faut goûter de chaque mets , mais on se tire d'affaire comme on peut , car ils n'ont ni couteaux , ni cuilliers , ni fourchettes.

Le grand chef et six des principaux officiers s'offrirent pour accompagner le missionnaire dans la visite de tous les villages de la peuplade : il fut reçu partout avec empressement : un village , entr'autres , se distingua d'une manière particulière en venant à sa rencontre à plus de quatre ou cinq milles ; ils étoient plus de deux cents cavaliers , tous parés de leurs plus beaux ornemens. Leurs chevaux sont admirablement bien dressés. L'occupation ordinaire des hommes est la chasse et la guerre contre d'autres nations indiennes : les femmes y sont très-laborieuses ; ce sont elles qui bâtissent les cabanes et qui charient le bois de chauffage ; la quantité qu'elles en portent à la fois sur leurs épaules est étonnante. Cette nation est au moins vêtue d'une manière décente.

La polygamie est usitée parmi eux ; il est dans leurs coutumes que , lorsqu'un sauvage obtient une fille en mariage , toutes ses sœurs sont par-là même censées lui appartenir et devenir en même temps ses femmes ; ils tiennent à honneur d'en avoir un grand nombre : c'est

ce qui met un obstacle à leur civilisation , et cet obstacle n'est pas le seul. Ils ont un extrême dégoût pour la culture des terres et pour toute espèce de travail assujettissant ; ils n'ont d'inclination que pour la guerre et pour la chasse : ils se montrent néanmoins très-disposés en faveur de la religion catholique. Le missionnaire célébra un jour le saint sacrifice , auquel assistèrent tous les chefs de la nation et autant d'autres sauvages que l'appartement pût en contenir : il fut touché de leur recueillement et de l'exactitude avec laquelle ils se levoient et se mettoient à genoux , comme ils le voyoient faire , et des sentimens religieux qu'ils manifestoient en levant les yeux au ciel avec émotion. Après la messe , il baptisa plusieurs enfans , et distribua à tous les chefs quelques croix avec un ruban qu'il leur passa autour du cou.

Il y a quelques années que des ministres protestans furent envoyés chez les Osages , par le gouvernement américain , pour élever les enfans indiens et leur faire embrasser leur religion. Ils avoient formé quelques petits établissemens , mais ils n'y ont eu que peu de succès ; et , depuis près d'un an , les sauvages ont retiré tous leurs enfans , en disant qu'ils reconnoissoient

qu'ils n'étoient pas des robes noires, comme ils l'avoient cru d'abord.

Les terres, sur cette partie des bords du Missouri, sont très-fertiles; on y voit des prairies unies qui ont jusqu'à six ou sept lieues d'étendue. En été, les chaleurs y sont excessives; ce fut dans cette saison et au milieu des courses pénibles qu'il faisoit chaque jour, que le zélé missionnaire fut attaqué d'une fièvre brûlante; elle interrompit ses travaux apostoliques, et l'obligea à quitter l'intéressante nation des Osages plutôt qu'il ne l'auroit voulu. Il fut forcé, pour son retour, de faire douze jours de marche à cheval en passant la nuit dans les bois, sans rencontrer, pendant tout ce trajet, une seule misérable cabane qui pût l'abriter un instant. Voici de quelle manière on fait son petit campement en pareille occasion: on choisit dans la forêt l'endroit jugé le plus convenable; on décharge les chevaux et on les met en pleine liberté, afin qu'ils puissent aller à la pâture; on arrange une petite cabane avec des branches d'arbres pour s'abriter; on fait sa provision de bois, et l'on allume un grand feu, soit pour faire griller un morceau de chevreuil enfilé dans un bâton planté devant le feu, qu'on a soin de tourner de temps en temps, soit pour écarter les ours

et les autres bêtes féroces qui n'y sont pas rares; après cela, on s'enveloppe dans une peau de buffle, ou bien dans une couverture que l'on met, durant le jour, sous la selle de son cheval: la fatigue fait trouver ce repas et ce lit très-bons. Tel est le régime de tous ceux qui voyagent dans ces contrées encore non habitées.

Quoique l'ambassade de Sans-Nerf ne soit pas relative au principal objet de ma lettre, je crois devoir, avant de la finir, vous en citer encore quelques circonstances, que vous ne lirez pas sans intérêt. Les sauvages du Missouri le regardent comme leur plus grand orateur; et, quoiqu'il n'ait pas fait sa rhétorique en Europe, on ne laisse pas de trouver dans ses discours beaucoup d'esprit naturel avec un grand fonds de franchise et d'indépendance.

La députation des sauvages assistant un jour à un conseil qui se tenoit à Saint-Louis chez le surintendant des Indiens, Sans-Nerf, après avoir fumé le calumet de paix, prit la parole, et s'étendit fort au long sur la mauvaise foi avec laquelle il prétendoit que les Etats-Unis avoient rempli les conditions d'un traité préalablement signé entre eux. « Nous t'avons cédé, dit-il, à » toi et à ton grand-père (Washington) toutes

» les terres què tu as voulues; toi, tu nous
» avois promis bien des choses; mais, regarde,
» tu as une double langue : avec une tu dis
» une chose, et avec l'autre une autre. Les us-
» tensiles que nous avons reçus de toi valent si
» peu, que nos enfans même ne les veulent pas
» pour s'amuser; les couvertures que tu nous
» as données sont si mauvaises, que le moindre
» vent en emporte les fils, et si claires, que
» nous voyons distinctement le soleil au travers :
» si nous les étendons par terre, la pointe des
» herbes passe et forme de petites prairies au-
» dessus d'elles. » Voilà mot à mot une partie
de son discours, qui fut très-long.

Quelques jours après, les chefs des sauvages allèrent à Washington, et furent introduits chez le président des Etats-Unis, qui les reçut avec bonté, et donna à chacun un superbe uniforme avec une médaille d'argent. Dans un grand dîner auquel se trouvoient les premiers personnages de la ville, le président porta la santé du général Washington; et les convives, chacun à leur tour, portèrent celle des hommes les plus distingués de l'Amérique. Chacun pensoit que Sans-Nerf, quand son tour fut venu, porteroit la santé du président; on fut trompé : « Je bois, » dit-il, à la santé de notre bon père, le chef

» des robes noires, qui demeure au village des
» Chouteaux » (Saint-Louis, fondé par les
MM. Chouteaux, en 1763). Alors le président
et toute l'assemblée se joignirent à lui. Les sau-
vages montrèrent ensuite les crucifix et les mé-
dailles que monseigneur leur avoit donnés. Ces
objets religieux tiennent toujours le premier
rang dans le long chapelet de médailles qu'ils
portent ordinairement sur eux ; vient ensuite la
médaille française, puis l'espagnole, puis l'an-
glaise et enfin l'américaine. Ils appellent les
Américains les Grands-Couteaux, à cause des
poignards qu'ils ont coutume de porter.

Voici encore une autre manière dont se ser-
vent les Indiens pour exprimer la mesure de
leur attachement pour les diverses nations aux-
quelles ils ont été successivement soumis. Un
Américain demandant un jour à un sauvage
quel étoit le peuple qu'il aimoit le plus : *Tiens,*
lui répondit le sauvage, en lui portant la main
vers l'épaule et en montrant toute la longueur
du bras, *voilà comme j'aime les Français;*
puis, baissant la main jusqu'au coude, il ajoute :
Voilà pour les Espagnols ; il la baisse jusqu'au
poignet, en disant : *Voilà pour les Anglais;*
enfin, il montre l'extrémité de ses doigts et dit :
Voilà pour les Américains.

Plusieurs protestans de Saint-Louis , surpris de voir encore au cou des chefs des Osages les croix et les médailles que monseigneur leur avoit données , voulurent reconnoître jusqu'où alloit leur attachement pour ces pieux objets. Comme il n'y a rien au monde de plus agréable à un sauvage qu'une belle selle , on les conduisit dans un magasin , et on leur en offrit une à chacun pour la croix et la médaille. Sans-Nerf répondit que , quand même on lui donneroit tout le magasin , il se garderoit bien de faire un tel marché.

Nous avons tout lieu d'espérer qu'en moins d'un an , les Jésuites viendront se fixer sur les bords du Haut-Missouri , au milieu des sauvages ; ils pourront alors continuer des travaux que leur société avoit autrefois si glorieusement commencés. Cette espérance est fondée sur une lettre que monseigneur nous écrit de Washington , par laquelle il annonce qu'il a heureusement terminé les affaires pour lesquelles il s'étoit rendu au congrès. Le Gouvernement lui a confié la mission des Indiens , dans laquelle les ministres protestans avoient échoué avec des fonds pour la soutenir. La maison des jésuites de Georgetown nous enverra quelques-uns de ses membres. J'aurai l'avantage de vous faire

connoître dans la suite les succès que la religion espère retirer de cette entreprise.

J'ai appris avec bien de la peine les mouvemens politiques qui agitent l'Europe : ici, nous sommes tranquilles. Ma santé est excellente, et, quoique la saison de l'été, dans laquelle nous allons entrer, mette les tempéramens à l'épreuve, je suis plein de courage et de confiance en la divine Providence.

Je suis, etc.

ANNONCE.

Annales de la Littérature et des Arts, qui paroissent depuis quatre années, régulièrement tous les sept jours, par cahier de 40 pages (1).

Ces *Annales* forment un agréable mélange de littérature, partie en prose, partie en vers, d'une composition gracieuse, spirituelle, suave et d'une grande fraîcheur.

Des sujets fort variés, traités avec un goût et un savoir remarquables, indiquent qu'ils viennent d'une source pure et de la bonne école, qui survit heureusement au vandalisme, dont les flambeaux ne sont pas encore éteints.

Il règne dans ces *Annales* une sorte de sérénité de pensées, qui charme l'esprit et le cœur. On en éprouve la douceur jusque dans l'analyse des bons ouvrages qu'on y annonce, et les trois articles fort attachant, déjà publiés par M. le baron Trouvé, sur les *Lettres inédites du chancelier d'Aguesseau*, justifient pleinement ce que nous avançons.

Ce Recueil, précieux par le choix des hommes de mérite qui y concourent, est fait pour charmer les loisirs de l'homme d'esprit, de l'homme de cabinet, qui tiennent à conserver les bonnes traditions, et à entretenir des relations tacites, avec les penseurs et les vrais littérateurs.

(1) Le prix de l'abonnement pour Paris, est de 11 fr. 50 c. pour trois mois; de 22 fr. pour six mois, de 43 fr. pour un an. Les souscripteurs de la province ajoutent 1 fr. 50 c.; et ceux de l'étranger, 3 fr. par trimestre pour la poste. On s'abonne à Paris, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 12.



ANNALES EUROPEENNES,

PUBLIÉES

SOUS LA DIRECTION DE M. RAUCH,

ANCIEN OFFICIER DU GÉNIE, ETC.

XVI. LIVRAISON.

*Explication de la gravure, qui représente une
Forêt vierge du Brésil, dessinée et décrite
par M. le comte de Clarac.*

VOICI ce que dit la *Quotidienne* dans sa
feuille du 11 février, au sujet de cette gra-
vure :

M. de Clarac, conservateur du Musée royal,
a fait depuis long-temps preuve de talent comme
peintre et dessinateur ; mais l'ouvrage qu'il vient
de publier est sans contredit son chef-d'œuvre,
et lui assigne le rang le plus distingué parmi
les artistes de notre époque. Il a peint, pendant
le séjour qu'il a fait au Brésil, une des forêts
vierges de ce pays si pittoresque ; et le burin,
secondant ses inspirations, a reproduit son ta-
bleau dans une magnifique gravure. Plus on la
regarde et plus on veut la voir ; l'œil qui ne

peut saisir à la fois les innombrables beautés dont elle est remplie, les découvre une à une et toujours au profit du plaisir; l'illusion est complète, on se croit transporté dans cette forêt belle de sa simplicité sauvage; on la parcourt, on l'admire, on s'y plaît; et c'est bien de M. de Clarac que l'on peut dire, qu'il a pris la *nature sur le fait*.

Notre intention ayant été d'offrir au lecteur la description originale faite par l'auteur du beau tableau, représentant cette forêt vierge, nous nous sommes à ce sujet adressés à M. le comte de Clarac, pour l'obtenir de sa part : comme elle ne nous est pas encore parvenue, nous nous bornerons à donner, en attendant, celle que nous trouvons dans la quarante-septième livraison des *Nouvelles Annales des voyages et de la géographie*, rédigées par deux de nos plus savans géographes (1).

Les voyageurs qui ont parcouru l'Amérique, s'accordent tous à dire, qu'il est difficile à un

(1) On souscrit au bureau des *Nouvelles Annales des Voyages*, (librairie de Gide fils, rue Saint-Marc-Feydeau n. 20.)

Le prix de la souscription est 30 fr. pour Paris, 36 fr. pour les départemens et 42 fr. pour l'étranger, par année, ou douze cahiers.

Européen, qui aborde pour la première fois le Nouveau-Monde, de se faire une idée de la majesté des forêts dont sa surface est couverte, notamment dans les régions situées entre les tropiques. Une grande partie de notre Europe, surtout dans les contrées méridionales, est dépouillée de bois; les montagnes de l'*Attique*, les sommets des *Apennins*, les coteaux de la *Provence*, les plateaux de la *Castille* sont nus. Quelques observateurs *superficiels*, qui ont négligé l'étude de la géographie physique, en ont déduit la conséquence erronée que le caractère des climats chauds est d'être dénués d'arbres; mais on oublie que l'Europe méridionale avoit un aspect bien différent lorsque les colonies qui la peuplèrent ou la civilisèrent, commencèrent à y fonder des établissemens. On oublie qu'un des effets de la civilisation est de diminuer le nombre des forêts en augmentant la population. A mesure que l'homme avance sur un terrain, les forêts y reculent, et l'inquiète activité des nations prive peu à peu la terre de cette parure qui, dans les pays septentrionaux, réjouit notre vue; mais dans cette même Europe méridionale, où un des caractères distinctifs du paysage est d'offrir une roche pelée, si cette roche peut retenir l'eau sur sa superficie

couverte de terre, alors on y voit des arbres aussi verts, aussi touffus et aussi robustes que ceux que l'on admire dans le Nord.

Ainsi, lorsque toutes les causes concourent, dans un pays chaud, à la production et à la conservation des forêts, elles doivent être d'une étendue que l'on a peine à concevoir, quand on n'a observé que celle de nos contrées septentrionales. La partie équinoxiale du Nouveau-Monde n'a pas encore une population suffisante pour diminuer la quantité des forêts, et, d'un autre côté, la chaleur et l'humidité y entretiennent une activité de végétation qui ne pourroit pas être aisément étouffée. « Dans les zones » froides, dit M. de Humboldt, la nature » s'engourdit périodiquement; et, comme la » fluidité est une action de la vie, les animaux, » ainsi que les plantes, à l'exception des mousses » et des autres cryptogames y restent ensevelis, » durant les mois d'hiver, dans un profond » sommeil. Sur une grande partie de la terre, » il n'a donc pu se développer que des êtres or- » ganiques capables de supporter une diminu- » tion considérable de calorique ou une longue » interruption de forces vitales. Aussi plus on » approche des tropiques, plus la variété, la » grâce des formes et le mélange des couleurs

» augmentent , ainsi que la jeunesse et la vi-
» gueur éternelle de la vie organique. »

Le dessein de M. de Clarac représente avec une fidélité parfaite la variété des formes qui distinguent les végétaux des contrées équinoxiales; il n'est pas de botaniste qui , à l'aspect de cette estampe , ne soit en état de nommer ceux qu'il y voit figurés. Mais ce n'est pas le seul mérite de cette production : M. de Clarac a su rendre avec une vérité scrupuleuse la sauvage abondance de la nature des tropiques. Daniels, dans *ses vues de l'Inde*, a quelquefois eu le sentiment de cette vérité; mais il reste sur la lisière des forêts. M. de Clarac , au contraire, nous fait pénétrer dans leur intérieur, et l'on aime à s'y enfoncer avec lui; c'est le témoignage que lui rend M. de Humboldt, qui, plus d'une fois, a visité ces forêts aussi anciennes que le monde, et qui en a décrit la magnificence. « Si ma faible
» voix, si mon admiration, a-t-il dit à M. de
» Clarac, peut contribuer à fixer l'attention du
» public sur cet ouvrage, dont la gravure a
» parfaitement réussi, nommez-moi à ceux que
» vous avez chargés de l'annoncer. »

Après des paroles aussi formelles, tout ce que nous pourrions ajouter pour faire l'éloge du

dessin de M. de Clarac seroit superflu. Bornons-nous à décrire ce qu'il représente.

C'est une forêt sombre où croissent, dans toute leur vigueur, des arbres gigantesques, des sergeira, des jacaranda, des figuera, des imbaoba branca, et une infinité d'autres qu'il seroit trop long de nommer; leurs troncs sont chargés d'une quantité de bromelia, d'epidendrum, de grenadilles, de bauhinia, de banisteria, et de semblables végétaux parasites ou grimpan : ces derniers ont leur racine en terre et montent en serpentant autour des arbres; parvenus à leurs cimes les plus élevées, ils y déploient leurs fleurs. Ces plantes grimpantes, portées d'un arbre à l'autre, les unissent de la manière la plus extraordinaire. On distingue, entre autres, dans ces forêts épaisses, un bauhinia, dont les tiges sarmenteuses et ligueuses croissent en arcs qui alternent et qui ont une courbure si régulière, qu'on la prendroit pour un effet de l'art. Plusieurs de ces plantes bizarres jettent de longs filamens qui pendent jusqu'à terre, où ils prennent racine et s'élèvent de nouveau, montent et descendent alternativement, et forment ainsi des réseaux épais et solides qui interceptent la marche du voyageur; on est obligé de les couper avec la serpe pour

pouvoir avancer. Ces filamens ligneux qui, lorsque le vent ou toute autre cause les met en mouvement, viennent frapper la tête de l'homme errant au milieu de ces solitudes, sont très-ordinaires dans toutes les forêts du Brésil et de la zone torride. La végétation est si riche, si abondante dans ces climats, que chaque arbre est, pour le naturaliste, comme un jardin botanique rempli de plantes dont la plupart lui sont souvent inconnues.

Au-dessous des grands arbres croissent des mimosa et des justicia remarquables par leurs belles fleurs, des fougères arborescentes et des roseaux taquaras, des balisiers et des bananiers sauvages. Près des bords d'un ruisseau écumeux, on voit des potos et des caladium qui de même se plaisent dans les lieux frais et ombragés. Ordinairement, des cocotiers aïri et des coulequins ombiliqués parent les parties les moins hautes de ces forêts, principalement dans les lieux humides. M. de Clarac, dont le tableau représente la nature dans toute sa vérité, n'a pas manqué d'y placer ces deux arbres. On distingue le premier à sa tige svelte, élancée et souple; sa cime, composée de grandes feuilles pinnées, se dessine à merveille au milieu des autres arbres, dont il diffère par le port qui lui

est commun avec les palmiers, auxquels il appartient; son tronc est entrelacé de végétaux sarmenteux; ils forment le véritable ornement de ces forêts. « De même, a dit M. de Humboldt, que, dans les climats du Nord, l'écorce des arbres est couverte de lichens et de mousses, de même, entre les tropiques, le cymbidium et la vanille odorante animent le tronc des plus grands arbres. Les plantes grimpantes entourent leurs troncs. Des fleurs délicates naissent des racines du théobroma, ainsi que des fleurs épaisses et rudes du calebassier et du chupo. Au milieu de cette abondance de fleurs et de fruits, au milieu de cette végétation si riche et de cette confusion de plantes grimpantes, le naturaliste a souvent de la peine à reconnoître à quelle tige appartiennent les feuilles et les fleurs. Un seul arbre, orné de paullinia, de bignonia, et de dendrobium, forme un groupe de végétaux qui, séparés les uns des autres, couvriroient un espace considérable : les branches sans feuilles du baubinia ont souvent quarante pieds de long; quelquefois elles tombent perpendiculairement de la cime des plus grands arbres; quelquefois elles sont tendues en diagonale d'un arbre à l'autre, comme les cordages d'un

» navire; les chats-tigres y grimpent et descendent avec une adresse admirable.»

La scène est animée de la manière la plus pittoresque et la plus conforme à la vérité : un arbre probablement tombé en vétusté, est couché au travers du ruisseau qui répand l'humidité dans cette forêt. Sur ce pont naturel passent un sauvage et sa femme. Suivant l'usage invariable de ces peuples, l'homme ne porte à la main que ses flèches : la femme, revêtue d'une enveloppe grossière, tient d'un bras son enfant ; son autre main s'appuie sur un bâton ; son dos est chargé d'un paquet qui renferme probablement les ustensiles peu nombreux du ménage. Cette famille est suivie d'un chien qui, dans ces pays encore grossiers, de même que dans ceux où la civilisation a pénétré de temps immémorial, associe son existence à celle de l'homme.

Le tableau est éclairci par des rayons du soleil qui percent obliquement à travers l'épaisseur de la forêt ; dans le fond règne une obscurité impénétrable. Sur le premier bloc, un sauvage a son arc tendu, et vise un *coati* qui se tient immobile sur le tronc d'un arbre renversé, et qui n'aperçoit ni l'ennemi dont il est menacé par derrière, ni un énorme serpent dont la tête en l'air annonce qu'il attend l'approche du

quadrupède pour se jeter sur lui. Les Indiens sont seuls en état de chasser dans ces vastes solitudes , sont seuls doués de la sagacité nécessaire pour s'y retrouver. Lorsque les blancs s'y hasardent isolément , souvent ils s'égarerent ; quelques-uns y errent huit jours de suite ; heureux s'ils sont munis de poudre et de plomb qui les mettent en état de tuer du gibier pour leur subsistance. D'ailleurs quiconque s'imagineroit que, dans le fond de ces bois, on doit trouver de quoi se nourrir, seroit dans l'erreur ; il se passe fréquemment plusieurs jours sans que l'on y aperçoive une créature vivante , quoiqu'ils renferment des quantités d'animaux sauvages (1).

Nous sommes loin d'admettre que sous cette féconde latitude qui offre une si riche magnificence végétale, où les fruits de toutes les saveurs, de toutes les formes et de tous les parfums, doivent se montrer avec profusion ; où les habitans ailés des bois doivent être innombrables ; où enfin tous les genres d'animaux ont pu multiplier en paix et sans obstacle depuis la première heure du monde ; il nous est , disons-nous , difficile d'admettre que l'homme qui se nourrit du

(1) Cette gravure se vend 30 francs , chez Texier , graveur , rue Saint-Honoré , n. 348.

produit des deux règnes vivans , qu'il domine de toute la puissance de sa supériorité , puisse dans ces peupuleuses forêts manquer d'alimens.

Ce que nous avons exposé page 91 du quatrième volume de ces Annales , sur les troupeaux de 40 et de 50 mille bœufs , de vaches et de chevaux , nourris dans les plantureux pâturages qui touchent à ces belles forêts du Brésil , et page 191 du quatorzième cahier , sur les ressources qu'on trouve dans la bonne saison , jusque vers les rivages de la mer polaire de l'Amérique , en bisons , bœufs musqués , chevreuils , lièvres ; perdrix , poissons et oiseaux de toute espèce , autorise à croire que si la nature est autant prodigue dans ces froides contrées , il faut bien que là , où elle se montre dans toute sa force , sa majesté et sa munificence , elle soit riche dans les productions qu'elle se complaît à offrir au souverain de la terre.

Voici ce que dit encore le vieux chasseur américain de l'Ostégo , en déplorant la chute des superbes forêts de ce pays : « Les pins avoient » disparu sous la hache du défricheur ; un petit » bouquet de pins restoit , qu'on pouvoit comparer » à un dôme immense , dont les troncs des érables » formoient les colonnes ; leurs cimes les cha- » piteaux , et le firmament la voûte.

» Le lac de l'Ostégo étoit couvert de myriades
» de ces oiseaux aquatiques , qui arrivent et
» voyagent avec les saisons : je vis une ourse ac-
» compagnée de ses petits , des cerfs et des
» daims venir boire dans ses eaux. Ce n'étoit
» partout que bois , montagnes et créatures ; et
» les sources cachées du *Susque-Hannat* , sor-
» toient comme par enchantement de l'épaisseur
» des bois. Ce spectacle étoit plein d'une sombre
» et mélancolique beauté.

» Lorsque arrivoit la saison des volées , on
» voyoit dans ces vieilles forêts de l'Amérique ,
» parmi mille sortes d'oiseaux différens , une
» si immense quantité de pigeons , qu'une flèche
» lancée au hasard , ne pouvoit manquer de frap-
» per une victime. Sur le sommet de la mon-
» tagne , on les tuoit à coups de bâtons : ils for-
» moient dans leurs joyeuses promenades , des
» masses à obscurcir le soleil. Leur nombre im-
» mense égaloit ces nuées de sauterelles qui
» arrivent dans d'autres pays : on pouvoit dire
» que les airs étoient dans la joie et l'allégresse. »

Ces trésors naturels fourmilloient dans les
forêts de l'ancienne Europe , et de celle de la
France en particulier. Les quatre sixièmes de
cette magnifique parure , ont disparu dans nos
contrées , et les animés chants de la nature ,

s'y sont éteints avec les mille échos qui les répétoient.

RÉPONSE

DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES,

AUX QUESTIONS

FAITES PAR SON EXC. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

Sur les Effets résultés des déboisemens.

LE sol forestier du département des Pyrénées-Orientales se composoit, il y a trente ans (1), d'environ trente mille hectares de bois de diverses essences. La vente de quelques forêts royales, à des particuliers qui les ont exploitées, et les défrichemens des communes sur celles qui leur appartennoient, ont réduit de

(1) Nous continuerons à dire que, pour un examen d'une aussi haute importance, il eût été desirable d'embrasser jusqu'aux siècles antérieurs, au lieu d'un simple espace de trente ans, qui ne peut offrir la solution qu'on cherche. La haute chaîne des Pyrénées, dont l'influence s'étend au loin, vouloit surtout qu'on partît de la première invasion des Carthaginois; car, dès cette époque, le règne de la nature a commencé à perdre en Espagne et dans les Pyrénées.

plus d'un tiers son étendue. Dans ce qui reste, on rencontre partout des espaces immenses où végètent à peine quelques arbustes rabougris qui diminuent encore la consistance des forêts actuelles. Les principales essences dont elles sont formées sont le sapin et le hêtre, dans les hautes régions. Dans les plus basses, selon les positions et la qualité du terrain, on trouve, mêlés souvent ensemble, le chêne à gland, le mérisier, le châtaignier, le chêne verd, l'alisier et le micocoulier. Ces dernières espèces se plaisent plus particulièrement au pied des montagnes de l'arrondissement de Céret. Les autres couvrent, seulement vers leur sommet, celles des Albères, du Canigou, de Mosset, de Py et du Capzir. Quelquefois même dans l'arrondissement de Prades, elles descendent dans les vallées, et c'est là que, défendues contre la violence des vents par les monts élevés qui les entourent, elles prennent avec rapidité le plus haut degré d'accroissement et de force auquel elles puissent parvenir.

Les forêts de ce département appartenoient autrefois au roi, aux seigneurs, aux communes et aux congrégations religieuses. Aujourd'hui, à l'exception de quelques foibles lambeaux que possèdent certaines communes et un petit nom-

bre de particuliers , celles qui existent font toutes partie du domaine de l'État.

Le manque d'observations ne permet pas de préciser les changemens qu'a pu opérer la diminution des forêts dans les abris du département. On est toutefois porté à croire qu'ils sont de peu d'importance , si l'on considère qu'il est traversé par de profondes vallées et presque entouré par une chaîne de hautes montagnes , qui exercent sur les météores une influence bien plus puissante que ne peut l'être celle des forêts. Son territoire, en effet, est protégé des vents du Sud par les Albères ; de ceux d'Ouest par le *Canigou* , et de ceux du Nord par les Corbières. Quand on supposeroit que la crête de ces montagnes fût aujourd'hui moins couverte d'arbres qu'elle ne l'a été autrefois , il seroit peu raisonnable d'admettre qu'une élévation de quelques pieds de plus arrêtât le cours des vents ou en modérât même la violence ; mais les forêts se trouvant toutes , en général, au-dessous de leurs sommets , les déboisemens n'ont pu modifier les abris que d'une manière insensible , s'il étoit vrai qu'il y eût quelque chose de réel dans cette modification (1).

Abris.

(1) Un séjour de six ans , fait aux Pyrénées , dans le ser-

Rivières.

Rareté des
eaux.

Inondations.

Les eaux des rivières ont été moins abondantes depuis trente ans, quoique la même quantité de pluies ait pu tomber dans le département, et les inondations, au contraire, ont été beaucoup plus fortes et plus fréquentes.

Lorsque des forêts bien peuplées s'élevoient sur la surface du Roussillon, elles devoient absorber une plus grande quantité de *vapeurs aqueuses* qui, depuis leur destruction, vont s'accumuler sur les montagnes. La fraîcheur qu'exhalent les bois condense aussi les brouil-

vice des ponts et chaussées, nous a mis à même de reconnoître de grandes chaînes montagneuses, privées aujourd'hui de ces massifs d'arbres de soixante, de quatre-vingts et de cent pieds de hauteur, qui les couvroient jadis, chargés de remplir la mission d'*abriter* les pays qui vivoient sous leur heureuse influence.

Mais quoique les arbres présentent, par leur masse et leur élévation, des abris *incontestables*, ils ont encore, par les vertus attractives dont ils sont doués, la mission visible d'exercer une grande influence sur les fluides de l'atmosphère, pour nourrir les sources et soutenir la permanence des températures. On est donc bien fondé à croire que dans le temps où ces grandes chaînes de montagnes qui circonscrivent le Roussillon jusqu'à la mer, étoient encore complètement boisées, les eaux y étoient plus abondantes, la violence des vents plus modérée; les climatures moins variables et le pays mieux assaini: toutes choses, dont ce fortuné pays est privé maintenant.

lards sur leur feuillage , les réduit en eau et les fait tomber goutte à goutte sur la terre.

A ces causes de diminution journalière s'en joignoit une autre plus déterminante. Au moment de la résolution générale des vapeurs , les forêts attiroient les nuées sur leur passage et déchargeoient celles qui alloient grossir la source des torrens au sommet des montagnes. Les pluies étoient ainsi plus divisées , mieux réparties dans chaque localité : leur chute en étoit moins violente ; le sol avoit le temps de les absorber. Il les rendoit ensuite avec une utile lenteur et selon les besoins progressifs de l'agriculture aux rivières , dont elles entretenoient l'abondance continue , et qui alimentoient , à leur tour, ces canaux nombreux sans le secours desquels la plaine du Roussillon , accoutumée à leurs bienfaits , seroit comme vouée à la stérilité (1).

Mais les forêts une fois détruites , des défrichemens considérables ayant déchiré les gazons qui retenoient la terre sur les pentes rapides , la température de la plaine étant privée de son

(1) Les irrigations sont aussi indispensables à la fertilité du Roussillon et à tous les pays méridionaux , que la sève l'est aux arbres. Sans la fonte des neiges du mont *Canigou* , ce pays , où les pluies sont devenues aussi rares qu'irrégulières , seroit beaucoup moins fécond.

humidité et de ses moyens *d'attraction*, tout dès-lors a changé de face. Les *vapeurs atmosphériques* n'ont trouvé d'autres condensateurs que les hautes montagnes. Les nuages soulevés par les vents n'étant plus dans leur course excités à *s'abaisser*, vont s'amonceler sur les lieux élevés où s'entassent aussi les neiges. Dans cet état, quelque cause supérieure provoquant leur dissolution simultanée, il en résulte ces épouvantables inondations qui dépouillent les collines de leurs couches végétales, laissent partout le roc à nu, exhausent le lit des rivières et commettent des ravages incalculables dans les plaines qu'elles encombrent de sables et d'énormes graviers.

Pendant l'espace de huit ans, le département des Pyrénées-Orientales a trois fois éprouvé le fléau de ces crues monstrueuses qu'on voyoit *très-rarement* autrefois. La grande quantité de terre que les eaux entraînoient, augmentant prodigieusement leur poids et leur volume, rendoit leurs débordemens plus prompts et plus funestes. Les *défrichemens* sont la principale cause de ce surcroît de calamité. Si, pour les arrêter, le Gouvernement ne provoque des mesures sévères et ne les rend efficaces par sa sollicitude, le mal sera bientôt *sans remède*, et l'agriculture

sera désolée tantôt par une déplorable surabondance d'eau , tantôt par une sécheresse opiniâtre dont la menace déjà la perte des *réservoirs naturels* qui alimentoient les rivières dans lesquelles jusqu'ici elle avoit puisé un de ses plus puissans moyens de fécondité.

On remarque généralement que la neige reste moins long-temps sur le sol qu'autrefois. Ne peut-on pas attribuer aussi ce changement à la destruction des forêts qui répandoient autour d'elles une température froide , plus conforme à celle des neiges que protégeoient également contre les rayons solaires les branches touffues des arbres? Des pelouses bien fournies contribuoient en même temps à leur conservation , en donnant un passage moins libre au calorique qui s'échappe du foyer commun ; mais depuis que la culture s'est emparée de presque tout le sol , qu'elle fouille presque partout les entrailles de la terre , elle a , pour ainsi dire , ouvert des milliers de petits soupiraux , conducteurs plus actifs de la chaleur que les végétaux , qui déterminent la fonte des neiges à mesure qu'elles s'approchent de la surface du terrain ou qu'elles y sont à peine tombées. Aussi semblent-elles aujourd'hui ne résister que dans les climatures rigoureuses et élevées du Canigou , où la gelée

Neiges.
Leur di-
minution.

qui y règne toujours, ne laisse aucune issue aux émanations intérieures du globe.

Grêles. Comme les orages qui produisent les grêles sont ordinairement accompagnés de tonnerres, on est conduit à présumer que dans les plaines, leur chute s'opère sur les lieux boisés où elles sont entraînées de préférence par la violence de la foudre. En Roussillon, la plaine étant entourée de hautes montagnes qui exercent une plus grande attraction sur le fluide électrique, celles-ci doivent nécessairement la préserver de ses atteintes; aussi la grêle est-elle assez rare dans cette partie du département. Les propriétaires des localités montagneuses se plaignent d'être plus *souvent* victimes de ce fléau destructeur; la raison en est simple: les forêts qu'on a dévastées ne le détournent plus des récoltes; et les défrichemens ayant rétréci partout le théâtre où ses fureurs étoient jadis impuissantes, il ne peut que visiter quelquefois le terrain qu'on lui a pris, et y causer des dommages qui n'avoient été sentis ni même connus jusqu'alors.

Glaces. Les glaces sont seulement perpétuelles sur le Canigou dont le sommet est à 1441 toises au-dessus du niveau de la mer. En hiver, il est rare

qu'elles descendent dans la plaine ; ou que du moins elles y fassent un long séjour (1).

Quelques personnes croient avoir remarqué un refroidissement dans la partie montagneuse de l'arrondissement de Céret, qui mettroit obstacle à la reproduction de la vigne sur quelques points où elle étoit anciennement cultivée avec succès. Nous leur objecterons que ces plantations ont peut-être fini par l'épuisement du terrain , ou par le peu de profit qu'on avoit à les cultiver; peut-être encore , cette diminution de chaleur , si elle est certaine , a-t-elle pour cause locale la disparition récente des feux mal éteints de quelques-uns de ces volcans dont on trouve les traces sur les Pyrénées; mais elle ne peut être l'effet de la destruction des forêts qui, dans une température modérée , refroidissent l'atmosphère au lieu de la réchauffer. Nous observerons en outre que cette remarque n'a pas été faite dans l'arrondissement de Prades où la végétation est la même qu'autrefois , et dans lequel les récoltes parviennent à leur maturité aux mêmes époques. C'est cependant dans cet arron-

Leurs effets sur la végétation.

(1) La question posée au sujet de l'extension que paroissent prendre quelques glaciers des Alpes , n'a rien de relatif à la France , et surtout au Roussillon.

dissement que se trouve le Canigou dont les glaces, qui doivent s'augmenter par la superposition des couches annuelles, quelque petites qu'elles soient, auroient pu répandre dans son voisinage un refroidissement qui n'a pas été ressenti. Toutefois, il est irrecusable que cette augmentation devoit ajouter à l'intensité du froid, et l'on est autorisé à croire que l'absence de ce résultat a pour cause principale les déboisemens considérables qu'a éprouvés cette montagne, et l'élévation de la culture qui est parvenue à une hauteur de plus de mille toises.

Vents.

Les vents sont plus malfaisans, sans être pour cela aussi froids qu'on le pense généralement : l'opinion ne s'est pas là-dessus formée sur une série de faits météorologiques comparés, mais seulement par les maux que la végétation éprouve, sans égard pour les époques. Cette manière de juger n'a pu qu'induire les observateurs en erreur. On convient qu'autrefois l'hiver se *prolongeait* plus long-temps, que les saisons étoient *mieux réglées*, qu'elles n'antici-
poient pas lesunes sur les autres, que les chaleurs arrivoient d'une manière progressive et *insensible*. Cette marche régulière devoit imprimer le même mouvement à la végétation ; elle avançoit avec une sage lenteur ; elle ne s'exposoit

pas aux surprises d'un froid tardif, en n'empiétant point sur la saison où il pouvoit encore être funeste. Les montagnes couvertes de plus de neige qu'aujourd'hui et *mieux boisées*, augmentoient la froideur de l'atmosphère ; les vents qui les traversoient y contribuoient également, et tout concouroit ainsi à tenir la sève captive et à ne permettre son ascension que lorsqu'elle pouvoit avoir lieu sans danger. La *destruction* des forêts et les *défrichemens* ont mis le trouble dans cette heureuse combinaison. L'influence des neiges, celle de l'humidité et des vents qu'elles refroidissoient ont été toutes perdues. Les saisons ont subi un *déplacement*. Le printemps n'est plus le terme moyen des températures les plus opposées. Il amène *précipitamment* les chaleurs de la canicule à la suite des hivers. Vers la fin de mars, le thermomètre de Réaumur s'élève à 22 degrés, mesure de celles du mois de juillet. La terre échauffée, se trouvant secondée par la fraîcheur dont elle est encore imprégnée à cette époque, précipite et développe la végétation. Mais la suspension du froid n'étoit que l'ouvrage momentané de l'imprévoyance humaine : obéissant aux lois invariables et générales de la nature qui a posé les limites de chaque saison, il revient tout à coup, et souffle avec une intensité

cruelle. C'est alors qu'il refoule la sève dans ses vaisseaux dont il brise la contexture délicate ; que les pousses encore herbacées de tous les végétaux se dessèchent et périssent , et que les atteintes les plus mortelles sont portées aux récoltes par la dessiccation des fleurs ou des boutons qui en sont le doux présage (1).

Ces désastres, nous osons le penser, ne sont pas dus, comme on le croit, à des froids plus violens qu'ils ne l'étoient à des époques semblables, dans le siècle dernier. Il faut les attribuer, s'il est permis de parler ainsi, à l'imprudence de la végétation trop excitée par l'attrait d'une chaleur précoce que nous devons aux *déboisemens*. Craindroit-on pour les récoltes, le retard qu'il faudroit apporter dans la végétation, afin qu'elle ne fût plus surprise par le froid qui la frappe si grièvement ? Nous répondrons d'abord que l'avance qu'elle prend, est chèrement payée par les ravages qu'elle souffre,

(1) On regrette que, dans une réponse aussi bien faite que profondément réfléchie, on n'ait point parlé du précieux olivier, qui semble beaucoup souffrir, dans ce pays, du règne intempestif des vents âpres et froids qui, depuis les déboisemens des lieux élevés, dominant dans ce beau pays, au point d'altérer sans cesse les températures de la latitude, aux dépens de la végétation en général.

et plus que compensée par le temps qu'elle perd par les nouveaux efforts qu'elle doit faire pour réparer ses pertes. En second lieu, les mêmes causes qui prolongeroient la durée du froid, telles que les neiges des montagnes et la grande humidité que répandant les forêts, contribueroient aussi à déployer la nature avec plus d'énergie quand le moment seroit venu. En effet, le froid ayant plus long-temps contenu les émanations de la chaleur intérieure, elles sortiroient en plus grande abondance de la terre; celle-ci auroit encore toute sa fraîcheur dans l'étendue des couches végétales, et le soleil auroit acquis, dans ce retard, l'ardeur presque entière de ses feux; de cette manière la chaleur et l'eau, ces deux principes, de toute fécondation, se trouvant réunis et combinés favorablement, accéléreroient le mouvement de la sève, et la végétation ne tomberoit plus dans cet état stationnaire qu'occasionnent souvent d'opiniâtres sécheresses, pendant lesquelles se perdent ou languissent, les fruits échappés aux rigueurs du printemps.

En admettant que la tendance de l'air à l'équilibre produise les vents, nous expliquerons ^{Violence et fréquence} facilement la violence et la fréquence de ceux _{des vents.} qui désolent habituellement les champs de la

plaine. La froideur des neiges condensant autrefois l'air qui est autour des montagnes qu'elles couvroient, les vents de Sud et d'Est qui leur sont opposés, souffloient plus rarement et seulement pour porter des nuées que cette même froideur réduisoit bientôt en pluie. Ceux d'Ouest et de Nord devoient être aussi d'autant moins impétueux que l'air de la plaine étoit plus humide; car ils trouvoient alors plus de résistance et moins de vide à remplir. Dans leur durée ils rafraîchissoient, sans les fatiguer, les récoltes qu'ils faisoient prospérer. Aujourd'hui l'absence des neiges semble avoir déchaîné les vents du Midi; mais les nuées qu'ils élèvent de la mer sont bientôt raréfiées et dissipées par la chaleur de l'atmosphère, ils ne font plus que presser et dévorer les plantes, tandis que ceux du Nord, à la moindre pluie qui refroidisse la température des montagnes où elle tombe presque exclusivement, se précipitent dans les basses régions que la chaleur a dilatées, et cette irruption n'a jamais lieu sans de grands dommages.

Si les changemens que nous avons signalés dans le système météorologique du département étoient les résultats de causes purement locales, nous croirions les avoir trouvées dans la perte

des *forêts* et dans les vastes *défrichemens* qui en ont été la suite; mais nous ne nous dissimulons pas que ce système, foible partie d'un tout immense, est sans doute subordonné à celui du globe entier; et dès-lors nous devons penser que les vicissitudes qu'éprouve notre climat, sont souvent produites par des causes supérieures que la main de l'homme tenteroit vainement de régler; heureux s'il pouvoit quelquefois en modifier les effets, dans ce qu'ils ont de plus fâcheux (1)!

(1) Cette conclusion, trop modeste et prise dans un sens beaucoup trop général, n'est plus en harmonie avec les faits réels si bien constatés dans cette réponse. Sans doute qu'un grand espace de pays a concouru, ainsi que nous l'avons démontré dans les premiers cahiers de ces *Annales*, à l'interversion incontestable de l'ancien cours des météores; mais comme la cause en est connue, et que chaque contrée y a visiblement participé par les déboisemens, surtout dans les pays montagneux, il est désirable pour le bien de chacune qu'elle remonte à la source du mal, qu'elle rétablisse, par de nouveaux semis, les plans si prévoyans de la nature, qui y avoit établi l'heureux ordre des saisons, des climats et des températures, pour conserver à chaque latitude, à chaque zone de la terre, les productions qui lui convenoient.

Observation hydro-végétale et météorologique, à établir à la Direction générale de l'Agriculture, du Ministère de l'Intérieur, et par suite dans tous les chefs-lieux de Préfecture et de Sous-Préfecture.

Tout ce qui dépend du domaine de l'intelligence humaine, est susceptible d'une suite de perfection ; mais rien de grand ne s'engendre que par le sentiment de choses plus grandes encore. L'ordonnance de l'univers nous démontre que tout ce qui est sorti du souffle de l'éternité existe avec une harmonie éternelle ; tout se suit et se touche dans la chaîne infinie des êtres, où rien ne peut s'altérer sans que la nature tout entière s'altère. Cet esprit céleste, qui nous a confié le domaine de la terre, nous a chargés d'en conserver la noble économie. L'homme se dégrade en dégradant l'œuvre de la création ; et, dans son aveuglement, il détruit tous les jours un élément de son bonheur : il doit, s'il veut éviter les privations des choses les plus nécessaires à la vie, en appeler une fois à l'usage de sa raison, pour s'assurer à jamais les

avantages attachés à la conservation des biens dont il est appelé à jouir.

Si l'infatigable astronome est déjà parvenu à suivre et à admirer dans les cieux la marche harmonieuse des astres, le physicien doit aussi élever son observatoire, d'où, planant sur la nature entière, il puisse reconnoître les causes des dommages qu'elle a éprouvés, saisir les maux et les désordres qui en ont été la suite, et indiquer les remèdes qui doivent les réparer (1).

Mais les travaux de l'homme isolé auroient les défauts d'une marche lente, incomplète; ils manqueraient de cette suite, qui est indispensable pour acquérir des certitudes, et pour déterminer ensuite des applications sûres.

C'est au contraire au siège du Gouvernement, et à l'aide de tous les moyens dont il peut disposer, que s'élèveroit avec fruit cet édifice de la physique végétale, science qui doit de nouveau couronner le front de nos montagnes et parer les vallées et les plaines de leurs brillans attributs. Une institution centrale, embrassant

(1) Comme dans beaucoup de réponses départementales, on hésite à se prononcer sur ces phénomènes physiques, faute d'observations antérieures, l'établissement qu'on propose ici deviendroit d'une grande importance pour la France.

les concordances des divers règnes de la nature, à travers la perspective des premières époques des choses, vers laquelle se réfléchiroient de tous les points de la France et du globe même, les observations et les découvertes *hydro-végétales et météorologiques* ; voilà ce qu'il conviendrait d'avoir : ce foyer lumineux renverroit à son tour les notions acquises, lesquelles, par une successive réciprocity, recevant de continuel développemens, on verroit enfin s'effectuer la régénération de tous les trésors de la nature.

Comme dans ce travail il est essentiel de suivre un ordre réfléchi, voici les notions qu'on pourroit mettre au premier rang de celles qu'il seroit nécessaire de recueillir des départemens :

1°. Avoir de chacun l'ordre, l'élevation et la longueur de ses montagnes ; si elles sont couvertes de forêts ; dans quel rapport en possèdent-elles encore ; par quelles causes ont-elles été détruites ; dans quelle proportion se conservent-elles ou se détruisent-elles aujourd'hui ; quel est leur âge ; quels en sont les arbres dominans, et ceux dont on fait le plus de consommation ; tire-t-on parti de leurs fruits, de leurs huiles, de leurs résines et de leurs feuilles ; dans quelle

proportion ont diminué depuis soixante ans *les animaux et les oiseaux* ; quel a été le prix du bois à cette époque ; quel est-il aujourd'hui ; quelle est la cause visible de son augmentation ; quelles sont les usines à combustible ; quelle est la quantité que chacune consomme ; dans quel ordre doivent-elles être irrévocablement obligées à ne plus user que du *charbon de terre* ?

2°. L'ordre, la longueur des fleuves, des rivières et des ruisseaux ; quelles sont les plantations qui les ombragent ; les poissons qui les habitent ou les fréquentent ; dans quelle proportion ont-ils diminué depuis *soixante ans* ; quelle est la cause de cette diminution ; les fontaines coulent-elles sans pertes dans les ruisseaux qu'elles doivent alimenter et rafraîchir ; les ruisseaux approfondis et plantés seroient-ils plus poissonneux ; d'autres, qui ne le sont point, ne pourroient-ils pas le devenir ?

3°. Combien les fleuves, les rivières et les ruisseaux pourroient-ils, dans le meilleur état de choses, offrir annuellement de poissons ; *quelles sont les espèces étrangères dont on pourroit les enrichir* ? Y a-t-il quelque stagnation dans l'écoulement de leurs eaux ; quelles sont les suites qui en résultent pour les hommes, les troupeaux et les poissons ; quelle est la cause

de ces stagnations, et les moyens de les détruire; quels sont les lieux des fleuves, des rivières et des ruisseaux favorables à la teinture des toiles, des cotons, des laines, ou au tanage des cuirs; quelles eaux minérales y coulent, ou quels végétaux y croissent?

4°. Y a-t-il des marais; quelle quantité de terre arrachent-ils à l'agriculture; quel est leur degré de malignité, et les genres de maladies qu'ils produisent; quelle est leur origine; quels travaux a-t-on faits pour les détruire; et quels seroient les moyens à prendre à ce sujet?

5°. Quel est le nombre des terres et des prés cultivés dans le département; quelle quantité a-t-on depuis cent ans enlevée aux forêts, et défrichée; dans quelle proportion a-t-on planté ou semé; par quelles espèces d'arbres; *combien existe-t-il de terres incultes*; et à quel degré la fécondité est-elle diminuée depuis cinquante ans?

6°. Quel est l'ordre et l'époque des vents dominans du pays; n'ont-ils jamais varié; y en a-t-il de modernes; quelle influence exercent-ils sur toute la nature; possède-t-on les moyens de les modifier; quelle altération les températures et les saisons ont-elles éprouvée depuis un laps de *cinquante ans*; quelle en est la cause et

et les suites qui en sont résultées ; comment adoucir les climatures , et multiplier les principes végétateurs ; quels cantons sont annuellement menacés de la foudre, désolés de la grêle, privés ou inondés de pluies ; quelles en sont les causes physiques ?

Les conseils généraux de département , composés d'hommes éclairés et observateurs , chargés de la mission de transmettre chaque année , au Gouvernement le tableau physique et moral de leur département , venant ajouter le fruit de leurs propres observations à tout ce que les préfets et les sous-préfets auroient recueilli de lumières dans le cours de l'année , rempliroient facilement cette tâche et si belle et si intéressante , qui forme naturellement leur plus noble attribution.

Ces premières notions une fois rendues avec clarté , justesse et précision , on pourra dresser enfin le tableau de la situation physique de la France : c'est alors qu'on entendra sortir de l'autre de tous les échos les voix plaintives et éloquentes de ces nombreux enfans de la nature, victimes de cette hache sacrilège et meurtrière qui a , dans sa cupide rage , déjà détruit plus d'êtres qu'il n'en existe peut-être encore, et qui, après avoir flétri les joies et la parure de la terre,

nous a livrés à la fureur des météores, à l'inclémence des saisons, aux privations amères ainsi qu'à cette effroyable cohorte de maladies qui la suivent et pèsent sur la vie.

C'est dans ce tableau, qui nous placera en situation avec la nature, que l'on verra les mutilations qu'elle a essuyées, les plaies que nous lui avons faites, et que nous multiplions encore journellement : c'est là que nous trouverons une fois ce point *fixe*, qu'il faut enfin aborder, quelque effrayant qu'il puisse être; de là, l'on distinguera la quantité de forêts qui, depuis cent ans seulement, ont été détruites, avec ce que la population actuelle et les usines à combustibles consomment de bois annuellement, au-delà de ce que les forêts existantes peuvent produire; dès-lors, on pourra entrevoir l'époque fatale de leur entière destruction, si, dans l'intervalle de ce temps, on ne s'empresse de reproduire.

Mais en replantant même dès à présent, il s'écoulera dix, vingt et quarante ans, avant que l'on puisse jouir raisonnablement de la maturité de tous les arbres qui sont à classer dans le système général de la nature et de l'économie sociale.... Proposons-nous donc, dans nos re-plantations, une marche rapide : que les cœurs les plus indifférens s'électrisent, que l'attention

de tous les magistrats, dirigée vers cet objet, mérite à notre Gouvernement toutes les bénédictions; ajoutons par-là un fleuron à la couronne de ce siècle de paix, destiné à élever l'homme et à une haute perfection et à la jouissance de la plus riante prospérité.

Si, dans le monde entier, ce vaste temple de la Divinité, où brillent tant de merveilles offertes à notre admiration et créées pour notre félicité, quelques colonnes de ce majestueux édifice se trouvoient menacées par une longue succession de mutilations sacrilèges, il seroit de notre dignité de relever avec pompe cette grandeur originale que le Créateur a imprimée à toute la nature. L'homme n'atteindra jamais plus haut que lorsqu'il s'occupera à réparer les outrages faits à l'acte de la création, dont il doit être le perpétuel conservateur : rempli de cette pensée sublime qu'il honore dans ce qui existe ce grand être, qui a tout créé pour lui, il attireroit un tel respect sur toute la nature, qu'on n'oseroit plus la profaner.

C'est en pénétrant tous les cœurs de ce grand sentiment, et en instituant des fêtes nationales de plantations, auxquelles s'associeroient et la pompe civile et la pompe religieuse, que la terre se couvrirait de nouveau de ces fructueux

monumens , dont le ravissant spectacle avoit frappé les premiers hommes.

Les fêtes des *cèdres* ou les fêtes des *montagnes* , les fêtes des *platanes* ou les fêtes des *vallées* , celles des *lacs* , des *fleuves* et des *champs* , seroient susceptibles de recevoir un caractère d'exaltation qui enfanteroit des prodiges !

Chacune de ces fêtes pourroit avoir lieu le même jour dans tout le royaume : c'est en présence de tout le peuple répandu dans les campagnes , et après que le magistrat auroit expliqué l'objet de ces plantations religieuses , et tous les biens qui doivent en découler pour les hommes et pour les animaux , que l'on compteroit les monumens élevés pendant l'année , par chaque commune. Les tableaux se formeroient ensuite par cantons , par sous-préfectures , par préfectures , et le Gouvernement proclameroit solennellement , tous les ans , les dix départemens qui auroient le mieux et le plus planté et semé d'arbres utiles.

Ces fêtes habitueroient insensiblement la jeunesse , qui y trouveroit des plaisirs propres à son âge , et dont l'impression croîtroit avec es années , à voir dans la nature le plus beau temple de la Divinité : le foible arbrisseau obtiendrait son amour et les soins de son affection ;

elle envisageroit dans chaque arbre , un objet vivant , créé par Dieu pour ses plaisirs et son bonheur ; alors , on verroit des arbres d'adoption intéresser sous des noms chéris , et partager les soins et l'affection des familles ! à cette époque heureuse , où la vraie piété honorerait le créateur , en retraçant sa grandeur et ses bienfaits , le plus grand sacrilège seroit d'y porter une main coupable.

En parcourant les champs français , on jugeroit aux plantations , si le magistrat à qui est confié le bonheur du canton , porte dans son cœur sa patrie , ou s'il est indifférent à sa gloire et à sa prospérité. Alors , comme dans le sage empire de la Chine , où le mandarin est récompensé en raison de l'état florissant de sa province , on signaleroit au Gouvernement le digne fonctionnaire qui couvrirait la terre des fructueux témoins de ses travaux ; comme celui qui insensible aux besoins de l'indigente chaumière , n'offrirait que le stérile tableau de son indifférence.

Nos ambassadeurs , n'étant plus chargés que de l'honorable mission de présenter partout l'olivier de la paix , pourront comprendre , dans les traités d'amitié qu'ils auront à négocier , la demande des arbres et des végétaux qui nous manquent , avec l'offre réciproque de ceux que

nous possédons. Ainsi , l'Américain et l'Africain , conduits par divers intérêts vers la terre hospitalière des Français , tressailleroient de plaisir à l'aspect d'un arbre de leur pays , et se croiroient , à la vue de ses fruits , à l'ombre de son feuillage , transportés dans les fortunés climats de leur patrie.

Rappelons-nous sans cesse que l'avenir nous jugera un jour. Si nous laissons éteindre avec nous le règne végétal qui régit tous les élémens de la nature , les générations qui doivent nous succéder , nous maudiront dans leur désespoir ; si , au contraire , grâce à nos efforts et à nos soins , toutes les parties de notre sol sont occupées sans interruption à produire , la postérité répandra sur nos tombes les fleurs et l'encens de la reconnoissance.

Il semble que le mode le plus certain d'obtenir , avec toute la promptitude possible , le reboisement de tous les espaces stériles , vides et incultivables , seroit de les abandonner aux départemens , sous la condition expresse de les semer et de les planter dans un *temps donné* ; ces propriétés qui peuvent devenir si précieuses , seroient réparties par les conseils généraux entre les communes , suivant leurs droits respectifs , la France s'enrichiroit , dans l'espace de vingt

ans, d'un fonds intrinsèque de quatre milliards en bois, en ne comptant que sur vingt millions d'arpens seulement de terres de cette nature, qui auroient alors acquis la valeur moyenne de deux cents francs.

Ce que la plantation des eaux, des prairies, des chemins et des terres offrirait encore en d'autres essences de bois, doublerait cette acquisition nationale; mais, pour arriver à cet immense résultat, il ne faut rien moins que des règles sévères, sous l'empire desquelles toute volonté individuelle soit forcée de plier devant le bien général de la société.

Le troisième cahier de ces *Annales* fournit la preuve qu'un défaut d'ensemble dans l'administration a été funeste à la conservation des bois. Comme il est important de mettre de l'unité dans l'exécution des vues qu'on indique, il seroit à souhaiter que les préfets fussent investis de la qualité de *grands-maîtres nés* des eaux et forêts de leur département, pour être à même de faire concourir toutes les volontés au bien général. Ces magistrats, d'un ordre élevé, qui réunissent à l'étendue de leurs lumières personnelles, celles qui leur parviennent du centre du Gouvernement, voient mieux que personne la corrélation des diverses parties de leur admi-

nistration. Ils ont aussi naturellement à cœur de laisser dans la contrée dont le bonheur est confié à leurs soins, des preuves vivantes de leur zèle ainsi que des traces durables de prospérité.

En déléguant aux préfets pour cet objet des pouvoirs étendus, dont l'excès même (d'ailleurs peu supposable) produiroit encore un bien, on chargerait les conseils d'arrondissemens d'émettre leurs vœux sur les semis et les plantations : ces vœux, mûris immédiatement après par les conseils généraux de départemens, deviendroient les règles lumineuses d'après lesquelles seroient exécutées les plantations demandées dans tout le ressort de leur préfecture.

Dans l'exécution facile de ces vues simples, se trouvent, ce qu'on peut appeler à juste titre, *bonheur, richesse et gloire* durables de la patrie. Moins de *dix ans* de travaux continués dans ce sens, pourroient changer la face de la France, et décupler d'une manière inaltérable sa fortune territoriale. Souhaitons que cet antique et beau royaume obtienne promptement tous les bienfaits, que son heureuse situation géographique et la noble nation qui l'habite, sollicitent si puissamment.

LISTE

Des Volcans actuellement enflammés (1) ;

PAR M. F. ARACO , DE L'OBSERVATOIRE ROYAL.

QUELQUES personnes ayant paru desirer trouver dans l'Annuaire une notice des volcans actuellement enflammés , je m'étois engagé à la rédiger , mais sans avoir assez réfléchi , comme je l'ai reconnu depuis , à la difficulté de ce travail. Les détails que la plupart des voyageurs nous ont transmis sur ces grands phénomènes , sont incomplets et très-vagues. Aux yeux de l'un , toute portion de terrain d'où il s'élève un peu de fumée , ou sur laquelle on aperçoit quelques étincelles , est un volcan ; l'autre n'accorde ce nom qu'aux montagnes qui lancent incessamment des torrens de laves , de matières incandescentes et de cendres. Le premier ins-

(1) Cette savante et intéressante Notice est tirée de l'*Annuaire* du Bureau des longitudes pour l'année 1824. Un volume in-18. Prix : 1 fr. Chez Bachelier , libraire , quai des Augustins , à Paris

crira dans son catalogue, les flammes légères de *Piétramala*, de *Barigazzo*, de *Velleia*, de la Perse, de la Caramanie; le second rangera *Santorin* lui-même dans la classe des solfatares. Il faut joindre à cette première difficulté, la difficulté, plus grande encore, d'établir quelle distance doit séparer deux cratères pour qu'ils soient l'indice de deux volcans distincts. A Ténériffe, l'éruption de 1706 se fit par une bouche éloignée de deux lieues du Pic; celle qui détruisit Garachico sortit du côté opposé, dans un point distant du même Pic d'une lieue et demie; il y avoit donc trois lieues et demie entre les deux bouches, sans que personne ait songé à les considérer comme appartenant à deux volcans distincts. Mais maintenant regarderons-nous l'île de *Palma*, où il y eut une éruption de laves en 1699, comme renfermant un volcan séparé de Ténériffe? La destruction du tiers de l'île de Lancerote en 1750, devra-t-elle être considérée comme l'effet d'une éruption latérale du volcan du Pic, ou comme l'indice d'un volcan particulier? Des questions analogues se présentent à chaque pas, et l'on manque des moyens d'y répondre. Aussi j'aurois renoncé à imprimer cette note dans un annuaire d'où l'on desire bannir tout ce qui n'a pas un cer-

tain caractère de précision , si je n'avois eu l'avantage de pouvoir consulter , en la rédigeant , les deux hommes du monde à qui l'histoire physique du globe est le mieux connue , MM. Humboldt et Léopold de Buch.

Volcans d'Europe et îles adjacentes.

Vésuve (royaume de Naples).

Etna (Sicile).

Stromboli (Iles Eoliennes).

Hécla (Islande).

Krabla (Islande, au Nord-Est de l'île).

Kattlagiaa-Jokul (Islande).

Eyafialla-Jokul (Islande, au S.-E. de l'Hécla).

Eyrefa-Jokul (*idem*).

Skaptaa-Jokul (*idem*).

Skaptaa-Syssel (*idem*).

Wester-Jokul (*idem*).

Esk (île de Jean Mayen).

Le Vésuve, le seul volcan actuellement enflammé sur le continent de l'Europe, s'est éteint et rallumé à plusieurs reprises. Avant le règne de Titus, cette montagne, très-fréquentée, n'étoit citée que pour son étonnante fécondité. Vitruve et Diodore de Sicile, qui vivoient du temps d'Auguste, disent, il est vrai, d'après

des témoignages historiques, que le Vésuve avoit anciennement vomé des feux comme l'Étna; mais ces souvenirs se rapportoient à des époques très-reculées, et étoient presque effacés.

Ce fut en l'an 79 après J.-C., le 24 août, que le Vésuve se ouvrit. Cette éruption ensevelit les villes d'Herculanum, de Pompéïa et de Stabies. On se rappelle que Pline le naturaliste périt victime de la vive curiosité que cet imposant phénomène lui avoit inspirée.

Après l'éruption de l'an 79, le volcan resta enflammé pendant un millier d'années. Plus tard, il parut s'être totalement éteint, et à tel point qu'en 1611, la montagne étoit habitée jusque près de son sommet, et qu'il existoit un taillis et de petits lacs dans l'intérieur du cratère.

Etna Pindare, qui vivoit en l'an 449 avant J.-C., cite déjà l'Étna comme un volcan enflammé. Thucydide nous a conservé des détails sur l'éruption qui eut lieu l'an 476 avant l'ère vulgaire. Quant à Homère, il ne nomme pas même la montagne, quoique dans *l'Odyssée* il fasse aborder Ulysse en Sicile. Ce silence d'un poëte qu'on a toujours admiré pour l'étendue et l'universalité de ses connoissances, a fait

supposer, avec une certaine probabilité, que long-temps avant l'époque d'Homère, le volcan étoit éteint. Les historiens romains, ceux du moyen âge, et des temps modernes, ont décrit un si grand nombre d'éruptions de l'Étna, qu'il ne seroit peut-être pas difficile de prouver que, dans une période de deux mille ans, ce volcan n'a jamais sommeillé pendant un siècle entier.

Sénèque disoit que les montagnes volcaniques ne fournissent pas l'aliment du feu, qu'elles lui offrent seulement une issue. Le père Kircher semble avoir voulu commenter ces paroles du philosophe romain, lorsqu'il a avancé dans son *Monde souterrain*, liv. IV, que les déjections de l'Étna formeroient un volume vingt fois aussi grand que le volume primitif de la montagne. L'ouvrage du père Kircher est de 1660. Neuf ans après, une seule éruption du volcan couvrit de laves un espace de six lieues de long, de deux demi-lieues de large sur une hauteur moyenne de cent pieds au moins. Celle de 1755 a produit, suivant Dolomieu, un courant de quatre lieues de longueur, sur une demi-lieue de largeur et une hauteur moyenne de deux cents pieds. En songeant à l'immense vide que des déjections aussi considérables ont dû produire dans la montagne et sous sa base, n'a-t-on

pas lieu d'être étonné que des éruptions comme celle de 1787, par exemple, puissent se faire encore par le sommet, dont l'élévation au-dessus de la mer est de trois mille deux cent trente mètres ?

Stromboli. M. de Humboldt a fait remarquer que l'activité des volcans paroît être en raison inverse de leur volume. Le Stromboli est une confirmation frappante de ce principe : il jette, en effet, continuellement des flammes, mais avec cette particularité singulière que, depuis deux mille ans, il n'a point fait d'éruption proprement dite, quoique la nature du terrain environnant montre qu'il y a été sujet plus anciennement. Le mont Épomée, de l'île d'Ischia, ne doit pas être considéré comme un volcan ; mais il le deviendrait vraisemblablement si le Stromboli se bouchoit.

Santorin a été le site d'une forte éruption en 1707. Toutefois, comme ce phénomène ne s'est point renouvelé, et que l'île ne présente pas de cratère, de véritable cheminée de volcan, je ne l'ai pas porté sur la liste.

Volcans d'Islande. La dernière éruption de l'Hécla est de 1766. Les éruptions de ce volcan n'ont pas en général, suivant George Makensie,

toute l'étendue qu'on s'est plu à leur attribuer.

La plus moderne du Krabla remonte à 1724.

En 1736, entre janvier et septembre, il y eut cinq éruptions du Kattlagiaa. Depuis lors, ce volcan étoit resté constamment en repos; mais le 26 juillet 1825, il a fait trois fortes éruptions accompagnées de tremblemens de terre.

L'Eyafialla Jokul, qui paroissoit s'être éteint depuis plus de cent ans, a jeté par son sommet, le 20 décembre 1821, des torrens de flammes. Des témoins oculaires assurent que la colonne de feu étoit encore visible le 1^{er} février 1822, et qu'il en partoît des pierres de cinquante à quatre-vingts livres, avec assez de vitesse pour ne tomber qu'à deux lieues de distance.

La montagne a crevé par son pied le 26 juin 1822, et il en est sorti une abondante quantité de laves.

Eyreta-Jokul. La dernière éruption est de 1720.

Skaptaa-Jokul et Skaptaa-Syssel. Les éruptions de ces deux volcans, qui eurent lieu en 1785, occupent le premier rang dans les phénomènes de ce genre : elles ravagèrent une immense étendue de pays. Pendant une année en-

tière , à la suite des éruptions , l'atmosphère de l'Islande se trouva mêlée à des nuages de poussière que pénétraient à peine quelques rayons de soleil.

Wester-Jokul. Eruption de cendres et de pierres , en janvier 1823.

Esk Ce volcan a été découvert et visité en 1817 par M. Scoresby. Il a fait éruption à la fin d'avril 1818; des jets de fumée montoient , toutes les trois ou quatre minutes , jusqu'à la hauteur de douze à quatorze cents mètres.

Iles voisines du continent de l'Afrique.

On ne connoît pas avec certitude de volcan proprement dit qui soit situé en Afrique ; mais les îles que les géographes rangent dans les dépendances de ce continent en renferment plusieurs.

El Pico (île del Pico , Açores).

Le Pic de Teyde ou *de Ténériffe* (île de Ténériffe).

Fuego (île de Fuego , Archipel du Cap-Vert).

Les trois Salasses (île de Bourbon).

Le Zibbel-Teïr (île de même nom , mer Rouge).

Ile de l'Ascension (par 8° de latit. s.).

El Pico. Cette montagne est la seule des îles

Açores qui s'élançe dans les airs en forme de cône, la seule entièrement composée de trachyte, la seule enfin où il existe un soupirail toujours ouvert. Les géologues se sont accordés à regarder les grands courans de lave qui se firent jour en 1812 dans l'île Saint-George comme les résultats d'une éruption latérale du volcan *del Pico*. Ils expliquent, en général, de la même manière la formation subite d'un îlot, dans le voisinage de Saint-Michel, en 1811. Cet îlot, dont le capitaine de la *Sabrina*, témoin de l'événement, prit possession au nom du roi d'Angleterre, a totalement disparu depuis. La mer n'a pas maintenant, dans les points où l'île sortit des flots, moins de quatre-vingts brasses de profondeur.

Pic de Teyde ou de Ténériffe. Ce volcan paroît avoir beaucoup plus agi par ses flancs que par son sommet. Le cratère proprement dit n'a guère plus de quarante-cinq toises (quatre-vingt-huit mètres) de diamètre et de dix-huit toises (trente-cinq mètres) de profondeur. De temps immémorial, il n'en est sorti ni laves, ni flammes, ni même de la fumée visible de loin. La dernière éruption, celle de 1798, se fit latéralement par la montagne de Chahorra; elle dura plus de trois mois. Divers fragmens de

roches très-considérables, que le volcan, de temps à autre, projetoit en l'air, employoient à retomber à terre, suivant les observations de M. Cologuan, de douze à quinze secondes. Ténériffe n'avoit point vu d'éruption depuis quatre-vingt-douze ans, quand celle de 1798 commença subitement le 9 juin.

D'immenses torrens de lave se répandirent dans l'île de Palme, distante du Pic de vingt-cinq lieues, par de nouvelles bouches volcaniques, qui se formèrent en 1558, 1646 et 1677. L'île de Lancerote fut également bouleversée par éruption en 1750.

Fuego. On n'a presque aucun détail sur le volcan de l'île de Fuego. Il paroîtroit, contre une opinion anciennement adoptée, qu'il n'en existe pas d'autres en activité dans tout l'archipel du Cap-Vert.

Volcan de Bourbon. Il y a peu de volcans qui soient dans une plus grande activité que celui de Bourbon. Sa dernière éruption est arrivée le 27 février 1821; elle donna lieu à trois courans de laves, qui s'ouvrirent un passage dans le haut de la montagne, un peu au-dessous du véritable cratère. L'un de ces courans n'atteignit la mer que le 9 mars. Quelque temps après l'explosion, il tomba sur un grand nombre de points

de l'île une pluie composée de cendres noirâtres et de longs fils de verre flexibles, semblables à des cheveux couleur d'or. On a regardé ce dernier phénomène, qui fut principalement remarqué en 1766, comme étant particulier au volcan de Bourbon; mais Hamilton dit avoir trouvé de semblables filamens vitreux mêlés aux cendres dont l'atmosphère de Naples étoit obscurcie durant l'éruption du Vésuve de l'an 1779.

Les personnes qui n'ont pas fait une étude particulière des phénomènes volcaniques s'étonneront probablement de voir qu'en 1821, la lave incandescente du volcan de Bourbon a employé dix jours entiers à franchir, sur un terrain incliné, la petite distance du cratère à la mer. Mais on doit remarquer, d'une part, que les laves ne sont pas des fluides parfaits, et, de l'autre, qu'à mesure qu'elles se refroidissent, leur marche doit se ralentir. M. de Buch a vu, en 1805, un torrent de laves sortir du sommet du Vésuve et atteindre le bord de la mer, à sept mille mètres du point de départ, en trois heures; mais les annales des volcans présentent peu d'exemples d'une semblable vitesse. En général, le mouvement des laves est peu rapide: celles de l'Étna emploient, dans les terrains plats de la Sicile, des journées entières pour

s'avancer de quelques mètres. La couche superficielle est quelquefois figée et en repos, que la masse centrale, incandescente et fluide, coule encore. La grande viscosité des laves un peu refroidies fait que les coulées, même dans les plaines unies, conservent une grande épaisseur sur leurs bords.

Le *Zibbel-Teir* est situé, d'après Bruce, au quinzième degré et demi de latitude Nord. Le sommet de la montagne a quatre ouvertures par où il sort d'épaisses colonnes de fumée.

On n'a que fort peu de détails sur le volcan de l'*île de l'Ascension*. Quant à celui de Madagascar, qui lance, dit-on, une immense colonne de vapeur aqueuse visible à la distance de dix lieues, son existence ne m'a pas paru assez constatée pour que j'aie dû le porter dans la table.

VOLCANS D'AMÉRIQUE.

Côte Nord-Ouest.

Mont Saint-Elie.

Mont del buen Tiempo.

Volcan de las Virgenes.

MEXIQUE.

Orizaba ou *Citlaltepétl*.

Popocatepétl ou *volcan de la Puebla*.

Tuxtla.

Xorullo.

Colima.

GUATIMALA ET NIQUARAGUA.

Volcan de *Soconusco*.

de *Sacatepeque*.

d'*Hamilpas*.

d'*Atitlan*.

Fuegos de Guatimala.

d'*Acatinango*.

de *Sunil*.

de *Toliman*.

d'*Isalco*.

de *Sacatecoluca*, près du Rio del
Empa.

de *San-Vicente*.

de *Traapa*.

de *Besotlen*.

de *Cocivina*, près du golfe de Con-
chagna.

del *Viego*, près du port de Rialexo.

de *Momotombo*.

de *Talica*, près de San-Léon de Nicaragua.

de *Granada*.

de *Bombacho*.

de *Papagallo*.

de *Barua*, au Sud du golfe de Nicoya.

GROUPE DE POPAYAN.

Volcan de *Sotara*.

de *Purace*.

de *Sasto*.

de *Rio-Fragua*.

GROUPE DE LA PROVINCE DE LOS PASTOS.

Volcan de *Cumbal*.

de *Chiles*.

del *Azufral*.

GROUPE DE QUITO.

Volcan d'*Antisana*.

de *Rucupichincha*.

de *Cotopaxi*.

de *Tunguragua*.

de *Sangay*.

PÉROU.

Volcan d'*Arequipa*.

GROUPE DU CHILI.

- Volcan de *Copiapo*.
de *Coquimbo*.
de *Choapa* ou *Lisnari*.
d'*Aconcagua*.
de *Santiago*.
de *Peteroa*.
de *Chillan*.
de *Tucapel*.
de *Callaqui*.
de *Chinal*.
de *Villa-Rica*.
de *Votuco*.
de *Huaunauca*.
de *Ojorno*, vis-à-vis l'île de *Chiloé*.
de *Huaiteca*.
de *San-Clemente*.

ANTILLES.

- Volcan de *Saint-Vincent*.
de *Saint-Lucie*.
de la *Guadeloupe*.

On ignore si les volcans de la côte Nord-Ouest ont fait récemment éruption.

L'*Orizaba* a cinq mille trois cents mètres d'élévation. Les courans de laves qu'on remarque

sur les flancs de la montagne ne laissent aucun doute sur sa nature volcanique; mais on ne connoît pas d'éruption récente.

Le *Popocatepetl* fumoit déjà du temps de la conquête du Mexique. Cortès rapporte, en effet, qu'il chargea dix de ses plus courageux compagnons d'aller jusqu'au sommet, et de découvrir le secret de la fumée, dont il vouloit faire part à Charles-Quint. Ce volcan est toujours enflammé; mais, de temps immémorial, il n'a point jeté de laves. Sa hauteur, mesurée par M. de Humboldt, est de cinq mille quatre cents mètres.

Le volcan de *Tuxtla* est situé au Sud-Est de la Vera-Cruz. Sa dernière éruption très-considérable a eu lieu en 1793. Les déjections de cendres furent alors transportées jusqu'à Pérote, à cinquante-sept lieues en ligne droite.

Phénomène
extraordi-
naire.

Xorullo. La catastrophe qui a donné naissance au volcan de *Xorullo* est peut-être, dit M. de Humboldt, une des révolutions physiques les plus extraordinaires que nous présentent les annales de notre planète. Au milieu d'un continent, à trente-six lieues des côtes, à quarante-deux lieues de tout volcan actif, un terrain de trois à quatre milles carrés se souleva en forme de vessie, dans la nuit du 28 au 29 septem-

bre 1759. Au centre d'un millier de cônes enflammés, s'élevèrent soudainement six montagnes de quatre à cinq cents mètres de hauteur au-dessus du niveau primitif des plaines voisines. La principale a cinq cent dix-sept mètres : c'est le volcan de Xorullo. Les éruptions ont continué sans interruption jusqu'au mois de février 1760. Le feu souterrain a maintenant beaucoup moins d'activité.

Le volcan de *Colima*, le plus occidental de ceux de la Nouvelle-Espagne, ne jette guère de nos jours que des cendres et de la fumée ; son élévation est d'environ trois mille mètres.

M. de Humboldt a fait l'importante observation que le pic d'*Orizaba*, le *Popocatepetl*, le *Colima*, et d'autres volcans éteints, sont alignés, comme s'ils étoient sortis par une crevasse ou filon unique, dans une direction *perpendiculaire* à celle de la grande chaîne de montagnes qui traverse le Mexique du Nord-Ouest au Sud-Est. Le volcan de Xorullo, dont nous parlions tout-à-l'heure, est venu s'intercaler, en 1759, dans la traînée des volcans anciens. Cette disposition curieuse, que nous retrouverons ailleurs, existe également, d'après M. Daubuisson, parmi les volcans éteints du Puy-de-Dôme.

Ceux des volcans de Guatimala qui ont fait le plus récemment éruption sont : *los Fuegos de Guatimala*, l'*Isalco*, le *Momontobo*, le *Talica* et le *Bombacho*. Ces volcans actifs et les seize autres dont nous avons donné les noms, sont renfermés entre les dixième et quinzième degrés de latitude boréale, et alignés suivant la direction générale de la Cordillière.

La liaison du volcan de Pasto avec ceux de la province de Quito s'est manifestée, en 1797, d'une manière bien frappante. Une épaisse colonne de fumée existoit, depuis le mois de novembre 1796, au-dessus du volcan de Pasto; mais, au grand étonnement de tous les habitans de la ville du même nom, la fumée disparut tout à coup, le 4 février 1797. C'étoit précisément l'instant où, soixante lieues plus au Sud, la ville de Riobamba, près de Tunguragua, étoit renversée par un épouvantable tremblement de terre.

L'*Antisana* a cinq mille huit cent cinquante mètres de hauteur. On ne connoît pas d'éruption de ce volcan postérieure à l'année 1590.

La dernière éruption du *Rucupichincha* est de l'année 1660.

Le *Cotopaxi* fit éruption en 1742, pendant que les académiciens français mesuroient dans

le voisinage un degré du méridien. La colonne de flammes et de matières embrasées s'éleva cinq cents toises plus haut que la montagne. Les neiges entassées, pendant deux siècles, depuis le sommet jusqu'à cinq cents toises au-dessous, furent fondues en masse; le torrent qui en résulta se précipita dans la plaine avec impétuosité, formant des vagues de soixante à cent pieds de hauteur. A trois ou quatre lieues de la montagne, la vitesse des eaux, d'après l'estime de Bouguer, étoit encore de quarante à cinquante pieds par seconde. Six cents maisons furent rasées; le torrent engloutit sept à huit cents personnes.

Les éruptions de 1743 et de 1744 furent encore plus désastreuses.

Bouguer et la Condamine, ayant examiné les traces encore visibles de la grande éruption de 1533, dont le souvenir s'est conservé de génération en génération parmi les habitans du pays, ont reconnu que le volcan lança alors à *plus de trois lieues* de distance, des pierres de douze à seize toises cubes, plus grosses en un mot, pour me servir de l'expression de la Condamine, qu'une chaumière d'Indien. L'origine de ces pierres ne pouvoit pas être douteuse: elles formoient en tout sens des traînées dirigées

vers le volcan. Il ne paroît pas que le Vésuve ait jamais lancé de pierres à plus de mille deux cents mètres de hauteur.

Le *Tunguragua* fit explosion en 1641.

Le *Sangay* est resté constamment enflammé depuis l'année 1728.

Le *Chimborazo* ne figure pas sur la liste, quoique personne ne conteste sa nature volcanique, parce qu'on n'a conservé le souvenir d'aucune de ses éruptions. Il en est de même du *Carguairazo*. L'inondation boueuse qui, en 1698, couvrit dix-huit lieues carrées de terrain, ne fut pas l'effet d'une éruption proprement dite. Quand le *Carguairazo* s'écroula, les eaux qu'il recéloit dans son sein, se précipitèrent dans la plaine avec impétuosité, et occasionèrent les désastres dont parlent les historiens de l'Amérique.

On a marqué, sur certaines cartes du Chili, plus de volcans que je n'en ai indiqué sur la liste; mais j'ai dû me borner à ce qui m'a paru le plus certain, et encore dois-je ajouter que sur les seize volcans de ce pays dont les noms précèdent, plusieurs sont peut-être éteints actuellement.

Le *Peteroa* fit éruption en 1762, *Villa-Rica* en 1640, etc.

En jetant les yeux sur la carte d'Amérique, on aura été sans doute frappé de ne trouver aucun volcan, ni entre le deuxième et le seizième degré de latitude australe, ni entre le dix-septième et le vingt-septième degré. Si le volcan d'Arequipa n'existoit pas, la rangée de Guatimala et de Nicaragua, les groupes de Popayan et de los Pastros, se trouveroient séparés de la longue traînée du Chili, par un espace de vingt-cinq degrés en latitude, totalement dépourvu de volcans. Quoique le Pérou n'en referme qu'un, il est peu de pays dans le monde où l'on ressent plus de tremblemens de terre, et où ils fassent plus de dégâts. Souvent ils occasionent la formation d'immenses crevasses sur lesquelles on doit jeter des ponts pour rétablir les communications entre les différentes provinces. Une de ces crevasses, à la suite d'un tremblement de terre qui détruisit Lima en 1746, avoit une lieue de long sur deux mètres de large.

Le *volcan de l'île de Saint-Vincent* a jeté des laves en 1718 et en 1812. Les cendres de cette dernière éruption furent transportées par le contre-courant supérieur des alizés, jusqu'à l'île de la Barbade, trente lieues plus à l'Est.

A *Sainte-Lucie*, il y a formation continuelle de soufre, occasionée par la condensation des

vapeurs qui s'élèvent du cratère nommé *Oualibou*, et élevé de deux à trois cents toises. On y observe aussi des jets d'eau chaude.

Le *volcan de la Guadeloupe*, élevé d'environ huit cents toises, a fait sa dernière éruption en 1797. Il vomit alors de la pierre ponce, des cendres et des nuages de vapeur sulfureuse.

Je terminerai ici ces notices relatives aux volcans d'Amérique, en faisant remarquer qu'on ne trouve de volcans actifs, ni à Buenos-Ayres, ni au Brésil, ni à la Guyane, ni sur le littoral de Vénézuëla, ni enfin aux États-Unis, c'est-à-dire, dans aucun point de la côte orientale de ce grand continent. Il n'existe même, à l'Est des Andes, que trois petits volcans situés près des sources du Caqueta, du Napo et du Morona, et qui probablement résultent, suivant M. de Humboldt, des actions latérales des volcans de Popayan de Pasto.

Volcans d'Asie.

L'Elburs (Perse).

Le Tourfan (région centrale de l'Asie; 45° 50' de latitude, 87° 11' de longitude).

La Bisch-Balikh (*idem*; 46° 0' de latitude, 76° 11' de longitude).

L'Avatscha (Kamtschatka).

Tolbatchick (*idem*).

Trois autres volcans plus considérables encore que les deux précédens (*idem*).

Iles Kouriles.

Neuf volcans actifs, d'après Kracheninnikou.

Iles Aleutiennes.

Quatre volcans à Oouminga, Oounalaska, Oounack, Ourimack; ce dernier a fait une forte éruption en 1820.

Iles du Japon.

Dix volcans. L'île de Niphon, la plus considérable, en renferme trois. D'après le témoignage de Kœmpfer, plusieurs des volcans du Japon sont sujets à des éruptions très-violentes.

Iles de Lieu-Kiou.

L'île de Soufre jetoit une épaisse fumée sulfureuse, quand la *Lyra*, commandée par le capitaine Basil Hall, passa dans son voisinage, le 15 septembre 1816.

L'Elburs a été cité par plusieurs voyageurs comme un volcan actuellement actif; mais le fait est douteux, et, dans tous les cas, aucun té-

moignage n'annonce qu'il ait fait récemment éruption.

Les montagnes de *Tourfan* et de *Bisch-Balikh* sont représentées comme jetant continuellement des flammes et de la fumée, dans un article de l'édition japonnaise de l'Encyclopédie chinoise dont M. Remusat a donné la traduction. C'est là, dit-on, que les Kalmoucks recueillent le sel ammoniac, qu'ils transportent dans les différentes contrées de l'Asie.

L'Avatscha fit éruption en 1779, pendant que le capitaine Clerke étoit au hâvre de Saint-Pierre et de Saint-Paul. En 1787, La Peyrouse et ses compagnons voyoient continuellement de la fumée et des flammes au sommet de la même montagne.

Une éruption du *Tolbatchick* eut lieu en 1739.

Un troisième volcan, plus considérable que les deux autres, mais dont le capitaine Clerke ne donne pas le nom, jetoit une colonne permanente de fumée par son sommet. Depuis ce navigateur, deux nouveaux volcans du Kamtschatka ont fait éruption.

Plusieurs voyageurs ont placé le *Pic d'Adam* de Ceylan, au nombre des volcans; mais le docteur John Davy, qui l'a visité en 1817, n'y

a trouvé aucune trace d'éruption, ni ancienne, ni moderne.

OCÉANIE.

Iles Philippines.

Cinq volcans actifs. Les voyageurs n'ont donné jusqu'ici que de vagues détails sur les volcans des Philippines. *Albay* est le nom de celui qui se trouve dans l'île de Luçon ; *Taal* est situé au Sud de Manille ; *Fuego* au Sud de Luçon. *Mindanao* renferme aussi un volcan.

Bornéo.

Les géographes s'accordent à donner des volcans à Bornéo, mais sans dire précisément, ni leur place, ni leur nombre.

Barren Island.

Barren Island renferme un volcan très-actif d'environ mille deux cents mètres de hauteur, qui lance fréquemment d'immenses colonnes de fumée, des pierres incandescentes du poids de trois ou quatre tonnes. Sa latitude est $12^{\circ} 15'$; sa distance, aux plus orientales des îles Andaman, est de quinze lieues ; l'île entière n'a pas plus de six lieues de circonférence.

Sumatra.

Quatre volcans sont marqués par Marsden dans sa carte de Sumatra; mais, comme l'intérieur de l'île est très-peu connu, il en existe peut-être un plus grand nombre.

Java.

L'île de Java renferme un grand nombre de volcans disposés par rangées ou en lignes droites; voici leurs noms, avec la date de la dernière éruption :

Salak. . . .	1761; éruption.
Tankuban .	1804; vapeurs sulfureuses.
Guntur. . .	1807; éruption.
Gagak. . .	— inflammation partielle.
Chermai. .	1805; éruption.
Lawn. . . .	1806; vapeurs sulfureuses.
Arjuna. . .	— colon. de fumée perman.
Dasar. . . .	1804; éruption.
Lamongan .	1806; éruption.
Tashem. . .	1796; éruption.
Klut. . . .	1785; éruption.

L'Arjuna a dix mille six cent quatorze pieds anglais de hauteur; cette montagne n'est pas toutefois la plus élevée de l'île.

Le mont Papandayang étoit un des princi-

paux volcans de l'île ; mais il n'existe plus maintenant : entre le 11 et le 12 août 1772 , après la formation d'un grand nuage lumineux , la montagne disparut tout entière dans les entrailles de la terre. On a estimé que le terrain qui s'engloutit ainsi avoit quinze milles de long et six de large.

Sumbava.

Le *Tomboro* de Sumbava a fait une violente éruption en 1815. Les détonations s'entendirent fortement à Sumatra , dans des points distans du volcan de trois cents lieues , en ligne droite.

Flores.

Le volcan de cette île a été vu par Bligh.

Daumer.

Daumer renferme un volcan.

Sur une petite île , entre Timor et Céram , par le sixième degré de latitude , il y a un volcan constamment enflammé. Dampierre le vit en 1699.

Ile de Banda.

Le *Goonoung-Api* de Banda a fait une forte éruption , le 11 juin 1820 , pendant laquelle il a lancé des pierres incandescentes aussi grandes

ue les habitations des indigènes. Plusieurs de ces pierres parvinrent à des hauteurs doubles de celles de la montagne.

Moluques.

Il y a dans l'île *Ternate* un volcan enflammé.

Tidore est le nom d'une des Moluques et du volcan actif qui s'y trouve.

Célèbes renferme, disent les géographes, plusieurs volcans actifs; ils n'indiquent pas leurs places.

Sanguir, entre Mindanao et Célèbes, est un des plus grands volcans du globe.

Nouvelle Guinée.

Deux *volcans* brûloient, en 1700, dans l'île même de la nouvelle Guinée, quand Dampierre en exploroit la côte.

Nouvelle Bretagne.

Il y a *trois* volcans dans l'archipel de la nouvelle Bretagne. D'Entrecasteaux aperçut une éruption de celui qui est situé 5° 32' de latitude et 145° 44' de longitude orientale, le 29 juin 1793. Un torrent de laves se précipitoit à la mer, en formant différentes cascades. Lemaire et Schoutenavoient déjà vu précédemment le même volcan en éruption.

Archipel de l'Espritu-Santo.

L'île d'Amhrym, dans cet archipel, que Bougainville appela les *Grandes-Cyclades*, et Cook les Nouvelles-Hébrides, renferme un volcan actif.

Celle de *Tanna* est aussi volcanique. En août 1774, Cook fut témoin d'une de ses éruptions. Le volcan lançoit des flammes, des cendres et des pierres d'une grosseur au moins égale au corps de la grande chaloupe du bâtiment. En avril 1795, D'Entrecasteaux et ses compagnons aperçurent une épaisse fumée sur le sommet de la montagne.

Archipel des Mariannes.

On compte *neuf* volcans dans cet archipel ; mais j'ignore s'il faut les ranger tous dans la classe de ceux qui sont encore enflammés.

Iles Sandwich.

Le *Mouna-Roa*, dans Owhyhée, paroît être ou du moins avoir été un volcan ; mais en est-il de même de la montagne de Mowée, que Vancouver a appelée la *Coline du Volcan* ?

Ile d'Amsterdam.

L'île d'Amsterdam étoit tout en feu quand

D'Entrecasteaux l'aperçut dans le mois de mars 1792. Les uns ont vu dans ce phénomène l'effet d'un simple incendie; d'autres en ont tiré la conclusion que l'île renferme un volcan.

Iles du Marquis de Traversée.

Ces îles, découvertes depuis peu par les navigateurs russes, entre la nouvelle Géorgie et la terre de Sandwich, renferment un volcan actif; il en existe également un dans la terre de Sandwich.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

	NOMBRE DES VOLCANS ACTIFS.		TOTAL.
	SUR LE CONTINENT.	DANS LES ILES.	
Europe...	1	11	12
Afrique..	0	6	6
Amérique.	58	3	61
Asie.....	8	24	32
Océanie..	0	52	52
TOTAL...	67	96	163.

Avant de terminer cette notice, je ferai remarquer que, si l'on excepte les deux volcans

de l'Asie centrale, dont l'existence peut d'ailleurs paroître douteuse, on n'en trouvera pas un seul dans la liste précédente qui soit à plus de cinquante lieues de la mer. Il semble difficile de ne pas conclure de ce fait curieux que l'eau doit jouer un rôle important dans les éruptions volcaniques.

Un phénomène également digne de l'attention des observateurs est celui de la propagation du bruit qui précède ou accompagne les éruptions. On a vu précédemment qu'en 1815, les détonations du *Tomboro* de Sumbava s'entendirent à Sumatra, distant de la montagne, en ligne droite, de trois cents lieues. M. de Humboldt rapporte dans son bel ouvrage un fait presque aussi étonnant.

Les explosions qui annoncèrent, le 27 avril 1812, la première éruption des cendres du volcan de Saint-Vincent, ne parurent pas plus fortes aux habitans de l'île que celles d'un canon de gros calibre. Ces explosions cependant furent parfaitement entendues sur le Rio-Apure, au confluent du Rio-Nula, à deux cent dix lieues du volcan, c'est-à-dire à la distance du Vésuve à Paris. Le bruit paroissoit si bien transmis par l'air, qu'on le prit pour des décharges d'artil-

lerie, et qu'il donna lieu, sur beaucoup de points du continent de l'Amérique, à des dispositions militaires.

OBSERVATION

Sur le Principe et l'Effet des Volcans.

EN présentant ce tableau de cent soixante-trois volcans actifs connus sur le globe, on ne peut que regretter vivement, que deux savans du mérite de MM. Arago et de Humboldt, n'aient pas hasardé une opinion sur le principe et l'effet de ces feux souterrains, dont les explosions intermittentes décèlent une de ces grandes puissances de la nature, qui frappent, effraient et étonnent, mais dont le but semble être de purifier et de conserver tout ce qui pouvoit s'altérer et périr.

L'attraction et la fermentation paroissent, par leur action continuelle et réciproque, destinées à régir tous les élémens physiques de la nature. S'il n'est plus douteux que les feux électriques sont chargés de purifier les espaces de l'air, sans lesquels toutes les existences

seroient compromises , il est bien naturel de présumer que, si ces bruyans et imposans phénomènes ne remplissent par leur effet général, qu'une mission bienfaisante, les volcans doivent avoir de leur côté pour motif la purification aussi *indispensable* des mers dont l'excès des matières bitumineuses, alcalines et oléagineuses va se consumer, au profit de la vitalité, dans ces foyers régénérateurs.

Cette opinion est appuyée de toutes les traditions historiques, qu'à partir de la première retraite des eaux diluviennes, les feux volcaniques ont commencé à prendre existence et à remplir le grand ministère de purifier les eaux et l'air qui, surchargés de principes décomposés, auroient infecté toute la terre, sans ces feux purificateurs.

Toutes les chaînes montagneuses du globe montrent dans leurs laves et leurs colonnes basaltique, les témoignages incontestables, que partout le voisinage des grandes eaux de cette nature a donné lieu à ces puissans foyers, chargés de consumer et d'élaborer tant d'éléments hétérogènes, et que ces feux se sont éteints à mesure que les eaux diluviennes se sont éloignées.

Depuis cette mémorable catastrophe du déluge, dont l'esprit humain n'a su encore

pénétrer la véritable cause, et qui a peut-être rajeuni l'œuvre de la création, depuis, disons-nous, que les élémens sont rentrés dans leurs limites naturelles, nous voyons les volcans stationnaires dans le voisinage des mers, parce qu'elles seules peuvent les alimenter, et cela est si vrai, que MM. de Humboldt et Arago remarquent qu'il ne se trouve pas un seul des volcans cités qui soit à plus de cinquante lieues de la mer et précisément, dans ce cas, encore près de la mer, la plus vaste du monde.

Les plans de la nature sont vastes et sages; ses prévoyances sont infinies parce qu'elles tiennent à l'éternité des choses, son action est simple et puissante en même temps. Souvent elle nous jette dans l'effroi et l'étonnement par le bruit et le spectacle des phénomènes dont elle frappe notre foiblesse; mais toujours est-ce pour accomplir quelque bienfait.

Si les tonnerres qui éclatent dans les airs, qui sont peut-être autant destinés à nous faire rentrer en nous-mêmes, qu'à purifier et à donner une énergie nouvelle à tout ce qui existe sur la terre, sont des bienfaits réels dans le grand ensemble de la conservation des choses, n'est-il pas naturel de considérer aussi les feux et les éruptions volcaniques, dont les explosions sont

beaucoup plus rares et plus écartées, comme des moyens purificateurs des mers, qui, sans cela, cesseroient probablement d'être habitables...? La nature, qui régénère toujours, ne produit ni ruines, ni décombres, et les cent soixante-trois volcans actifs qui concourent à ses plans, sont non-seulement éloignés à de grandes distances les uns des autres, mais ils ne forment dans leur ensemble qu'une parcelle de l'immense surface du globe.

Les galeries souterraines des volcans semblent suivre les chaînes des montagnes qui se lient sans interruption à travers même des mers les plus profondes, et les volcans sousmarins qui élèvent des montagnes et des îles nouvelles du sein des eaux confirment pleinement cette opinion.

En considérant les volcans dans cette situation naturelle, on peut apercevoir le principe des tremblemens de terre; car, avant qu'un volcan parvienne à une éruption, il y a au fond de son cratère des détonations, des explosions qui annoncent que tous les élémens de fermentation sont arrivés à un grand degré d'agitation convulsive, qui se communique avec plus ou moins de violence aux galeries souterraines, et que cette force d'expansion comprimée par le défaut d'espace, peut, à chaque explosion du

foyer, produire un ébranlement, se propager avec la vitesse de l'éclair et avec plus ou moins de puissance aux plus grandes distances.

Aussi a-t-on généralement remarqué que les tremblemens de terre précèdent et annoncent souvent les prochaines éruptions; quelquefois ils ont lieu à la suite. On peut concevoir que les prodigieux efforts qui se répètent au fond du cratère pour arriver à la déjection des matières volcaniques et à de si grandes hauteurs, doivent produire des secousses à ébranler tout ce qui est susceptible de l'être.

*Sur le fleuve Parana et ses affluens, considéré
comme le Nil de l'Amérique ;*

PAR DON ANGEL DE MONASTERIO,

COLONEL D'ARTILLERIE ESPAGNOLE (1).

LA rivière de *Parana* prend sa source dans la chaîne de montagnes, située au Nord-Ouest du Rio Janeyro, au 21° de latitude australe.

(1) Cet officier abandonna l'Espagne à l'époque de l'ancienne invasion de la Péninsule, et se retira en Amérique; il fut chargé, en 1812, de fortifier Punta-Gorda sur le Parana. Il est mort depuis.

Comme tous les autres fleuves, il est humble et pauvre au commencement de sa course, jusqu'à ce qu'ayant reçu à sa gauche le *Paranaíba*, le *Tièse*, le *Parapana* et le *Curitiba*, il se dirige d'abord vers le Nord-Ouest jusqu'au dix-neuvième degré de latitude; là, changeant de direction, il prend celle du Sud jusqu'à son entrée dans les missions des Guaranis. Il commence à y déployer son caractère particulier, en formant un archipel d'une multitude d'îles difficiles à décrire, et, en courant à l'Ouest, il opère sa réunion avec le *Rio Paraguay*. Celui-ci pouvoit lui disputer son nom, par l'élévation de sa source, située au douzième degré de latitude, et par la rectitude de son cours; mais il continue à s'appeler *Parana*, à cause du caractère des îles et des terres basses qu'il conserve jusqu'à son embouchure.

Le *Parana* est alimenté, jusqu'à la ville des *Sept-Courans*, par les eaux que lui fournissent les versans des montagnes du Brésil; mais là il commence à recevoir celle des Andes du Pérou, par son confluent avec le *Rio Bermejo*, et le *Rio Pilcomayo*, qui se jettent dans le *Rio Paraguay*. C'est depuis lors qu'il prend un aspect imposant et majestueux qu'il conserve jusqu'à ce que, uni au *Paraguay* et enrichi des eaux qui,

venant des Cordillières, des Andes et des montagnes boisées (*Sierras*) appuyées à leurs flancs, s'abaissent vers l'Océan, entre les dix-huit et trente-quatre parallèles, il prene la forme d'une mer d'eau douce, en se précipitant dans l'Océan sous le nom de *Rio de la Plata*.

L'une des propriétés du Parana, qui doit fixer le plus la curiosité de l'observateur, est la nature de ses débordemens périodiques qui ressemblent beaucoup à ceux du Nil. Nous croyons en effet qu'il n'existe pas sur le globe deux fleuves qui aient plus d'analogie entre eux. Tous deux naissent dans la zone torride, et sont, à peu de différence près, également éloignés de l'équateur, quoique dans des hémisphères différens. Tous deux ont leur embouchure presque à la même latitude, et dirigent leurs cours vers leurs pôles respectifs. Tous deux sont navigables pendant un grand nombre de lieues, et ont leurs cataractes; l'un et l'autre ont leurs débordemens périodiques dans les saisons respectives (*estaciones respectivas*) qui, les faisant sortir de leur lit, inondent une superficie immense de terrain; et, dans tous les deux, la cause de ces débordemens est la même. Suivant notre opinion, c'est l'abondance des eaux qui, tombant en torrens sur les pays de la zone

torride, pendant les quatre mois où le soleil est le plus près des tropiques, contribue à grossir le canal de ces rivières. Chercher une autre origine aux débordemens périodiques des rivières qui naissent dans la zone torride, c'est vouloir rencontrer le merveilleux; et il n'y a qu'un philosophe systématique qui puisse l'attribuer aux vents qui soufflent constamment pendant la surabondance des eaux. En nous arrêtant au *Parana* proprement dit, on peut assurer que les vents n'exercent pas la moindre influence sur ses débordemens. Il est vrai que les brises du levant sont constantes dans les quatre mois de l'été; mais leur influence se fait sentir, quoique avec beaucoup de variété, sur les eaux du *Rio de la Plata*, sans produire un débordement constant, et dans une saison déterminée.

Tout le monde sait que les débordemens du Rio de la Plata sont variables, et changent comme le vent qui les produit. Pendant les matinées, le fleuve baisse considérablement, et il croît dans les soirées en raison du plus ou moins de rapidité de la brise; et l'on voit déjà que les eaux du Rio de la Plata n'ayant pas un accroissement constant, ne peuvent, par conséquent, le produire dans le Parana. C'est en outre une chose connue que l'élévation

des eaux, dans le *Rio de la Plata*, est plus grande en hiver qu'en été, à cause des vents du Sud-Ouest, qui sont plus fréquens, et soufflent dans cette saison avec plus de violence. Dans le Parana, le contraire arrive; son accroissement commence à la fin de décembre, quelque temps après le commencement de la saison des pluies, dans les pays situés entre le tropique du capricorne et l'équateur. L'accroissement continue sans interruption jusqu'au mois d'avril, dans lequel la rivière, décroissant jusqu'au mois de juillet avec plus de rapidité, parvient à se retrouver dans son état naturel. Dans ce mois, on a coutume de sentir un petit accroissement que les gens du pays appellent le flux (*el repunte*), et que nous attribuons aux eaux que le fleuve reçoit des versans de la zone tempérée, où la saison de l'hiver est presque toujours pluvieuse; mais ce flux est si peu sensible, que jamais les pays, même les plus bas, ne sont inondés.

Ces lois ne sont pas invariables; les débordemens, quoique périodiques, ne sont pas plus égaux que la quantité des eaux qui tombent tous les ans. Pendant l'année 1812, où nous observâmes le Parana pour la seconde fois, il y eut un des plus grands débordemens qu'eus-

sent jamais vu les contemporains, et les personnes d'un âge avancé s'en rappeloient seulement un autre, dans lequel les eaux s'étoient élevées à une plus grande hauteur. Auparavant, au commencement de mai, il avoit baissé d'environ quatre pieds, de Paris, et on commençoit à découvrir les îles; leurs sommités étoient couvertes de tigres, de renards, de *capignaras*, et d'autres animaux noyés ou morts de faim, en si grand nombre, que l'odeur qui s'exhaloit de leurs cadavres, infectoit l'air.

Ayant donné cette légère idée du cours du Parana, nous allons le considérer sous un point de vue plus important, relativement aux avantages de sa navigation et à l'utilité qui peut en résulter pour l'agriculture. Il existe trois causes qui s'opposent régulièrement à la navigation des rivières : la grande rapidité de leur course, le peu de profondeur de leurs eaux, et les rochers (*altos*), les pierres et les bancs de sable qui embrassent leur cours. Aucun de ces inconvéniens ne se rencontre dans le Parana, avant l'île d'*Apipé*; la rapidité de son cours varie avec les courans, et suivant la configuration de son lit. Lorsque l'accroissement est à son *maximum*, la vitesse des eaux est plus grande que lorsqu'il baisse; et, dans les deux cas, elle

est toujours plus grande dans les endroits où son lit se rétrécit davantage, au *Rosaria*, à *Punta Gorda*, à *Hernan de Arias*, qui sont les lieux où il se resserre le plus; il nous a donné, au moment du débordement, pour sa vitesse moyenne, après six opérations, un pied et demi par seconde; lorsque le fleuve est rentré dans son lit, il a beaucoup moins de rapidité. Cette rapidité n'est pas la même dans toutes les parties larges (*Anchuras*) du fleuve; dans le centre du canal, elle est plus grande que sur les bords du côté le plus profond (*en la orilla de la barranca*), et là elle est plus grande que dans les bas-fonds voisins des îles, dans lesquels la vélocité est presque nulle; ce qui n'arrive pas dans le *Rio de la Plata*, où les courans sont toujours en raison et suivant la direction des vents qui soufflent. Il est donc évident que la rapidité des courans du Parana n'est point un obstacle à sa navigation, l'expérience l'a déjà démontré.

A l'égard de sa profondeur, personne n'ignore sa capacité pour la navigation des embarcations de tout tonnage jusqu'à l'île d'Apipé, et elle s'étendrait même à une plus grande distance, si une cataracte, qui se rencontre à cet endroit, n'y formoit pas obstacle. Dans aucune partie,

le Parana n'a pas moins de profondeur que dans les deux canaux du *Rio de la Plata* qui vont aux deux grands bras du *Guazu* et des *Palmas* ; néanmoins , dans l'embouchure (Boca) du *Guazu*, il conserve toujours, même dans les grands décroissemens (*en las grandes vaciantes*), plus de deux brasses et demie de fonds, quoiqu'il soit moindre dans celui des *Palmas*, à cause du grand banc (*Placero*) qui porte le même nom.

Dans tout le reste de l'étendue du fleuve , il a une profondeur considérable non-seulement dans le centre, mais encore dans la plus grande partie des petites rivières (*Riachos*) et de ses différens bras. Tous sont navigables dans leurs pleines eaux, et même lorsqu'elles sont au plus bas , *le Dorado*, *las Caravelas*, *las Nuevas Cueltas*, *le Carapachain*, celui de *las Calavelas*, et celui qui va jusqu'au *Gualeguay*, et de *Matanza* à *Punta Gorda* avec beaucoup d'autres qu'il seroit fastidieux d'énumérer, le sont également. Il suffit de dire, pour confirmer ce que nous avons avancé, qu'en ce moment on voit naviguer en Europe des frégates de trois cents tonneaux, construites plusieurs lieues au-dessus de la ville de l'Assomption du Paraguay.

Depuis le cap Sainte-Marie jusqu'à l'île *Api-pé*, il y a une distance de plus de cinq cents lieues navigables sans autre écueil que le *Banc Anglais*, lequel cessera d'être dangereux, aussitôt qu'un Gouvernement protecteur du commerce et de la prospérité du pays le voudra. Dans tout le Parana il n'y a pas une seule pierre. Son lit est un fond d'argile et de sable très-fin; et, quoiqu'il se rencontre quelques bancs et bas fonds, il reste toujours un canal suffisant pour le passage des embarcations. On doit noter qu'à côté des bancs le fond est plus profond que dans le canal lui-même. La même chose arrive dans le *Rio-Paraguay* jusqu'à la Lagune, marais ou lacs des *Xarayes*, de manière que le Parana souffre peu du troisième inconvénient qui forme des obstacles à la navigation des rivières.

Le *Pilcomayo* et le *Bermejo* qui, par suite du manque de population du pays, n'ont pas figuré jusqu'à présent dans la géographie politique et commerciale, ont presque les mêmes avantages que nous venons de décrire. Tous deux naissent dans le Pérou; le premier auprès de la ville de *Potosi*, et le second dans les environs de *Tarija*; leur cours est d'abord assez rapide à cause de l'élévation des terres d'où ils

viennent ; mais aussitôt qu'ils ont atteint les pays de la plaine , ils prennent un cours paisible et majestueux. D'après les meilleures informations, ils n'ont d'autre inconvénient que la multitude de leurs circuits , à cause du peu d'inclinaison du terrain du *Grand Chacu* , où ils courent , et qui est le plus horizontal de l'Amérique du sud. Les marais qui couvrent ce vaste pays , sont innombrables ; ils le fécondent , parce que l'uniformité de niveau des terres facilite les inondations lors des débordemens du Rio-Paraguay , dans lequel elles se déchargent après avoir inondé les terrains qui sont plus bas.

Les Espagnols du *xvi^e* siècle , plus actifs et plus entreprenans que leurs descendans , fondèrent une ville sur la rive droite du Pileomayo , à laquelle ils donnèrent le nom de l'*Assomption* , dans l'intention évidente d'unir la population de cette partie avec celle des provinces intérieures du Pérou , et de transporter , par le moyen de la navigation du fleuve , les productions du sol et les objets manufacturés de ces dernières , qui manquent aujourd'hui de débouché , si on en excepte seulement les métaux précieux , à cause des frais immenses de transports par terre. Il est bien facile d'apprécier les obstacles qu'un tel défaut de communications apportoit à la po-

pulation , à l'industrie et au commerce du Pérou. Mais cette ville , ainsi qu'une autre qu'ils fondèrent également sous le tropique , sur la rive gauche du Paraguay , furent détruites par les Indiens barbares , et entièrement abandonnées par les Espagnols. Postérieurement on a bâti dans les environs un bourg connu sous le nom de Villareal , éloigné seulement de Potosi en ligne droite de sept degrés , d'un peu plus en longitude , avec peu de différence en latitude , et on voit déjà avec quelle plus grande facilité on transporterait toutes les productions et tous les objets de commerce dans cette courte distance par le moyen de la navigation du Pilcomayo et du Bermejo , rivières aussi profondes que les plus célèbres d'Europe , au lieu de suivre la longue et pénible route de cinq cent quarante lieues par terre qu'on fait aujourd'hui pour arriver à Potosi. Il n'y a que les personnes qui ne sont point touchées du bonheur de leurs semblables , ou qui , par ignorance , méconnoissent l'influence du commerce sur la prospérité et la grandeur des Etats , qui puissent être insensibles à ces grands avantages de la nature.

Le *Rio Salado* qui naît dans la province de Salta , et qui s'unit au Parana , près de Santa-Fé , est une autre rivière très-profonde qui a

les mêmes qualités que les précédentes. L'*Uruguay*, si connu par l'abondance de ses eaux, est seulement navigable pendant l'espace de soixante lieues, à cause d'une petite cataracte (salto), qu'on pourroit éviter en faisant un canal régulier sur un de ses côtés; ouvrage de la plus facile exécution par le peu d'élévation de la cataracte dans sa descente. Enfin le *Gua-ley* et le *Negro* sont deux autres rivières du troisième ordre, navigables à la distance de plusieurs lieues, comme le sont quelques autres que nous omettons pour être plus brefs, et qui se trouvent décrits dans les cartes géographiques de ce pays, qu'on peut considérer comme le plus favorisé de la nature, sous ce rapport si essentiel aux progrès de l'agriculture et du commerce.

De ce qui vient d'être exposé, il résulte que le Parana est admirable, non-seulement par la nature de ses débordemens, par la profondeur de ses eaux, l'étendue de son cours et la pureté (limpieza) de son lit, mais encore comme récipient d'un si grand nombre de rivières navigables à des distances énormes, et presque toutes pourvues des mêmes avantages que le fleuve dans lequel elle se jettent.

A voir l'état de dépopulation dans lequel se

trouvent depuis trois siècles les pays que parcourt le Parana , quelques personnes pourront penser que les inondations de cette rivière sont préjudiciables à l'agriculture. Sans entrer ici dans l'examen des causes de ce phénomène , puisque ce seroit répéter tout ce qui a été dit sur la méthode de coloniser des nations européennes dans les temps , nous ferons connoître la nature des inondations du Parana. Quoique, en général , les rivières qui sortent de leur lit soient une calamité , et , par ce motif, un objet d'inquiétude pour le cultivateur , parce que par leurs débordemens ils détruisent avec violence le fruit de ses sueurs , en entraînant les engrais et la substance des terres qui restent stériles pendant un grand nombre d'années , le contraire arrive de la manière la plus heureuse dans le Parana. Ses débordemens , étant périodiques , ne peuvent surprendre la vigilance du laboureur ; et , comme ils arrivent d'une manière lente et progressive , les inondations , en bonifiant les terres qu'elles couvrent, loin de leur être préjudiciables , les fertilisent. La lenteur progressive des accroissemens est telle , que les eaux mettent quatre mois pour s'élever de douze pieds, ce qui est la hauteur moyenne à laquelle elles parviennent tous les ans, en

telle sorte , qu'on voit la superficie du fleuve s'élever avec tant de mollesse , qu'on ne pourroit mieux comparer qu'à un étang qui auroit ses conduits dans sa partie inférieure , de manière qu'on voit apparôître avec plus de vigueur , dans les terres abandonnées par le fleuve , les mêmes plantes qu'il y avoit avant l'inondation ; et jusqu'aux herbes les plus humbles qu'on verroit se mêler doucement au milieu des eaux , lorsqu'elles sont arrivées à leur plus grand accroissement. Celles-ci arrivent toujours troubles , parce qu'elles conduisent en dissolution beaucoup de végétaux , surtout de salsepareilles (marga) , et des sels qu'elles ont entraînés des terrains élevés où elles naissent , et que la rapidité avec laquelle elles descendent ne leur permet pas de déposer , avant d'arriver aux pays de plaine , où , étant presque stationnaires pendant quelque temps sur les îles et les terrains inondés , elles vont déposer toutes les substances dont elles sont imprégnées. Cela est plus sensible après la retraite des eaux , parce qu'alors on voit les terres couvertes d'un limon glutineux et visqueux , dont l'utilité pour la végétation s'infère du prodigieux accroissement des pâturages , de la hauteur et de la vigueur des arbres et arbustes qui couvrent les îles que la

rivière baigne dans les débordemens. Il est donc évident que les inondations du Parana contribuent à féconder les terrains qu'elles couvrent dans les débordemens, et que si l'homme cultivoit par son travail ce trésor que lui offre la nature, les produits qu'il lui rendroit, seroient très-considérables, surtout s'il y mettoit des semences qui aiment l'arrosement et la fraîcheur.

Tout paroît concourir à perpétuer cette fécondité, parce que, suivant le degré d'élévation des eaux, celles-ci ne peuvent influencer sensiblement sur la superficie des terrains qu'elles baignent. L'accroissement moyen est de douze pieds; mais les îles et les terrains sujets à être inondés n'arrivent jamais à avoir ce fond à raison de leur plus grande hauteur. Lorsque le fleuve est à son minimum, les îles plus basses ont à peine trois à quatre pieds de fond, et quelques-unes, dans une étendue de plusieurs lieues, ont seulement huit ou neuf pouces. Il y a certains endroits qui ne sont inondés que dans les débordemens extraordinaires, qui n'arrivent pas fréquemment, il y a aussi des terrains inondés si bas, qu'ils forment des espèces de lacs ou marais qui ne disparaissent que par l'évaporation et la filtration, et laissent à sec une

quantité énorme de poissons, qui périt sans aucune utilité quelconque.

En calculant la vaste étendue de terrain que le Parana inonde depuis son embouchure (embocadura) jusqu'à Cayarta, ce dont nous pouvons parler avec exactitude, d'après nos observations, il y a onze cents lieues carrées qui sont couvertes d'eau pendant l'inondation ; et en faisant un calcul approximatif de toute l'étendue qui jouit de ce même bienfait, depuis le tropique du capricorne, où il commence à prendre ce caractère jusqu'à son embouchure (desembocadura), on peut évaluer à quatre mille lieues les terres qui participent à un si grand avantage sans aucun secours de l'art ; et, si on l'employoit comme on le fait pour le Nil, qui peut calculer les bénéfices qui en résulteroient ? Lorsque ces pays jouiront de la paix et de l'influence d'un Gouvernement bienfaisant et intéressé à la félicité de ses peuples ; lorsque les lois et les propriétés seront respectées ; lorsque la libéralité et la tolérance ouvriront les portes à tous les hommes utiles sans distinction de patrie ni de culte ; lorsqu'enfin sera arrivée cette époque désirée par tous ceux qui savent sentir et penser, alors le grand Parana, qui peut produire tout ce qui naît dans les zones torride et tem-

pérée , acquerra plus de célébrité que le Nil , sur lequel il possède , entre autres avantages , celui d'un plus grand nombre de rivières navigables qui lui apportent le tribut de leurs eaux et une plus grande étendue navigable , puisque le Nil peut se naviguer seulement jusqu'à l'île d'Éléphantina , c'est-à-dire pendant cent quatre-vingts lieues , tandis que le Parana est navigable pendant plus de cinq cents lieues , sans compter les rivières qui s'y jettent (1).

(*Trad. de l'espagnol , par M. Delaroquette.*)

VINS DE RUSSIE.

Les Russes finiront par pouvoir se passer des vins étrangers. La Moldavie , qui produit des vins blancs légers chargés d'acide carbonique , est maintenant partagée entre les Turcs et les

(1) Il est toujours triste d'avoir à citer la fécondité des fleuves de contrées lointaines , tandis que les nôtres l'ont perdue ; mais comme il est possible de donner , si nous le voulons , à nos cours d'eau ces mêmes propriétés fécondantes , nous présentons , par un devoir patriotique , le tableau des bienfaits que la nature avoit accordés à tous les pays , dans le premier état des choses.

Russes. Les meilleurs vignobles restent encore sous la domination ottomane; mais le Gouvernement russe commence à attirer les vignerons moldaves sur la rive gauche du Pruth. Les vallées de la Crimée, surtout celles du Soudak, produisent des grappes de raisin énormes; on y a vu des grains de la grosseur d'une prune; mais ces grains très-charnus ne donnent que peu de vin. Un Français élève à Laspi, près de Balaklava, des plants d'Espagne et de Languedoc. Les bords de la Molotschna, rivière tributaire du Don, produisent des vins blancs foibles. Le plant *Tchigir*, à Astrakhan, est un plant de Tokai; mais il paroît avoir dégénéré. Ce fut un moine autrichien qui planta la première vigne à Astrakhan, en 1613, et c'est à un major hongrois qu'on doit l'amélioration de la culture. Cependant le grand vignoble impérial d'Astrakhan n'est destiné qu'à fournir la cour de raisin. Le sénateur Becketow réussit, à force de dépenses, à produire une assez grande quantité de bon vin, qui, après sa mort, fut vendu plus cher que les vins français; mais son exemple patriotique ne trouva point d'imitateurs.

Tous ces vignobles, au Nord du Caucase, ne promettent que des vins médiocres, quoiqu'en quantité suffisante pour la consommation des

habitans de ces provinces , ce qui est déjà quelque chose ; mais l'acquisition de la Géorgie et surtout de la Mingrelie (l'ancienne Colchide) permet à la Russie de créer des vignobles susceptibles d'égaliser ceux de la France et de la Hongrie. Les raisins de Géorgie , très-abondans et très-vineux , ont déjà fourni de bon vin ; et , pour rendre le transport plus facile , on se propose d'établir les vignobles le long du fleuve Rion ou Phasis , dans la Mingrelie. On se flatte , avant vingt ans , de fournir aux besoins de toute la Russie ; il faut voir.

Au lieu de nous livrer à une vaine jalousie , essayons de tirer des environs du Caucase la variété du raisin sans pepin , qu'on nomme en persan *kischmysch* , et qui prospère dans le Ghilan et dans quelques parties du Schyrvan. Ce raisin , plus gros que celui de Corinthe , pourroit avantageusement remplacer cette production des îles Ioniennes. Il paroît très-propre à réussir en Provence.

*Description des tombeaux et monumens indiens
découverts à Saint-Louis, sur le Mississipi,
traduite de l'anglais, et extraite du voyage
fait aux Monts-Rocailleux, en 1819 et 1820,
par le major E. H. Long.*

Saint-Louis, nommé jadis Pain-Court, fut fondé, en 1764, par Pierre Laclade et ses associés, quatre-vingt-quatre ans après la construction du fort Crève-cœur, sur la rivière des Illinois. Jusqu'à une époque très-récente, ce lieu a été occupé par des habitans d'extraction française, qui faisoient un commerce lucratif avec les Indiens. Sa population s'est rapidement accrue en peu d'années par l'arrivée de plusieurs familles; les affaires y ont pris une grande extension par la présence de négocians et d'ouvriers entreprenans venus des États situés plus à l'Est. En même temps que la ville s'agrandit, que sa prospérité augmente, et qu'elle acquiert de l'importance, les mœurs et les usages des habitans des États-Unis remplacent ceux des Fran-

çais et des Espagnols, dont le nombre diminue proportionnellement. Comme ce lieu semble destiné à être le dépôt des marchandises expédiées de la Nouvelle-Orléans dans le pays haut, arrosé par les affluens du Mississipi, il est fâcheux qu'il n'y ait pas de port pour protéger les bateaux contre l'impétuosité du courant et contre le danger des glaçons pendant l'hiver. Sous ce rapport, la position d'une ville projetée quelques milles plus bas a un avantage décidé sur celle de Saint-Louis, car elle a un bon port; elle fut choisie, il y a quelques années, par un Canadien français, qui s'y établit.

Les couches horizontales de roche calcaire sur lesquelles la ville de Saint-Louis est placée, et qui s'étendent dans les environs, ont fortement attiré l'attention des curieux par les empreintes de pieds humains bien distinctes que l'on y a trouvées une ou deux fois. M. Rapp, membre de la société des Harmonites, possède une pierre dont la surface porte des marques indiquant qu'elles ont été faites par le pied nu d'un homme, qui s'y est posé pendant qu'elle n'étoit pas encore bien formée. On y aperçoit aussi une ligne irrégulière, qui paroît avoir été tracée par une baguette que cet homme tenoit à la main. Cette pierre a été extraite de la pente

du bord du Mississippi, au-dessous de la limite des débordemens périodiques. Il nous semble que l'explication de ce phénomène n'est pas très-difficile.

Il est très-probable que l'impression d'un pied d'homme faite sur une couche mince de vase déposée sur la pente des rochers, et laissée à nu à la retraite des eaux, peut s'être conservée lorsque la vase s'est durcie, et avoir fini par acquérir l'apparence d'une empreinte produite immédiatement sur la pierre calcaire. Cette supposition devient encore plus vraisemblable, si l'on examine la vase et la boue laissées par les eaux du Mississippi : elles sont formées d'un mélange d'argile et de chaux tellement intime, que, dans les circonstances favorables, il doit durcir promptement. Nous ne sommes pas sûrs que l'origine des empreintes en question ait été telle que nous venons de l'exposer ; mais nous ne pouvons adopter l'opinion de quelques personnes, qui les ont supposées contemporaines des débris d'animaux marins, qui tiennent une si grande place dans la masse de rochers calcaires. Nous disons hardiment que, quelles que puissent être ces empreintes, si elles ont été causées, comme il le paroît, par l'action du pied d'un homme, elles apparoissent à une

époque bien plus récente que celle du dépôt de la roche calcaire sur la surface de laquelle elles ont été trouvées.

Le pays autour de Saint-Louis, de même que celui qui est derrière le fort Chartres, et de même que les pays de calcaire horizontal en général, offre, à la distance de cinq à sept milles derrière la ville, de nombreuses cavernes, qui sont souvent très-profondes : elles ont la forme de grands entonnoirs ; leur ouverture, à la superficie du terrain, a de soixante à cent cinquante pieds de diamètre. M. Say descendit dans une de ces cavités, pour connoître la température moyenne dans l'intérieur de la terre. Cette caverne s'ouvre au fond d'une ravine profonde ; elle a deux entrées près l'une de l'autre, qui laissent un passage à l'eau, et sont assez larges pour qu'un homme y puisse pénétrer. On trouve dans l'intérieur deux chambres, longues de trente-cinq pieds et larges de douze ; au fond de la seconde, il y a un étang, dont l'accès est difficile. Le thermomètre se soutenoit, dans ce lieu, à $12^{\circ} 45''$ R., et à 19° dans une partie ombragée de la ravine, à peu près à vingt-cinq pieds au-dessous de la surface générale du sol.

La plaine herbeuse à l'Ouest de Saint-Louis est embellie d'un grand nombre de jolies

plantes. Nous y avons observé l'*aristolochia siphon*, le *pyripredium spectabile*, le *tillium catesbeianum*, le *barstia coccinea*, le *triosteum perfoliatum*, le *cistus canadensis*, le *clema viorna* et le *tradescantia virginica*. La lisière de cette plaine est couverte d'humbles taillis de chênes noirs et d'hamamélis; elle abonde en ruisseaux et en sources d'eau excellente, près l'une desquelles on trouva une nouvelle espèce de viorne très-belle. Sur la limite occidentale de cette prairie, on voit de jolies fermes. C'est là que M. John de Bradbury, connu depuis si long-temps, et d'une manière si avantageuse, par ses travaux en botanique et par ses voyages dans l'intérieur de l'Amérique, commence à se construire une habitation.

Cet homme, aussi aimable qu'instruit, n'a négligé aucune occasion de nous être utile durant notre séjour à Saint-Louis. Près de l'emplacement qu'il a choisi pour sa maison, coule une source minérale dont les eaux sont fortement imprégnées de gaz hydrogène sulfureux. Le bétail et les chevaux qui, durant la belle saison, errent dans ces pâturages, préfèrent l'eau de cette source à celle de toutes les autres, et on les voit journellement accourir de fort loin pour en boire.

Les tumulus et d'autres restes de travaux des nations indiennes qui habitoient jadis cette contrée, sont très-nombreux dans les environs de Saint-Louis. On compte vingt-sept tumulus de forme et de grandeur diverses au Nord et à peu de distance de la ville ; ils sont à peu près disposés sur une ligne qui court du Nord au Sud. Leur forme, la plus ordinaire, est celle d'un carré oblong ; leur surface est actuellement couverte de broussailles épaisses, ce qui ne permet pas de les examiner avec une exactitude scrupuleuse.

Ils offrent généralement un massif carré creusé en pente douce du sommet à la base : la longueur de cette pente est dans quelques-uns de cinquante pieds, dans d'autres de cent cinquante. Leur hauteur n'est que de cinq pieds. Le plus remarquable de ces monumens est celui que l'on désigne par le nom de *Jardin tombé* (*Falling garden*) ; il est composé de trois étages, tous de longueur égale et de la même forme ; l'étage supérieur, de même que les cinq tertres qui le suivent, est borné à l'Est par le bord de la seconde banquette du fleuve ; le second et le troisième étages se succèdent sur la déclivité du rivage, en conservant chacun leur position horizontale, et sont joints l'un à l'autre,

ainsi qu'avec le premier , par une descente brusque et oblique.

Il est probable que ces massifs de terre ont été érigés pour servir de cimetières , ou bien ont soutenu des autels pour les cérémonies religieuses. Nous ne pouvons nous figurer aucun usage utile auquel il y ait eu moyen de les appliquer pendant la guerre , à moins que ce ne fussent des postes élevés pour observer les mouvemens d'un ennemi qui s'approchoit ; mais un seul monceau auroit suffi pour cet objet , et l'on auroit vraisemblablement choisi un emplacement différent.

L'on ne découvre auprès d'aucun de ces ouvrages , rien qui ressemble à un fossé ou à une levée.

Les tombeaux indiens sont extrêmement nombreux dans les environs de Saint-Louis, quoique l'on n'en trouve aucun dans le voisinage immédiat de la ville. Ils sont surtout fréquens sur les collines près du Merameg et sur la rive gauche du Missouri. Le 12 juin , MM. Say et Peale , accompagnés d'un homme du pays , descendirent dans un canot le Mississipi jusqu'à son confluent avec le Merameg , qu'ils remontèrent à une distance de quinze milles , et s'arrêtèrent à un endroit où l'on avoit visité un grand nom-

bre de tombeaux. Suivant la rumeur publique, on y avoit trouvé des ossemens de nains. La plupart de ces tombes sont près des rives du Merameg; elles ne s'élèvent pas au-dessus de la surface générale du sol; on les reconnoît aux pierres verticales qui les entourent, et qui font une petite saillie aux deux extrémités de la sépulture. Quand on a enlevé la terre et les nombreuses pierres horizontales qu'elle renferme, on voit que les côtés sont construits en longues dalles de pierres posées verticalement et fort exactement adaptées les unes aux autres, de manière à former un mur continu. Ces tombeaux ont ordinairement trois à quatre pieds, et quelquefois six pieds de longueur. Les ossemens qu'ils renfermoient, sembloient y avoir été déposés après qu'on les avoit séparés des chairs, et les uns des autres, conformément à la pratique encore en usage aujourd'hui chez plusieurs tribus indiennes.

Dans le premier tombeau ouvert par M. Say, on trouva les fragmens d'un pot de terre et un crâne d'enfant; dans le second, les restes d'un homme de moyen âge, de taille ordinaire, couché dans toute sa longueur; les os étoient en désordre et brisés. Un habitant du lieu apprit aux curieux que beaucoup de tombeaux sem-

blables avoient été découverts le long des sommets de la plupart des collines voisines. Il avoit rencontré dans une de ces sépultures deux vases de poterie , l'un ayant à peu près la forme d'une bouteille à cou raccourci , l'autre avec une large bouche ; il n'y avoit d'ailleurs pas un seul ossement dans cette tombe. Ayant passé la nuit dans cet endroit , M. Say et son compagnon traversèrent la rivière pour gagner Lilliput, ville que l'on a le projet de bâtir sous ce nom sur l'emplacement cité si souvent comme celui des tombeaux de la race des Pygmées. Tout y ressemble en général à ce qui a déjà été décrit. Une tête , retirée de terre , étoit celle d'un vieillard , comme on le voyoit à ses mâchoires édentées et aux alvéoles oblitérées. Les colons voisins en avoient conclu l'existence d'une race d'hommes sans dents , et à mâchoires semblables à celles des tortues.

M. Say et M. Péale , contents de s'être convaincus , par le témoignage de leurs yeux , que tous les ossemens découverts dans cet endroit étoient ceux d'hommes de taille moyenne , vendirent leur bateau , mirent sur leurs épaules leurs fusils , leurs bèches et les os , et se mirent en marche pour Saint-Louis , dont ils étoient éloignés de seize milles , et où ils arrivèrent ,

le 20 juin, à onze heures du soir. Ils eurent, pendant cette promenade, ample matière à réfléchir sur cette qualité de l'esprit, tantôt produite par l'éducation, tantôt engendrée par le commerce, avec des gens déraisonnables, qui porte à l'amour du merveilleux, et, se livrant à l'exagération, jette un voile de mensonge sur les traits charmans de la simple nature.

Ces tombeaux contiennent évidemment les restes d'un peuple plus moderne que celui qui a élevé les tertres.

Sur le sommet de l'un des grands monticules voisins de Saint-Louis, on voit plusieurs de ces tombeaux. On ne trouva quelque chose que dans un seul; c'étoit une dent d'une espèce de rat, avec les vertèbres et les côtes d'un serpent de taille moyenne; ces restes étoient bien conservés. Il fut impossible de déterminer si le reptile avoit été enterré là par les Indiens, ou s'il étoit mort dans ce tombeau après y avoir pénétré par un trou. Si les indigènes l'y avoient déposé, ce sont probablement les os d'une espèce de crotale; car on sait que, de nos jours, plusieurs Indiens ont du respect pour des serpens de ce genre. La découverte de ces os donne lieu de présumer que les serpens à sonnette étoient autrefois adorés par les naturels de l'A-

mérique, et que leurs restes, comme ceux des Ibis en Égypte, étoient religieusement placés dans une sépulture après leur mort.

Pendant notre séjour à Cincinnati, M. Drake nous fit voir, dans son cabinet d'histoire naturelle, deux grandes coquilles marines qui avoient été extraites d'anciens tombeaux indiens à peu de distance de cette ville. Chacune avoit été coupée dans le sens de sa longueur, et il n'en restoit que la moitié la plus considérable. Cette circonstance donnoit lieu de présumer que les indigènes s'étoient servis de ces coquilles en guise de coupes; ou bien que, consacrées par la superstition, elles furent regardées comme des ustensiles sacrés, et employées, soit dans les sacrifices, soit dans les libations faites aux dieux. Cependant elles peuvent aussi, comme le cymbium de l'archipel de la Grèce, avoir été d'usage dans les bains.

Une de ces coquilles semble être le casque cornu des conchyliologistes, il a neuf pouces et un quart de long et sept pouces de large. L'autre appartient au genre *fulgur*, ou carreau de Mont-Fort, et, autant qu'on en peut juger, est la même qui se trouve aujourd'hui sur les côtes de la Géorgie et de la Floride orientale, et que les naturalistes connoissent sous le nom

de *Fulgur perversus*. Cependant aucun des individus que nous avons vus récemment, n'est aussi grand que celui de Cincinnati, qui a neuf pouces de long sur six et demi de large.

Les auteurs ont indiqué différens pays comme l'habitation du casque cornu; suivant Rhumphius, il est répandu sur les rivages d'Amboine, dans le détroit de Malacca et sur les plages de l'île de Bouton; Humphreys dit qu'on l'apporte des Indes-Occidentales et de la Chine; Linné croyoit qu'il vivoit sur les côtes d'Amérique; Bruguière nous apprend que Linné s'étoit trompé sur la patrie de ce coquillage, et assure qu'il est natif de l'Océan asiatique.

Ce casque cornu acquiert une certaine importance dans la question relative à l'origine des Américains. Toutes les autorités auxquelles nous avons pu recourir, s'accordent pour indiquer les côtes de l'Asie, ou des îles voisines de ce continent, comme la patrie de ce grand testacée. Linné seul est d'un avis différent; mais aucun autre naturaliste n'en ayant parlé comme se trouvant sur les rivages du nouveau continent, nous devons croire, avec Bruguière, qu'il est particulier à l'Océan asiatique.

Ce coquillage, ayant été découvert dans un ancien tombeau indien, fournit un témoignage

en faveur d'une communication qui a existé autrefois entre les Indiens du Nord de l'Amérique et ceux de l'Asie , et nous porte à croire que même il existoit entre eux un trafic assez considérable. Il s'étendoit aussi aux côtes de l'Océan atlantique , d'où l'on obtenoit le *fulgur*.

Quoique ce fait isolé ne fournisse pas une preuve positive de la migration des ancêtres des Indiens Américains de l'Asie , dans les pays où ils vivent aujourd'hui , toutefois , combiné avec d'autres témoignages recueillis soigneusement par différens auteurs , il peut venir à l'appui de cette croyance devenue vulgaire.

Dans les prairies des Illinois , vis-à-vis de Saint-Louis , on voit beaucoup de tertres fort grands. Nous en avons compté soixante-quinze dans une promenade de cinq milles qui nous a conduits à une colline occupée , depuis quelques années , par des moines de la Trappe ; ce monticule énorme est dirigé à peu près du Nord au Sud ; il est couvert de broussailles et d'herbes tellement entrelacées de ronces et de plantes sarmentuses que nous ne pûmes pas nous procurer un détail exact de ses dimensions.

L'examen de ces ouvrages de l'art des humains , de ces monumens sans inscription , rappelant l'existence d'un peuple jadis nombreux et puis-

sant , aujourd'hui entièrement inconnu , et n'ayant laissé aucun souvenir , ne manque jamais , quoique souvent répété , de produire une impression de tristesse. Pendant que nous étions sur ces monceaux qui se détériorent , et dont plusieurs sont presque entièrement effacés , nous ne pouvions nous empêcher de comparer leur air de décadence avec la fraîcheur du vaste champ de la nature qui se déployoit autour de nous , et l'insignifiance de ces monumens avec les traits majestueux et impérissables du paysage que nous avons sous les yeux ; nous sentions le peu de solidité et de durée de ce que font les hommes ; nous nous souvenions de ce qu'on a dit et répété sur les pyramides d'Egypte , paroles qui peuvent s'appliquer aussi justement à tous les travaux des mortels : « ces monumens doivent périr ; mais l'herbe qui croît entre leurs fragmens déjoins se renouvellera d'année en année. »

*Des Momies apportées par le célèbre voyageur
Cailliaud.*

ENTRE autres objets précieux que M. Cailliaud a rapportés de son dernier voyage en Egypte,

et qui composent son riche cabinet égyptien, les curieux et les antiquaires avoient distingué une belle momie d'un volume et d'un poids extraordinaires ; la tête portoit une couronne formée de lames de cuivre doré et de boutons, imitant la feuille et le jeune fruit de l'olivier. Elle se recommandoit encore à l'attention des savans par la caisse qui lui sert d'enveloppe. Au fond est peint un petit zodiaque de Denderah ; et le dessus de la boîte porte une petite inscription grecque, presque effacée ; le nom de *Pétemenon* qui est en tête se lit aussi en grec cursif, à la marge d'un petit papyrus hiéroglyphique, qui paroît avoir été déposé sur la momie entre les bandelettes extérieures, enfin la largeur de la tête et celle des pieds étoit démesurée. Tant de circonstances neuves et singulières faisoient regarder cette momie comme un des plus précieux objets d'antiquité qu'on eût découverts, et donnoient lieu d'espérer que l'ouverture de la momie présenteroit des manuscrits et des particularités encore plus importantes ; on conjecturoit même, d'après le poids du corps, qu'il devoit renfermer quelque masse métallique.

Après avoir hésité long-temps sur le parti qu'il devoit prendre, M. Cailliaud s'est rendu

généreusement au desir des savans et des curieux. Le 30 décembre dernier, il a procédé à l'ouverture de la momie, dans son cabinet de la rue de Sèvres, en présence d'un grand nombre de personnes distinguées, parmi lesquelles on ne citera que M. le duc de Blacas, M. le duc de Rausan, M. le baron de Humboldt, M. le marquis de Marbois, M. le comte Orlof, sénateur de Russie, M. Denon, M. Abel Remusat, M. le baron Larrey, M. le comte de Forbin, etc.

La vive curiosité qu'a excitée ce spectacle, neuf pour la plupart des personnes présentes, et l'extrême empressement avec lequel on s'y est porté, font, en quelque sorte, un devoir de décrire l'opération avec quelques détails. On a commencé par peser et mesurer exactement la momie avec toutes ses enveloppes; le poids a été trouvé de 106 kilogrammes; la longueur totale de la momie de 1 mètre 90 centimètres; largeur de la tête, 0 M. 42 C., et circonférence 1 M. 38 C.; largeur aux épaules 0 M. 49 C., et circonférence 1 M. 39 C.; largeur aux extrémités des mains, 0 M. 47 C., et circonférence 1 M. 25 C.; largeur des malléoles 0 M. 40 C., et circonférence, 1 M. 16 C.; largeur aux pieds, 0 M. 40 C.; longueur des pieds, 0 M. 46 C., circonférence des talons et des pieds, 1 M. 60 C.

Après cette opération , on a enlevé la bandelette étroite qui fixoit autour du corps une toile couverte de peintures et d'hiéroglyphes avec des ornemens qui sont peu communs en Égypte; au-dessous étoient plusieurs toiles grossières , mais solides , formant la première enveloppe que l'on a enlevée facilement. La deuxième enveloppe étoit maintenue autour du cou , à l'aide d'un nœud que les marins appellent nœud plat ; au-dessous , plusieurs bandelettes de toile un peu moins grosses et trois petites serviettes en écharpes , placées en plusieurs doubles. La troisième enveloppe disposée de même manière , et formée de bandelettes de serviettes et de pièces longues servant à contenir les côtés. Dans la quatrième enveloppe , on a trouvé des bandelettes de linges plus grands , mais vieux et grossiers , quatre tuniques égyptiennes sans manches et décousues , pour s'appliquer sur le corps ; la grande pièce , enveloppant tout le corps , est fixée par un bitume noir , avec d'épaisses couches de ce bitume , autour de la tête et des pieds. Ces tuniques ont environ trois pieds huit pouces de large sur trois pieds de haut , avec une ouverture de dix pouces pour passer la tête , et deux semblables pour passer les bras. La cinquième enveloppe présentoit des bandelettes

placées en longueur, liant les pieds à la tête, des bandelettes transversales, quatre grandes pièces entourant le corps, le tout de toile un peu plus fine. La sixième enveloppe étoit formée, 1°. de bandes transversales, teintes en jaune, pour avoir été pénétrées d'un bitume de cette couleur, et y avoir été trempées; 2°. de quinze pièces de toiles semblables. La septième et dernière enveloppe étoit pénétrée de bitume noir, et formoit six pièces adhérentes ensemble par le bitume; après quoi, il ne restoit plus qu'une couche mince à ôter pour arriver à la peau.

Les autres linges pouvoient s'isoler facilement; on a mesuré les mètres de bandelettes de deux à trois pouces de largeur et deux cent cinquante mètres carrés de toiles (environ deux mille huit cents pieds carrés). On a remarqué, comme à l'ordinaire, les orteils enveloppés séparément; les bras et les mains sont étendus le long des cuisses. Le sujet est du sexe masculin, et paroît être un homme de quarante-cinq à cinquante ans au plus. La longueur de son corps est d'un mètre soixante-treize centimètres (cinq pieds trois pouces neuf lignes.) La poitrine et une partie de l'abdomen sont dorées inégalement sur l'épiderme. L'abdomen ayant été ouvert, on y

a trouvé beaucoup de baume noir ; mais aucun objet étranger ; point de manuscrit entre les cuisses ni sous les bras ; le long des jambes étoient de fortes masses de baume noir , d'une belle qualité. L'enlèvement de ces innombrables bandelottes et enveloppes a duré près de trois heures ; encore a-t-on fait souvent usage d'outils tranchans ; mais cette longue opération n'a rien produit que du baume et des toiles ; et aucune des espérances qu'on avoit conçues , ne s'est réalisée. Cependant M. Cailliaud ne s'est point découragé ; quelques jours après , il a enlevé la dernière couche de linge et de bitume immédiatement appliquée sur la peau. Il a trouvé sept à huit épaisseurs d'une toile assez fine. Plusieurs parties des bras étoient dorées par place comme la poitrine. Les mains sont longues et très-bien conservées , les doigts bien faits et même potelés ; les oreilles sont intactes , et le nez , quoique brisé par l'extraction de la cervelle par les fosses nasales , est peu déformé. On remarque que le profil est plus droit et le front moins incliné que dans les momies ordinaires. Les cheveux conservés parfaitement sont fins et légèrement frisés. Sur le côté gauche est une ouverture de cinq pouces de diamètre par où le bitume a été introduit à la place des vis-

cères ; mais ce qui dédommage un peu des recherches infructueuses faites sur le corps de la momie, c'est qu'en enlevant la dernière toile appliquée sur le visage, M. Cailliaud a découvert, au-dessous de chacun des yeux et sur la pommette des joues, une lame d'or représentant la figure d'un œil avec les cils ; sur la bouche il a trouvé encore une autre lame d'or assez semblable pour la forme à une langue, et posée perpendiculairement à la commissure des lèvres, lesquelles sont parfaitement closes : c'est une double singularité dont nous ne connoissons aucun autre exemple. Il est remarquable que la forme de l'œil est une imitation de convention et non pas la ressemblance de l'objet naturel ; cette image peut être relative à la possession du mort, ou bien elle indique la consécration à Osiris, dont l'œil étoit l'emblème ; dans le premier cas, on pourroit faire plus d'une conjecture assez plausible, mais prématurée. La plaque d'or, trouvée sur la bouche, rappelle la feuille de *perséa*, arbre consacré à Isis, chez les Égyptiens, parce que, disoient-ils, elle ressembloit à une langue. Nous nous abstiendrons encore d'émettre une opinion ; en examinant de près les linges de la momie, on a trouvé une

tunique raccommodée avec des pièces , rapportées adroitement ; une autre contenant plusieurs caractères écrits à l'encre ; enfin , une belle écharpe avec des franges et un galon marqué des lettres A. M. , initiales du nom grec du personnage : cette marque est faite avec le point de la broderie au crochet.

On a enfin trouvé dans les bandelettes un petit *papyrus* qui portoit ces mots , en caractères grecs : *Je suis du sang royal , et j' dus le jour à Cléopâtre*. Combien ce nom célèbre parle à l'imagination ! et quelles réflexions il fait naître sur les vicissitudes de la destinée des hommes ! Ce prince , déposé religieusement dans les monumens funèbres qui , depuis vingt siècles , protégeoient ses restes contre les outrages du temps , est aujourd'hui transporté des souterrains de Thèbes dans le cabinet d'un savant Français , et exposé aux regards curieux du léger parisien.

RÉFLEXION.

Nous sommes toujours tout disposés à accorder un juste tribut d'éloges aux hommes distingués , qui entreprennent de longs et périlleux voyages

pour étendre les connoissances humaines, et dans ce nombre, nous distinguons particulièrement M. Cailliaud qui, par son courage qu'on pourroit appeler héroïque, a été le premier Européen qui ait pénétré par l'Égypte jusqu'au 10°. degré de latitude dans l'intérieur de l'Afrique, pour rendre aussi fructueuse que possible l'intéressante mission qu'il s'étoit prescrite.

Nous ne voulons toucher ici qu'à une question de morale universelle, sur le juste respect dû aux morts, et nous demanderons, si la simple curiosité, sûrement moins sacrée que la religion, doit nous porter à explorer jusqu'aux tombeaux, à en enlever les derniers restes, lorsque les habitans du pays les conservoient religieusement depuis deux mille ans? Nous nous bornons pour le moment à cette simple réflexion, parce que bientôt nous traiterons ce sujet avec plus d'étendue.

COLONIE DE SIERRA-LEONE,

CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE.

(Extrait d'une Lettre de Sierra-Leone, en date du 2 mai.)

« CETTE saison a été extrêmement malsaine. Une fièvre jaune, inconnue jusqu'à ce jour dans

la colonie, vient d'y éclater et a moissonné beaucoup d'Européens et d'Indigènes. La chaleur ici n'est pas aussi forte que dans l'Inde ; le thermomètre, pendant le jour, marque en général une température de 84° F. ; et en effet, il y a toujours une bise de mer qui rafraîchit l'air, tandis que dans l'Inde le thermomètre s'élève à 96 et 106° sans aucune brise. L'approche de la baie où est située *Free-Town*, est vraiment magnifique. On voit à droite des collines boisées et devant la ville, une grande rivière ou bras de mer, de la largeur de 5 à 6 milles. Le sol est ici stérile. Tout ce que nous mangeons en riz et en viande, nous vient de nos voisins et nous sommes souvent obligés de les payer fort cher, suivant leur bon plaisir. L'eau seule y est excellente et en abondance.»

Colonie du cap Coast-Castle. — Les nouvelles suivantes sont extraites de lettres écrites du Coast-Castle, jusqu'à la date du 15 avril : La frégate *Lowen Glendower*, les sloops *le Driver* et *la Syrène* venoient d'arriver dans cette colonie. Sir Ch. Maccarthy, gouverneur des colonies anglaises sur la côte occidentale d'Afrique, s'étoit embarqué, le 14, pour Acara, sur le *Lowen Glendower*. Le 15 du mois de décembre précédent, Son Excellence, venant de

Sierra-Leone, débarqua à Coast-Castle. Peu de semaines après son arrivée, il assista à l'ouverture d'une nouvelle route, communiquant de Coast à Annamaboe, et traversant des montagnes boisées et des plaines regardées jusque-là comme presque impraticables. Des écoles, d'après le système du docteur Bell, ont été fondées dans tous les établissemens. Le gouverneur a assisté aux exercices des écoliers et a trouvé leurs progrès vraiment étonnans. Les villes des naturels, situées dans les environs du cap Coast, ont pris une face nouvelle; il a été ouvert un marché, c'est une nouveauté pour les Africains. La jurisprudence britannique a été graduellement introduite dans le pays, et des troupes indigènes, commandées par des officiers anglais, ont été organisées pour la défense de la colonie. Cette dernière mesure n'a pas peu contribué à détourner le roi des Ashantées, tyran barbare et pillard, de l'attaque qu'il méditoit contre cap Coast. Les Tantées et les autres tribus du voisinage commencent à tourner leurs regards vers nous pour obtenir protection, et quoique la politique suivie par sir Ch. Maccarthy soit éminemment conciliatrice, il paroît que la vigueur avec laquelle il a repoussé une violation de notre territoire par le roi des Ashantées, a

promptement déterminé celui-ci à se désister de l'invasion dont il avoit menacé la colonie. »

Prosperité du commerce et des cultures sur les bords du Sénégal. — Une lettre écrite de Saint-Louis du Sénégal, le 7 avril 1825, contient les renseignemens suivans sur l'île de Gorée et les cultures établies sur les bords du Sénégal :

« La population de Gorée est douce et bonne ; la garnison y est bien tenue et dans l'état de santé le plus satisfaisant ; le commerce, si long-temps anéanti, commence à se ressentir des bienfaits que le roi vient de répandre sur cette île. L'entrepôt qui y est établi, est déjà utile au pays ; toutefois il faudroit, pour qu'il produisît des résultats un peu considérables et avantageux au commerce français, que des maisons, ayant de bonnes relations avec les étrangers, et, disposant d'un capital, formassent des comptoirs à Gorée et dirigeassent leurs spéculations sur ce point.

« Les établissemens de culture situés sur les bords du Sénégal, donnent des résultats satisfaisans. Les plantations de cotonniers, commencées par des gens pour la plupart sans expérience du pays et des cultures coloniales, ont cependant réussi. Tous les légumes d'Europe y sont parfai-

tement acclimatés, et se reproduisent tellement que plusieurs espèces y sont à la deuxième ou à la troisième génération. Ces végétaux nourrisans, presque inconnus dans le pays, s'offrent maintenant en abondance sur les établissemens. On y remarque avec satisfaction la vigueur, le luxe de végétation du peu de plantes coloniales qu'il a été possible de rassembler au hasard en ce genre. Le succès a dépassé les espérances. Au bout de huit mois, du manioc de sept pieds de haut, des cannes à sucre magnifiques, des ananas en fruits, des bananiers montrant leurs régimes, plus de deux mille jeunes citronniers, des cafiers surtout, semés, levés, croissant admirablement sans abri et promettant aussi de riches résultats, voilà ce que présente en si peu de temps le jardin royal de Richard-Tol, dont l'emplacement couvert de bois, n'étoit pas encore même fixé il y a un an. »

Colonie française du Sénégal. — Un de nos correspondans nous adresse, sur cette colonie, à la date du 5 octobre 1823, quelques détails intéressans auxquels il nous paroît utile de donner de la publicité.

« Les mois de juin, juillet, et les premiers jours d'août, qui ordinairement composent la partie la plus notable de la saison des pluies,

ont été marqués par une sécheresse opiniâtre, sans exemple pour les plus anciens du pays, et qui a menacé de désoler les bords du Sénégal. Les anciennes plantations ne dépérissent pas, mais rien de ce qu'on semoit ne pousoit, faute d'humidité. Les vives inquiétudes que nous avions conçues, se sont heureusement dissipées vers le 15 août : des pluies abondantes sont alors survenues pour féconder les terres; elles durent encore à présent, et grâce aux travaux exécutés d'abord et à la vigueur de la végétation, tout à peu près est réparé. Les plantations de cotonniers donnent les plus belles espérances : elles sont d'autant plus étendues, qu'on a profité du temps de la sécheresse pour agrandir les défrichemens. Onze concessions peu éloignées de Saint-Louis, attenant l'une à l'autre, présentent, sur une ligne d'environ deux lieues, une suite non interrompue de champs de jeunes cotonniers. Sept ou huit autres plantations nouvelles offrent aussi dans le voisinage des apparences flatteuses.

» Vers le haut de la rivière, des travaux plus solides et non moins importans s'exécutent dans de meilleurs terrains. MM. Bourgerel et Berthelot, négocians à Saint-Louis, forment en société avec M. de Rougemont, gérant de l'ha-

bitation royale, une très-vaste plantation de coton, sur des emplacements immenses, et qui paroissent d'une bonne nature. Les anciennes plantations s'améliorent et s'accroissent de la manière la plus satisfaisante. Le jardin royal de Richard-Tol est dans un état de prospérité qui ne laisse rien à désirer.

» Au milieu des guerres que se font continuellement les peuplades voisines, et que le commandant du Sénégal modère autant que possible, la colonie a été assez heureuse pour se maintenir en paix avec tout le monde, Maures et Nègres. Pas un de nos établissemens de culture, quoiqu'il y en ait de très-isolés, n'a été attaqué, ni même insulté..... »

Ecole de labourage à Cayenne. — En 1822, M. le commissaire administrateur de Cayenne, a eu l'heureuse idée de créer temporairement une école de labourage qui a été placée sous la direction d'un cultivateur expérimenté, M. Prosper Thibault. Pendant sept à huit mois qu'a duré l'école, cet agriculteur est parvenu à instruire complètement au labourage, des noirs, et à y dresser quelques paires de bœufs. Il a obtenu des résultats faits pour convaincre les habitans de la colonie de l'immense ressource que

peut leur offrir l'emploi bien dirigé de la charrue et des autres instrumens aratoires européens.

Commerce des Russes avec la Chine.—Toutes les marchandises qu'on envoie en Chine ne montent pas à un million de livres sterling par an. Leur transport jusqu'à Kiachta, coûte trois fois plus que le prix du premier achat. On emploie cinq mois dans le transport de Saint-Pétersbourg à Kiachta, quand il ne survient pas d'obstacles. Mais si, comme cela arrive souvent, les marchandises changent de maître, au marché de Nischnoi-Nowogorod, il faut un an avant qu'elles parviennent à leur destination. Les produits de la Chine emploient un temps à peu près égal pour arriver aux marchés russes d'Europe. Il s'ensuit qu'une affaire de commerce entre Pétersbourg et Kiachta, dure deux ans avant d'être définitivement conclue. Les demandes commencent en novembre et continuent jusqu'au mois de mars. Le marché de Nischnoi-Nowogorod ouvre dans le mois d'août. Les Chinois arrivent alors à Kiachta, qui est un gros village situé à six mille cinq cent huit werstes de Peking. Un pont, d'une architecture assez simple, partage les deux territoires russes et chinois. Au-delà du pont, il y a un petit village chinois entièrement inhabité. Kiachta est

au contraire habité pendant toute l'année. Ces deux villages furent construits en 1728, en vertu d'un traité de commerce conclu entre les deux empires. Chacun d'eux est défendu par plusieurs pièces d'artillerie de gros calibre. On introduit tous les ans par Kiachta, quarante à cinquante mille caisses de thé dont la moitié est vendue au marché de Nowogorod. On y a vendu, en 1820, vingt-sept mille caisses de thé bout, sans compter le thé vert en ballot, que les Russes appellent thé à petits carreaux. Les Russes sont fort jaloux de leur commerce avec la Chine. Il n'y a que des négocians indigènes pourvus de patentes impériales, qui puissent se rendre à Kiachta. Les Chinois, au contraire, l'ont cédé à une compagnie privilégiée qui en a le monopole. Les marchandises anglaises n'arrivent à Kiachta que par contrebande; on n'y reçoit que les marchandises prussiennes. Il y a dans la Tartarie chinoise deux marchés réguliers dans lesquels on n'admet cependant que les nationaux. La route de Pékín à Kiachta passe au travers d'une plaine déserte; les marchandises s'y transportent dans des chariots.

(*Gazette de Strasbourg.*)

Un article postérieur de la même feuille contient ce qui suit :

La foire de *Nischnoi-Nowogorod* a fini cette année le 3 septembre. On estime à 94 millions 580,000 roubles la valeur des marchandises apportées à cette foire, notamment pour 12 millions de thés de la Chine, 5 millions de fourrures de la Sibérie, 10 millions, 360,000 roubles d'ouvrages en cuivre, fer et autres métaux. Le commerce doit avoir retiré de la foire de *Nischnoi-Nowogorod* un profit net de 3 millions de roubles.

Nouvelle Cochenille. — On écrit de Pétersbourg, le 19 novembre : On a découvert dans l'Ukraine une plante (poligonum minus) sur laquelle se trouvent des insectes qui donnent le plus beau cramoisi. Les femmes des Cosaques, de l'Ukraine, l'emploient pour se farder le visage et teindre les étoffes. La livre ne coûte qu'un rouble de cuivre, et équivaut pour l'effet à une demi-livre de cochenille.

ANNONCES.

Le Moissonneur, par M. J. S. Quesné, qui paroît de trois en trois mois, par volume de douze feuilles in-8°. Les deux premiers volumes sont publiés (1).

M. Quesné qui, jusqu'à ce jour, a publié trente-deux ouvrages différens, est trop connu dans le monde littéraire, pour que nous ayons besoin d'en faire l'éloge. Cinq éditions des *Lettres sur le Psychisme*; quatre sur l'*Esclavage de Dumont*; deux d'une Notice sur *Pierre Huet*, aujourd'hui vieillard de cent dix-neuf ans, et les Mémoires du capitaine Landolphe, dont nous avons parlé dans les 13^e et 14^e livraisons de nos *Annales*, assignent à cet écrivain un rang distingué dans l'esprit de ses lecteurs.

Voici ce qu'il dit lui-même du *Moissonneur*:
« J'ignore s'il existe une production variée, dont

(1) Chaque volume du *Moissonneur*, 3 fr. 75 cent. Chez Pillet aîné, imprimeur-libraire, rue Christine, n. 5.

Chez le même, un volume sur l'*Esclavage de Dumont*, avec deux portraits. Prix : 3 francs.

» la forme soit en tout pareille au *Moissonneur*.
» C'est une sorte d'essai que j'ai voulu soumettre
» au public. S'il a son approbation, je conti-
» nuerais de lui donner, pendant quelque temps,
» un volume tous les trois mois, ou jusqu'à ce
» que son indifférence m'apprenne que le mo-
» ment est arrivé d'y mettre fin. »

La description de l'*Esclavage de Dumont*, natif de Paris, qui a gémi pendant trente-six ans dans les fers du cheik des Arabes *Kabouls*, est d'un grand intérêt, elle se recommande également à la curiosité du lecteur, qui trouvera sur les mœurs et les usages barbares de cette horde peu connue, des choses fort intéressantes.

Le Petit Courrier de la Jeunesse (1). Ce journal, consacré à l'éducation, justifie la confiance dont l'honore le public; S. A. R. Madame la Duchesse de Berri, les princes et plusieurs grands personnages, ont honoré cet ouvrage de leur souscription. La rédaction pure et variée, la saine morale, et les diverses poésies qui composent ce charmant Recueil, des-

(1) On s'abonne à Paris, chez l'auteur, M. de Villiers, rue de Seine, n. 99, et chez Roret, libraire, rue Haute-Feuille, n. 12. Prix : pour l'année, 25 francs, et pour six mois, 15 francs.

tiné à la jeunesse, doivent lui assurer un succès certain. Nous nous faisons donc un devoir de l'annoncer à nos abonnés, et de le recommander aux pères de famille.

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME QUATRIÈME.

1. Description des objets représentés dans la gravure ,
qui se trouve en tête de ce cahier Pag. 2
2. Mémoire sur la seconde *Galilée*, fondée au
Val de Saint-Dié, dans lequel on trouve la descrip-
tion de la situation physique de cette partie des Vos-
ges, à partir de l'an 660, avec les changemens qui y
ont eu lieu, jusqu'à l'époque actuelle. 8
3. Projet d'une société de capitalistes, qui se
propose de soumissionner la fructification générale,
dans un temps donné, de tous les vides qui existent
sur la terre et dans les eaux de la France. 17
4. Opinion de M. le vicomte de Bonald, ministre
d'État, sur le danger de l'aliénation et de la destruc-
tion des forêts de la France. 23
5. *Variantes*, sur les faits les plus intéressans,
observées pendant trente-six ans, par le capitaine
Landolfe, tant en Afrique qu'en Amérique. 67
6. Abondance et richesse que procure la pêche de
l'esturgeon, aux pays dont il fréquente encore les
eaux; sur l'importance et la facilité d'en repeupler
les fleuves de la France. Dimensions et poids pro-
digieux que ce poisson peut atteindre. 97
7. Annonces d'ouvrages. 115

8. Description du sujet de la gravure, qui se trouve en tête de ce cahier, et des objets qu'elle représente.	Pag. 121
9. Traits curieux relatifs au tigre et au crocodile, observés dans le royaume d'Owhére.	127
10. Solutions proposées, sur dix-sept questions, concernant l'ancienne existence physique de la France, et les pertes qu'elle a faites dans tout le domaine de la nature.	138
11. Réponse du département de la Corse, aux questions faites par le ministère de l'intérieur, sous le rapport des <i>déboisemens</i> , des <i>vents</i> , des <i>abris</i> , des <i>climats</i> , des <i>températures</i> et des <i>productions</i> .	144
12. Sur l'importance de la recherche d'un passage de l'Atlantique, par la mer polaire, dans le grand Océan indien.	164
13. Notice sur la deuxième expédition septentrionale, du capitaine Parry.	168
14. Voyage concordant du capitaine Franklin, fait dans le même temps par terre, aux rivages de la mer polaire : succès de cette expédition et grandes misères qu'elle a eu à supporter.	191
15. Recherches faites par les Russes, de la mer polaire, le long des côtes septentrionales de la Russie.	242
16. Annonces.	245
17. Explication de la gravure représentant les derniers restes de Babylone.	249
18. Réponse du département de Loir-et-Cher, aux questions posées par le ministère de l'intérieur, sous le rapport des <i>déboisemens</i> , des <i>climats</i> , des <i>vents</i> , des <i>saisons</i> , des <i>températures</i> et des <i>productions</i> , etc.	258
19. Tableau de l'existence physique actuelle de la France; ce qu'elle a perdu et ce qu'elle peut recon-	

quérir dans le puissant domaine de la nature, dont les solides richesses font seules la force et la vie des nations. Pag. 270

20. Notice sur le fameux vin de Tokai et sur les moyens de tirer un parti avantageux de mille sites favorables qui existent en France. 287

21. Trombè d'eau. — Description de l'ours polaire. 292

22. Description de Jérusalem et de ses environs. 300

23. Pêche extraordinaire. Réfraction dans la mer Polaire. 306

24. Lettre d'un Parisien, sur le cocoméro de Florence, suivie d'observations sur les goûts divers des peuples. 308

25. Sur la ville de Lillebonne et la statue qui vient d'y être trouvée. 314

26. Sur la chasse des chamois dans les Alpes. 325

27. Tableau du Haut-Canada. 340

28. Premiers rapports faits par le capitaine Du-perrey, concernant son Voyage autour du monde. 356

29. Lettre d'un missionnaire à la Louisiane. 364

30. Explication de la gravure de la Forêt vierge du Brésil. 377

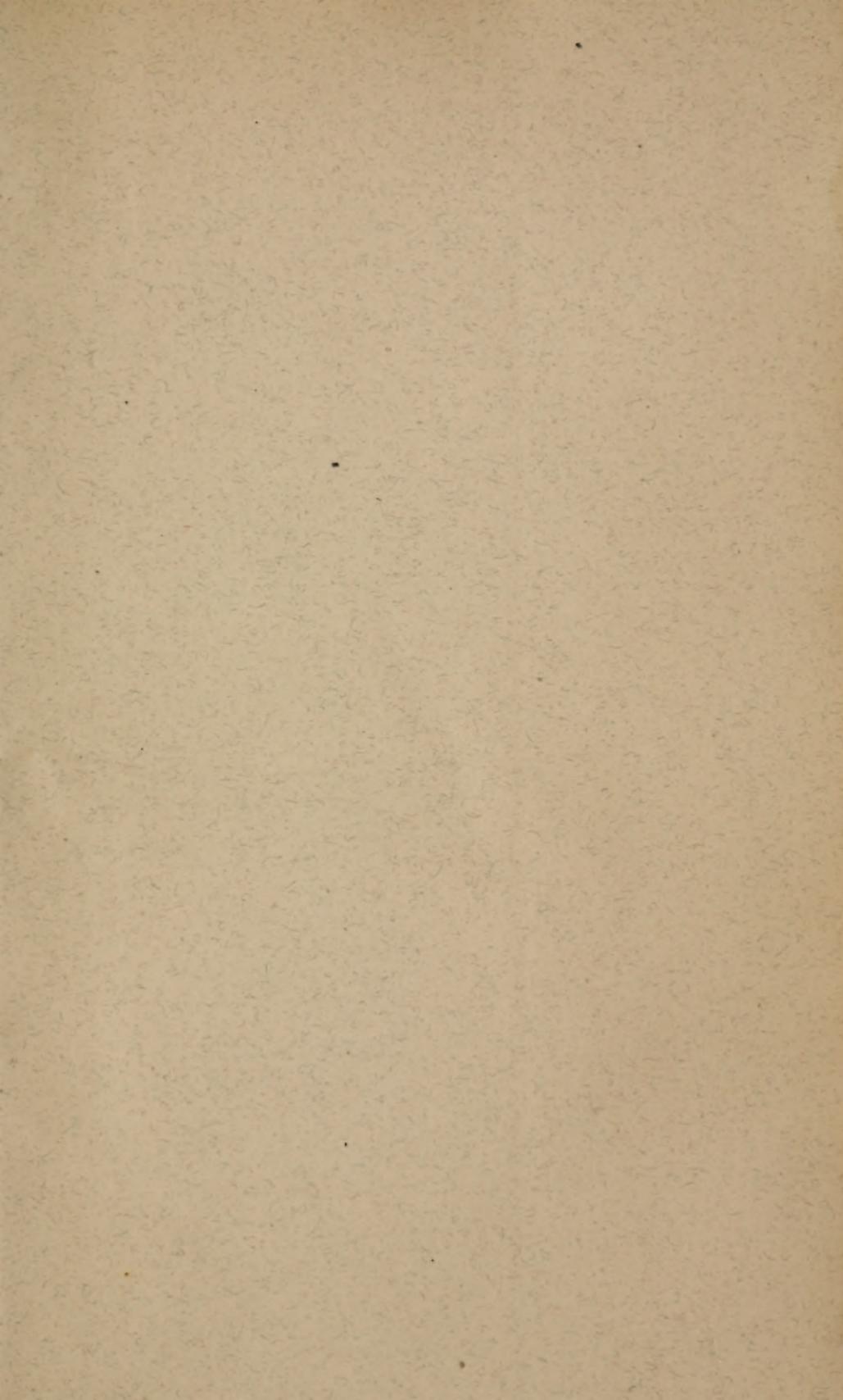
31. Réponses des Pyrénées-Orientales au Ministère de l'intérieur sur l'effet des déboisemens. 389

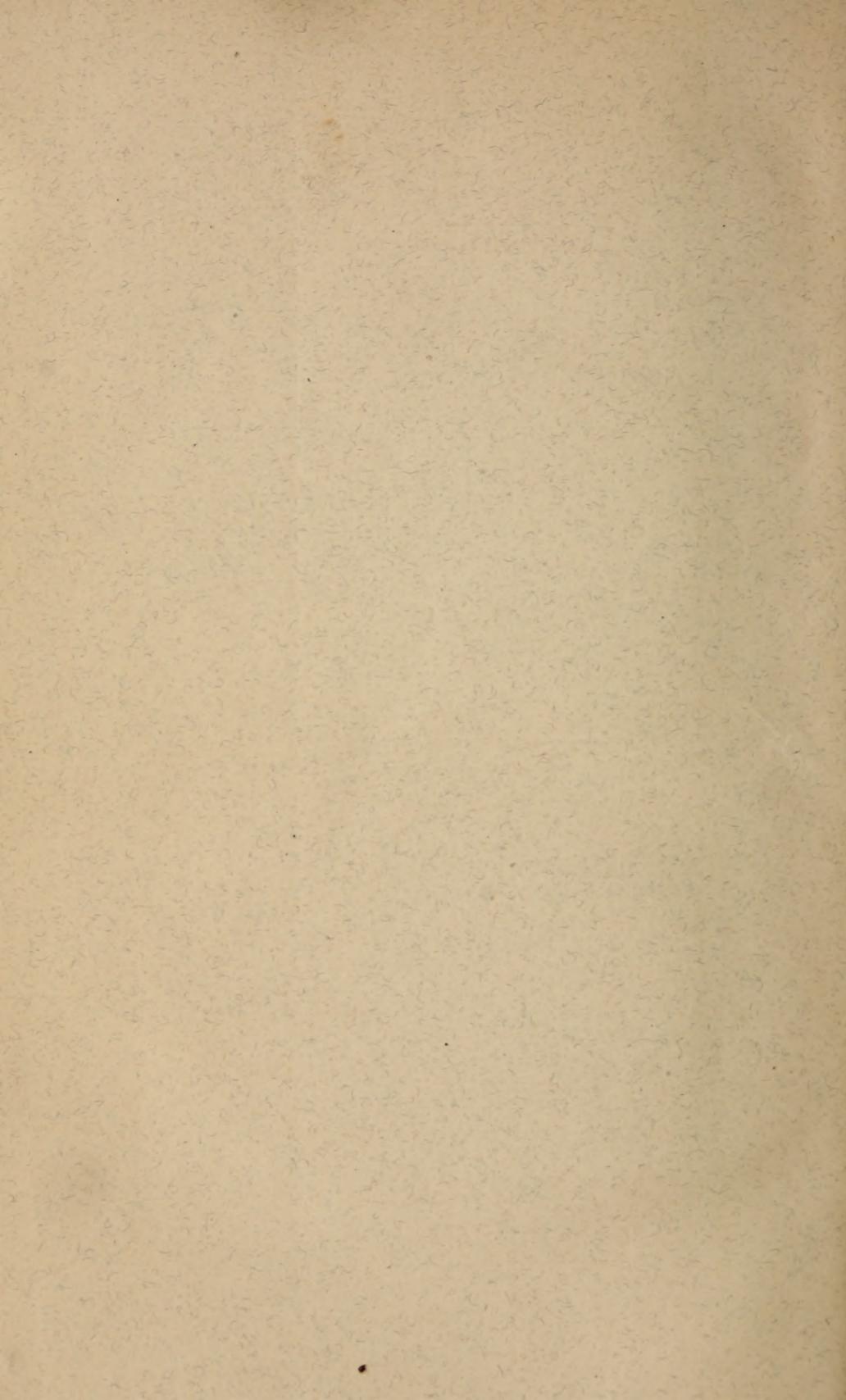
32. Observatoire *hydro-végétale et météorologique*, à établir à la direction générale de l'agriculture et par suite dans tous les chefs-lieux de préfecture, dans la vue de recueillir toutes les observations qui peuvent influer sur la fortune territoriale de la France. 404

33. Liste des Volcans actifs qui existent sur le globe, par M. Arago, de l'Observatoire royal de Paris, avec quelques vues sur le principe et l'effet de ces feux souterrains. 417

34. Sur le fleuve Parana , considéré comme le Nil de l'Amérique.	Pag. 452
35. Vignobles que les Russes commencent à planter dans les provinces méridionales et bons vins qu'ils obtiennent déjà	468
36. Descriptions de tombeaux et de monumens indiens , découvert à Saint-Louis , sur le Mississipi.	471
37. Des momies apportées d'Égypte, par M. Cailliaud , avec quelques remarques à ce sujet.	484
38. De l'état des colonies sur les côtes d'Afrique et à Caïenne.	492
39. Commerce des Russes avec la Chine.	499
40. Annonces.	502

TIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.





New York Botanical Garden Library



3 5185 00258 6673

